

INVENTAIRE-SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ANTÉRIEURES A 1790.

SÉRIE C.

(Administration provinciale. — Intendances. — Subdélégations. — Elections. — Bureaux des Finances. — États provinciaux et principautés. — Régences.)

INTENDANCE DE BOURGOGNE.

C. 1. (Liasse). — 27 pièces, papier.

1780-1785. — Lettres du sieur Vial. — Il envoie à l'intendant un plan pour la réforme du royaume à mettre sous les yeux du Roi. — Il lui fait des plaintes contre les officiers municipaux de la ville de Bar-sur-Seine. — Il sollicite l'emploi de commissaire de police, à Bar-sur-Seine. — Plan pour la réforme du royaume de France par le sieur Vial. — Lettres du comte de Buffon, l'une à M. Vial, l'autre à M^{me} Vial.

C. 2. (Liasse). — 23 pièces, papier.

1751-1774. — Ordonnance de l'intendant prescrivant l'échenillage. — Projet d'ordonnance à rendre par le subdélégué de Bar-sur-Seine pour inviter les maires, échevins et syndics des villes et communautés à donner au sieur Girard, l'un des ingénieurs chargés de l'exécution de la carte de France, le concours dont il a besoin. — Requête en restitution contre le régisseur des droits établis pour la conservation des hypothèques ; ordonnance de l'intendant qui, vu son incompétence, renvoie le requérant se pourvoir pardevant les juges ordinaires. — État des appointements du directeur et des employés des aides du comté de Bar-sur-Seine. — Procédure contre un nommé Friquot, pour avoir insulté le contrôleur et les commis des aides de Bar-sur-Seine.

C. 3. (Liasse). — 17 pièces, papier, 1 en parchemin.

1770-1787. — Procès-verbal de réception du sieur Claude-Bernard Vautier, receveur des impositions du comté Aube. Série C.

de Bar-sur-Seine. — Procès-verbal qui constate dans sa caisse un déficit de 408,953 livres. — Décision des élus généraux de Bourgogne qui, le maintenant dans son emploi, lui accordent un délai de quinze années pour combler ce déficit. — Comptes du sieur Claude-Bernard Vautier.

C. 4. (Liasse). — 39 pièces, papier.

1750-1789. — Rôles des vingtièmes des privilégiés du comté de Bar-sur-Seine. — Le nombre des privilégiés inscrits sur ces rôles est de 23 en 1750 ; il se retrouve le même en 1789. On y remarque : M. Hugot d'Avirey, les héritiers de Conighan, MM. de Menonville, Legendre d'Avirey, Fargès, Guénichon, Douge, le vicomte du Coëtlosquet, le comte de Mormont, le marquis d'Argenteuil, de Pommereux, le marquis de Montmort, M^{mes} veuve Hauffroy, la marquise de Crussol, la comtesse de Chastellux. La somme imposée, fixée en 1750 à 2,338 livres 18 sols, atteignait, en 1789, 6,157 livres 14 sols, soit par contribuable 268 livres 10 sols en moyenne, au lieu de 100 livres 7 sols.

C. 5. (Liasse). — 41 pièces, papier.

1750-1790. — Demandes en modération d'impôt formées par les privilégiés du comté de Bar-sur-Seine contribuables aux vingtièmes. — Non-valeurs des rôles des vingtièmes. — Demandes du receveur, décisions des élus. — Sommes non encore recouvrées sur les vingtièmes des privilégiés, en 1790. — Vingtième de l'industrie. Cet impôt s'est élevé, en

1752 et en 1753, à 885 livres, pour la totalité de la subdélégation de Bar-sur-Seine.

C. 6. (Liasse). — 63 pièces, papier.

1722-1788. — Rôles des tailles et de la capitation de la communauté d'Arrelles (Aube). — Le nombre des contribuables était de 65 en 1722, et de 101 en 1788; le montant du rôle, de 902 livres 13 sols 6 deniers, en 1722, et de 765 livres 10 sols, en 1788.

C. 7. (Liasse). — 20 pièces, papier.

1757-1789. — Rôles des vingtièmes de la communauté d'Arrelles (Aube). — Le nombre des contribuables était de 170 en 1757, et de 203 en 1789. A cette dernière date, le montant du rôle s'élevait à 490 livres 4 sols.

C. 8. (Liasse). — 66 pièces, papier.

1752-1790. — Demandes en décharge d'impôt par des particuliers de la communauté d'Arrelles (Aube), imposés aux vingtièmes; décisions.

C. 9. (Liasse). — 58 pièces, papier.

1767-1790. — Requêtes à l'intendant par des habitants de la communauté d'Arrelles (Aube), à l'effet d'obtenir qu'il impose au marc la livre de taille les dépenses restées à la charge de la communauté, par suite de l'envoi fait à Arrelles, par le même intendant, de deux salpêtriers. — Comptes des syndics de la communauté, suivis des arrêtés. Recette annuelle, moyenne environ 14 livres. — On peut signaler les articles suivants : « Plus la somme de 40 sols pour le dîner quand on a fait le martelage des bois communaux. » En marge est écrit de la main d'un employé de l'intendant « Rayé. » « Demandent pareillement, lesdits rendants, qu'il leur soit payé en compte la somme de quatre livres pour l'achat d'une seringue pour la communauté et pour l'utilité du public. » Cette dépense est allouée par l'intendant. — Compte de la vente du quart en réserve. — Travaux à l'église, au cimetière et au presbytère d'Arrelles. Requêtes des habitants, devis, procès-verbal de réception, etc.

C. 10. (Liasse). — 62 pièces, papier.

1722-1788. — Rôles des tailles et de la capitation de la communauté d'Avalleur (Aube). — Le nombre des contribuables était de 35 en 1722, de 50 en 1788; le montant du rôle, de 493 livres 2 deniers, en 1722, et de 714 livres 18 sols 8 deniers, en 1788.

C. 11. (Liasse). — 45 pièces, papier.

1748-1789. — Rôle du dixième de la communauté d'Avalleur (Aube). — Rôles des vingtièmes. — Au rôle du

dixième, daté de 1748, on compte 64 contribuables qui paient 228 livres 4 sol 7 deniers. — Au rôle du vingtième de 1750, le nombre des contribuables est le même et le total de l'imposition s'élève à 226 livres 15 sols. — En 1789, il y a 88 contribuables, et le montant du rôle est de 280 livres 3 sols.

C. 12. (Liasse). — 37 pièces, papier.

1750-1773. — Demandes en décharge par des particuliers de la communauté d'Avalleur (Aube), imposés aux vingtièmes. Pièces à l'appui, décisions. — Demande en autorisation de plaider faite par la communauté et accordée par l'intendant. Les fermiers de la commanderie d'Avalleur avaient fait assigner les assesseurs des tailles de la communauté, prétendant avoir été imposés par eux aux rôles des tailles à une somme trop forte. La communauté voulait intervenir dans le procès comme défenderesse. — Dépenses causées à la communauté par deux salpêtriers : l'un en trois mois, 1767, l'autre en un mois, 1771, la première fois, 112 livres, la seconde, 77 livres 10 sols.

C. 13. (Liasse). — 63 pièces, papier.

1722-1789. — Rôles des tailles et de la capitation de la communauté d'Avirey-le-Bois (Aube). — Le nombre des contribuables était de 79 en 1722, et de 123 en 1788; le montant du rôle, de 984 livres 16 sols en 1722, et de 1,870 livres 3 sols 1 denier en 1788.

C. 14. (Liasse). — 27 pièces, papier.

1748-1777. — Rôle du dixième, et rôles des vingtièmes (première partie) de la communauté d'Avirey-le-Bois (Aube). — Le rôle du dixième, dressé en 1748, comprend 174 contribuables qui paient 418 livres; le premier rôle du vingtième, en 1750, comprend 175 contribuables qui paient 443 livres 8 sols.

C. 15. (Liasse). — 15 pièces, papier.

1778-1790. — Rôles des vingtièmes (2^e partie) de la communauté d'Avirey-le-Bois (Aube). — En 1789, le nombre des contribuables était de 519, et le montant du rôle de 1,449 livres 7 sols.

C. 16. (Liasse). — 99 pièces, papier.

1751-1785. — Demandes en décharges par des particuliers de la communauté d'Avirey-le-Bois (Aube), imposés aux vingtièmes, pièces à l'appui, décisions (Première partie).

C. 17. (Liasse). — 114 pièces, papier.

1785-1789. — Demandes en décharge par des particuliers de la communauté d'Avirey-le-Bois (Aube), imposés aux

rôles des vingtièmes, pièces à l'appui ; décisions (Seconde partie).

C. 18. (Liasse). — 15 pièces, papier.

1766-1789. — Lettre de l'intendant au syndic d'Avirey-le-Bois (Aube), ordonnance du même, concernant un salpêtrier, envoyé par lui dans ce village. — Réclamation d'habitants qui veulent s'opposer à l'exécution d'un marché passé par la fabrique, pour l'ornementation de l'église d'Avirey et de la chapelle du hameau de Lingey. Rejet. — Demande en autorisation de plaider contre les fermiers du seigneur : autorisation. — Demande par le curé, de réparations au presbytère. Ordonnance qui prescrit l'adjudication.

C. 19. (Liasse). — 63 pièces, papier.

1722-1789. — Rôles de la taille et de la capitation de la communauté de Bailly et Chauffour (Aube). — Les contribuables étaient au nombre de 24 en 1722, de 34 en 1788 ; payant, en 1722, 440 livres 17 sols 8 deniers, et, en 1788, 542 livres 42 sols 3 deniers.

C. 20. (Liasse). — 50 pièces, papier.

1747-1789. — Rôles du dixième et des vingtièmes de la communauté de Bailly et Chauffour (Aube). — Les rôles du dixième, au nombre de deux, 1747-1748, contiennent 49 contribuables, payant ensemble 94 livres 6 sols. Le premier rôle du vingtième, 1750, contient le même nombre de contribuables, payant 87 livres 7 sols ; et au rôle des vingtièmes de 1789, il y a 38 contribuables, payant 134 livres 8 sols.

C. 21. (Liasse). — 26 pièces, papier.

1749-1786. — Déclarations faites pour l'assiette des vingtièmes de la communauté de Bailly et Chauffour (Aube). — Demandes en modération par les contribuables aux vingtièmes. — Comptes des syndics (pendant plusieurs années les syndics n'avaient fait ni recette, ni dépense). La recette totale, pendant douze ans, de 1775 à 1786 inclus, avait été de 229 livres 9 sols 3 deniers, — la dépense de 34 livres.

C. 22. (Liasse). — 74 pièces, papier.

1722-1790. — Rôles de la taille et de la capitation de la communauté de Balnot-le-Châtel, aujourd'hui Balnot-sur-Laigne (Aube). — Registre et rôle de la contribution patriotique. — Le nombre des contribuables est de 75 en 1722, de 445 en 1788 ; ils paient 900 livres 40 sols en 1722, et 2,696 livres 7 sols 44 deniers en 1788. Le rôle de la contribution patriotique s'élève à 4,392 livres 3 sols.

C. 23. (Liasse). — 27 pièces, papier.

1748-1772. — Rôle du dixième et rôles des vingtièmes (1^{re} partie) de la communauté de Balnot-le-Châtel

(Aube). — Le nombre des contribuables inscrits au rôle du dixième, lequel date de 1748, est de 175 ; le montant de ce rôle de 464 livres. Au premier rôle des vingtièmes, en 1750, on compte un nombre égal de contribuables, qui paient 468 livres 44 sols.

C. 24. (Liasse). — 16 pièces, papier.

1773-1789. — Rôles des vingtièmes (seconde partie) de la communauté de Balnot-le-Châtel (Aube). — On comptait, en 1789, 457 contribuables qui payaient 4,266 livres 40 sols.

C. 25. (Liasse). — 69 pièces, papier.

1751-1787. — Réclamations des contribuables imposés au rôle des vingtièmes de la communauté de Balnot-le-Châtel (Aube).

C. 26. (Liasse). — 76 pièces, papier.

1744-1787. — Élection d'un syndic de la communauté de Balnot-le-Châtel (Aube) : procès-verbal. — Acte d'assemblée des habitants qui nomment treize notables pour administrer les affaires de la communauté. — Ordonnance de l'intendant qui annule cette élection. — Réclamation contre une imposition extraordinaire ordonnée au profit d'un syndic, dont le compte se soldait en déficit. — Reconstruction des ponts de Balnot ; requêtes ; correspondance ; adjudication. — Instruction de l'affaire relative au droit de gourmetage appartenant à la fabrique, et dont la légitimité était contestée. — Autorisations de plaider. — Plainte contre une ordonnance de police rendue en la justice seigneuriale du lieu, relativement à un ruisseau. — Correspondance relative à la révocation, par l'intendant, de Joblot, recteur d'école, poursuivi criminellement. — Plaintes contre le curé qui, pour se faire bâtir un nouveau presbytère, avait, sans autorisation de l'intendant, fait prendre à la communauté plusieurs délibérations irrégulières.

C. 27. (Plan). — 1 pièce, papier.

1785. — Plan non signé, représentant le ruisseau de Balnot-le-Châtel (Aube), dont il est question dans la liasse C. 26.

C. 28. (Plan). — 1 pièce, papier.

1778. — Plan des lieux où le curé de Balnot-le-Châtel se fait construire un nouveau presbytère (voir C. 26). L'original était dressé par Veugrey, architecte de l'évêque de Langres. La copie conservée aux archives de l'Aube est signée par le curé de Balnot, intéressé dans l'affaire et qui se nommait Roy.

C. 29. (Liasse). — 48 pièces, papier.

1722-1781. — Rôles des tailles et de la capitation de la ville de Bar-sur-Seine (première partie). — Le nombre des contribuables était, en 1722, de 433, payant 6,577 livres 15 sols 40 deniers. — Il y avait, en outre, neuf mendiants et vingt-neuf exempts, savoir six ecclésiastiques et vingt-trois fonctionnaires : — le maire perpétuel, — le procureur du Roi, — les huit magistrats composant le tribunal de l'élection, — deux veuves de membres de ce tribunal, — Étienne de La Croix, garde de la porte chez le Roi, — la veuve de Claude Boullangé, vivant officier chez le Roi. — la veuve d'un lieutenant de grenadiers à cheval, — le subdélégué, — le recteur d'école, — le conducteur de l'horloge, — les quatre sergents de ville, — le tambour de ville.

C. 30. (Liasse). — 13 pièces, papier.

1777-1789. — Rôles de la taille et de la capitation (seconde partie) de la ville de Bar-sur-Seine. — En 1788, il y avait : 496 contribuables payant 9,926 livres 2 sols, quinze mendiants et vingt-sept exempts, savoir : sept ecclésiastiques, — huit magistrats du bailliage, — le maire, — le receveur des impositions, — un conseiller et un secrétaire du point d'honneur, — le comte de Faudas, commandant, — Alexandre Descageul, écuyer, — le maître de poste, — quatre veuves de magistrats, — une veuve de capitaine.

C. 31. (Liasse). — 23 pièces, papier

1748-1772. — Rôle du dixième et rôles des vingtièmes (première partie) de la ville de Bar-sur-Seine. — Au rôle du dixième, daté de 1748, il y a 386 contribuables inscrits pour une somme totale de 2,436 livres 4 sols. Au premier rôle du vingtième, en 1750, on compte 387 contribuables qui paient 2,429 livres.

C. 32. (Liasse). — 17 pièces, papier.

1773-1788. — Rôles des vingtièmes (seconde partie) de la ville de Bar-sur-Seine. — En 1786, il y avait 782 contribuables payant 5,324 livres 12 sols.

C. 33. (Liasse). — 21 pièces, papier.

1753-1790. — Réclamations des habitants de Bar-sur-Seine contre les rôles des tailles, de la capitation et du don gratuit. — Pétition du subdélégué qui prétend avoir droit à l'exemption. — Pétition des officiers municipaux qui ont eu, de 1746 à 1769, le privilège de n'être imposés qu'à 5 livres de taille.

C. 34. (Liasse). — 98 pièces, papier.

XVIII^e siècle. — Réclamations des contribuables de la ville de Bar-sur-Seine imposés au vingtième de l'année 1750.

— Pièces à l'appui : déclarations des intéressés, baux, quittances du collecteur (première partie).

C. 35. (Liasse). — 101 pièces, papier.

XVIII^e siècle. — Réclamations des contribuables de la ville de Bar-sur-Seine, imposés au vingtième de l'année 1750. — Pièces à l'appui : déclarations des intéressés, baux, quittances du collecteur (seconde partie).

C. 36. (Liasse). — 68 pièces, papier.

XVIII^e siècle. — Réclamations des contribuables de la ville de Bar-sur-Seine, imposés au vingtième de l'année 1750. — Pièces à l'appui : déclarations des intéressés, baux, quittances du collecteur (troisième partie). — Pétition de Marie-Françoise Héroult de La Closture, veuve de Thomas Charpentier, subdélégué à Bar-sur-Seine, imposée au rôle du vingtième pour la même somme qu'au rôle du dixième, quoique son revenu soit resté le même.

C. 37. (Liasse). — 67 pièces, papier.

XVIII^e siècle. — Réclamations des contribuables de la ville de Bar-sur-Seine, imposés au vingtième de l'année 1754. — Pièces à l'appui : déclarations des intéressés, baux, quittances du collecteur (première partie).

C. 38. (Liasse). — 64 pièces, papier.

XVIII^e siècle. — Réclamations des contribuables de la ville de Bar-sur-Seine, imposés au vingtième de l'année 1754. — Pièces à l'appui : déclarations des intéressés, baux, quittances du collecteur (seconde partie).

C. 39. (Liasse). — 74 pièces, papier.

1716-1754. — Réclamations des contribuables de la ville de Bar-sur-Seine, imposés aux vingtièmes des années 1752, 1753, 1754. — Pièces à l'appui : déclarations des intéressés, copies et extraits d'actes translatifs de propriété, quittances des collecteurs, etc.

C. 40. (Liasse). — 93 pièces, papier.

1727-1757. — Réclamations des contribuables de la ville de Bar-sur-Seine, imposés aux vingtièmes des années 1755, 1756, 1757. — Pièces à l'appui : déclarations des imposés, actes translatifs de propriété, certificats des maires, échevins, procureurs-syndics, attestant que certaines maisons sont vacantes, etc.

C. 41. (Liasse). — 78 pièces, papier.

1758-1768. — Réclamations des contribuables de la ville de Bar-sur-Seine, imposés aux vingtièmes des années 1758 à 1768. — Pièces à l'appui : copies ou extraits d'actes

translatifs de propriété; certificats des maires, curés, attestant l'exactitude des faits allégués par les réclamants, etc.

C. 42. (Liasse). — 81 pièces, papier.

1750-1777. — Réclamations des contribuables de la ville de Bar-sur-Seine, imposés aux vingtièmes des années 1769 à 1777. — Pièces à l'appui, savoir : des extraits d'actes translatifs de propriété, une promesse de vente sous-seing privé, des certificats des échevins de Bar-sur-Seine, des déclarations, et même des pétitions de date antérieure, formées par les mêmes personnes.

C. 43. (Liasse). — 45 pièces, papier.

1773-1789. — Réclamations des contribuables de la ville de Bar-sur-Seine, imposés aux vingtièmes des années 1778 à 1789. — Rapports faits aux élus généraux de Bourgogne, par le contrôleur des vingtièmes. Pièces à l'appui des assertions des réclamants : extraits d'actes notariés, certificats des officiers municipaux, des notables, des collecteurs, etc. — Décisions des élus.

C. 44. (Liasse). — 59 pièces, papier.

1704-1790. — Domaine royal de Bar-sur-Seine. — Lettres du contrôleur général Lambert, du subdélégué de Bar-sur-Seine, des officiers municipaux de cette ville et du comte de Faudoas à l'intendant, minutes de lettres écrites par l'intendant à ces personnages, concernant le péage royal de Bar-sur-Seine, supprimé par arrêt du Conseil d'Etat du 4 mars 1789. — Arrêt du Conseil, notes, minutes de lettres de l'intendant, lettres du directeur général, du subdélégué, du comte de Faudoas, concernant la propriété des remparts, fossés et contre-scarpes. — Minutes de lettres de l'intendant, lettres du comte de Faudoas et des officiers municipaux de Bar-sur-Seine, concernant la propriété de l'horloge et de la tour de l'horloge. — Mémoire des officiers municipaux sur l'histoire de l'horloge, de l'Hôtel-de-Ville et du château de Bar-sur-Seine.

C. 45. (Liasse). — 62 pièces en papier, 2 en parchemin.

1719-1755. — Domaine royal de Bar-sur-Seine. — Achat de l'auditoire du bailliage et des prisons royales; réparations aux mêmes bâtiments; devis; procès-verbaux d'adjudication. — Arrêté du Conseil qui approuve ces procès-verbaux. — Lettres du contrôleur général Orry, du subdélégué et des officiers municipaux, minutes de lettres de l'intendant, toutes relatives soit à l'acquisition, soit aux réparations de ces bâtiments (première partie).

C. 46. (Liasse). — 54 pièces, papier, 1 en parchemin.

1756-1773. — Domaine royal de Bar-sur-Seine. — Réparations à l'auditoire du bailliage et aux prisons royales.

— Devis, procès-verbaux d'adjudication, arrêt du Conseil qui approuve l'un de ces devis. Lettres du contrôleur général Terray, du subdélégué, des officiers municipaux, minutes de lettres de l'intendant, toutes relatives aux réparations (seconde partie). — (En 1770, l'état des bâtiments était si déplorable qu'il y avait eu quatre évasions de prisonniers, et que l'on craignait de ne plus pouvoir tenir les audiences dans la salle de l'auditoire). — La suite des documents relatifs à l'auditoire et aux prisons (1773-1789), se trouve dans les liasses C. 54-54, intitulées : Biens communaux. (Voyez l'arrêt du 29 mars 1773 abandonnant à la ville de Bar-sur-Seine les bâtiments de l'auditoire et des prisons, qui, dès-lors, furent propriétés communales.)

C. 47. (Liasse). — 19 pièces, papier.

1760-1786. — Domaine royal de Bar-sur-Seine. — Adjudication au rabais, à raison de 6 livres 6 sols par mois, pendant six ans, de la nourriture d'un enfant de vingt-deux mois, orphelin de père, et que sa mère ne pouvait élever. — Ferme des Aides. — Lettre du subdélégué et minute de lettre de l'intendant, relatives à une réclamation du fermier des Aides aux commis duquel le sieur Capperon, de Bar-sur-Seine, avait refusé l'entrée de sa cave. Lettre des officiers municipaux au sujet d'un édit enregistré le 15 décembre 1786 et qui supprime le droit d'aide dans les cantons d'Auxerre et de Bar-sur-Seine. — Messageries. — Bail par le fermier général à un sous-fermier; demande d'approbation. — Postes. — Procès-verbal du subdélégué constatant la perte d'un paquet de dépêches par le courrier de Bar-sur-Seine à Châtillon. Procès-verbaux relatifs à la mort de deux chevaux. — Contrôle. — Procès-verbal du subdélégué contre le greffier du bailliage, pour violation des règlements sur le contrôle des actes.

C. 48. (Liasse). — 73 pièces, papier.

1750-1789. — Lettres ministérielles signées Saint-Florentin et Machaut, et minutes de lettre de l'intendant relatives aux cotes d'office des fonctionnaires de la ville de Bar-sur-Seine. Le Roi évoque au Conseil les contestations relatives à ces cotes. — Nomination de M. Bouchotte subdélégué. — Correspondance entre l'intendant et le subdélégué au sujet d'une demande faite par les officiers du bailliage qui voudraient faire réunir à leur ressort, différentes justices seigneuriales. — Demandes de renseignements par le ministre à l'intendant sur deux individus qui veulent se faire pourvoir de l'office de receveur des amendes des Eaux et Forêts. Procès-verbal d'adjudication du greffe de la Maîtrise. — Plaintes contre le maire. — Ordonnances de l'intendant qui autorisent ce fonctionnaire

à se faire faire une robe violette, qui déchargent un bourgeois de l'amende prononcée contre lui faute de présence à une assemblée de ville, etc. — Greffe de la mairie en titre d'office. Demandes adressées à l'intendant pour être pourvu de cette charge. Avis des échevins, etc.

C. 49. (Liasse). — 42 pièces, papier.

1752-1789. — Plainte adressée à l'intendant par le sieur Rouget, maire de Bar-sur-Seine, qui prétend que le sieur Tessier, son prédécesseur, a voulu l'assassiner. — Demande du corps de ville à l'intendant pour être autorisé à faire renouveler les numéros des maisons et le règlement qui défend les couvertures en paille. — Adjudication par le subdélégué de cent sacs à blé appartenant au Roi. — Lettre du subdélégué qui demande à être chargé du service des transports militaires, préférablement aux maire et échevins. — Demandes d'exemption du logement des gens de guerre; décisions de l'intendant. — Demandes d'exemption de la milice provinciale. — Homologation: d'une délibération du corps de ville qui autorise les officiers municipaux à faire l'acquisition de quatre-vingt fusils; d'une autre délibération qui prescrit de faire monter sur des affûts les canons de la ville. — Ordonnance de l'intendant qui autorise les officiers municipaux à passer bail pour la location d'une caserne de maréchaussée.

C. 50. (Liasse). — 85 pièces, papier.

1750-1789. — Route de Paris à Dijon dans la traverse de Bar-sur-Seine. — Requête du conseil de ville qui demande que cette traverse soit pavée. — Corvée sur les routes. — Lettre de Calonne, contrôleur général, relative à la réclamation d'un nommé Goussard, qui a fait plusieurs tâches, et qui veut en être payé. — Pavé des rues. — Demande d'autorisation de travaux par le corps de ville; états de dépense. — Chemins finerots. — Le maire demande à les réparer; l'intendant ordonne une enquête à ce sujet. — Boues. — Ordonnances de l'intendant qui autorise le corps de ville d'abord à les faire enlever par économie, ensuite à passer bail pour cet enlèvement. — Alignements. — Minute d'une lettre de l'intendant qui rejette une plainte contre un alignement donné, et ordonnances qui en approuvent d'autres. — Suppression de rues; ordonnance de l'intendant à cet effet; demande par les habitants d'une suppression nouvelle. — Ponts. — Construction et réparations. — Promenades. — Les officiers municipaux demandent l'autorisation d'en établir; lettres du subdélégué à ce sujet; ordonnance de l'intendant.

C. 51. (Liasse). — 76 pièces, papier, 1 en parchemin, 1 dessin.

1774-1780. — Biens communaux de Bar-sur-Seine. — Reconstruction de l'Hôtel-de-Ville, de l'auditoire et des prisons.

— Devis. — Affiches et procès-verbal d'adjudication. — Arrêt approubatif du Conseil d'État. — Lettres du subdélégué, des officiers municipaux et minute de lettres de l'intendant relatives à cette reconstruction. — Dessin représentant une élévation du bâtiment proposé pour l'Hôtel-de-Ville de Bar-sur-Seine par un avocat du lieu.

C. 52. (Liasse). — 80 pièces, papier, 1 en parchemin.

1780-1788. — Biens communaux de Bar-sur-Seine. — Devis supplémentaires de constructions à l'Hôtel-de-Ville, à l'auditoire et aux prisons. — Devis de réparations. — Procès-verbaux d'adjudication. — Arrêt confirmatif du Conseil d'État. — Lettres du subdélégué et des officiers municipaux, minutes de lettres de l'intendant relatives à ces objets.

C. 53. (Plan). — 1 pièce, papier.

1779. — Biens communaux de Bar-sur-Seine. — Élévation et coupe des prisons. — Profil de la corniche et de la console.

C. 54. (Plan). — 1 pièce, papier.

1779. — Biens communaux de Bar-sur-Seine, plan des fondations et du rez-de-chaussée de la prison. — Coupe parallèle à la façade. — Le rez-de-chaussée se composait de cinq pièces: les deux premières destinées au concierge, puis la chambre du poêle des prisonniers, la chambre de l'interrogatoire et le cabinet pour la question; au-dessous du rez-de-chaussée: les caves du concierge, le cachot du secret, le lit de camp des prisonniers.

C. 55. (Liasse). — 52 pièces, papier.

1744-1788. — Biens communaux de Bar-sur-Seine. — Devis des réparations à faire au clocher de l'horloge, adjudication, réception des travaux, lettres des officiers municipaux et du subdélégué relatives à ces objets. — Travaux collectifs d'entretien aux portes et murs, devis, procès-verbal d'adjudication, lettres des officiers municipaux. — Rabaissement des murs. — Copie d'un brevet du Roi; deux lettres du baron de Breteuil, ministre de la maison du Roi; lettres du subdélégué, minutes de lettres de l'intendant, procès-verbal d'adjudication.

C. 56. (Liasse). — 53 pièces, papier.

1773-1789. — Biens communaux de Bar-sur-Seine. — Minute d'une ordonnance de l'intendant qui approuve le bail des bâtiments situés au-dessus de la porte des Moulins. Projet de la démolir pour la reconstruire autrement; lettres de MM. de Villedeuil et de Saint-Priest, ministres de la maison du Roi; lettres des officiers municipaux, du subdélégué, minutes de lettres de l'intendant. — Reconstruction de la porte de

Châtillon, devis, procès-verbal d'adjudication, procès-verbal de réception, lettres de l'intendant.

C. 57. (Plan). — 1 pièce, papier.

1785. — Biens communaux de Bar-sur-Seine. — Plan et élévation projetés de la porte des Moulins : elle devait consister en deux piliers seulement.

C. 58. (Liasse). — 76 pièces, papier.

1756-1788. — Biens communaux de Bar-sur-Seine. — Travaux divers aux fossés, comblement des fossés situés au nord de la ville, à la place desquels on voulait établir une promenade; lettres des officiers municipaux et du subdélégué; minutes d'ordonnances de l'intendant; procès-verbaux d'adjudication, extraits des délibérations du corps de ville, etc. — Réparations des puits; lettres des officiers municipaux et du subdélégué, extraits du registre des délibérations du corps de ville, minutes de lettres de l'intendant, devis, etc.

C. 59. (Liasse). — 59 pièces, papier, 1 plan.

1750-1789. — Biens communaux de Bar-sur-Seine. — Acquisitions, réparations de pompes et de paniers à incendie; lettres des officiers municipaux, minutes d'ordonnances rendues par l'intendant. — Devis et procès-verbal d'adjudication de l'abattoir. — Procès-verbal d'adjudication des matériaux (à enlever) de la halle aux boucheries et grains, et du corps-de-garde. — Demande des officiers municipaux à l'effet d'établir un lavoir; extrait des délibérations du corps de ville. — Pétition des habitants de Bar-sur-Seine pour obtenir le déplacement d'un fossé qui traverse le Calvaire, plan y annexé. — Réparations du collège; devis, pétitions des officiers municipaux, ordonnances de l'intendant. — Réparations du presbytère, contestation à ce sujet entre la ville et un ancien curé.

C. 60. (Liasse). — 100 pièces, papier.

1778-1788. — Biens communaux de Bar-sur-Seine. — Établissement et entretien du nouveau cimetière. — Devis, procès-verbal d'adjudication, requêtes et réclamations diverses, tant à ce sujet qu'à celui de la confection du rôle dont le montant était destiné à solder la dépense; minutes des lettres et ordonnances de l'intendant, lettres du subdélégué, des officiers municipaux, etc.

C. 61. (Plan). — 1 pièce, papier.

1778. — Biens communaux de Bar-sur-Seine. — Plan des propriétés voisines de l'église, dressé pour justifier le projet d'établissement du nouveau cimetière.

C. 62. (Liasse). — 26 pièces, papier.

1772-1789. — Biens communaux de Bar-sur-Seine. — Requête des habitants à l'intendant à l'effet d'être autorisés à faire une plantation de peupliers et de saules; l'intendant demande l'avis du subdélégué. — Cessions de terrains par la ville à charge de rente ou par échange, copies des actes notariés, demandes d'approbation adressées par les officiers municipaux, ordonnances de l'intendant qui approuvent ces cessions.

C. 63. (Plan). — 1 pièce, papier.

1785. — Biens communaux de Bar-sur-Seine. — Plan d'un terrain cédé par la ville au sieur Vautier, maire, le 10 août 1785, et d'un autre terrain donné en échange par le sieur Vautier. (La copie de l'acte d'échange se trouve dans la liasse cotée C. 62.)

C. 64. (Liasse). — 86 pièces, papier.

1711-1789. — Biens communaux de Bar-sur-Seine : Baux d'immeubles et de revenus divers, adjudication de tonte de saules et de coupe d'arbres. — Copies des actes authentiques. — Lettres d'envoi par les officiers municipaux à l'intendant, minutes des ordonnances d'homologation rendues par l'intendant. — Procès-verbaux d'adjudication du droit d'inspecteur des boucheries, du poids du Roi, et du gourmetage, reliage et barrage des vins.

C. 65. (Liasse). — 73 pièces, papier.

1686-1789. — Déclaration du Roi, lettres des intendants des finances à l'intendant, requêtes des officiers municipaux, lettres du subdélégué concernant l'établissement des octrois de la ville de Bar-sur-Seine. — Dépenses annuelles de la ville 630 livres, ainsi réparties : principal du collège, 200 livres; entretien et conduite de l'horloge, 50 livres; quatre sergents de ville, 20 livres; trompette et tambour, 40 livres; réparation et entretien des ponts et chaussées, pavé, murailles, 300 livres; gages du greffier, 30 livres. — Octroi de 7 sous 6 deniers par muids de vin, mesure de Bar-sur-Seine. — Octrois sur les grains, le bois et le charbon. — Octroi de 30 sous par minot de sel. — Comptes de l'octroi du sel.

C. 66. (Liasse). — 64 pièces, papier.

1740-1790. — Comptes des deniers patrimoniaux de la ville de Bar-sur-Seine. — Recette totale de l'année 1741, déduction faite du reliquat du compte précédent, 4,663 livres 42 sols 3 deniers. — Recette ordinaire de l'année 1788, 2,649 livres 7 sous 6 deniers, ce qui, additionné au produit de l'octroi sur le sel, donne un total de 6,922 livres 5 sols 5

C. 74. (Liasse.) — 65 pièces, papier.

1722-1789. — Rôles des tailles et de la capitation de la communauté de Bourguignons (Aube). — Au rôle de 1722 on compte deux exempts, le curé et le vicaire, et 107 contribuables payant ensemble 4,470 livres 8 sols. — Le rôle de 1788 énumère trois exempts, savoir : le curé et deux seigneurs, plus 445 contribuables payant en totalité 2,533 livres 3 sols 6 deniers.

C. 75. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

1750-1770. — Rôles des vingtièmes (première partie) de la communauté de Bourguignons (Aube). — Le nombre des contribuables imposés au rôle de 1750 est de 473, qui paient au total 380 livres 1 sol.

C. 76. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

1771-1789. — Rôles des vingtièmes (seconde partie) de la communauté de Bourguignons (Aube). — Le nombre des contribuables inscrits au rôle de 1789 est de 574, qui paient ensemble 4,406 livres 8 sols.

C. 77. (Liasse.) — 92 pièces, papier.

1725-1750. — Déclarations des contribuables de la communauté de Buxeuil (Aube), imposés au vingtième de l'année 1750. — Réclamations contre ce rôle et extraits d'actes notariés fournis à l'appui de ces réclamations.

C. 78. (Liasse.) — 83 pièces, papier.

1751-1789. — Réclamations des contribuables de la communauté de Bourguignons (Aube), imposés aux rôles des vingtièmes. — Pièces à l'appui : déclarations et extraits d'actes notariés. — Rapports du préposé des vingtièmes.

C. 79. (Liasse.) — 81 pièces, papier.

1722-1773. — Rôles de la taille et de la capitation de la communauté de la Borde-le-Hameau, aujourd'hui écart de la ville de Bar-sur-Seine. Il y avait, en 1722, 45 contribuables payant 246 livres 47 sols 3 deniers ; en 1762, 47 payant 444 livres 5 sols 6 deniers. — Rôle du dixième pour 1748 : on y compte 94 contribuables payant 104 livres 4 sols. — Rôles des vingtièmes. Nombre des contribuables : en 1751, 83, qui paient 103 livres 13 sols ; en 1783, 69 qui paient 303 livres 46 sols. — Réclamations des contribuables imposés aux vingtièmes. Déclarations et copies d'actes notariés produites à l'appui. — Rapports du préposé des vingtièmes.

C. 80. (Liasse.) — 66 pièces, papier.

1722-1788. — Rôles de la taille et de la capitation de la communauté de Buxeuil (Aube). — En 1722, on trouve 53 contribuables payant 576 livres 13 sols ; en 1788, 86 contribuables payant 2,084 livres 12 sols 1 denier.

AUBE. — SÉRIE C.

C. 81. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1748-1777. — Rôle du dixième de la communauté de Buxeuil (Aube). Nombre des imposés, 243, payant en tout 462 livres. — Rôles des vingtièmes (première partie). Il y avait, en 1760, 264 contribuables pour une somme totale de 4,093 livres 8 sols.

C. 82. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

1778-1789. — Rôles des vingtièmes (deuxième partie) de la communauté de Buxeuil (Aube). — En 1789, on comptait 367 contribuables, et le montant du rôle s'élevait à 4,239 livres 7 sols.

C. 83. (Liasse.) — 83 pièces, papier.

1750-1757. — Déclarations des contribuables imposés aux rôles des vingtièmes. — Réclamations. — Certificats des principaux habitants produits à l'appui de ces réclamations.

C. 84. (Liasse.) — 61 pièces, papier.

1758-1772. — Réclamations des contribuables de la communauté de Buxeuil (Aube), imposés aux vingtièmes (première partie). — Certificats des principaux habitants produits à l'appui. — Rapports du contrôleur des vingtièmes.

C. 85. (Liasse.) — 66 pièces, papier.

1750-1785. — Réclamations des contribuables de la communauté de Buxeuil (Aube), imposés aux vingtièmes (deuxième partie). — Pièces à l'appui : extraits d'actes notariés, certificats des principaux habitants. — Rapports du contrôleur des vingtièmes.

C. 86. (Liasse.) — 81 pièces, papier.

1785-1788. — Réclamations des contribuables de la communauté de Buxeuil (Aube), imposés aux vingtièmes (troisième partie). — Certificats donnés par le curé, syndic et principaux habitants. — Rapports du contrôleur.

C. 87. (Liasse.) — 45 pièces, papier.

1770-1785. — Biens communaux de Buxeuil (Aube). — Reconstruction et réparations du presbytère. Pétitions du curé et des habitants, devis, procès-verbaux d'adjudication et de reconnaissance des travaux ; réclamations contre le rôle d'impositions communales dressé à l'effet de pourvoir au paiement des travaux.

C. 88. (Plans.) — 2 pièces, papier.

1771. — Biens communaux de Buxeuil (Aube). — Plans des bâtiments, cours et jardin du presbytère.

C. 89. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1771. — Biens communaux de Buxeuil (Aube). — Plan

du rez-de-chaussée du presbytère et de la plate-forme du grenier. Coupe de la charpente en long et en large. Élévation de la façade du côté du levant.

C. 90. (Liasse.) — 30 pièces, papier.

1748-1789. — Biens communaux de Buxeuil (Aube). — Ordonnances de l'intendant qui homologuent des marchés passés avec des entrepreneurs pour des réparations au clocher. — Procès-verbaux du subdélégué relatifs à des contestations soulevées à l'occasion de la reconstruction du pont. Réclamation des héritiers d'un curé qui avait avancé une partie des fonds. Procès-verbal de réception de travaux d'entretien. — Procès-verbaux d'assemblée des habitants, devis, procès-verbal d'adjudication, minutes de lettres et d'ordonnances de l'intendant, lettres du subdélégué concernant des travaux collectifs d'entretien au presbytère, au puits, à l'église et à la fontaine.

C. 91. (Liasse.) — 62 pièces, papier.

1763-1789. — Biens et droits communaux de Buxeuil (Aube). — Procès-verbaux d'adjudication de la dépouille des prés communaux. — Procès-verbaux d'adjudication du droit de gourmetage, ordonnances d'homologation rendues par l'intendant. Notice sur l'origine du gourmetage et sur les droits et fonctions du gourmet. Le droit de gourmetage fut adjugé 204 livres en 1775, 254 livres en 1778, 354 livres 10 sols en 1784, 400 livres en 1786. — Minutes d'ordonnances de l'intendant portant autorisation de plaider ou de transiger, requêtes des habitants, pièces de procédure produites par eux à l'appui de leurs projets de transaction. — Minute d'une lettre de l'intendant qui invite le subdélégué à réconcilier le curé et les habitants brouillés par l'effet de la décision prise par le curé de faire porter la bannière de la paroisse par une fille, et de faire marcher cette fille en avant des garçons, ce qui semblait à ces derniers une violation des droits de préséance de l'homme sur le sexe féminin.

C. 92. (Liasse.) — 62 pièces, papier.

1763-1787. — Comptes des syndics de la communauté de Buxeuil (Aube). La recette pour les trois années 1756, 1757, 1758, s'élève à 64 livres, et la dépense à 109 livres 9 sols 6 deniers. La communauté avait en caisse, en 1785, un reliquat de 2,785 livres, et le chapitre de recette ordinaire s'élève à 445 livres. — Requête des habitants qui demandent à l'intendant l'approbation d'une dépense faite pour la garde de leurs vignes, pendant treize jours, à raison de 5 livres par jour, savoir : 4 livres pour un cavalier de la maréchaussée, 20 sous pour un habitant. — Rôle d'imposition sur les habitants à raison d'une dépense de 174 livres, faite par un salpê-

trier. Ce rôle a 89 articles. — Ordonnance de l'intendant qui approuve une délibération des habitants par laquelle le notaire du lieu a été nommé receveur des deniers patrimoniaux.

C. 93. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1748-1770. — Rôle du dixième de la communauté de Buxières (Aube). Montant du rôle, 387 livres; nombre des contribuables, 156. — **1** Rôle des vingtièmes (première partie). Montant du rôle de 1758, 854 livres 15 sols; nombre des contribuables, 164.

C. 94. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

1773-1789. — Rôles des vingtièmes (deuxième partie) de la communauté de Buxières (Aube). Montant du rôle de 1783, 1,219 livres 14 sols; nombre des contribuables, 182.

C. 95. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

1784-1789. — Rôles des vingtièmes (troisième partie) de la communauté de Buxières (Aube). Montant du rôle de 1789, 917 livres 10 sols; nombre des contribuables, 254. — Rôle de la contribution patriotique montant à 940 livres 3 sols, répartis en 74 cotes, ce qui, joint aux vingtièmes, donne une imposition extraordinaire de 1,827 livres 13 sols.

C. 96. (Liasse.) — 90 pièces, papier.

1745-1770. — Déclarations de biens faites en vertu de l'édit de mai 1749 par les contribuables de la communauté de Buxières (Aube). — Réclamations des contribuables imposés aux vingtièmes (première partie). — Pièces justificatives : copies ou extraits d'actes notariés translatifs de propriété, certificats des curé, syndic et principaux habitants, acte de décès. — Rapports du contrôleur.

C. 97. (Liasse.) — 103 pièces, papier.

1771-1788. — Réclamations des contribuables de Buxières (Aube), imposés aux vingtièmes (deuxième partie).

C. 98. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

1733-1788. — Réclamation des collecteurs des vingtièmes de Buxières (Aube), contre un particulier qui refusait de payer. — Acte notarié d'acquisition du presbytère. — Supplément de traitement du vicaire. Requêtes des habitants et du vicaire à l'intendant. Ordonnances de l'intendant. En 1742, la portion congrue du vicaire était, conformément aux ordonnances, de 150 livres. Les habitants s'engagèrent à lui donner un supplément de 80 livres, qu'ils supprimèrent en 1786, se fondant sur ce que la portion congrue s'élevait alors à 250 livres. — Procès des habitants avec les religieux de Mores (Aube) et le prieur de Viviers (Aube), gros décimateurs. Ordonnances de l'intendant qui autorisent les habitants à plaider,

à s'imposer pour les frais, etc. — Notes et lettres du subdélégué sur une délibération des habitants, dont ils demandent l'homologation, et par laquelle ils ont nommé un secrétaire de la communauté.

C. 99. (Liasse.) — 52 pièces, papier.

1722-1775. — Rôles des tailles et de la capitation (première partie) de la communauté de Celles (Aube). — Il y avait, en 1722, un exempt, le vicaire du lieu, 3 mendiants et 442 contribuables payant ensemble 4,567 livres 48 sols 6 deniers.

C. 100. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

1776-1788. — Rôles des tailles et de la capitation (seconde partie) de la communauté de Celles (Aube). — En 1788, on comptait un privilégié et 208 contribuables payant 5,538 livres 45 sols 3 deniers.

C. 101. (Liasse.) — 33 pièces, papier.

1748-1780. — Rôle du dixième de la communauté de Celles (Aube), pour l'année 1748. Nombre des contribuables, 490; montant du rôle, 364 livres 10 sols 8 deniers. — Rôles des vingtièmes (première partie), de 1750 à 1780. Au rôle de 1750, on compte 490 contribuables payant ensemble 360 livres 45 sols.

C. 102. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

1781-1789. — Rôles des vingtièmes (deuxième partie) de la communauté de Celles (Aube). — En 1789, le nombre des contribuables s'élève à 923, et ils payent ensemble 4,976 livres 5 sols. A cette époque on ne levait que deux vingtièmes, tandis que précédemment on en avait levé trois, et qu'en 1785 le montant du rôle était de 2,623 livres 4 sols. En 1783, la taille et la capitation réunies formaient un total de 5,693 livres 49 sols 7 deniers. La communauté de Celles dut par conséquent, en 1785, fournir en impôts directs un produit de 8,317 livres 3 sols 7 deniers, c'est-à-dire environ cinq fois autant qu'en 1722.

C. 103. (Liasse.) — 68 pièces, papier.

1750. — Déclarations de la contenance des biens et du revenu des contribuables faites conformément à la déclaration du Roi du mois de mai de 1749 et à l'ordonnance de l'intendant du 29 mars 1750 par les contribuables de la communauté de Celles (Aube), imposés au rôle du vingtième (première partie). — Demande en modération d'impôts jointe à l'une de ces déclarations.

C. 104. (Liasse.) — 70 pièces, papier.

1743-1750. — Déclarations faites conformément à la déclaration du Roi du mois de mai 1749 et à l'ordonnance de l'intendant du 29 mars 1750, par les contribuables de la communauté de Celles (Aube), imposés au rôle du vingtième

(deuxième partie). — Bail et quittance du collecteur du vingtième. — Une grande partie de ces déclarations sont faites sous-seing privé et signées des déclarants, les autres sont passées par devant notaire ou par devant le préposé du vingtième.

C. 105. (Liasse.) — 80 pièces, papier.

1751-1772. — Déclarations faites en vertu de la déclaration du Roi du mois de mai 1749 et de l'ordonnance de l'intendant du 29 mars 1750, par les contribuables de la communauté de Celles (Aube), imposés au rôle du vingtième (troisième partie). Ces déclarations émanent du greffier en chef du grenier à sel de Bar-sur-Seine et d'un garde étalon du Roi à la résidence de Celles. — Réclamations des contribuables imposés aux vingtièmes (première partie). — Pièces à l'appui : extraits d'actes notariés, certificats du syndic et principaux habitants. — Rapports du contrôleur des vingtièmes.

C. 106. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1772-1789. — Réclamations des contribuables de la communauté de Celles (Aube), imposés aux vingtièmes (première partie). — Pièces à l'appui : certificats des vicaire, syndic et principaux habitants, des collecteurs, du préposé des vingtièmes, attestant l'exactitude de ces réclamations. — Rapports du contrôleur. — Décisions des élus.

C. 107. (Liasse.) — 34 pièces, papier.

1764-1780. — Biens et droits communaux de Celles (Aube). — Construction d'un mur au presbytère, création d'un nouveau cimetière, agrandissement de l'église paroissiale. Requêtes adressées à l'intendant, actes d'assemblée des habitants, ordonnances de l'intendant, devis, etc. — Note et minute de lettre de l'intendant relative à la demande d'un individu qui voulait acheter, pour bâtir, un terrain communal. — Lettre du directeur des Aides de Bar-sur-Seine qui prie l'intendant de juger sans retard une question pendante entre l'administration des Aides et l'adjudicataire du gourmetage de Celles. — Notes relatives à des requêtes en autorisation de plaider, adressées par les habitants à l'intendant; minutes d'ordonnances de l'intendant.

C. 108. (Plans.) — 2 pièces, papier.

1755-1788. — Biens communaux de Celles (Aube). — Plan du presbytère, des propriétés voisines et du mur projeté. — Plan de l'église, élévation et coupe des constructions projetées.

C. 109. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1788. — Biens communaux de Celles (Aube). — Plan du nouveau cimetière projeté au lieu dit Garnaches, sur lequel existait la croix de la Mission.

C. 110. (Liasse.) — 65 pièces, papier.

1748-1787. — Voirie de la communauté de Celles (Aube). — Devis, procès-verbaux d'expertise et d'adjudication, requêtes des habitants, ordonnances et minutes de lettres de l'intendant, affiches, etc., concernant la reconstruction et la réparation d'un pont. — Actes d'assemblée des habitants qui déclarent s'en remettre à la prudence de l'intendant pour la fixation de l'indemnité à accorder au propriétaire dépossédé d'un terrain nécessaire à l'établissement d'un chemin. — Mandement adressé au syndic pour les corvées des voituriers de l'automne 1787. La communauté de Celles est taxée à 37 tâches de chevaux ou paires de bœufs, chacune de quatre journées. La tâche de chaque cheval ou paire de bœufs devait consister à voiturier une toise de pierre. Ce travail devait s'exécuter en présence du directeur des ponts-et-chaussées de Bar-sur-Seine. — Procès-verbal de délivrance de tâches non exécutées.

C. 111. (Liasse.) — 43 pièces, papier.

1750-1790. — Comptes des syndics de la communauté de Celles (Aube). Pièces à l'appui : ordonnances de l'intendant et du subdélégué général à son défaut, invitant des syndics à présenter leurs comptes. — Lettre du subdélégué de Bar-sur-Seine, notes et minutes d'ordonnances de l'intendant relatives à des impositions communales. — Lettre qui invite les syndics à se rendre avec les garçons de Celles au tirage de la milice provinciale. — Acte d'assemblée des habitants qui nomme un recteur d'école, ordonnance de l'archidiacre qui en interdit un autre, minutes de lettres et d'ordonnances de l'intendant. — Requêtes des habitants de Celles qui demandent la réunion du hameau de Mores (Aube) à la communauté de Celles ; protestation de ceux de Mores.

C. 112. (Liasse.) — 64 pièces, papier.

1722-1788. — Rôles de la taille et de la capitation de la communauté de Chauffour (Aube). — Le nombre des imposés est de 25 en 1722, de 44 en 1788. Le montant du rôle de 1722 s'élève à 364 livres 4 sol 4 deniers ; le montant du rôle de 1788, à 548 livres 9 deniers.

C. 113. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

1748-1770. — Rôle du dixième de la communauté de Chauffour (Aube), pour l'année 1748. Il comprend 90 cotes et s'élève au total à la somme de 280 livres 7 sols 6 deniers. — Rôles des vingtièmes (première partie). Le rôle de 1750 comprend 90 cotes et monte à la somme de 279 livres 5 sols.

C. 114. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

1771-1789. — Rôles des vingtièmes (seconde partie)

de la communauté de Chauffour (Aube). — Le rôle de 1784 comprend 119 cotes pour un montant total de 759 livres 5 sols ; celui de 1789 123 cotes pour un montant total de 572 livres 7 sols seulement, à cause de la suppression du troisième vingtième.

C. 115. (Liasse.) — 63 pièces, papier.

1738-1786. — Déclarations et réclamations des contribuables de la communauté de Chauffour (Aube), imposés aux vingtièmes. — Actes notariés, certificats des curé, syndic et principaux habitants servant de pièces à l'appui. — Rapports du contrôleur, etc.

C. 116. (Liasse.) — 32 pièces, papier.

1722-1754. — Rôles de la taille de la communauté de Foolz, aujourd'hui hameau dépendant de la commune de Bourguignons (Aube). — En 1722 on comptait 12 habitants payant ensemble 164 livres 9 sols 2 deniers ; en 1754, le nombre des habitants était réduit à 11, et le montant du rôle s'élevait à 202 livres 5 sols 2 deniers.

C. 117. (Liasse.) — 38 pièces, papier.

1748-1783. — Rôle du dixième de 1748 pour la communauté de Foolz (commune de Bourguignons, Aube). Il comprend 105 cotes pour un montant de 96 livres. — Rôles des vingtièmes. Le rôle de 1750 mentionne 105 contribuables payant ensemble 99 livres 18 sols ; en sorte que, d'après les évaluations, le vingtième du revenu se trouvait dépasser le dixième. Le rôle de 1783 comprend 108 cotes pour une somme totale de 433 livres 4 sols ; on payait alors trois vingtièmes et 4 sols pour livre du premier.

C. 118. (Liasse.) — 35 pièces, papier.

1750-1789. — Déclarations et réclamations des contribuables imposés aux vingtièmes de la communauté de Foolz (commune de Bourguignons, Aube). — Certificats des curé, syndic et principaux habitants, servant de pièces à l'appui. — Rapports du contrôleur des vingtièmes. — Ordonnance de l'intendant qui autorise la communauté à plaider contre un particulier qui avait fait une anticipation sur un chemin.

C. 119. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

1750-1782. — Rôles des vingtièmes de la communauté de la Forest (aujourd'hui ferme de la commune de Bourguignons Aube). — Ces rôles contiennent une seule cote : elle fut, en 1750, de 18 livres 33 sols, modérées à 18 livres, et, en 1782, de 44 livres 4 sols.

C. 120. (Liasse.) — 53 pièces, papier.

1722-1774. — Rôles de la taille et de la capitation (pre-

mière partie) de la communauté de Juilly-le-Châtel (aujourd'hui Juilly-sur-Sarce, Aube). — Le rôle de 1722 mentionne deux exempts, le curé et le vicaire, et 90 contribuables payant ensemble 4,720 livres 16 sols 2 deniers.

C. 121. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1775-1788. — Rôles de la taille et de la capitation (seconde partie) de la communauté de Juilly-le-Châtel (Aube). — En 1775 on trouve 116 contribuables qui paient 2,945 livres 19 sols 4 denier, et, en 1788, 127 contribuables qui paient 2,594 livres 17 sols 7 deniers.

C. 122. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

1748-1773. — Rôle du dixième de la communauté de Juilly-le-Châtel (Aube), pour l'année 1748. Montant du rôle, 546 livres 10 sols; nombre des cotes, 114. — Rôles des vingtièmes (première partie.) Montant du rôle de 1750, 544 livres; nombre des cotes, 114.

C. 123. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

1774-1790. — Rôles des vingtièmes (deuxième partie) de la communauté de Juilly-le-Châtel (Aube). En 1784, année où l'on commença à payer le troisième vingtième, le montant du rôle était de 4,124 livres 11 sols pour 207 contribuables; en 1788, par suite de la suppression du troisième vingtième, le montant du rôle était de 742 livres 11 sols, toujours pour 207 contribuables. — Mandement des élus généraux des États de Bourgogne aux officiers municipaux de Juilly, au sujet de la contribution patriotique. Registres de déclarations, rôle, état de frais. Le rôle contient 131 cotes pour un montant total de 388 livres 13 sols.

C. 124 (Liasse.) — 89 pièces, papier.

1730-1757. — Déclarations et réclamations des contribuables imposés aux vingtièmes de la communauté de Juilly-le-Châtel (première partie). — Copies et extraits d'actes notariés, reçus du préposé des vingtièmes et du collecteur du dixième, etc., servant de pièces justificatives.

C. 125. (Liasse.) — 93 pièces, papier.

1758-1789. — Réclamations des contribuables de la communauté de Juilly-le-Châtel (Aube), imposés aux vingtièmes (seconde partie). — Certificats des curé, vicaire, syndic et principaux habitants, extraits d'actes notariés produits à l'appui. — Décisions prises par les commissaires chargés du jugement des requêtes.

C. 126. (Liasse.) — 44 pièces, papier.

1777-1783. — Biens communaux de Juilly-le-Châtel

(Aube). -- Devis, affiches, procès-verbaux d'adjudication, de visite et de réception, requêtes des habitants, lettres du subdélégué, minutes de lettres et d'ordonnances de l'intendant, concernant des réparations à l'église et au cimetière.

C. 127. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1780. — Biens communaux de Juilly-le-Châtel (Aube). — Coupe de la nef de l'église et élévation du clocher projeté de Juilly, deux plans de la charpente de ce clocher.

C. 128. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1780. — Biens communaux de Juilly-le-Châtel (Aube). — Plan d'une partie de la nef de l'église. — Élévation d'une arcade projetée.

C. 129. (Liasse.) — 37 pièces, papier.

1752-1790. — Biens et droits communaux de Juilly-le-Châtel (Aube). — Ordonnances de l'intendant qui autorisent la communauté à plaider, à s'imposer pour payer des frais de procès, etc. — Rôle de répartition entre les habitants d'une somme de 300 livres destinée à subvenir aux frais d'un procès. — Comptes des syndics, ordonnances de l'intendant pour forcer des syndics en retard à rendre compte, ou pour arrêter des comptes présentés. La recette de l'année 1769 fut de 165 livres 11 sols 6 deniers, et la dépense de 153 livres 2 sols. La recette de 1782 s'élève à 45 livres et la dépense à 44 livres 15 sols.

C. 130. (Liasse.) — 44 pièces, papier.

1722-1771. — Rôles de la taille et de la capitation (première partie) de la communauté de Landreville (Aube). — En 1722 il y avait deux exempts, le vicaire du lieu et un huissier de la prévôté de l'hôtel; le nombre des contribuables était de 179, et ils payaient 2,654 livres 5 sols. En 1752, troisième année depuis l'établissement du premier vingtième, le nombre des cotes s'élevait à 241 pour une imposition totale de 3,604 livres 9 sols 4 deniers. En 1762, année où le troisième vingtième fut établi pour la première fois, le montant total des rôles de la taille et de la capitation s'élevait à 6,099 livres 17 sols partagés en 222 cotes.

C. 131. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

1772-1788. — Rôles de la taille et de la capitation (deuxième partie) de la communauté de Landreville (Aube). — En 1788 on comptait 2 privilégiés et 267 contribuables pour un total de 7,845 livres, ainsi, le montant du rôle avait à peu près triplé depuis 1722, c'est-à-dire en 66 ans.

C. 132. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

1752-1764. — Rôles des vingtièmes (première partie)

de la communauté de Landreville (Aube). — Au rôle de 1752, on compte 214 contribuables pour une somme de 694 livres 19 sols, ce qui élève à 4,274 livres 8 sols le total des impôts directs de cette année. En 1762 on paie, à titre de vingtièmes, 2,219 livres 4 sols en 220 cotes, ce qui, joint à la taille et à la capitation, donne un total de 8,319 livres 4 sol; ainsi, depuis 1722, c'est-à-dire en 40 ans, l'impôt direct avait plus que triplé.

C. 133. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1766-1789. — Rôles des vingtièmes (deuxième partie) de la communauté de Landreville (Aube). — Le rôle de 1789 comprend 302 cotes pour une somme de 1,905 livres 17 sols, faisant deux vingtièmes et quatre sols pour livre du premier. Le rôle de la taille de cette année manque; mais le montant du rôle n'était évidemment pas moindre qu'en 1788, en sorte qu'en 1789 les impôts directs devaient atteindre, à Landreville, le chiffre de 9,700 livres au lieu de 2,654 livres comme en 1722; dans cet intervalle, l'impôt direct avait presque quadruplé.

C. 134. (Liasse.) — 111 pièces, papier.

1750. — Déclarations des contribuables de la communauté de Landreville (Aube), imposés aux vingtièmes de 1750. — Pièces à l'appui: quittances du préposé des vingtièmes.

C. 135. (Liasse.) — 89 pièces, papier.

1750-1771. — Réclamations des contribuables de la communauté de Landreville (Aube), imposés aux vingtièmes (première partie). — Pièces à l'appui: déclarations, certificats du vicaire, du syndic, des principaux habitants. — Rapports du contrôleur.

C. 136. (Liasse.) — 67 pièces, papier.

1770-1789. — Réclamations des contribuables de la communauté de Landreville (Aube), imposés aux vingtièmes, (seconde partie). — Certificats des vicaire, syndic et principaux habitants, copie et extraits d'actes notariés, produits à l'appui. — Rapports du contrôleur. — Jugements des commissaires nommés pour procéder au jugement des requêtes des contribuables aux vingtièmes.

C. 137. (Liasse.) — 77 pièces, papier.

1749-1790. — Domaine royal et seigneurie engagée de Landreville (Aube). Fief royal dit du Bouverot. — Note relative à la réunion de la seigneurie engagée au Domaine, suivant arrêt du Conseil en date du 16 février 1780. Lettres de MM. Trudaine et de Bonnaire de Forges, intendants des finances. — Baux du domaine. Requêtes des habitants afin d'être autorisés à plaider contre les fermiers. Ordonnances de

l'intendant qui les autorisent, actes d'assemblée des habitants, lettres du subdélégué, minutes de lettres de l'intendant relatives à cet objet.

C. 138. (Liasse.) — 45 pièces, papier.

1753-1789. — Devis d'ouvrages à faire à l'église de Landreville (Aube). Procès-verbal d'une assemblée des habitants tenue à cet effet. Requêtes des marguilliers et des syndics à l'intendant. — Lettres du directeur des Aides à l'intendant: il prétend que l'adjudicataire du gourmetage lui doit 8 sols pour livre du prix de l'adjudication, etc. — Certificat du maître des salpêtres du Roi au bailliage de Bar-sur-Seine, attestant que, s'étant rendu à Landreville pour y travailler, il n'y a rien pu faire et s'est retiré faute de chaux. Protestations des syndics contre le même maître des salpêtres, qui était ensuite revenu dans leur village. — Procès divers, notamment au sujet des biens communaux usurpés, disaient les habitants, par divers particuliers. Ordonnances de l'intendant qui autorisent les habitants à plaider, et qui, une fois les procès perdus, les obligent à payer les frais sous forme d'impositions communales.

C. 139. (Liasse.) — 64 pièces, papier.

1722-1788. — Rôles de la taille et de la capitation de la communauté de Lingey (hameau de la commune d'Avirey, Aube). — En 1722, il y avait un exempt et 54 contribuables payant 575 livres 17 sols. En 1788, on comptait un privilégié et 88 contribuables payant 1,260 livres 2 sols; ainsi le montant du rôle avait plus que doublé.

C. 140. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

1748-1768. — Rôles du dixième de la communauté de Lingey (Aube), pour les années 1748 et 1749. Le rôle de 1748 comprend 112 cotes pour une somme de 209 livres 11 sols. — Rôles des vingtièmes (première partie). Le rôle du vingtième de 1750 comprend 112 cotes pour une somme de 209 livres 18 sols. Le vingtième du revenu dépasse ainsi officiellement de 7 sols le dixième du revenu.

C. 141. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1769-1783. — Rôles des vingtièmes (deuxième partie) de la communauté de Lingey (Aube). — En 1783 on comptait 156 contribuables payant ensemble 699 livres 11 sols, pour trois vingtièmes et 4 sols pour livre du premier.

C. 142. (Liasse.) — 54 pièces, papier.

1750-1786. — Déclarations et réclamations des contribuables de la communauté de Lingey (Aube), imposés aux vingtièmes. — Rapports du contrôleur, extrait d'acte notarié,

certificats des curé, syndic et principaux habitants, servant de pièces à l'appui.

C. 143. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

1766-1768. — Biens et charges de la communauté de Lingey (Aube). — Marché passé entre les habitants et le curé d'Avirey qui s'engage de desservir la chapelle moyennant une somme de 60 fr. par an. — Plaintes des habitants contre le curé à cause d'un projet de travaux formé par ce dernier. — Avertissement imprimé adressé par l'intendant aux habitants pour les prévenir de la venue du salpêtrier. Mémoires de dépenses occasionnées par la venue du salpêtrier, ordonnance de l'intendant qui prescrit aux habitants de payer, sous forme d'imposition communale, une somme de 444 livres pour solder ces dépenses. — Ordonnance de l'intendant qui autorise les habitants à plaider contre un particulier qui refusait d'être collecteur.

C. 144. (Liasse.) — 47 pièces, papiers.

1722-1774. — Rôles de la taille et de la capitation (première partie) de la communauté de Loches (Aube). — Il y avait, en 1722, deux exempts et 444 contribuables payant 4,724 livres 40 sols 8 deniers.

C. 145. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

1775-1788. — Rôles de la taille et de la capitation (deuxième partie) de la communauté de Loches (Aube). — On comptait, en 1788, 2 privilégiés et 249 contribuables payant ensemble 4,372 livres 3 sols, c'est-à-dire que le montant du rôle de 1788 était plus que double du montant du rôle de 1722.

C. 146. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

1748-1760. — Rôles du dixième de la communauté de Loches (Aube), pour les années 1748 et 1749. Nombre des contribuables en 1748, 293 ; montant du rôle 4,295 livres 46 sols. — Rôles des vingtièmes (première partie). En 1751, on comptait 289 contribuables payant, pour un vingtième, 4,352 livres 46 sols ; en 1758, 314 contribuables payant, pour deux vingtièmes, 2,456 livres 5 sols.

C. 147. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

1760-1775. — Rôles des vingtièmes (deuxième partie) de la communauté de Loches (Aube). — En 1762, pour trois vingtièmes et 2 sols pour livre du premier, on payait 2,756 livres 7 sols ; le nombre des contribuables était de 343. En 1765, on ne lève plus que deux vingtièmes et le rôle ne montait plus qu'à 4,837 livres 43 sols.

C. 148. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

1776-1789. — Rôles des vingtièmes (troisième partie)

de la communauté de Loches (Aube). — En 1783, on payait de nouveau trois vingtièmes, et de plus 4 sols pour livre du premier vingtième. Le rôle se monte à 2,924 livres 48 sols pour 334 contribuables. En 1789, on ne levait plus que deux vingtièmes et 4 sols pour livre du premier. Le rôle se monte à 2,477 livres 43 sols pour 409 contribuables ; en y joignant la taille et la capitation on avait une imposition totale de plus de 6,500 livres, c'est-à-dire presque quadruple de l'imposition de l'année 1722.

C. 149. (Liasse.) — 60 pièces, papier.

1750. — Déclarations de nature, contenance et revenu des biens possédés par les contribuables de la communauté de Loches (Aube), inscrits au rôle du vingtième (première partie). — Ces déclarations sont faites en vertu de l'édit du mois de mai 1749, art. 44, et de l'ordonnance de l'intendant publiée le 29 mars 1750.

C. 150. (Liasse.) — 60 pièces, papier.

1750. — Déclarations de nature, contenance et revenu des biens possédés par les contribuables de la communauté de Loches (Aube), inscrits au rôle du vingtième (deuxième partie). — Ces déclarations sont faites en vertu de l'édit du mois de mai 1749, art. 44, et de l'ordonnance de l'intendant publiée le 29 mars 1750.

C. 151. (Liasse.) — 95 pièces, papier.

1751. — Demandes en décharge adressées à l'intendant par les contribuables de la communauté de Loches (Aube), imposés au vingtième. — Déclarations produites à l'appui. — Rapports du contrôleur.

C. 152. (Liasse.) — 70 pièces, papier.

1752. — Réclamations des contribuables de la communauté de Loches (Aube), imposés au vingtième de l'année 1752. — Pièces à l'appui : déclarations, extraits d'actes notariés. — Rapports du contrôleur.

C. 153. (Liasse.) — 91 pièces, papier.

1753-1756. — Réclamations des contribuables de la communauté de Loches (Aube), imposés au vingtième. — Pièces à l'appui : déclarations des intéressés, extraits d'actes notariés etc. — Requête des syndics à l'intendant pour demander l'autorisation de répartir entre les habitants la somme de 70 livres, à laquelle la communauté a été imposée pour le vingtième de l'industrie aux termes de l'art. 44 de l'édit de mai 1749. — Rapports du contrôleur.

C. 154. (Liasse.) — 83 pièces, papier.

1757. — Réclamations des contribuables de la commu-

nauté de Loches (Aube), imposés aux vingtièmes (première partie). — Rapports du contrôleur. — Déclarations et extraits d'actes notariés produits à l'appui des réclamations.

C. 155. (Liasse.) — 81 pièces, papier.

1752-1757. Réclamations des contribuables de la communauté de Loches (Aube), inscrits au rôle des vingtièmes de 1757 (deuxième partie). — Rapports du contrôleur. — Quitances du sergent chargé du recouvrement des impositions, pétitions de date antérieure, copie d'acte notarié, etc., produits à l'appui des réclamations.

C. 156. (Liasse.) — 83 pièces, papier.

1752-1769. — Réclamations des contribuables de la communauté de Loches (Aube), imposés aux vingtièmes des années 1758-1768. — Pièces à l'appui : certificats des curés, syndics et principaux habitants, extraits d'actes notariés. — Rapports du contrôleur.

C. 157. (Liasse.) — 101 pièces, papier.

1757-1771. — Réclamations des contribuables de la communauté de Loches (Aube), imposés aux vingtièmes des années 1770-1774. — Rapports du contrôleur, réclamations des années précédentes servant de pièces justificatives, décisions des commissaires nommés par délibération de MM. les élus généraux des 26 novembre 1756 et 26 novembre 1763, pour procéder au jugement des requêtes des contribuables aux deux vingtièmes et 2 sols pour livre du dixième.

C. 158. (Liasse.) — 73 pièces, papier.

1757-1785. — Réclamations des contribuables de la communauté de Loches (Aube), imposés aux vingtièmes des années 1772-1783. — Rapports du contrôleur sur chaque réclamation, rapports d'années précédentes propres à éclairer la décision des commissaires.

C. 159. (Liasse.) — 60 pièces, papier.

1784-1789. — Réclamations des contribuables de la communauté de Loches (Aube), imposés aux vingtièmes des années 1784-1788. — Pièces à l'appui : extraits du rôle des tailles et d'actes notariés, certificats des collecteurs. — Rapports du contrôleur.

C. 160. (Liasse.) — 72 pièces, papier.

1739-1789. — Administration communale de Loches (Aube). — Ordonnances de l'intendant formant règlement pour l'administration locale et nommant un receveur municipal. — Devis, procès-verbaux d'adjudication de réparations à l'église, au cimetière et au presbytère, requêtes des habi-

tants, ordonnances de l'intendant relatives à cet objet. — Ordonnance de l'intendant qui prescrit aux syndics de recouvrer le montant des sommes que certains particuliers ont été condamnés à payer à la communauté à titre de dommages-intérêts à cause de délits commis par eux dans le bois communal. — Procès-verbaux d'adjudication du gourmetage. En 1788, le gourmetage fut adjugé 440 livres par an. — Pétition des habitants qui demandent l'établissement d'un pont. Ordonnance de l'intendant qui charge le subdélégué de nommer un expert pour visiter les lieux. — Ordonnances de l'intendant, lettres du subdélégué de Bar-sur-Seine, notes diverses concernant des procès. L'intendant déboute les habitants d'une demande en autorisation de poursuites contre un particulier qui les avait accusé devant témoins d'avoir dit qu'ils se f... de M. le prince de Condé et qu'il n'était qu'un petit garçon.

C. 161. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1777. — Plan de l'église et du presbytère de Loches (Aube). — Ce plan était destiné à montrer l'exiguité des dépendances du presbytère dont une partie avait été usurpée en 1729.

C. 162. (Liasse.) — 70 pièces, papier.

1761-1789. — Comptabilité communale de Loches (Aube). — Procès-verbal de liquidation des dettes de la communauté dressé par le subdélégué. Quittances diverses produites à l'appui par les syndics ; le total des dettes est fixé à 3,240 livres 12 sols 6 deniers. — Comptes. Ordonnances qui enjoignent de rendre compte. Autres ordonnances contenant arrêté de compte. Bordereaux. La recette de l'année 1759 est de 491 livres ; celle de 1769, de 754 livres ; celle de l'année 1786-1787 est de 879 livres.

C. 163. (Liasse.) — 61 pièces, papier.

1722-1788. — Rôles de la taille et de la capitation de la communauté de Merrey (Aube). — En 1722, il y avait un exempt, le curé du lieu, et 70 contribuables payant 4,066 livres 40 sols. En 1788, deux privilégiés, le curé et le prieur, et 404 contribuables payant 2,486 livres, en sorte que le montant du rôle avait plus que doublé.

C. 164. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

1748-1775. — Rôles du dixième de la communauté de Merrey (Aube), pour les années 1748 et 1749. Le rôle de 1748 s'élève à 770 livres, et le nombre des cotes est de 404. — Rôles des vingtièmes (première partie). Au rôle de 1750, on compte 400 contribuables qui paient 767 livres 6 sols.

C. 165. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1776-1789. — Rôles des vingtièmes (deuxième partie) de la communauté de Merrey (Aube). — Au rôle de 1784, on compte 518 contribuables payant, pour trois vingtièmes et 4 sols pour livre du premier, 2,944 livres 3 sols. — En 1789, le rôle contient 532 cotes pour une somme de 2,495 livres 46 sols. On était alors censé payer deux vingtièmes du revenu et 4 sols pour livres du premier vingtième.

C. 166. (Liasse.) — 94 pièces, papier.

1750. — Déclarations et réclamations des contribuables de la communauté de Merrey (Aube), imposés au rôle du vingtième (première partie). — Pièces à l'appui : extraits d'actes notariés, quittances du vingtième. — Rapports du contrôleur. — La plupart des déclarations sont signées par les contribuables d'une manière lisible, ce qui atteste combien l'instruction primaire était alors répandue.

C. 167. (Liasse.) — 97 pièces, papier.

1751-1756. — Déclarations et réclamations des contribuables de la communauté de Merrey (Aube), imposés au vingtième (deuxième partie). — Pièces à l'appui : extraits d'actes notariés, reçus donnés par le préposé du vingtième. — Rapports du contrôleur.

C. 168. (Liasse.) — 99 pièces, papier.

1748-1771. — Réclamations des contribuables de la communauté de Merrey (Aube), imposés aux vingtièmes (troisième partie). — Pièces à l'appui : baux dont l'un sous seing-privé, extraits de divers actes notariés, certificats délivrés par les curé et principaux habitants, par le lieutenant de la justice locale, par les prier et cellerier de Mores. — Rapports du contrôleur.

C. 169. (Liasse.) — 102 pièces, papier.

1760-1789. — Réclamations des contribuables de la communauté de Merrey (Aube), imposés aux rôles des vingtièmes (quatrième partie). — Certificats des curé, syndic et collecteurs, assesseurs, habitants de la paroisse et des préposés des vingtièmes, copies d'actes notariés produits à l'appui. — Rapports du contrôleur, etc.

C. 170. (Liasse.) — 80 pièces, papier.

1755-1789. — Réparations à l'église de Merrey (Aube); devis, affiches, procès-verbal d'adjudication. — Ordonnances de l'intendant qui autorisent la communauté de Merrey à passer marché pour la construction du logement du berger. — Mémoire de fournitures reçues par un salpêtrier au compte de la communauté. — Ordonnance de l'intendant qui autorise

AUBE. — SÉRIE C.

les habitants à se pourvoir en justice contre les usurpateurs de leurs biens communaux. — Note sur une requête des habitants adressée à l'intendant pour obtenir l'autorisation de construire sur l'Arce un pont de bois. — Comptes des syndics. Le compte de l'année 1784-1785 constate une recette de 68 livres 40 sols et une dépense de 3 livres 42 sols. — Réclamations des propriétaires de la papeterie de Villeneuve qui, quoique cette papeterie fut située sur le territoire de Bar-sur-Seine, ont été portés aux rôles de la taille de Merrey. — Lettre du subdélégué à l'intendant pour le prévenir que le 7 mars 1765 un incendie a consumé neuf maisons du village de Merrey; les meubles, les grains, les bestiaux ont péri.

C. 171. (Liasse.) — 58 pièces, papier.

1722-1788. — Rôles de la taille et de la capitation de la communauté de Mores (aujourd'hui ferme de la commune de Celles, Aube). — Au rôle de 1722, le chapitre des exempts comprend les vénérables abbé, prieur et religieux, et au chapitre des cotables on trouve huit habitants qui paient entre eux 127 livres 44 sols. — En 1788, il y avait 4 contribuables pour une somme de 493 livres 45 sols.

C. 172. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

1748-1761. — Rôle du dixième de la communauté de Mores (Aube), pour l'année 1748. Il comprend 389 cotes et se monte à 440 livres. — Rôles des vingtièmes (première partie). Le rôle de 1754 comprend 386 cotes et s'élève à 447 livres 40 sols; on ne payait alors qu'un vingtième. — Le rôle de 1761 comprend 483 cotes et se monte, pour deux vingtièmes, à 965 livres 43 sols.

C. 173. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1761-1781. — Rôles des vingtièmes (deuxième partie) de la communauté de Mores (Aube). — Le rôle 1762 comprend 483 cotes et se monte à 4,432 livres 9 sols pour trois vingtièmes et 4 sols pour livre du premier. — Le rôle de 1782 comprend 489 cotes et se monte à 4,478 livres 4 sols pour deux vingtièmes, et 4 sols pour livre du premier.

C. 174. (Liasse.) — 76 pièces, papier.

1750. — Déclarations des contenance, nature et revenus des biens possédés par les contribuables de la communauté de Mores (Aube), imposés au vingtième (première partie). Ces déclarations sont faites en vertu de l'édit de mai 1749 et de l'ordonnance de l'intendant du 29 mars 1750.

C. 175. (Liasse.) — 76 pièces, papier.

1750. — Déclarations de la nature, de la contenance et du revenu de biens possédés par les contribuables de la communauté de Mores (Aube), imposés au vingtième

(deuxième partie). La plupart de ces déclarations sont sous seing-privé et signées des déclarants; quelques-unes ont eu lieu par devant notaire.

C. 176. (Liasse.) — 65 pièces, papier.

1751-1765. — Réclamations des contribuables de la communauté de Mores (Aube), imposés aux vingtièmes (première partie). — Déclarations produites à l'appui des réclamations, décisions de l'intendant. — Rapports du contrôleur.

C. 177. (Liasse.) — 53 pièces, papier.

1766-1781. — Réclamations des contribuables de la communauté de Mores (Aube), imposés aux vingtièmes (seconde partie). — Certificats délivrés par les prieur, cellier, religieux et habitants de Mores. — Rapports du contrôleur des vingtièmes.

C. 178. (Liasse.) — 64 pièces, papier.

1782-1788. — Rôles de la taille et de la capitation de la communauté de Poliset (Aube). — Le rôle de 1722 mentionne un exempt, le curé du lieu, et 98 taillables payant ensemble 4,344 livres 5 sols 6 deniers. — Au rôle de 1788 figurent deux privilégiés, le curé et le seigneur, et 434 contribuables payant 3,354 livres 1 sol 3 deniers.

C. 179 (Liasse.) — 20 pièces, papier,

1748-1770. — Rôles du dixième de la communauté de Poliset (Aube), pour les années 1748 et 1749. Le rôle de 1748 se monte à 404 livres 43 sols, et comprend 245 cotes. — Rôles des vingtièmes (première partie). — Le rôle de 1752 comprend 246 cotes et se monte, pour un vingtième, à 404 livres 7 sols. — Le rôle de 1758 comprend 245 cotes et se monte, pour deux vingtièmes et 4 sols pour livre du premier, à 880 livres 6 sols. — Le rôle de 1764 comprend 244 cotes et se monte, pour trois vingtièmes et 4 sols pour livres du premier, à 1,390 livres 6 sols.

C. 180. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

1771-1790. — Rôles des vingtièmes (deuxième partie) de la communauté de Poliset (Aube). — Le rôle de 1772 s'élève, pour deux vingtièmes et 2 sols pour livre en sus, à 732 livres 17 sols, et comprend 247 cotes. — Le rôle de 1785 s'élève, pour trois vingtièmes et 4 sols pour livre du premier, à 1,543 livres 14 sols, et comprend 409 cotes. — Le rôle de 1789 s'élève, pour deux vingtièmes et 4 sols pour livre du premier, à 1,457 livres 11 sols, et comprend 445 cotes. — Contribution patriotique. Registre des déclarations, rôle qui comprend 429 cotes et se monte à 826 livres 11 sols.

C. 181. (Liasse). — 81 pièces, papier.

1750-1761. — Déclarations et réclamations (première partie) des contribuables de la communauté de Poliset (Aube), imposés aux vingtièmes. — Pièces à l'appui : extraits d'actes notariés, copie de bail sous seing-privé, certificats des curé, syndic et principaux habitants. — Rapports du contrôleur.

C. 182. (Liasse). — 62 pièces, papier.

1762-1779. — Réclamations des contribuables de la communauté de Poliset (Aube), imposés aux vingtièmes (seconde partie). — Pièces à l'appui : certificats des curé, syndic, principaux habitants et des collecteurs. — Rapports du contrôleur. — Décisions des commissaires nommés par les élus généraux dans les délibérations des 26 novembre 1756 et 26 novembre 1763 pour procéder au jugement des contribuables aux vingtièmes.

C. 183. (Liasse). — 62 pièces, papier.

1774-1787. — Réclamations des contribuables de la communauté de Poliset (Aube), imposés aux vingtièmes (troisième partie). — Pièces à l'appui : certificats du curé, des collecteurs, extraits d'actes notariés. — Rapports du contrôleur.

C. 184. (Liasse). — 60 pièces, papier.

1761-1788. — Biens et droits communaux de Poliset (Aube). — Réparations à l'église et au pont; devis, procès-verbaux d'adjudication, requêtes des habitants, extraits du registre des délibérations de la communauté, minutes de lettres et d'ordonnances de l'intendant relatives à ces objets.

C. 185. (Liasse). — 75 pièces, papier.

1746-1789. — Biens, droits et charges communales de Poliset (Aube). — Procès-verbaux d'adjudication du gournement. Il fut adjugé 60 livres par an en 1778, et 490 livres en 1787. — Note sur une difficulté qui existait entre les habitants; les uns voulaient avoir un vacher communal et un règlement qui 1° aurait obligé chaque habitant à lui payer une somme déterminée; 2° aurait fixé le nombre de bêtes que chaque habitant aurait pu envoyer en pâture. Les autres habitants voulaient conserver leur liberté et repoussaient ce projet. — Note sur une opposition faite par les habitants au décret de la terre de Polisy-Poliset. — Note et correspondance relatives à un projet de transaction entre le seigneur et la communauté au sujet du bois dit Bois-Corroy. — Ordonnance de l'intendant qui prescrit une imposition communale de 443 livres 43 sols 6 deniers en 1728 cotes. — Ordonnance de l'intendant qui prescrit le curage

des fossés d'assainissement établis dans la plaine de Polisy. — Comptes des syndics. En 1747 la recette s'éleva à 50 livres et la dépense à 20 livres.

C. 186. (Liasse.) — 62 pièces, papier.

1722-1788. — Rôles des tailles et de la capitation de la communauté de Polisy (Aube). — Le rôle de 1730 comprend un exempt : le curé du lieu, et 82 taillables payant ensemble 826 livres 17 sols 6 deniers, non compris les accessoires qui, joints au principal, font un total de 996 livres 3 sols 9 deniers. — Au rôle de 1788 on compte deux privilégiés, le curé et le seigneur, et 13 contribuables pour une somme de 3,353 livres 15 sols 3 deniers.

C. 187. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

1748-1777. — Rôles du dixième de la communauté de Polisy (Aube), pour l'année 1748. Il se monte à 504 livres 7 sols pour 293 contribuables. — Rôles des vingtièmes (première partie). Le rôle de 1753 comprend 293 cotes pour une somme totale de 486 livres 8 sols, représentant un vingtième du revenu. Au rôle de 1767 on trouve inscrits 363 contribuables payant ensemble 1,065 livres 6 sols pour deux vingtièmes et 4 sols pour livre du premier.

C. 188. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1778-1790. — Rôles des vingtièmes (deuxième partie) de la communauté de Polisy (Aube). — Le rôle de 1784 comprend 526 contribuables payant, pour trois vingtièmes et 4 sols pour livre du premier, 4,699 livres 3 sols. — Le rôle de 1789 comprend 531 contribuables et se monte à 4,273 livres 4 sols pour deux vingtièmes et 4 sols pour livre du premier. — Contribution patriotique ; registre des déclarations, rôle qui comprend 98 cotes et s'élève à 834 livres 8 sols, payables en trois ans.

C. 189. (Liasse.) — 92 pièces, papier.

1750-1789. — Demande en décharge de la taille de la communauté de Polisy (Aube) par un père de dix enfants vivants. Rapport non signé concluant au rejet de sa demande vu que l'exemption n'est donnée qu'aux pères de douze enfants vivants. — Déclarations des contribuables inscrits au rôle du vingtième de 1750. On peut remarquer la déclaration du recteur d'école ; elle est écrite d'une belle main, mais elle fourmille de fautes d'orthographe.

C. 190. (Liasse.) — 87 pièces, papier.

1744-1760. — Déclarations (deuxième partie) et réclamations (première partie) des contribuables de la communauté de Polisy (Aube), inscrits aux rôles des vingtièmes. — Pièces

justificatives : copies d'actes notariés, certificats des curés et principaux habitants. — Rapports du contrôleur.

C. 191. (Liasse.) — 87 pièces, papier.

1761-1779. — Réclamations des contribuables de la communauté de Polisy (Aube), inscrits aux rôles des vingtièmes (deuxième partie). — Pièces à l'appui : certificats des curé, syndic et principaux habitants. — Rapports du contrôleur des vingtièmes.

C. 192. (Liasse.) — 89 pièces, papier.

1766-1789. — Réclamations des contribuables de la communauté de Polisy (Aube), inscrits aux rôles des vingtièmes (troisième partie). — Pièces à l'appui : certificats des collecteurs, des curé, syndic et habitants, extraits d'actes notariés. — Rapports des contrôleurs.

C. 193. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

1772-1790. — Ordonnance de l'intendant qui approuve la nomination d'un receveur municipal faite par les habitants de Polisy (Aube). Lettres du subdélégué relatives à cet objet. — Traité par devant notaire entre les délégués des habitants et le sieur Jacques Clément, choisi par eux pour être recteur d'école. Minute d'une lettre adressée à ce sujet au subdélégué de Bar-sur-Seine par le subdélégué général de l'intendance. — Devis, procès-verbaux d'adjudication de réparations à faire à l'église et au cimetière. Ordonnances de l'intendant relatives à ces réparations. — Ordonnance de l'intendant qui prescrit l'adjudication de la pêche de la Laigne, appartenant à la communauté. Note qui constate qu'elle fut adjugé 40 livres en 1784. — Procès-verbaux d'adjudication du gourmetage : prix : 170 livres en 1772, 204 livres en 1775, 350 livres en 1782, 418 livres en 1785, 430 livres en 1786. — Ordonnances de l'intendant qui autorisent les habitants à transiger avec leur seigneur, à poursuivre les usurpateurs de leurs biens communaux, et des délinquants surpris dans un bois appartenant à la communauté.

C. 194. (Liasse.) — 52 pièces, papier.

1773-1789. — Comptes communaux rendus par les syndics de la communauté de Polisy (Aube). — Ordonnances de l'intendant prescrivant de rendre compte. Notes rappelant des ordonnances de paiement adressées par l'intendant au receveur municipal. — La recette des deux années 1769-1771 fut de 510 livres, ce qui donne pour chaque année 255 livres, et la dépense totale des deux années 42 livres 10 sols, ce qui donne pour chaque année 21 livres 5 sols. — La recette de l'année 1784, non compris le reliquat de l'année précédente, s'éleva à 397 livres, et la dépense à 320 livres 15 sols.

C. 195. (Liasse.) — 53 pièces, papier.

1722-1780. — Rôles des tailles et de la capitation (première partie) de la communauté de Ricey-Bas (Aube). — En 1722, il y avait trois exemptés, le curé, le recteur d'école et la sage-femme, plus 409 taillables payant 4,738 livres 5 sols 2 deniers.

C. 196. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

1781-1788. — Rôles des tailles et de la capitation (seconde partie) de la communauté de Ricey-Bas (Aube). — En 1788 il y avait quatre privilégiés, savoir : le curé, le vicaire et deux nobles, plus 282 contribuables payant 4,745 livres 2 sols, non compris les vingtièmes.

C. 197. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

1750-1772. — Rôles des vingtièmes (première partie) de la communauté de Ricey-Bas (Aube). — Le rôle de 1750 comprend 465 contribuables payant pour un vingtième 875 livres 4 sol. — Le rôle de 1764 comprend 236 contribuables payant pour trois vingtièmes et 4 sols pour livre du premier 2,539 livres 46 sols.

C. 198. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

1773-1789. — Rôles des vingtièmes (deuxième partie) de la communauté de Ricey-Bas (Aube). — Le rôle de 1774 contient 266 cotes et se monte pour deux vingtièmes et 4 sols pour livre du premier à 2,040 livres 4 sol. — Au rôle de 1785 il y a 276 cotes pour une somme de 4,655 livres représentant 3 vingtièmes et 4 sols pour livre du premier : ainsi trois vingtièmes de 1785 équivalent à plus de cinq vingtièmes de 1750. Le nombre des cotes est de 296 en 1789, et le rôle se monte à 3,430 livres 4 sol pour deux vingtièmes et 4 sols pour livre du premier : le vingtième du revenu officiel était alors de 4,543 livres, soit presque le double de ce qu'il était en 1750 ; le nombre des cotes avait de même presque doublé.

C. 199. (Liasse.) — 97 pièces, papier.

1750-1789. — Réclamations des habitants de Ricey-Bas (Aube) qui, ayant été grêlés, demandent la décharge de l'arrière de la taille de 1788 et 1789, et l'exemption complète de cet impôt pour l'année 1790. — Déclarations et réclamations (première partie) des contribuables imposés au vingtième.

C. 200. (Liasse.) — 93 pièces, papier.

1751-1773. — Réclamations des contribuables de la communauté de Ricey-Bas (Aube), imposés aux vingtièmes (seconde partie). — Lettres d'envoi adressées à l'intendant par les réclamants, copie d'un titre clérical, etc. — Rapports du contrôleur.

C. 201. (Liasse.) — 83 pièces, papier.

1761-1784. — Réclamations des contribuables de la communauté de Ricey-Bas (Aube), inscrits aux rôles des vingtièmes (troisième partie). — Rapports du contrôleur et quelques réclamations d'années précédentes concernant les vingtièmes dus pour les mêmes biens.

C. 202. (Liasse.) — 54 pièces, papier.

1782-1790. — Réclamations des contribuables de la communauté de Ricey-Bas (Aube), inscrits aux rôles des vingtièmes (quatrième partie). — Certificats produits à l'appui et signés des curé, officiers de justice, syndic et principaux habitants. — Rapports du contrôleur. — États de modération des contribuables aux vingtièmes imposés par double emploi sur le rôle de la généralité de Paris.

C. 203. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

1752-1788. — Lettre de Bertier de Sauvigny, intendant de la généralité de Paris à l'intendant de Bourgogne, qui, voulant punir la conduite indécente de deux particuliers de Ricey-Bas (Aube) à une assemblée, leur avait interdit de paraître à l'avenir à aucune assemblée de la communauté ; l'intendant de Paris conteste la légalité de cette décision. Ordonnance de l'intendant de Bourgogne qui prescrit à tous les habitants chefs de famille d'assister aux assemblées de la communauté sous peine d'amende. — Pétition adressée à l'intendant par un collecteur qui demande à être déchargé de cette fonction. — Ordonnance de l'intendant qui approuve la nomination d'un receveur des deniers municipaux. — Délibérations des habitants relatives au ban de vendanges établi par ordonnance de la justice seigneuriale. — Procès-verbal dressé par le subdélégué, notes diverses sur la question de savoir quelles parties de Ricey-Bas et même des trois Riceys, relèvent de la généralité de Paris et de celle de Dijon. — Note et lettre du subdélégué sur une question d'alignement. — Procès des habitants avec les décimateurs.

C. 204. (Liasse.) — 49 pièces, papier.

1754-1788. — Notice sur un procès perdu par les habitants des Riceys (Aube) contre le régisseur des droits réservés. — Contestations des habitants de Ricey-Bas avec le seigneur au sujet du terrier et du cantonnement d'un bois. — Pétition de l'entrepreneur du presbytère qui demande à être payé. — Ordonnances de l'intendant portant homologation d'un bail des prés communaux, — de baux de pêche d'une rivière appartenant à la communauté. — Minute d'une lettre de l'intendant au subdélégué pour le prier de prévenir les habitants que le Conseil d'État peut seul les autoriser à aliéner leurs murailles et

leurs fossés. Demande en dommages-intérêts adressée à l'intendant par le locataire d'une porte dont la démolition est décidée. — Ordonnance de l'intendant qui refuse d'établir un droit de gourmetage au profit de la communauté. — Acte d'assemblée concluant à demander à l'intendant autorisation d'imposer sur la communauté une somme de 514 livres 5 sols 6 deniers, à laquelle se montent les dépenses occasionnées à la communauté par un salpêtrier. — Minute d'une ordonnance de l'intendant qui prescrit de communiquer à la communauté une requête en remboursement d'avances faites pour soutenir un procès.

C. 205. (Liasse.) — 31 pièces, papier.

1778-1781. — Comptes des syndics de la communauté de Ricey-Bas, bordereaux, arrêtés de comptes. Ordonnance de l'intendant prescrivant de rendre compte. — La recette totale des cinq années 1781-1786 fut de 4,487 livres 2 sols 6 deniers, déduction faite du reliquat de compte des années précédentes, ce qui donne une moyenne annuelle de 297 livres 8 sols 6 deniers.

C. 206. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1748-1764. — Rôles du dixième de la communauté de Ricey-Haut (Aube), pour les années 1748 et 1749. — Le rôle de 1748 se monte à 945 livres 17 sols 2 deniers et comprend 194 cotes. — Rôles des vingtièmes (première partie). Le rôle de 1754, année où l'on ne payait qu'un vingtième, s'élève pour 194 cotes à 4,304 livres, en sorte que le vingtième officiel du revenu dépasse de beaucoup le dixième. — En 1764, le nombre des cotes est de 293, et l'on paie, pour trois vingtièmes et 4 sols pour livre du premier, 3,432 livres 5 sols.

C. 207. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1765-1778. — Rôles des vingtièmes (deuxième partie) de Ricey-Haut (Aube). — En 1766, le nombre des cotes est de 304, et l'on paie, pour deux vingtièmes et 4 sous pour livre du premier, 2,072 livres 14 sols. — En 1779, pour deux vingtièmes et 4 sols pour livre du premier, le montant du rôle est de 2,339 livres partagées en 339 cotes. Le nombre des cotes avait augmenté de plus d'un tiers depuis 1754.

C. 208. (Liasse.) — 85 pièces, papier.

1741-1751. — Déclarations, et réclamations (première partie) des contribuables de la communauté de Ricey-Haut (Aube), imposés au vingtième. — Copies intégrales et extraits d'actes notariés, copie de bail sous seing-privé et produits à l'appui des réclamations.

C. 209. (Liasse.) — 73 pièces, papier.

1751-1761. — Réclamations des contribuables de la

communauté de Ricey-Haut (Aube), inscrits aux rôles des vingtièmes (seconde partie). — Pièces à l'appui : déclarations des intéressés, extraits d'actes notariés. — Rapports du contrôleur.

C. 210. (Liasse.) — 85 pièces, papier.

1763-1766. — Réclamations des contribuables de la communauté de Ricey-Haut (Aube), inscrits aux rôles des vingtièmes (troisième partie). — Pièces à l'appui : certificats des curé et principaux habitants, copies ou extraits d'actes notariés, etc. — Rapports du contrôleur.

C. 211. (Liasse.) — 66 pièces, papier.

1756-1774. — Réclamations des contribuables de la communauté de Ricey-Haut (Aube), inscrits aux rôles des vingtièmes (quatrième partie). — Pièces à l'appui des réclamations : extraits d'actes notariés, rôle du vingtième de l'industrie de 1756 arrêté par l'intendant à la somme de 400 livres et comprenant 40 cotes; note indiquant à combien le vingtième de l'industrie se montait, en 1754, dans les sept communautés de la subdélégation de Bar-sur-Seine sujettes à cet impôt. — Rapports du contrôleur.

C. 212. (Liasse.) — 68 pièces, papier.

1763-1778. — Réclamations des contribuables de la communauté de Ricey-Haut (Aube), inscrits aux rôles des vingtièmes (cinquième partie). — Pièces à l'appui des réclamations : certificats du syndic, copie d'acte notarié. — Rapports du contrôleur. — On remarque aussi quelques réclamations d'années antérieures servant de renseignements, parce qu'elles concernent les mêmes biens.

C. 213. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

1766-1778. — Réclamations des contribuables de la communauté de Ricey-Haut (Aube), inscrits aux rôles des vingtièmes (sixième partie). — Pièces à l'appui des réclamations : extraits d'actes notariés, certificats des vicaire, syndic et principaux habitants, etc. — Rapports du contrôleur.

C. 214. (Liasse.) — 41 pièces, papier.

1751-1780. — États des décharges accordées aux contribuables de la communauté de Ricey-Haut (Aube), imposés par double emploi sur les rôles des vingtièmes de la généralité de Paris. — Correspondance entre l'intendant de Bourgogne et celui de Paris, au sujet de la répartition des frais d'un procès perdu par les habitants contre le régisseur des droits réservés. — Arrêt du Conseil qui autorise la reconstruction d'un pont sur la Laigne. — Lettres des syndics et du subdélégué à l'intendant, au sujet de délibérations des habitants qui tendent à

aliéner l'emplacement des murs et fossés ; note suivant laquelle les habitants acquièrent en 1603 le terrain nécessaire pour bâtir ces murs. — Procès de la communauté contre des individus qui prétendent faire diminuer leur cote de tailles, et contre le seigneur. — Minute de lettre de l'intendant au subdélégué, pour le charger de faire une enquête sur une usurpation de biens communaux. — Note rédigée à l'intendance et lettres de M. de Pommereux, seigneur des Riceys, relatives à une réclamation élevée contre la nomination de deux syndics.

C. 215. (Liasse.) — 47 pièces, papier.

1733-1774. — Rôles des tailles et de la capitation (première partie) de la communauté de Ricey-Haute-Rive (Aube). — Le rôle de 1722 comprend 92 contribuables, 2 exempts : le vicaire et un « agent de Son Altesse Sérénissime » Monseigneur le prince », et six mendiants. Il se monte à 1,474 livres 8 sols.

C. 216. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

1775-1789. — Rôles des tailles et de la capitation (deuxième partie) de la communauté de Ricey-Haute-Rive (Aube). — Le rôle de 1788 comprend cinq privilégiés et 348 contribuables payant ensemble 3,391 livres 8 sols 4 deniers.

C. 217. (Liasse.) — 29 pièces, papier.

1747-1775. — Rôle du dixième de la communauté de Ricey-Haute-Rive (Aube), pour l'année 1747, montant à 604 livres 9 sols 6 deniers pour 120 contribuables. — Rôles des vingtièmes (première partie). En 1751, pour un vingtième du revenu, on payait 884 livres 10 sols, soit plus que pour un dixième, et il y avait 120 contribuables comme en 1747. — En 1764, le nombre des contribuables s'élève à 133, et ils payent, pour trois vingtièmes et 4 sols pour livre du premier, 4,884 livres 2 sols.

C. 218. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

1776-1789. — Rôles des vingtièmes (deuxième partie) de la communauté de Ricey-Haute-Rive (Aube). — En 1784, il y avait 294 contribuables payant, pour trois vingtièmes et 4 sols pour livre du premier, 2,475 livres 5 sols. — Le rôle de 1789 comprend 293 cotes et se monte, pour deux vingtièmes et 4 sols pour livre du premier, à 4,857 livres 15 sols, somme presque égale au montant du rôle de 1764.

C. 219. (Liasse.) — 89 pièces, papier.

1785-1789. — Déclarations, et réclamations (première partie) des contribuables de la communauté de Ricey-Haute-Rive (Aube), inscrits aux rôles des vingtièmes. — Pièces

à l'appui : copies ou extraits d'actes notariés, certificats du curé, du syndic, du préposé du vingtième de la paroisse, etc.

C. 220. (Liasse.) — 67 pièces, papier.

1752-1773. — Réclamations des contribuables de la communauté de Ricey-Haute-Rive (Aube), inscrits aux rôles des vingtièmes (deuxième partie). — Certificats des syndics et principaux habitants, du préposé des vingtièmes, des extraits d'actes notariés. — Rapports du contrôleur.

C. 221. (Liasse.) — 99 pièce, papier.

1762-1788. — Réclamations des contribuables de la communauté de Ricey-Haute-Rive (Aube), inscrits aux rôles des vingtièmes (troisième partie). — Extraits d'actes notariés, certificats du receveur des impositions de Bar-sur-Seine, des syndic et principaux habitants, du vicaire ; réclamations de date précédente concernant les mêmes biens. — Rapports du contrôleur.

C. 222. (Liasse.) — 65 pièces, papier.

1748-1789. — États des décharges et modérations accordées aux contribuables de la communauté de Ricey-Haute-Rive (Aube), imposés par double emploi sur le rôle des vingtièmes de la généralité de Paris. — Sentence du subdélégué, suivant laquelle les préposés au recouvrement du rôle du don gratuit donneront communication de ce rôle aux réclamants. — Ordonnance de l'intendant sur la tenue des assemblées des habitants. Plaintes des habitants et du procureur fiscal contre les syndics. — Notes relatives à des réclamations faites par des collecteurs qui veulent être déchargés de cette fonction ; à une requête formée par des collecteurs pour être déchargés des non-valeurs du rôle et obtenir la réimposition de ces non-valeurs sur la communauté. — Ordonnance de l'intendant sur la rédaction des délibérations communales. — Acte passé devant notaires et par lequel Étienne Lambert, recteur d'école, se démet en faveur de J.-B. Lambert, son fils, qui est agréé par les habitants ; actes d'assemblée et ordonnances de l'intendant relatifs à la révocation et au remplacement du sieur J.-B. Lambert, etc.

C. 223. (Liasse.) — 58 pièces, papier.

1767-1787. — Ordonnances de l'intendant qui homologuent le bail d'une des portes de Ricey-Haute-Rive (Aube), et qui autorisent les habitants à en donner une autre à bail. — Procès-verbaux dressés par le subdélégué, minutes de lettres et d'ordonnances de l'intendant concernant des usurpations de biens communaux. — Procès des habitants avec le seigneur, les décimateurs et le buraliste. — Ordonnances de l'intendant qui autorisent les habitants à s'imposer 4° 393 livres, 2° 93 li-

vres pour subvenir à des dépenses faites par des salpêtriers à la charge de la communauté. — Rôle de répartition d'une somme de 384 livres 15 sols imposée sur la communauté.

C. 224. (Liasse.) — 31 pièces, papier.

1775-1787. — Rôle des vingtièmes de la communauté de Riel-les-Eaux (Côte-d'Or) pour l'année 1779. Il comprend 76 cotes et se monte, pour deux vingtièmes et 4 sols pour livre du premier, à 466 livres 19 sols. — Réclamation d'un contribuable inscrit aux rôles des vingtièmes de 1774 et de 1775. — Procès-verbaux d'adjudication et de réception de travaux à l'église. — Requêtes des habitants, qui demandent l'autorisation de faire arpenter et de donner à bail les prés, marais et paquis communaux. — Comptes des syndics ; la recette des deux années 1785-1786 s'élève à 4,496 livres 13 sols 9 deniers et la dépense à 784 livres 10 sols 9 deniers.

C. 225. (Liasse.) — 64 pièces, papier.

1722-1788. — Rôles de la taille et de la capitation de la communauté de Villemorien (Aube). — Le rôle de 1722 comprend un exempt et 80 taillables payant ensemble 4,553 livres 18 sols. — Le rôle de 1788 comprend deux privilégiés et 83 contribuables qui paient 4,898 livres 9 sols.

C. 226. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

1748-1767. — Rôle du dixième de la communauté de Villemorien (Aube) pour l'année 1748, il se monte à 525 livres 16 sols et comprend 186 cotes. — Rôles des vingtièmes (première partie). — Le rôle de 1750 comprend 186 cotes et se monte, pour un vingtième, à 545 livres 17 sols. — Le rôle de 1762 comprend 196 cotes et se monte, pour trois vingtièmes et 4 sols pour livre du premier, à 4,494 livres 17 sols.

C. 227. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

1768-1788. — Rôles des vingtièmes (deuxième partie) de la communauté de Villemorien (Aube). — Le rôle de 1769 comprend 195 cotes pour une somme de 796 livres 7 sols représentant deux vingtièmes et 4 sols pour livre du premier. — Le rôle de 1783 s'élève, pour trois vingtièmes et 4 sols pour livre du premier, à 4,223 livres 3 sols répartis en 200 cotes. — Au rôle de 1787, on compte 242 cotes pour une somme de 913 livres 9 sols représentant deux vingtièmes et 4 sols pour livre du premier.

C. 228. (Liasse.) — 66 pièces, papier.

1747-1753. — Réclamation d'un contribuable de la communauté de Villemorien (Aube), imposé au rôle du dixième de 1747. — Déclarations, et réclamations (première partie) des contribuables inscrits aux rôles des vingtièmes.

— Pièces à l'appui : extraits et copie d'actes notariés, quittance de vingtième donnée par le collecteur, rapports du contrôleur.

C. 229. (Liasse.) — 39 pièces, papier.

1753-1756. — Réclamations des contribuables de la communauté de Villemorien (Aube), inscrits aux rôles des vingtièmes (deuxième partie). — Extraits d'actes notariés produits par les pétitionnaires à l'appui de leur requête. — Rapports du contrôleur contenant le résumé de la réclamation et une proposition de solution.

C. 230. (Liasse.) — 92 pièces, papier.

1747-1757. — Réclamations des contribuables de la communauté de Villemorien (Aube), inscrits aux rôles des vingtièmes (troisième partie). — Certificats des curé, syndic et principaux habitants attestant que les faits allégués par les pétitionnaires sont exacts, déclarations de biens, copies d'actes notariés. — Rapports du contrôleur.

C. 231. (Liasse.) — 99 pièces, papier.

1753-1756. — Réclamations des contribuables de la communauté de Villemorien (Aube), inscrits aux rôles des vingtièmes (quatrième partie). — Certificats des prier, curé, syndic et principaux habitants, attestant l'exactitude des dires des réclamants, certificats du collecteur indiquant le montant de la cote du réclamant. — Rapports du contrôleur, etc.

C. 232. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1751-1789. — Ordonnance de l'intendant qui autorise les habitants de Villemorien (Aube) à plaider en défendant contre les collecteurs de la taille accusés de malversations. — Réparations à l'église ; ordonnance de l'intendant qui nomme un expert pour visiter les lieux ; devis. — Procès avec le seigneur ; ordonnances de l'intendant qui autorisent les habitants à plaider et à s'imposer pour les frais, etc.

C. 233. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

1748-1766. — Rôle du dixième de la communauté de Villeneuve (aujourd'hui papeterie dépendant de la commune de Bar-sur-Seine (Aube), pour l'année 1748 ; il se monte à 421 livres 10 sols et comprend 173 cotes. — Rôles des vingtièmes (première partie). Le rôle de 1752 comprend 171 cotes et s'élève pour un vingtième à 437 livres 2 sols. — Au rôle de 1764, on compte 185 cotes pour une somme de 399 livres 9 sols, représentant trois vingtièmes et 4 sols pour livre du premier.

C. 234. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

1767-1783. — Rôles des vingtièmes (deuxième partie) de la communauté de Villeneuve (Aube). — Le nombre des cotes en 1767 est de 184, et le montant du rôle de 244 livres 17 sols pour deux vingtièmes et 4 sols pour livre du premier. — En 1783, le nombre des cotes est de 186 et l'on paie, pour trois vingtièmes et 4 sols pour livre du premier, la somme de 389 livres 7 sols.

C. 235. (Liasse.) — 82 pièces, papier.

1748-1785. — Déclarations et réclamations des contribuables de la communauté de Villeneuve (Aube), inscrits aux rôles des vingtièmes. — Extraits d'actes notariés et sous signature privée, copie d'acte notarié, reçu de vingtièmes délivré par le préposé, certificats des officiers municipaux attestant l'exactitude des dires des réclamants. — Rapports du contrôleur des vingtièmes.

C. 236. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1751-1763. — Rôle des vingtièmes (première partie) de la communauté de Ville-sur-Arce (Aube). — Le rôle de 1752 comprend 340 contribuables qui payent, pour un vingtième, 638 livres 8 sols. — Au rôle de 1763, le nombre des contribuables est de 340, et la somme due par eux est de 4,997 livres 6 sols pour trois vingtièmes et 4 sols pour livre du premier.

C. 237. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

1764-1781. — Rôles des vingtièmes (deuxième partie) de la communauté de Ville-sur-Arce (Aube). — Le rôle de 1765 comprend 340 cotes et se monte à 4,357 livres 9 sols. — Le rôle de 1781, contenant 383 cotes, s'élève à 4,564 livres 4 sols. En 1765 et en 1781, on payait deux vingtièmes et 4 sols pour livre du premier.

C. 238. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

1782-1789. — Rôles des vingtièmes (troisième partie) de la communauté de Ville-sur-Arce (Aube). — Le rôle de 1783 se compose de 385 cotes et se monte à 2,460 livres 9 sols pour trois vingtièmes et 4 sols pour livre du premier. — Le rôle de 1789 comprend 504 cotes et se monte, pour deux vingtièmes et 4 sols pour livre du premier, à 4,562 livres 40 sols.

C. 239. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

1756-1790. — Rôle de la contribution patriotique de la communauté de Ville-sur-Arce (Aube), comprenant 469 cotes et se montant à 4,066 livres 6 sols, payables en trois ans. — Jugements prononcés par le subdélégué à la requête de

l'adjudicataire des réparations de l'église contre plusieurs habitants, pour faire payer à cet adjudicataire les sommes qui lui sont dues. — Marché avec un fondeur pour la refonte de la grosse cloche; requête des habitants à l'intendant pour obtenir qu'il rende exécutoire un rôle d'imposition communale dressé à l'effet de payer cette dépense. — Note sur une demande en autorisation d'acquisition de maison d'école adressée par les habitants à l'intendant. — Procès des habitants avec le seigneur au sujet du droit de pressoir banal, de leurs droits d'usage et du droit de pêche dans la rivière.

C. 240. (Liasse.) — 71 pièces, papier.

1735-1756. — Déclarations et réclamations des contribuables de la communauté de Ville-sur-Arce (Aube), inscrits aux rôles des vingtièmes (première partie). — Quittance du dixième, copies et extraits d'actes notariés produits à l'appui des réclamations. — Rapports du contrôleur.

C. 241. (Liasse.) — 99 pièces, papier.

1755-1762. — Réclamations des contribuables de la communauté de Ville-sur-Arce (Aube), inscrits aux rôles des vingtièmes (deuxième partie). — Extraits et copies d'actes notariés, certificats des syndic et principaux habitants attestant l'exactitude des dires des réclamants. — Rapports du contrôleur.

C. 242. (Liasse.) — 84 pièces, papier.

1755-1774. — Réclamations des contribuables de la communauté de Ville-sur-Arce (Aube), inscrits aux rôles des vingtièmes (troisième partie). — Copies et extraits d'actes notariés, procès-verbal d'arpentage, certificats des curé, syndics et principaux habitants, attestant l'exactitude des dires des réclamants, extrait d'un acte d'adjudication passé par-devant le juge du lieu.

C. 243. (Liasse.) — 69 pièces, papier.

1756-1785. — Réclamations des contribuables de la communauté de Ville-sur-Arce (Aube), inscrits aux rôles des vingtièmes (quatrième partie). — Certificats des syndic et principaux habitants attestant l'exactitude des dires des réclamants, extraits et copie d'actes notariés. — Rapports du contrôleur.

C. 244. (Liasse.) — 61 pièces, papier.

1784-1789. — Réclamations des contribuables de la communauté de Ville-sur-Arce (Aube), inscrits aux rôles des vingtièmes (cinquième partie). — Certificats des syndics et principaux habitants attestant l'exactitude des dires des réclamants. — Rapports du contrôleur contenant le résumé de la réclamation et des propositions de décision.

deniers. — Arrêtés de comptes par l'intendant. — Procès-verbal contre le receveur qui était en retard pour la reddition de son compte. — Lettres du subdélégué et du receveur municipal au sujet d'une difficulté occasionnée par un compte.

C. 67. (Liasse). — 57 pièces, papier.

1755-1790. — Comptabilité de la ville de Bar-sur-Seine. — Demandes d'autorisation de dépenses diverses adressées à l'intendant par les officiers municipaux, mandats de paiement soumis à son visa. — Minutes des réponses de l'intendant, qui refuse d'autoriser une allocation de 400 livres faite à titre de secours par les officiers municipaux de Bar-sur-Seine aux habitants incendiés de Saint-Laurent-lès-Châlons, — qui autorise l'achat de lanternes pour placer aux trois portes de la ville, etc. — Notes sur des demandes d'impositions communales adressées à l'intendant par des débiteurs de la ville, ordonnance conforme, ordonnance de rejet. — Règlement sur le paiement des charges de la ville, circulaire de l'intendant, délibération conforme du corps de ville.

C. 68. (Liasse). — 34 pièces, papier.

1741-1788. — Impôts payés par la ville de Bar-sur-Seine pour ses biens patrimoniaux. — État des revenus de la ville devant servir à l'assiette du dixième; demande en décharge par le corps de ville. — État des revenus devant servir à l'assiette des vingtièmes; demande en décharge par le corps de ville, décisions de l'intendant.

C. 69. (Liasse). — 55 pièces, papier.

1778-1788. — Employés salariés par la ville de Bar-sur-Seine. — Lettres des officiers municipaux, du subdélégué et de l'intendant, concernant l'augmentation des gages du secrétaire de l'Hôtel-de-Ville. — Délibération prise en assemblée générale des habitants qui continue le recteur d'école dans ses fonctions. — Ordonnance de l'intendant qui approuve la nomination du concierge de l'Hôtel-de-Ville. — Délibération du corps de ville qui augmente les gages du conducteur de l'horloge. — Ordonnance de l'intendant qui approuve une délibération du corps de ville aux termes de laquelle l'institution d'un commissaire de police est nécessaire. — Lettres des officiers municipaux et ordonnances de l'intendant sur l'habillement et les gages des sergents de ville. — Ordonnances de l'intendant qui autorisent l'établissement d'un portier à chacune des trois portes de la ville, — qui approuvent une délibération du corps de ville sur les appointements du tambour et la nomination par le corps de ville d'un pompier. — Requête du corps de ville demandant l'homologation d'une délibération qui nomme un médecin gagé.

C. 70. (Liasse). — 65 pièces, papier.

1751-1790. — Notes, lettres du subdélégué, etc., relatives à la continuation du droit de minage accordé à la fabrique de Bar-sur-Seine, depuis 1627, par plusieurs arrêts du Conseils. — Procès-verbaux d'adjudication de la ferme du minage, ordonnances d'homologation rendues par l'intendant. — Comptes du droit de minage : 705 livres en 1770, et 1,090 en 1787. — Lettres du subdélégué et du comte de Faudoas, seigneur engagiste, minutes de lettres de l'intendant concernant des poursuites pour fraude.

C. 71. (Liasse). — 79 pièces, papier.

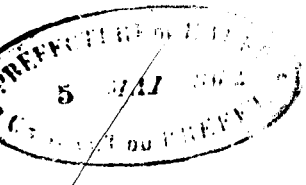
1749-1774. — Compte de la fabrique de Bar-sur-Seine pour l'année 1769 : les revenus annuels s'élevaient à 4,373 livres. — Réparations à l'église, devis, affiches, procès-verbaux d'adjudication et de réception, ordonnances de l'intendant y relatives (première partie).

C. 72. (Liasse). — 62 pièces, papier.

1778-1789. — Réparations à l'église de Bar-sur-Seine, devis, procès-verbaux d'adjudication, requêtes adressées par le conseil de fabrique à l'intendant, minutes de lettres et d'ordonnances de ce dernier (seconde partie). — Lettre du curé à l'intendant et mémoire sur une contestation entre la fabrique et le corps de ville au sujet notamment d'une amende prononcée contre le bedeau pour ne pas avoir, le dimanche des Rameaux, présenté une branche de laurier à chaque échevin; lettres du curé à l'intendant, mémoire sur cette affaire, etc.

C. 73. (Liasse). — 58 pièces, papier.

1751-1787. — Plainte du ministre de la Maison-Dieu de Bar-sur-Seine, ordre de la Trinité, contre les officiers municipaux, minute d'une réponse de l'intendant; il s'agit d'une question de propriété. — Note contenant des renseignements historiques et statistiques sur l'hôpital. — Ordonnance de l'intendant qui prescrit le remboursement d'une rente due par la ville à l'hôpital. — Demande en autorisation de plaider contre la compagnie de l'Arquebuse; cette demande adressée par les officiers municipaux à l'intendant. — Correspondance entre l'intendant et le subdélégué au sujet des réparations à faire à l'hôtel de l'Arquebuse, où le bailliage et le corps de ville ont tenu leurs séances pendant la construction de l'Hôtel-de-Ville. — Requêtes adressées à l'intendant concernant les communautés d'arts et métiers; ordonnances rendues en conséquence. — Le corps de ville demande à l'intendant la concession de l'emplacement nécessaire à une manufacture de bonneterie. — Lettres des officiers municipaux qui demandent à l'intendant quelles réjouissances ils doivent faire à l'occasion de l'accouchement de la Reine.



C. 245. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

1748-1770. — Rôle du dixième de la communauté de Viviers (Aube), pour l'année 1748, montant à 517 livres et comprenant 129 cotes. — Rôles des vingtièmes (première partie). — Le rôle de 1754 contient 129 cotes et s'élève, pour un vingtième, à 632 livres 5 sols; en sorte que le vingtième du revenu est plus considérable que le dixième. — Au rôle de 1762, on compte 132 cotes pour une somme de 4,409 livres 41 sols; on payait alors trois vingtièmes et 4 sols pour livre du premier.

C. 246. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

1771-1790. — Rôles des vingtièmes (deuxième partie) de la communauté de Viviers (Aube). — En 1771, il y a 142 cotes, et le rôle se monte, pour deux vingtièmes et 4 sols pour livre du premier, à 753 livres 15 sols. En 1786, on compte 357 cotes, et l'on paie, pour trois vingtièmes et 4 sols pour livre du premier, 1,219 livres 49 sols, c'est-à-dire 140 livres de plus qu'en 1762. En 1789, le nombre des cotes s'élève à 355, et le montant du rôle, pour deux vingtièmes et 4 sols pour livre du premier, à 914 livres 49 sols, c'est-à-dire à 161 livres 4 sols de plus qu'en 1771. — Rôle de la contribution patriotique. Le nombre des cotes est de 98, le montant total de 521 livres 49 sols.

C. 247. (Liasse.) — 40 pièces, papier.

1739-1750. — Déclarations et réclamations des contribuables de la communauté de Viviers (Aube), inscrits au rôle du vingtième de 1750. — Acte de partage sous seing-privé, quittances du vingtième délivrées par le collecteur, actes notariés servant de pièces à l'appui.

C. 248. (Liasse.) — 80 pièces, papier.

1751. — Déclarations et réclamations des contribuables de la communauté de Viviers (Aube), inscrits au rôle du vingtième. — Extraits d'actes notariés produits à l'appui. — Rapports du contrôleur contenant le résumé de l'affaire, et sur lesquels a été ajoutée depuis mention de la décision rendue par l'intendant.

C. 249. (Liasse.) — 99 pièces, papier.

1752-1757. — Réclamations des contribuables de la communauté de Viviers (Aube), inscrits aux rôles des vingtièmes. — Déclarations produites à l'appui. — Ordonnance de l'intendant qui déboute un réclamant. — Rapports du contrôleur. — Reçu de vingtième délivré par le collecteur.

C. 250. (Liasse.) — 83 pièces, papier.

1757-1778. — Réclamations des contribuables de la
AUBE. — SÉRIE C.

communauté de Viviers (Aube), inscrits aux rôles des vingtièmes des années 1759-1778. — Certificats du prieur de Viviers, seigneur temporel du lieu, attestant l'exactitude des faits allégués par les réclamants. Extrait d'un procès-verbal d'arpentage. — Rapports du contrôleur.

C. 251. (Liasse.) — 80 pièces, papier.

1757-1789. — Réclamations des contribuables de la communauté de Viviers (Aube), inscrits aux rôles des vingtièmes des années 1781-1788. — Extraits d'actes notariés, certificats des collecteurs, syndic et principaux habitants, attestant l'exactitude des dires des réclamants. — Rapports du contrôleur, etc.

C. 252. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

XVIII^e siècle. — Fragments de rôles du dixième et des vingtièmes qui n'ont pu être classés, vu que le nom de la communauté a été arraché.

INTENDANCE DE CHAMPAGNE.

C. 253. (Registre.) — 230 feuillets, papier.

1670-1671. — Déclarations fournies au papier terrier de Champagne, en vertu de l'arrêt du Conseil du 9 juillet 1668. — (Tome 1^{er}, concernant les fiefs mouvants du Roi et les domaines aliénés situés dans les bailliages de Troyes, Aube, et de Vitry-le-François, Marne.) — Arrêts du Conseil, ordonnance des commissaires généraux pour la recherche et la vérification du domaine, ordonnance de l'intendant de Champagne, conformément auxquelles les déclarations ont été faites. Ces déclarations sont originales et ont pour objet : la seigneurie de Montgueux (Aube); les droits royaux, droits de jurée et de bourgeoisie du faubourg Saint-Jacques et du Labouras (Troyes Aube); la mairie royale de la Rivière-de-Corps (Aube) et d'Assencières (Aube), et les deux tiers de la seigneurie de Mesnil-Sellières (Aube); l'office de langayeur de pores en la ville et faubourgs de Troyes; la seigneurie de Villemereuil (Aube); la seigneurie de Pouan (Aube); la seigneurie de Villechétif (Aube); les greffes ancien, alternatif et triennal de la prévôté de Rumilly-les-Vaudes (Aube); la seigneurie d'Alibaudières (Aube), etc.

C. 254. (Registre.) — 494 feuillets, papier.

1670-1672. — Déclarations fournies au papier terrier de Champagne, en vertu de l'arrêt du Conseil du 9 juillet 1668. — (Tome II, concernant les fiefs et domaines des châtellenies de Chaumont-en-Bassigny, Haute-Marne, Andelot, Haute-Marne, Bar-sur-Aube, Aube, Coiffy, Haute-Marne, Grand, Vosges, dépendant du bailliage de Chaumont, et quelques greffes et droits royaux du bailliage de Langres, Haute-Marne.)

C. 888. (Liasse.) — 83 pièces, papier.

1765-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Vandœuvre ou Vendeuvre (Aube), pour l'année 1790. (2^{me} partie). — Anciens contribuables : un huissier, le profit de sa profession évalué 70 livres; un commis aux aides, le bénéfice de sa place estimé 400 livres; le maître de poste; un maître en chirurgie, le profit de son art évalué 150 livres; un artiste vétérinaire, 40 livres; le syndic militaire; le pâtre de la communauté, etc.

C. 889. (Liasse.) — 82 pièces, papier.

1772-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Vandœuvre ou Vendeuvre (Aube), pour l'année 1790. (3^{me} partie). — Anciens contribuables : un huissier royal, le profit de sa profession évalué 100 livres; un cavalier de Maréchaussée, le bénéfice de sa place estimé 40 livres; le concierge du château, 80 livres; trois maîtres en chirurgie, le profit de leur profession évalué pour l'un à 50 livres, pour un autre à 60 et pour un autre à 150; le garde du seigneur, 40 livres; un avocat, procureur du Roi au grenier à sel de Bar-sur-Aube; plusieurs bourgeois, etc.

C. 890. (Liasse.) — 82 pièces, papier.

1770-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Vandœuvre ou Vendeuvre (Aube), pour l'année 1790. (4^{me} partie). — Anciens contribuables : le receveur des aides, le bénéfice de sa place évalué 462 livres; la communauté du lieu, possédant la maison où loge le recteur d'école, les casernes où loge la Maréchaussée, la chambre municipale, le corps de garde, le gourmetage; un tailleur d'habits dont l'industrie est estimée 60 livres; un autre, 150 livres; un perruquier, 60 livres; un marchand de bois, de mercerie et de moutons, 150 livres; un couvreur, 50 livres; un boulanger, 60 livres; un tourneur, 50 livres; un chapelier, 60 livres, etc.

C. 891. (Liasse.) — 81 pièces, papier.

1766-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Vandœuvre ou Vendeuvre (Aube), pour l'année 1790, (5^{me} partie). — Anciens contribuables : un marchand fayencier dont l'industrie est évaluée 80 livres; un fabricant de bas, 70 livres; un chaufournier, 50 livres; un garde-chasse, 40 livres; le directeur de la poste aux lettres, gagnant comme directeur, 120 livres, et comme notaire, 100 livres par an; un menuisier, dont l'industrie est estimée 60 livres; un vitrier, 40 livres; un bourrelier, 60 livres; un charpentier, 50 livres.

C. 892. (Liasse.) — 82 pièces, papier.

1773-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Vandœuvre ou Vendeuvre (Aube), pour l'année 1790. (6^{me} partie). — Anciens contribuables : un boucher, dont l'industrie est évaluée 80 livres; un compagnon tuillier, 40 livres; un huillier, 50 livres; un cordonnier, 50 livres; un entrepreneur des voitures militaires, 120 livres; le recteur d'école, 50 livres; un aubergiste, 100 livres, etc. Nombre considérable de laboureurs et de manouvriers.

C. 893. (Liasse.) — 43 pièces, papier.

1784-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Vandœuvre ou Vendeuvre (Aube), pour l'année 1790. (7^{me} partie). — Mineurs dans l'indivision, imposés collectivement pour leurs biens seulement et non pour leur industrie.

C. 894. (Liasse.) — 117 pièces, papier.

1771-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Vandœuvre ou Vendeuvre (Aube), pour l'année 1790. (8^{me} partie). — Forains, ou propriétaires non domiciliés à Vendeuvre. — Domestiques imposés à la capitation au nombre de vingt-trois.

C. 895. (Liasse.) — 62 pièces, papier.

1710-1789. — Sentence de l'Élection de Bar-sur-Aube contre les collecteurs des tailles de la communauté de Vandœuvre ou Vendeuvre (Aube). — Rôle de la taille de l'année 1731. — Rôle du doublement de la capitation. — État des nouveaux venus, des domestiques. — État des changements (mutations) à faire pour dresser le rôle de 1789. — États statistiques des feux (en 1774 : 2 nobles, 391 roturiers, 3 ecclésiastiques), des chevaux (en 1774 : nobles, 14; roturiers, 273), des bêtes à cornes (en 1774 : nobles, 6; roturiers, 116), des bêtes à laine (en 1774 : roturiers, 2,503), des récoltes, etc. — Plainte adressée par les syndics au ministre de la guerre contre un soldat de passage; requête adressée au même ministre par les mêmes, pour le prier de faire nommer un nouvel étapier. — Requête adressée à l'intendant par le préposé à la levée du dixième, emprisonné pour avoir fait commerce des peaux de vaches mortes de maladie; il demande son élargissement. — Requête adressée à l'intendant par M. Pavée, seigneur de Vendeuvre, qui sollicite l'autorisation de planter de la vigne, etc.

C. 896. (Liasse.) — 70 pièces, papier.

1702-1788. — Voirie de la communauté de Vandœuvre

ou Vendœuvre (Aube). — Lettre adressée à l'intendant par M. de Mesgrigny, seigneur de Vendœuvre, pour le prier de faire réparer les rues. — Requête adressée à l'intendant par les habitants qui le prient d'ordonner le rappel de deux cavaliers de Maréchaussée, envoyés en garnison par un inspecteur des chemins royaux, pour les forcer à activer leurs travaux au lit de la rivière de Barse. — Devis des ouvrages de charpente et de maçonnerie à faire pour la reconstruction des ponts de Vendœuvre ; procès-verbal d'adjudication, etc. — Tableau des corps et communautés de marchands, arts et métiers existant à Vendœuvre, et du nombre de maîtres de chacun d'eux. — Correspondance entre l'intendant de Champagne et l'intendant général des postes, au sujet de demandes des secours formées par le maître de poste, d'une demande d'exemption de la corvée faite par le directeur des postes. — Commissions de contrôleur des bans et publications de mariage au bureau de Vendœuvre. — Rôle de la taille seigneuriale abonnée. — Contestation entre le seigneur et les habitants au sujet de cette taille. — Procès-verbal d'assemblée des habitants portant règlement pour la répartition de la taille abonnée.

C. 897. (Liasse.) — 88 pièces, papier ; 1 pièce parchemin.

1770-1783. — Caserne de Maréchaussée de la communauté de Vandœuvre ou Vendœuvre (Aube). — Lettre du subdélégué de Bar-sur-Aube à l'intendant, pour l'informer que les habitants de Vendœuvre se sont engagés à payer chaque année une somme de 420 livres pour l'indemnité de logement d'une brigade de Maréchaussée, composée d'un sous-brigadier et de deux cavaliers. — Acte notarié d'acquisition par les habitants de Vendœuvre, de l'emplacement destiné à la caserne ; prix : 600 livres. — Devis des travaux de construction ; procès-verbal d'adjudication de ces travaux, moyennant la somme de 42,000 livres. — État des communautés qui composent l'arrondissement de la brigade de Vendœuvre. — États de répartition entre ces communautés du prix d'acquisition du terrain et du prix d'adjudication des travaux. — Devis supplémentaire ou « État » estimatif des ouvrages par augmentation » à faire à la caserne.

C. 898. (Liasse.) — 85 pièces, papier.

1776-1790. — Caserne de Maréchaussée de la communauté de Vandœuvre ou Vendœuvre (Aube). — Devis des travaux à exécuter pour la construction d'un magasin à ajouter aux bâtiments de la caserne. — États des ouvrages demandés par les cavaliers de Maréchaussée pour qu'ils puissent loger commodément dans la caserne. — Procès-verbal de réception de divers travaux. — État des ouvrages exécutés jusqu'au

15 mai 1786. — Correspondance entre l'intendant et le subdélégué de Bar-sur-Aube, concernant les honoraires de l'architecte. — État des biens situés dans l'étendue du territoire de la communauté de Vendœuvre qui doivent contribuer dans le prix d'acquisition des casernes ; rôle de l'imposition. — Journaux du service ordinaire fait par la brigade de Vendœuvre.

C. 899. (Liasse.) — 81 pièces, papier.

1744-1788. — Administration municipale de la communauté de Vandœuvre ou Vendœuvre (Aube). — Procès-verbal d'élection de deux syndics par-devant le bailli de Vendœuvre dans une assemblée des habitants convoquée par les syndics sortant. — Mémoire adressé à l'intendant par M. Pavée, seigneur de Vendœuvre, pour demander la révocation d'un syndic ; requête du syndic en réponse à ce mémoire, etc. — Information par le subdélégué contre un particulier accusé de porter le trouble dans les assemblées de la communauté et de la fabrique. — Ordonnances de l'intendant qui approuve le traité passé entre les habitants et le régent du collège, qui confère l'exemption de la taille au maître et à la maîtresse d'école ; procès-verbal des dires des habitants contre leur maître d'école. — Requêtes des habitants, lettres du subdélégué de Bar-sur-Aube à l'intendant, touchant les privilèges du tambour de ville. — Comptes des syndics.

C. 900. (Liasse.) — 79 pièces, papier.

1744-1790. — Impositions communales de la communauté de Vandœuvre ou Vendœuvre (Aube) ; rôles ; — avis de l'intendant sur la requête d'un garde-étalon qui demande à être en cette qualité, exempt d'une imposition levée sur les habitants pour subvenir aux frais d'un procès ; — avis du subdélégué de Bar-sur-Aube, sur une requête des habitants imposée pour la construction d'un corps-de-garde, qui demandent à être déchargés de la taille pour une somme égale à cette imposition. — Requêtes adressées par les habitants au subdélégué et à l'intendant pour obtenir l'autorisation de faire adjuger, au profit de la communauté, le droit de gourmetage qui consiste à conduire les marchands de vin chez les propriétaires, et ce moyennant une rétribution de 5 sols par muids de vin ; — procès-verbaux d'adjudication ; prix : en 1775, 285 livres ; en 1785, 72 livres. — Devis des travaux à faire pour la reconstruction de la voûte de la première travée de la nef, pour la suppression des pignons du portail principal et du portail latéral nord, et pour la reconstruction d'une partie des murs du cimetière.

C. 901. (Liasse.) — 76 pièces, papier.

1693-1788. — Corps-de-garde et chambre municipale de la communauté de Vandœuvre ou Vendœuvre (Aube). —

Requête des habitants à l'intendant pour lui exposer que la route de Brévonne (ancienne route de Troyes à Brienne) est impraticable, que par conséquent les passages de troupes dans cette direction se font par Vendœuvre ; ils en concluent la nécessité pour leur communauté d'avoir un bâtiment contenant à la fois un corps-de-garde pour les troupes de passage, et une salle pour tenir les assemblées et déposer les titres et papiers de la communauté ; devis et détail estimatif ; procès-verbal d'adjudication ; état des ouvrages en augmentation, etc. — Procès-verbal d'assemblée des habitants qui, avec l'autorisation de l'intendant, nomment des délégués pour s'aboucher avec les fournisseurs des pompes de la ville de Troyes et commander deux pompes ; marché conclu par les délégués avec un fabricant de pompes de Troyes, moyennant la somme de 4,670 livres. — Autorisations de plaider et de transiger accordée par l'intendant aux syndics et habitants. — Ordonnance du bailli de Vendœuvre qui, sur la demande des syndics et marguilliers, permet aux habitants de se réunir, afin de pourvoir, aux moyens de payer la somme de 200 livres 2 sols, pour rachat de l'office de juré-crieur. — Mémoire des habitants qui demandent un secours au Roi.

C. 902. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1777. — Plan des caserne, magasin et corps-de-garde projetés pour la communauté de Vandœuvre ou Vendœuvre (Aube) ; voir C. 897, 904.

C. 903. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1777. — Élévation et coupe des caserne et corps-de-garde projetés pour la communauté de Vandœuvre ou Vendœuvre (Aube) ; voir C. 897, 904.

C. 904. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1777. — Plan du premier étage du corps-de-garde contenant la chambre du conseil et la chambre de l'hôtel de ville de la communauté de Vandœuvre ou Vendœuvre (Aube) ; voir C. 897, 904.

C. 905. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1779. — Plan, coupes, élévations de diverses parties de l'église de la communauté de Vandœuvre ou Vendœuvre (Aube), pour servir à l'intelligence du devis du 14 septembre 1777 ; voir C. 900.

C. 906. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1780. — Élévation, coupe, plans du premier et du deuxième étage du corps-de-garde et de la chambre munici-

pale de la communauté de Vandœuvre ou Vendœuvre (Aube) ; voir C. 904.

C. 907. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1784. — Plan des caserne, corps-de-garde et écurie pour servir à l'établissement du magasin projeté pour la brigade de maréchaussée de la communauté de Vandœuvre ou Vendœuvre (Aube) ; voir C. 898.

C. 908. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1784. — Plan, élévation et coupe du magasin projeté pour la caserne de maréchaussée de la communauté de Vandœuvre ou Vendœuvre (Aube) ; voir C. 898.

C. 909. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1770-1789. — Rôles de la taille, des impositions accessoires et de la contribution représentative de la corvée de la communauté de Varnonfays ou Vernonfays (aujourd'hui ferme de la commune d'Arrentières (Aube). — En 1777, deux contribuables payant en tout 40 livres 7 sols 6 deniers. — Rôle de l'imposition levée sur cette communauté pour la construction de la caserne de Bar-sur-Aube.

C. 910. (Liasse.) — 76 pièces, papier.

1777-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Vauchonvilliers (Aube), pour l'année 1790. (1^{re} partie). — Ci-devant privilégiés : M^{me} de Bossancourt, dame du lieu, propriétaire d'un quart et demi des dîmes ; le curé, propriétaire de deux quarts et demi des dîmes ; M. de Provençères, seigneur de Vendœuvre ; le chapitre de St-Maclou de Bar-sur-Aube ; le curé de la Ville-aux-Bois (Aube) ; le prieur de Belroy (Aube), etc.

C. 911. (Liasse.) — 76 pièces, papier.

1780-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Vauchonvilliers (Aube), pour l'année 1790. (2^{me} partie). — Anciens contribuables, laboureurs ou manouvriers ; nouveaux venus de 1790 ; mineurs ; forains. — État des changements à faire dans la communauté pour l'imposition des tailles de l'année 1790.

C. 912. (Liasse.) — 69 pièces, papier.

1726-1790. — Procès-verbal d'une chevauchée faite par Jean Paget, conseiller du Roi, élu en l'Élection de Bar-sur-Aube, pour constater les dégâts causés par un orage dans la communauté de Vauchonvilliers (Aube). — Rôle de la capita-

tion et des autres impositions accessoires à la taille. — Tableau des habitants donnant pour chacun le montant de ses impositions aux rôles de la taille, des corvées et des vingtièmes. — États statistiques des habitants, des chevaux, bestiaux, récoltes, biens de mainmorte. — États des biens situés sur le territoire de Vauchonvilliers qui doivent contribuer à la dépense de la construction de la caserne de Vendeuvre. — Procès-verbal d'élection de l'assemblée municipale et de remplacement d'un notable. — Comptes des syndics. Pièces à l'appui : mandat de paiement délivré par l'intendant ou profit d'un voyer-piqueur ; certificat des habitants attestant que, par ordre du subdélégué de Bar-sur-Aube, le syndic a fait marché pour la confection d'un coffre destiné aux archives, mais que pour payer ce coffre, il n'y a rien en caisse ; ordonnance des bagages.

C. 913. (Liasse.) — 48 pièces, papier.

1759-1779. — Requête du curé de la communauté de Vauchonvilliers (Aube) à l'intendant, pour le prier d'approuver une délibération des habitants par laquelle ils s'engagent, les laboureurs, à faire chacun, par an, pour le curé, un voyage au bois ou aux dîmes ; les manouvriers, à lui payer 5 sous par an, ou à lui faire chaque année une journée « en nourrisance ; » à charge par le curé de célébrer chaque année deux messes de saint Abdon et de dire la passion tous les dimanches et en temps d'orage ; ordonnance de l'intendant qui rejette cette requête. — Traité entre les habitants et un maître d'école. — Rôles d'impositions communales. — Requêtes des habitants à l'intendant, pour lui exposer qu'il y a lieu de faire réparer le presbytère, la nef et le clocher de l'église ; ordonnance de l'intendant qui charge un sous-ingénieur des ponts et chaussées de visiter les lieux ; procès-verbal de visite ; devis ; procès-verbal d'adjudication des travaux, etc.

C. 914. (Liasse.) — 63 pièces, papier.

1761-1790. — Rôle du doublement de la capitation de la communauté de Vaucogne (Aube), rôles de la capitation et des impositions accessoires, rôles de la taille : en 1786, montant du rôle de la taille, 4,467 livres ; en 1790, M. de Dampierre, seigneur. — États statistiques des habitants : en 1774, 45 feux ; nombre des habitants au-dessus de sept ans, hommes ou garçons, 75 ; femmes ou filles, 88 ; au-dessous de sept ans : garçons, 48 ; filles, 9. — États des chevaux, bestiaux, récoltes, etc. — Procès-verbal d'élection de l'assemblée municipale. — Compte des syndics. Année 1767 : recette, 474 livres, provenant de reliquats de comptes, du loyer d'un pré communal et de la pêche de la rivière, etc. ; dépense, 204 livres 46 sols 6 deniers, savoir : 44 livres pour l'habillement des

miliciens, 92 livres 5 sous pour la fonte d'une cloche, 45 livres pour les gages du maître d'école, etc.

C. 915. (Liasse.) — 55 pièces, 1 plan, papier.

1757-1785. — Impositions communales de la communauté de Vaucogne (Aube) ; rôles ; demandes en décharge, adressées à l'intendant par Elzéard-Éléonore d'Aulnay, capitaine au régiment d'Artois, seigneur de Romaines (Aube), et seigneur en partie de Morambert (Aube). — Procès-verbaux d'adjudication de la dépouille des prés communaux par-devant le subdélégué de Bar-sur-Aube ; prix : en 1784, 55 livres. — Ordonnance de l'intendant de Champagne, prescrivant la reconstruction du presbytère ; devis, plan, coupe et élévation du presbytère projeté ; procès-verbal d'adjudication des travaux ; lettre du subdélégué à l'intendant sur des réparations à faire.

C. 916. (Liasse.) — 120 pièces, papier.

1766-1781. — Ordonnance de l'intendant qui désigne le sieur de Montrocher, sous-ingénieur des ponts-et-chaussées, pour visiter l'église de la communauté de Vaucogne (Aube) ; devis de réparations dressé par le sieur de Montrocher ; procès-verbal d'adjudication moyennant la somme de 8,840 livres ; ordonnance de l'intendant qui, vu le traité de bornage des territoires de Romaines et de Vaucogne, décharge de l'imposition destinée au paiement de ces travaux le sieur Cousin de Châtillon, seigneur de Romaines.

C. 917. (Liasse.) — 46 pièces, papier.

1728-1790. — Rôles de la taille, de la capitation, des accessoires et de la contribution représentative de la corvée de la communauté de Vaudrémont (Haute-Marne). — En 1770, montant du rôle : 4,648 livres 2 sols ; nombre des contribuables : 98, plus 5 mineurs et 9 domestiques. — Procès-verbaux de chevauchée des élus de Bar-sur-Aube, pour constater des dégâts causés par la grêle et par une inondation. — Demande en décharge de la taille et de la capitation adressée à l'intendant par un contribuable qui a été incendié. — États statistiques des hommes et animaux propres au service de la corvée ; états des chevaux, des récoltes. — Avis du subdélégué de Bar-sur-Aube, sur des demandes d'impositions communales, adressées par les habitants à l'intendant. — Délibération de l'assemblée municipale, concernant une anticipation sur un chemin, etc.

C. 918. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1767-1788. — Lettre du chevalier Andras, du hameau de Vaudron (Aube), écart de Balnot, à l'intendant, au sujet

de ses fils qu'il se propose de faire entrer à l'école militaire; minute d'une lettre de recommandation adressée par l'intendant au duc de Choiseul, ministre de la guerre. — Avis du subdélégué de Bar-sur-Aube, sur deux requêtes des habitants de Vaudron, qui demandent à s'imposer pour réparer leur chapelle et qui sollicitent l'approbation du traité conclu entre eux et leur recteur d'école. — Pour Vaudron, voir aussi les articles C. 338-344, concernant la communauté de Balnot et Vaudron.

C. 919. (Liasse.) — 89 pièces, papier.

1767-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Verpillières (Aube), pour l'année 1790. — Anciens privilégiés : le chapitre de Saint-Étienne de Troyes, seigneur, possesseur d'une moitié des dîmes évaluée 575 livres; le curé du lieu, possesseur de l'autre moitié des dîmes évaluée 500 livres; la fabrique du lieu; le chapitre de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube. — Anciens contribuables : pour la plupart laboureurs ou manouvriers.

C. 920. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

1687-1789. — Reçu du huitième denier payé par l'acquéreur de biens usagers aliénés par la communauté de Vernonvilliers (Aube). — État de changements à faire au rôle des vingtièmes. — Tableau des habitants, indiquant pour chacun d'eux le montant de leurs impositions aux rôles de la taille, de la capitation et des vingtièmes. — États statistiques des habitants, des chevaux, bestiaux, récoltes. — Voirie. — État des biens situés sur le territoire qui doivent contribuer à la dépense de la construction de la caserne de Bar-sur-Aube. — Procès-verbaux d'assemblée des habitants qui traitent avec un pâtre et un berger. — Comptes des syndics.

C. 921. (Liasse.) — 44 pièces, papier.

1748-1787. — Avis du subdélégué de Bar-sur-Aube, sur des demandes d'impositions communales, adressées à l'intendant par le syndic de la communauté de Vernonvilliers (Aube); rôles. — Requête du curé à l'intendant, pour obtenir d'être déchargé des réparations locatives du presbytère, vu qu'il ne l'habite pas; ordonnance de l'intendant qui admet cette requête. — Devis de réparations à faire à l'église; procès-verbal d'adjudication des travaux; procès-verbal d'assemblée des habitants, relatif à la fonte d'une cloche. — Procès-verbaux d'adjudication à bail d'une pièce de pré appartenant à la communauté. — Avis du subdélégué sur des demandes en autorisation de plaider, adressées par les habitants à l'intendant.

C. 922. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1785-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Verpillières (Aube), de l'année 1790. (1^{re} partie). — Anciens privilégiés : le Roi, propriétaire de 400 arpents de bois; M^{me} de Neuilly, dame du lieu, propriétaire d'un château, d'un four, d'un moulin, de la rivière; le chevalier de Gondrecourt; le grand prieur de Champagne; le chapelain; le vicaire; la fabrique; les moines de Molesme (Côte-d'Or), décimateurs (les dîmes estimées 4,000 livres de revenu). — Anciens contribuables : laboureurs ou manouvriers pour la plupart.

C. 923. (Liasse.) — 84 pièces, papier.

1785-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Verpillières (Aube), pour l'année 1790. (2^{me} partie). — Anciens contribuables : un marchand, le profit de son commerce évalué 50 livres; un chirurgien, le profit de sa profession estimé 60 livres; un tissier, son industrie évaluée 40 livres. La plupart des autres sont manouvriers.

C. 924. (Liasse.) — 44 pièces, papier.

1725-1790. — Rôles de la capitation, du doublement de la capitation et des autres impositions extraordinaires de la communauté de Verpillières (Aube). — Procès-verbal d'élection des collecteurs. — Rôle de la contribution patriotique. — États statistiques des hommes et animaux propres au service de la corvée; états des récoltes. — Ordonnance de l'intendant contre un huissier qui avait fait une saisie irrégulière. — Requête adressée à l'intendant par un particulier qui demande l'annulation d'un procès-verbal fait contre lui par les cavaliers de la maréchaussée. — Supplique des habitants à l'intendant pour lui faire connaître que leur pont sur l'Ouce est devenu impraticable; procès-verbal d'expertise et devis. — Lettre du subdélégué de Bar-sur-Aube à l'intendant, portant que le péage de Verpillières et d'Essoyes n'est plus perçu depuis 1735. — Avis du subdélégué, concluant à ce que l'intendant prescrive la suppression des fumiers dans les rues de Verpillières.

C. 925. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1747. — Plan, coupe et élévation du pont à construire sur l'Ouce, à Verpillières (Aube).

C. 926. (Liasse.) — 66 pièces, papier.

1763-1789. — Administration communale de la communauté de Verpillières; lettres du subdélégué de Bar-sur-Aube à l'intendant : sur l'urgence d'établir une assemblée de notables;

sur l'utilité de continuer dans ses fonctions un syndic nommé par les habitants; sur le trouble apporté par un particulier dans l'assemblée des notables; sur l'opportunité de révoquer un syndic et d'en nommer d'office un autre. — Comptes des syndics, année 1758 : recette, 384 livres, provenant d'impositions communales et de reliquats de comptes; dépense, 356 livres 11 sous, employés aux gages du garde des bois communaux, à la réparation du presbytère, au salaire de l'arpenteur [qui a divisé la coupe en cantons, aux voyages du syndic à Châlons et à Bar-sur-Aube, etc.

C. 927. (Liasse.) — 60 pièces, papier.

1766-1789. — Impositions communales de la communauté de Verpillières (Aube); avis du subdélégué de Bar-sur-Aube sur des demandes d'impositions communales adressées à l'intendant (un des avis du subdélégué concerne en même temps la banalité du moulin rachetée du seigneur par les habitants, moyennant une rente foncière); rôles. — Requêtes des habitants à l'intendant; lettres du subdélégué à l'intendant, concernant un projet d'emprunt formé par les habitants pour payer les frais de deux procès perdus par eux.

C. 928. (Liasse.) — 45 pièces, papier.

1755-1788. — Procès-verbaux d'adjudication du goudronnage de la communauté de Verpillières (Aube), par devant le subdélégué de Bar-sur-Aube. Prix : en 1775, 200 livres; en 1782, 16 livres. — Requêtes des habitants à l'intendant, pour lui demander l'autorisation de plaider contre leur seigneur et leur curé, etc.; avis du subdélégué. — Procès-verbal d'adjudication de travaux au presbytère. — Procès-verbal d'assemblée des habitants, au sujet de la reconstruction des bancs de l'église destinés aux hommes; ordonnance de l'intendant qui, sur la demande des habitants, fixe le prix de chaque place à 13 sous 6 deniers, pour en employer le produit à la reconstruction des bancs.

C. 929. (Liasse.) — 32 pièces, papier.

1769-1789. — Demande en décharge de la taille et de la capitation, adressée à l'intendant par un particulier incendié, de la communauté de Villars-en-Azois (Haute-Marne). — Rôles de la taille et des accessoires. Montant du rôle de 1770, 4,586 livres; nombre des contribuables, 90. — États statistiques des hommes et animaux propres aux travaux de la corvée; états des récoltes. — Voirie.

C. 930. (Liasse.) — 79 pièces, papier.

1772-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Ville-en-Trode ou Villy-en-Trode (Aube), pour

l'année 1790 (1^{re} partie). — Anciens privilégiés : l'abbé de Montieramey, seigneur; M^{me} de Breuze, noble; le vicaire. — Anciens contribuables : un tailleur d'habits, dont l'industrie est évaluée 60 livres; un maréchal, 40 livres; un tixier, 40 livres; un charpentier, 60 livres, etc.; la plupart sont laboureurs ou manouvriers.

C. 931. (Liasse.) — 79 pièces, papier.

1772-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Ville-en-Trode, ou Villy-en-Trode (Aube), pour l'année 1790 (2^{me} partie). — Anciens contribuables : l'un couvreur en tuiles, son industrie évaluée 60 livres; la plupart des autres, manouvriers. — Nouveaux venus : l'un maître d'école, logé gratis par la communauté et dont l'industrie est estimée 40 livres.

C. 932. (Liasse.) — 26 pièces, papier.

1727-1790. — Procès-verbal dressé par le lieutenant en la justice de Ville-en-Trode, ou Villy-en-Trode (Aube), et donnant l'état des pertes causées par l'incendie du 12 octobre 1727. — Rôles des sommes à recouvrer pour la contribution patriotique. — États statistiques des habitants, chevaux, bestiaux récoltes, biens de mainmorte. — État des biens situés sur le territoire de Ville-en-Trode qui doivent contribuer à la dépense de la construction de la caserne de Vendeuvre (Aube); rôles de l'imposition levée en conséquence. — Procès-verbal d'élection de l'assemblée municipale.

C. 933. (Liasse.) — 77 pièces, papier.

1768-1789. — Comptes des syndics de la communauté de Ville-en-Trode ou Villy-en-Trode (Aube); habituellement la recette est nulle; en 1770, dépense, 20 livres 6 sous 6 deniers, dont une grande partie employée en frais de voyages. — Requête du syndic à l'intendant pour le prier d'autoriser une imposition communale destinée à payer le prix du bois acheté par la communauté pour un salpêtrier, et non payé à ce salpêtrier; ordonnance de l'intendant qui prescrit l'imposition de cette somme, etc. — Requêtes en autorisation de plaider, adressées par les habitants à l'intendant. — Lettre du ministre Bertin à l'intendant, pour le charger de prévenir le sieur de Breuze, de Ville-en-Trode, que, si l'autorisation du Roi est nécessaire pour certaines fouilles, ce sont seulement celles qui ont pour objet l'extraction des métaux et du charbon de terre. — Lettres du subdélégué de Bar-sur-Aube à l'intendant, concernant une gratification de 60 livres, accordée à diverses personnes qui ont pris soin d'un noyé. — Procès-verbal de délibération des habitants, au sujet d'un échange entre M. de Breuze et la fabrique.

C. 934. (Liasse.) — 39 pièces, papier.

1770-1789. — Tableau des habitants de la communauté de Ville-sous-La-Ferté (Aube), avec le montant de leurs impositions aux rôles de la taille, des vingtièmes et de la corvée. — États statistiques des hommes et animaux propres aux travaux de la corvée. — États des biens de mainmorte, des chevaux. — Requête adressée à l'intendant par le syndic qui demande une gratification pour avoir fait fonction de voyer-piqueur, en dirigeant les travaux des habitants pendant seize jours. — Requête du syndic à l'intendant pour lui demander une imposition communale. — Procès-verbal d'adjudication à bail de la pêche de la rivière au profit de la communauté. — Procès-verbal d'adjudication à bail des terres et prés appartenant à la communauté. — Correspondance entre l'intendant de Champagne, l'intendant des finances De Bonnaire de Forges et le subdélégué de Bar-sur-Aube, au sujet de la coupe du quart en réserve des bois communaux.

C. 935. (Liasse.) — 26 pièces, papier.

1732-1789. — Lettre du comte de Coningham à l'intendant pour lui demander la réduction de l'imposition qui le concerne au rôle des vingtièmes de la communauté de Ville-sur-Terre (Aube). — États statistiques des hommes et animaux propres aux travaux de la corvée. — Ordonnance de l'intendant qui exempte de la corvée un laboureur dont les chevaux sont atteints de la gale. — Plainte adressée à l'intendant par Lagrange, « lieutenant-colonel au régiment de Provence » contre un cabaretier de Ville-sur-Terre qui l'a regardé sans le saluer. — Avis du subdélégué de Bar-sur-Aube, sur des demandes d'impositions communales adressées à l'intendant par les habitants. — Correspondance entre l'intendant de Champagne, l'intendant des finances De Bonnaire de Forges et le comte de Brienne, sur la coupe du quart en réserve des bois communaux de Ville-sur-Terre.

C. 936. (Liasse.) — 105 pièces, papier.

1766-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Villiers-sous-Praslain (Aube), pour l'année 1790 (1^{re} partie). — Anciens privilégiés : le commandeur de Valeurs (Aube) ; le marquis de Praslain, seigneur ; Barbuat de Maison-Rouge ; la fabrique Saint-Nicolas du lieu ; le curé d'Arrelles (Aube) et de Villiers-sous-Praslain, etc. — Anciens contribuables : la plupart laboureurs ou manouvriers.

C. 937. (Liasse.) — 105 pièces, papier.

1768-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Villiers-sous-Praslain (Aube), pour l'année 1790

(2^{me} partie). — Anciens contribuables : le recteur d'école, dont le revenu est évalué comme recteur d'école 40 livres, comme manouvrier 20 livres ; les autres sont manouvriers. — Mineurs. — Forains.

C. 938. (Plan.) — 72 pièce, papier.

1757-1789. — Rôle de la capitation, du quartier d'hiver, de l'ustensile, des milices, gardes-côtes ; rôle du doublement de la capitation de la communauté de Villiers-sous-Praslain (Aube). — États statistiques des habitants, chevaux, bestiaux, biens de mainmorte. — Comptes des syndics. Dans le compte des trois années, 1754-1756, il est fait recette d'une somme de 46 livres pour prix de vente du poisson contenu dans l'abreuvoir, et de 42 sous pour la vente des fruits d'un poirier sauvage ; la plupart du temps la recette est nulle. La dépense de l'année 1779 s'élève à 46 livres 41 sous 9 deniers employés en frais de voyage du syndic, ports de lettres, enregistrement d'actes, honoraires du subdélégué à l'audition du compte (2 livres), et vacations de son greffier (4 livre 7 sous). — Procès-verbal d'élection de l'assemblée municipale. — Procès-verbal d'assemblée des habitants qui, vu l'insuffisance des 250 livres de portion congrue accordées au curé d'Arrelles, pour desservir la paroisse de Villiers-sous-Praslain, allouent un supplément à ce curé, savoir : un boisseau de froment par laboureur, un demi-boisseau par manouvrier, à charge par lui de résider à Villiers-sous-Praslain, d'y célébrer la messe et les vêpres les jours de dimanches et de fêtes, de dire la passion tous les jours d'orage et même toutes les fois qu'il en sera besoin ; ordonnance de l'intendant qui homologue ce traité.

C. 939 (Liasse.) — 71 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1748-1790. — Impositions communales de la communauté de Villiers-sous-Praslain (Aube) ; rôles ; avis du subdélégué, concluant à ce qu'une somme de 33 livres, payée par plusieurs habitants à la décharge de la communauté, pour le transport des bagages et l'habillement des miliciens, soit imposée conjointement avec la capitation ou dans un rôle particulier. — Lettres de l'intendant des finances De Bonnaire de Forges, à l'intendant de Champagne, au sujet de la vente du quart en réserve des bois communaux. — Procès-verbal d'assemblée des habitants par-devant le juge gruyer, prévôt dudit Villiers, constatant qu'il y a des réparations urgentes à faire à l'église ; devis ; procès-verbal d'adjudication des travaux en présence du subdélégué de Bar-sur-Aube ; arrêt du Conseil qui approuve l'adjudication. — Nouveau procès-verbal de visite concernant principalement l'église et accessoirement le presbytère ; devis, etc.

C. 940. (Liasse.) — 108 pièces, papier.

1779-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Virey-sous-Bar (Aube), pour l'année 1790. — Anciens privilégiés : MM. du chapitre de Vincennes (Seine), seigneurs dont les revenus sont estimés 1,690 livres, savoir : pour la maison seigneuriale, 80 livres ; pour les droits seigneuriaux, 500 livres ; pour les bois, 595 livres ; le curé, décimateur, exploitant les dîmes qui sont évaluées 1,200 livres de revenu ; les dames de Foissy, près Troyes ; M. de Montmort, seigneur ; M. De Brienne, trésorier de France, demeurant à Bar-sur-Aube ; l'abbé Guenet, chanoine de Saint-Louis de Juilly (Aube) ; M. De Wailly, demeurant à Paris, etc.

C. 941. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

1761-1790. — Requête adressée à l'intendant par un père de dix enfants, habitant la communauté de Virey-sous-Bar (Aube), lequel demande que ses impositions soient réduites à 5 livres. — Procès-verbal de nomination des collecteurs de la taille. — États statistiques des habitants, chevaux, bestiaux, récoltes. — Lettres des subdélégués de Troyes et de Bar-sur-Aube à l'intendant, sur l'opportunité distraire de la subdélégation de Bar-sur-Aube les communautés de Virey-sous-Bar et de Courteron, et de réunir ces communautés à la subdélégation de Troyes. — Extrait du registre des délibérations de l'assemblée municipale, concernant les travaux de charité. — Procès-verbal d'élection de l'assemblée municipale.

C. 942. (Liasse.) — 52 pièces, papier.

1776-1789. — Comptes des syndics de la communauté de Virey-sous-Bar (Aube). — Le compte de l'année 1773, rendu en 1776 seulement, porte en recette une somme de 54 livres 5 sous, savoir : 10 livres 5 sous pour le loyer d'une pièce de pré ; 44 livres avancées par les six principaux habitants pour acquitter le montant de l'ordonnance des bagages ; — dépense : 67 livres 14 sous 3 deniers, dont 44 livres pour payer le montant de l'ordonnance des bagages ; 6 livres 12 sous pour les vingtièmes de la communauté ; 5 livres 16 sous pour port de lettres, etc. — Requêtes des habitants à l'intendant, avis du subdélégué, ordonnances de l'intendant concernant une instance pendante entre la communauté de Virey-sous-Bar et un particulier sur une question de voirie ; autorisation de plaider accordée à la communauté ; transaction qui termine le procès. — Délibération des habitants concluant à l'établissement d'une imposition communale, pour subvenir aux frais de réparation du pont qui mène de Virey-sous-Bar à la rive droite de la Seine.

C. 943. (Liasse.) — 101 pièces, papier.

1768-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Vitry-le-Croisé (Aube), pour l'année 1790 (1^{re} partie). — Anciens privilégiés : M. Le Blanc de Vitry, seigneur, propriétaire d'un château inhabité, estimé 50 livres de revenu, mais non-imposé, d'une tuilerie, de droits seigneuriaux estimés 170 livres, de 720 arpents de bois, etc. ; le chapitre de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube, propriétaire d'une moitié des dîmes, estimée 437 livres de revenu ; les moines de Beaulieu (Aube), également décimateurs pour moitié ; l'abbaye de Clairvaux (Aube), possédant sur le finage de Vitry la ferme de Fontarce ; le curé du lieu ; la Maison-Dieu ; etc.

C. 944. (Liasse.) — 105 pièces, papier.

1767-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Vitry-le-Croisé (Aube), pour l'année 1790 (2^{me} partie). — Anciens contribuables : trois tixiers, dont l'industrie est évaluée 40 livres ; deux couvreurs en paille, 50 livres ; un cordonnier, 50 livres ; un notaire, 30 livres ; deux bourgeois et un domestique qui ne sont pas imposés pour leur industrie ; les autres, laboureurs ou manouvriers.

C. 945. (Liasse.) — 80 pièces, papier.

1769-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Vitry-le-Croisé (Aube), pour l'année 1790 (3^{me} partie). — Anciens contribuables : un maréchal-ferrant, dont l'industrie est évaluée 80 livres ; un tixier, 40 livres ; un cordonnier, 50 livres ; un huilier, 60 livres ; trois bourgeois. — Héritiers cotés collectivement ; — nouveaux venus ; — mineurs ; — forains ; — domestiques imposés au rôle de la capitation seulement.

C. 946. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

1706-1790. — Requête adressée à l'intendant par un père de dix enfants, habitant la communauté de Vitry-le-Croisé (Aube), qui prie l'intendant de lui accorder les privilèges et exemptions dont jouissent les pères de famille dans cette situation. — Rôle de la contribution patriotique. — États statistiques des habitants, chevaux, bestiaux, récoltes. — Mémoire adressé à l'intendant par le prévôt de Vitry, contre quatre particuliers dont se plaint le seigneur du lieu. — Lettre du subdélégué de Bar-sur-Aube à l'intendant, au sujet d'une plainte formée par la communauté contre un particulier qui a anticipé sur un chemin. — Ordonnance de l'intendant qui défend aux bouchers de laver à la fontaine de Vitry-le-Croisé les tripes des bêtes qu'ils tueront. — État des biens situés dans l'étendue du territoire de Vitry-le-Croisé qui doivent contri-

buer à la dépense de la construction de la caserne de maréchaussée de Vendœuvre-sur-Barse. — Avis du subdélégué sur une plainte formée contre le syndic. — Procès-verbal d'élection de l'assemblée municipale. — Registre des extraits baptistaires, des mariages et sépultures.

C. 947. (Cahier.) — 8 feuillets, papier.

1706-1707. — Registre des publications de bans de mariage apportées pour être contrôlées au bureau de Vitry-le-Croisé, pour la perception des droits établis par l'édit du mois de mars 1702, laquelle perception doit se faire conformément au tarif arrêté en conséquence, pour en rendre compte à maître François-Paul Gérard, directeur de la ferme.

C. 948. (Liasse.) — 47 pièces, papier.

1750-1789. — Ordonnance de l'intendant qui approuve un traité conclu entre la communauté de Vitry-le-Croisé (Aube) et les gardes de la seigneurie de Vitry-le-Croisé, qui se chargent de garder les bois communaux moyennant une redevance de 12 sous par ménage entier et de 6 sous par demi-ménage. — Comptes des syndics. En 1776; recette, 287 livres 7 sous 6 deniers, provenant d'une imposition communale et de la vente de l'herbe d'un pré; dépense, 302 livres 3 sous 10 deniers, employés à payer l'ordonnance des bagages, les vacations d'un voyer-piqueur, le prix de masses que la communauté a dû acheter en exécution des ordres de l'intendant, etc.

C. 949. (Liasse.) — 75 pièces, papier.

1754-1787. — Rôles d'impositions extraordinaires de la communauté de Vitry-le-Croisé. — En 1774: 15 sous sur chaque ménage entier, 9 sous sur chaque demi-ménage pour acquitter les gages dus aux gardes des bois communaux et les vingtièmes dus pour les biens communaux; plus 198 livres 15 sous imposés au marc la livre de taille, afin de payer le bois fourni à un salpêtrier, et de rembourser les avances faites par les principaux habitants pour les vacations du voyer-piqueur. — Devis de réparations à faire à la nef de l'église; détail estimatif; procès-verbal d'adjudication; devis de la construction d'un beffroi, de la couverture à faire à neuf à la sacristie et de réparations au parvis. — Procès-verbaux d'adjudication à bail des prés communaux. — Requête adressée à l'intendant par les habitants, qui demandent l'autorisation de poursuivre le chapitre de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube, et les abbé, prieur et religieux de Beaulieu, sous prétexte que les uns et les autres n'auraient pas rempli les obligations qui leur incombent comme gros décimateurs; procès-verbal d'expertise; ordonnance de l'intendant qui les déboute.

C. 950. (Liasse.) — 142 pièces, papier.

1778-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Unienville (Aube), pour l'année 1790. — Anciens privilégiés: le curé, décimateur pour partie; MM. de Clairvaux, décimateurs pour les deux cinquièmes; les moines de Beaulieu (Aube); M^{me} De Bossancourt; M. De Verpillat, de Bar-sur-Aube; la fabrique du lieu; la fabrique et le curé de Dienville (Aube); la communauté du lieu, dont les prés sont évalués 80 livres de revenu, soit 1 livre l'arpent. — La plupart des anciens contribuables sont laboureurs ou manouvriers.

C. 951. (Liasse.) — 47 pièces, papier.

1761-1790. — Rôle du doublement de la capitation, rôles de la taille et des autres impositions de la communauté d'Unienville (Aube). — Montant de la taille, de la capitation et des accessoires en 1772, 2,020 livres 5 sols; — seigneur, M. le comte de Brienne. — États statistiques des habitants, chevaux, bestiaux, biens de mainmorte, récoltes. — Requête des habitants à l'intendant pour le prier de les autoriser à construire un pont de bois sur l'Aube; devis; procès-verbal d'adjudication par devant le subdélégué de Bar-sur-Aube; ordonnance de l'intendant qui, vu le procès-verbal de réception, ordonne le paiement des travaux. — État des biens situés sur le finage de Unienville qui doivent contribuer à la dépense de construction de la caserne de Brienne (Aube). — Procès-verbal d'élection de l'assemblée municipale.

C. 952. (Liasse.) — 78 pièces, papier.

1768-1789. — Comptes des syndics de la communauté d'Unienville (Aube). — En 1776: recette, 142 livres 18 sous 6 deniers, dont 24 livres pour loyer de la pêche de la rivière, 104 livres 13 sous 6 deniers provenant d'une imposition, le reste consiste en reliquats de compte; dépense, 174 livres 9 sols employés en frais de voyage, au remboursement de l'ordonnance des bagages avancée par les principaux habitants, au salaire du voyer-piqueur, au paiement du prix d'un coffre qui doit contenir les archives, etc. — Rôles des impositions extraordinaires levées sur les habitants pour la construction du pont et la réparation de l'église. — Devis des travaux à faire pour la réparation de l'église; procès-verbal d'adjudication.

C. 953. (Liasse.) — 89 pièces, papier.

1766-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Voigny (Aube), pour l'année 1790 (1^{re} partie). — Anciens privilégiés: le curé possédant la totalité des dîmes de laine estimées 18 livres, le tiers des dîmes de vins et grains, 300 livres, etc.; les abbé, prieur et religieux de Clairvaux,

possédant un autre tiers des dîmes de vins et de grains, etc. ; la fabrique du lieu ; celle de Saint-Pierre, de Bar-sur-Aube ; les dames Usurlines de Bar-sur-Aube ; les religieux de Montierender (Haute-Marne) ; l'Hôpital Saint-Nicolas de Bar-sur-Aube ; MM. de la Chapelle-aux-Planches (Haute-Marne) ; MM. du Val-des-Écoliers (Haute-Marne) ; M. Pelletier, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

C. 954. (Liasse.) — 88 pièces, papier.

1769-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Voigny (Aube), pour l'année 1790. — Anciens contribuables : la plupart vigneron ou manouvriers. — Nouveaux entrants. — Mineurs. — Forains.

C. 955. (Liasse.) — 47 pièces, papier.

1683-1790. — Rôle du doublement de la capitation, rôles de la taille, de la capitation et des accessoires de la communauté de Voigny (Aube) ; montant, en 1773, à 1,843 livres ; nombre des contribuables, 96. — Minute du rôle des vingtièmes de l'année 1778, dressé par le contrôleur des vingtièmes à la suite de la vérification générale commencée le 3 mai 1777 et finie le 10 juin suivant ; état des particuliers qui afferment des biens dans la paroisse de Voigny ; analyse de quelques baux ; état général des biens-fonds situés sur le territoire de la paroisse ; procès-verbal de la vérification faite par le contrôleur. — États statistiques des habitants (en 1774, 92 feux ; hommes ou garçons au-dessus de sept ans, 445 ; femmes ou filles de même âge, 434 ; au-dessous de sept ans, garçons, 47, filles, 34), des chevaux (en 1774, 11 ; en 1788, 15), des bêtes à corne (en 1774, 76), des bêtes à laine (en 1774, 260). — États des bois, des biens de mainmorte, des récoltes. — État des biens situés dans l'étendue du territoire de la communauté de Voigny qui doivent contribuer à la dépense de la caserne de Bar-sur-Aube. — Procès-verbal d'élection de l'assemblée municipale. — Traité entre les habitants et le recteur d'école.

C. 956. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

1754-1789. — Compte des syndics de la communauté de Voigny (Aube). — En 1764 : recette, 43 livres provenant de l'adjudication du droit de gourmetage et de la vente d'un poirier abattu par le vent ; dépense, 25 livres, dont 15 livres remis au syndic de l'année suivante, le reste employé en ports de lettres, frais d'actes et de voyages. — En 1777 : recette, 445 livres, dont 134 livres pour le prix du droit de gourmetage et 14 livres pour les boues du gué ; dépense, 100 livres 5 sous 6 deniers, dont 7 livres employés à l'achat d'un bœuf.

— Requête du syndic à l'intendant pour le prier d'approuver une délibération par laquelle les habitants consentent à l'imposition sur eux d'une somme de 348 livres 8 sous, due par eux à un fondeur de cloches. — Correspondance entre l'intendant de Champagne, l'intendant des finances De Bonnaire de Forges et le subdélégué de Bar-sur-Aube, sur la coupe du quart en réserve des bois communaux.

C. 957. (Liasse.) — 72 pièces, papier.

1766-1789. — Procès-verbaux d'adjudication du gourmetage de la communauté de Voigny (Aube). Prix : en 1783, 476 livres. — Procès-verbal de visite de l'église, devis prévoyant la démolition et la reconstruction de la nef ; procès-verbal de réception des travaux. — Requête des habitants à l'intendant concernant les réparations du presbytère. — Avis du subdélégué de Bar-sur-Aube sur une requête en autorisation de plaider, formée par les habitants contre un particulier qui a pris possession d'un terrain communal à la faveur de la déclaration du roi du 13 août 1766.

C. 958. (Liasse.) — 60 pièces, papier.

1766-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Vougré ou Vougrey (Aube), pour l'année 1790. — Anciens privilégiés : le duc d'Aumont, premier seigneur, propriétaire des droits seigneuriaux consistant en douze boisseaux d'avoine et 7 sous par habitant, ce qui revient, pour 37 habitants, à 444 boisseaux d'avoine évalués 485 livres et à 42 livres 49 sous, plus les droits de lods et ventes estimés, année commune, à 3 livres ; Auguste de Thierry, écuyer, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, possédant deux parts de la seigneurie ; de Balatier, seigneur en partie ; l'abbesse de Notre-Dame de Troyes ; la fabrique de l'Assomption du lieu ; le curé de Lantages (Aube), dont Vougrey est annexe, décimateur (les dîmes évaluées 300 livres).

C. 959. (Liasse.) — 57 pièces, papier.

1761-1790. — Rôle de la capitation, du quartier d'hiver, de l'ustensile, des milices et gardes-côtes de la communauté de Vougré ou Vougrey (Aube). — États statistiques des habitants, chevaux, bestiaux, bois, biens de mainmorte. — Lettre adressée à l'intendant par le sieur de Thierry, seigneur de Vougrey, pour lui exprimer le plaisir que lui cause l'admission de son fils à l'École militaire. — Minute d'une lettre de l'intendant au maréchal de Ségur touchant la candidature d'un fils du sieur De Rouvoire de Vougrey, qui se présente à l'École militaire. — Procès-verbal d'élection de l'assemblée municipale. — Comptes des syndics ; habituellement la recette

est nulle. — Devis des travaux à faire pour la reconstruction de la nef et du clocher de l'église. — Avis du subdélégué de Bar-sur-Aube à l'intendant, concluant à ce qu'une demande en autorisation de plaider, formée par le syndic contre le sieur de Rouvoire, seigneur en partie, soit rejetée, ou qu'au moins les habitants soient consultés en assemblée générale; procès-verbal d'une assemblée générale tenue conformément à l'avis ci-dessus et par lequel les habitants déclarent qu'ils ne veulent pas plaider; avis du subdélégué concluant à ce que les frais du procès-verbal soient mis à la charge du syndic qui a fait la demande.

C. 960. (Liasse.) — 107 pièces, papier.

1782-1785. — Matrice du rôle de la taille de la communauté d'Urville (Aube), pour l'année 1790 (1^{re} partie). — Anciens privilégiés : le curé du lieu, la fabrique du lieu, la communauté du lieu, propriétaire de 200 arpents de bois et d'un paquis, la commanderie de Malte, le chapelain de la chapelle du Nom de Jésus, le chapitre de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube, le prieur de Sainte-Eulalie, De Brienne, trésorier de France à Châlons, l'abbaye de Clairvaux, M. de Dinteville, etc.

C. 961. (Liasse.) — 106 pièces, papier.

1785-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté d'Urville (Aube), pour l'année 1790 (2^e partie). — Anciens contribuables : un charron, deux maçons, un menuisier, un menuisier, deux tisseurs, quatre vigneron; les autres laboureurs ou manouvriers. — Nouveaux entrants : cinq vignerons. — Mineurs. — Forains.

C. 962. (Liasse.) — 76 pièces, papier.

1720-1789. — Rôle de la capitation, rôles de la taille et des autres impositions, rôle de la contribution représentative de la corvée de la communauté d'Urville (Aube). — En 1774, montant du rôle de la taille et des autres impositions, 4,958 livres 5 sous. — En 1789, montant du rôle de la contribution représentative de la corvée, 442 livres 16 sous. — États statistiques des habitants, chevaux, bestiaux, bois, récoltes. — Rôle de l'imposition levée sur la communauté d'Urville pour la construction de la caserne de Bar-sur-Aube. — Lettre du subdélégué de Bar-sur-Aube à l'intendant, pour le prévenir qu'il a autorisé les habitants d'Urville à retarder de huit jours leurs corvées sur les grands chemins. — Procès-verbaux d'élection des membres de l'assemblée municipale. — Comptes des syndics. En 1775 : recette, 436 livres 10 sols provenant du droit de gourmetage, d'une imposition communale, de la vente

d'arbres et d'une vieille horloge, de dommages-intérêts payés pour délits dans les bois communaux; dépense, 567 livres 19 sous, dont 204 livres pour les vacations des officiers de la maîtrise à la marque des chênes, 18 livres payées à quatre particuliers qui ont fait le partage des chênes entre les habitants, etc.

C. 963. (Liasse.) — 68 pièces, papier.

1766-1789. — Requêtes adressées par le syndic de la communauté d'Urville (Aube) à l'intendant, pour le prier d'autoriser des impositions communales; procès-verbaux d'assemblée des habitants concluant dans le même sens; avis du subdélégué; ordonnances conformes de l'intendant; rôles. — Procès-verbaux d'adjudication du gourmetage, passés, les premiers, pardevant le subdélégué de Bar-sur-Aube, les derniers, pardevant l'assemblée municipale.

C. 964. (Liasse.) — 56 pièces, papier.

1677-1787. — Lettres du subdélégué de Bar-sur-Aube à l'intendant, au sujet des réparations du presbytère de la communauté d'Urville (Aube); devis; procès-verbal d'adjudication des travaux. — Requête du curé à l'intendant pour lui exposer qu'il a avancé une somme de 460 livres pour le paiement du métal employé à la refonte des deux cloches et que cette somme ne lui a pas été remboursée. — Devis de réparations à faire à l'église; ordonnance de l'intendant qui approuve ce devis, etc. — Traité par lequel les habitants incendiés se soumettent au droit de pressoir banal en échange d'une fourniture de bois à bâtir. — Procès-verbal d'adjudication des lisières qui bordent les tranchées séparatives des bois communaux d'Urville. — Autorisation de plaider accordée aux habitants par l'intendant.

C. 965. (Liasse.) — 103 pièces, papier.

1784-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté d'Yèvre (Aube), pour l'année 1790. — Anciens privilégiés : l'évêque de Châlons (Marne), abbé commendataire de Montier-en-Der (Haute-Marne), décimateur; la fabrique du lieu; le commandeur de Coulours (Yonne), ordre de Malte; le prieur de Rosnay (Aube); Dumetz, comte de Rosnay, président à la Chambre des Comptes de Paris; la fabrique de Rosnay; l'abbaye de Beaulieu (Aube), etc.

C. 966. (Liasse.) — 68 pièces, papier.

1761-1789. — Lettres du commissaire des tailles et du subdélégué de Bar-sur-Aube à l'intendant, au sujet d'une

somme imposée irrégulièrement au rôle de la taille de la communauté d'Yèvre (Aube). — Rôles de la taille, de la capitation et des impositions accessoires. — Procès-verbal de nomination des collecteurs. — États statistiques des habitants, chevaux, bestiaux, bois, biens de mainmorte, récoltes. — Réclamation adressée à l'intendant par un propriétaire, chez lequel on extrait de la craie pour une route. — Procès-verbal d'élection de l'assemblée municipale. — Comptes des syndics. La recette est ordinairement nulle; en 1785, dépense, 56 livres 2 sols, dont 46 livres pour les vingtièmes de la communauté, 42 livres 15 sols pour ports de lettres. — Rôles d'impositions communales destinées à payer les travaux du presbytère et divers frais.

C. 967. (Liasse.) — 81 pièces, 2 plans, papier.

1759-1786. — Exploit d'huissier enjoignant, à la requête du curé, aux habitants d'Yèvre (Aube), de faire, conjointement avec ceux de Courcelles (Aube), les réparations dont a besoin le presbytère d'Yèvre; — requête des habitants d'Yèvre à l'intendant pour le prier de faire visiter le presbytère; procès-verbal de visite; devis des réparations à la charge de l'usufruitier; devis de la reconstruction; procès-verbal d'adjudication des travaux de reconstruction moyennant la somme de 5,350 livres; plans, coupes et élévations; procès-verbal de visite des ouvrages faits pour la reconstruction, etc. — Requête des habitants à l'intendant, pour lui demander l'autorisation de plaider contre le sieur Coignasse-Desjardins, leur seigneur; avis du subdélégué de Bar-sur-Aube, qui conclut à ce que l'autorisation soit accordée; ordonnance conforme de l'intendant.

C. 968. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

1677-1697. — Départements (ou états de répartition) de la taille qui doit être payée par les différentes communautés de l'Élection de Troyes, et des impositions accessoires afférentes à la même Élection, savoir : l'imposition dont le produit doit « estre employé au payement de la solde des troupes réglées, » par lesquelles Sa Majesté a résolu de faire faire la garde de » la rivière de Meuse; » — « le bataillon de la gendarmerie; » — la solde des officiers de la maréchaussée; — les étapes des troupes; — « les réparations et entretienement » du bureau de l'Élection de Troyes; — « le dédommagement, en principal et » intérêts, des propriétaires des maisons, terres et héritages » compris dans les fortifications des villes de Charleville, » Mézières (Ardenne), Montolimpe et Rocroy (Ardenne); » — « l'ustancille des troupes, tant de cavalerie que de dragons, » qui doivent demeurer en quartier d'hiver dans la Généra-

» lité et de celles qui y devront loger, lesquelles resteront » dans les places frontières; » — l'armement, habillement, et chaussure des soldats des deux régiments de milice de la Généralité; — l'entretien et subsistance des officiers, et la seconde paie des sergents des mêmes régiments; — les réparations des chemins de Mézières à Rethel (Ardenne) et à Sedan (Ardenne); — les réparations de la brèche de la digue de la Meuse, au-dessus de Mouzon (Ardenne).

C. 969. (Liasse.) — 32 pièces, papier.

1700-1789. — Départements (ou états de répartition) de la taille qui doit être payée par les différentes communautés de l'Élection de Troyes, et des impositions accessoires afférentes à la même Élection, lesquelles impositions ont pour objet notamment : la construction d'un pont de bois sur l'Aisne, à Vouziers (Ardenne), les ouvrages des chemins de la frontière, l'augmentation des ouvrages à faire sur les chemins de la province, les gages et taxations des trésoriers et contrôleurs des ponts-et-chaussées, les appointements de l'ingénieur et des inspecteurs des ponts-et-chaussées, le supplément des ponts-et-chaussées, les rentes au denier vingt-cinq, le supplément des appointements des inspecteurs des manufactures, le pont de la ville de Lyon (Rhône), l'abonnement des droits sur les huiles, le payement des entrepreneurs qui fourniront aux troupes du Roi les voitures et les chevaux, la contribution représentative de la corvée, la capitation, etc.

C. 970. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

1689-1789. — États de rejets, c'est-à-dire de sommes dues par les communautés de l'Élection de Troyes à diverses personnes et qui doivent être imposées sur les habitants au marc la livre de la taille. — En 1693, les habitants de Prugny (Aube) doivent la somme de 354 livres, reste de celle de 2,348 employées aux réparations de la nef de l'église. — En 1694, les habitants de Rouilly-Sacey (Aube) doivent 40 livres à un particulier porté pour cette somme au rôle de la taille et qui en a été déchargé par sentence de l'Élection.

C. 971. (Liasse.) — 12 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1678-1777. — Lettres patentes du Roi prescrivant à l'intendant de Champagne, aux présidents trésoriers de France de Châlons et aux président, lieutenant et élus de Troyes, d'imposer sur les contribuables aux tailles de l'Élection de Troyes la somme qui constitue la part de cette Élection dans le montant des impositions ordinaires de l'année. — Mandements en blanc adressés par l'intendant de Champagne et les président, lieu-

tenants et élus de l'Élection de Troyes, aux habitants des différentes paroisses de cette Élection, pour les inviter à imposer et lever sur les contribuables de leur paroisse la portion de taille afférente à cette paroisse.

C. 972. (Liasse.) — 70 pièces, papier.

1617-1770. — Commissaires des tailles de l'Élection de Troyes (1^{re} partie). — Ordonnance des commissaires députés par le Roi (Louis XIII), pour l'exécution de l'édit de création des commissaires des tailles. — État des paroisses tarifées par chaque commissaire. — État dressé par chaque commissaire, pour les communautés dont il est chargé, des privilégiés et officiers dont les privilèges sont suspendus par la déclaration du Roi du 17 avril 1759. — Requêtes adressées à l'intendant par des commissaires des tailles, qui demandent à être plus occupés.

C. 973. (Liasse.) — 75 pièces, papier.

1772-1781. — Commissaires des tailles de l'Élection de Troyes (2^{me} partie). — Requête adressée à l'intendant par un particulier qui désire devenir commissaire des tailles. — États indiquant les noms des communautés dont est chargé chaque commissaire, le jour du transport dans chaque paroisse, le jour de la remise du rôle, le nombre d'articles dont chaque rôle est composé. — État donnant en marge du nom de chaque communauté de l'Élection de Troyes, le nom du commissaire nommé par l'intendant.

C. 974. (Liasse.) — 63 pièces, papier.

1781-1789. — Commissaires des tailles de l'Élection de Troyes (3^{me} partie.) — États des communautés dont le rôle a été fait par chaque commissaire. — Requête adressée à l'intendant par les collecteurs de Laines-aux-Bois (Aube), pour se plaindre du commissaire des tailles de leur communauté et pour demander la rectification du rôle dressé par lui; ordonnance de l'intendant qui renvoie l'examen de cette requête au subdélégué de Troyes; procès-verbal dressé par le subdélégué, établissant quelles sont les erreurs commises par le commissaire et constatant que le rôle a été recommencé en présence de réclamants.

C. 975. (Liasse.) — 86 pièces, papier.

1676-1781. — Collecte des tailles de l'Élection de Troyes (1^{re} partie.) — Ordonnances des président, lieutenant et élus de l'Élection de Troyes, donnant aux habitants des diverses communautés de l'Élection ordre de nommer des collecteurs des tailles. — Listes générales des collecteurs des tailles des différentes communautés de l'Élection de Troyes. — Nomina-

tions de collecteurs faites, à la requête du receveur des tailles, par l'intendant de Champagne et par les président, lieutenant et élus de l'Élection de Troyes, pour les communautés qui n'ont pas nommé de collecteurs. — Nominations de collecteurs faites à la requête du receveur des tailles, pour les communautés pour lesquelles les nominations de collecteurs déjà faites ont été annulées.

C. 976. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

1676-1699. — Collecte des tailles de l'Élection de Troyes (2^{me} partie.) — États des nominations de collecteurs faites par les habitants des paroisses.

C. 977. (Liasse.) — 33 pièces, papier.

1700-1789. — Collecte des tailles de l'Élection de Troyes (3^e partie.) — États des nominations de collecteurs faites par les habitants des paroisses. — Mémoire concernant les abus qui sont occasionnés par les tableaux que les communautés de l'Élection de Troyes fournissent pour la nomination des collecteurs. — Sentence de l'Élection de Paris, qui déclare nulles les nominations de collecteurs faites en 1788 pour les années 1790 et 1791.

C. 978. (Liasse.) — 32 pièces, papier.

1712-1781. — Recette des tailles de l'Élection de Troyes (1^{re} partie.) — Comptes rendus à l'intendant de Champagne par le receveur des tailles, concernant les impositions ordonnées pour les frais de voiture de 32,300 quintaux d'orge levés sur les communautés en 1709; — pour la garde de la Semoye; — pour la finance des offices de maires, lieutenants de maires, secrétaires, greffiers et autres officiers des Hôtels-de-Ville restant à vendre et supprimés par édit du mois de septembre 1714; — pour la reconstruction du Palais de Paris; — pour venir au secours des incendiés de Saint-Dizier (Haute-Marne), Cuchery (Marne), Château-Porcien (Ardennes), Méry (Aube), Saint-Just (Marne), Dampierre (Aube), Essoyes (Aube); — pour frais de casernement et logement de troupes; — pour le petit équipement des troupes provinciales.

C. 979. (Liasse.) — 42 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1675-1748. — Recette des tailles de l'Élection de Troyes (2^{me} partie.) — Procès-verbal d'apposition de scellés dans la maison d'un receveur des tailles décédé. — Procès-verbal constatant un vol par effraction, commis au bureau de Pierre-Jacques Doé, receveur des tailles. — Procès-verbaux de vérification de la caisse des receveurs des tailles. — Bordereaux

des espèces envoyées à Paris et à Châlons par les receveurs des tailles, et procès-verbaux constatant que ces espèces ont été mises en caisse en présence du subdélégué de l'intendant.

C. 980. (Liasse.) — 83 pièces, papier.

1762-1769. — Recette des tailles de l'Élection de Troyes (3^{me} partie.) — États mensuels de la recette faite dans l'Élection de Troyes sur les impositions ordinaires de toute nature (taille, capitation et accessoires), appartenant soit à l'exercice courant, soit aux exercices antérieurs non soldés, ces états dressés et signés par les receveurs des tailles. — Au 1^{er} janvier 1769, il y avait encore 27,745 livres 46 sols 6 deniers à recouvrer sur les impositions de 1767.

C. 981. (Liasse.) — 128 pièces, papier.

1769-1777. — Recette des tailles de l'Élection de Troyes (4^{me} partie.) — États mensuels de la recette faite dans l'Élection de Troyes sur les impositions ordinaires de toute nature (taille, capitation et accessoires), appartenant soit à l'exercice courant, soit aux exercices antérieurs non soldés, ces états dressés et signés par les receveurs des tailles. — Au 1^{er} janvier 1777, il y avait encore 46,883 livres 15 sols 6 deniers à recouvrer sur les impositions de l'année 1775.

C. 982. (Liasse.) — 69 pièces, papier.

1779-1788. — Recette des tailles de l'Élection de Troyes (5^{me} partie.) — États mensuels de la recette faite dans l'Élection de Troyes sur les impositions ordinaires (taille, capitation, accessoires), appartenant soit à l'exercice courant, soit aux exercices antérieurs non soldés, ces états dressés et signés par les receveurs des tailles. — Le 10 juillet 1788, 40,094 livres 17 sols 2 deniers restaient encore à recouvrer sur les impositions de 1785.

C. 983. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1789. — Recette particulière des finances de l'Élection de Troyes. — Bordereaux mensuels des recettes et dépenses faites par le receveur. — Au 10 décembre 1789, il restait à recouvrer, sur les impositions de l'année 1789, les sommes suivantes : Taille, accessoires, capitation, 345,275 livres 46 sols; vingtièmes, 147,244 livres 4 sols; contribution de la corvée, 72,504 livres; en tout, 534,824 livres 14 sols, quand le total des impositions était de 1,007,358 livres. Le receveur, dont les recouvrements se montaient à 472,533 livres 8 sols, avait payé 582,178 livres 7 sols 5 deniers; il lui restait en caisse 1,877 livres 14 sols 7 deniers; ses avances étaient de 111,522 livres 13 sols 4 deniers.

C. 984. (Liasse.) — 39 pièces, papier.

1768-1769. — Décharges de la taille imposée sur les communautés de l'Élection de Troyes, pour l'année 1768. — États des incendiés qui ont été imposés; états de leurs revenus et de leurs impositions. — Ordonnance de l'intendant qui, sur la remise accordée par le Roi à l'Élection de Troyes (2,940 livres sur 248,086 livres de taille), alloue à la commune de Charmont (Aube) 194 livres 4 sols à répartir entre trois contribuables. — Requêtes adressées à l'intendant par divers particuliers dont les maisons ont été incendiées.

C. 985. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1784. — Décharges de la taille imposée sur les communautés de l'Élection de Troyes, pour l'année 1783. — État des ordonnances de diminution accordées par l'intendant. — Correspondance à ce sujet entre l'intendant et les officiers de l'Élection. — États de pertes causées par des incendies en 1782.

C. 986. (Liasse.) — 139 pièces, papier.

1784-1785. — Décharges de la taille imposée sur les communautés de l'Élection de Troyes, pour l'année 1785. — Mémoires adressés par les contribuables à l'intendant, extraits des rôles certifiés par les commissaires des tailles; avis du subdélégué. — État de pertes causées par incendie. — Extrait des registres du greffe du bailliage de La Pèze (Aube) et de la prévôté d'Avon (Aube), constatant les dégâts causés par un orage mêlé de grêle.

C. 987. (Liasse.) — 117 pièces, papier.

1785-1786. — Décharges de la taille imposée sur les communautés de l'Élection de Troyes, pour l'année 1786. — Requêtes adressées à l'intendant par les contribuables, avis du subdélégué, extraits des rôles certifiés par les commissaires des tailles. — Les habitants de Villenauxe (Aube) exposent que leur ville a perdu ses plus forts contribuables et obtiennent une remise. — Un fermier de Montaulin (Aube) déclare qu'il a perdu onze chevaux du prix de 4,800 livres et obtient également une remise.

C. 988. (Liasse.) — 144 pièces, papier.

1785-1787. — Décharge de la taille imposée sur les communautés de l'Élection de Troyes, pour l'année 1787. — Requêtes adressées par les contribuables à l'intendant. — Procès-verbal dressé par le juge, en la mairie royale de l'Épine-Blaincourt, et constatant les dégâts causés par une inondation dans la paroisse de Blaincourt (Aube). — Procès-verbal dressé

par quatre vigneron et constatant le préjudice causé par la gelée aux vignes de Villenauxe (Aube). — Certificat délivré par un vétérinaire et attestant que les chevaux du fermier du Grand-Marivas (Aube) sont malades.

C. 989. (Liasse.) — 92 pièces papier.

1786-1788. — Décharges de la taille imposée sur les communautés de l'élection de Troyes, pour l'année 1787. — État des particuliers incendiés. — Requêtes tendant à obtenir des secours sur la remise du Roi ; certificats des syndics et principaux habitants attestant des pertes de chevaux, de juments, de moutons, etc. ; avis des officiers de l'Élection.

C. 990. (Liasse.) — 73 pièces, papier.

1787-1788. — Décharges de la taille imposée sur les communautés de l'Élection de Troyes, pour l'année 1788. — Lettre du subdélégué à l'intendant, pour lui rappeler la promesse faite aux habitants de Saint-Lyé (Aube) d'une remise de 4,000 livres, à charge pour eux de réparer leur pont ; procès-verbal de réception de ce pont, état des frais de construction. — Requête des habitants de Fontaine-sous-Montaignillon (Seine-et-Marne), qui motivent une demande de remise sur les dépenses faites par eux pour leur presbytère et pour une fontaine.

C. 991. (Liasse.) — 26 pièces, papier.

1789. — Demandes en décharge de la taille imposée sur les communautés de l'élection de Troyes, pour l'année 1789. — États des pères de famille indiquant les communautés qu'ils habitent, leurs noms, professions, les taille, accessoires et capitation payées par eux, et les remises qui leur sont faites.

C. 992. (Liasse.) — 46 pièces, papier.

1697-1789. — Exemptions de la taille de l'Élection de Troyes, accordées par privilège aux propriétaires de divers offices ; lettres patentes du roi Louis XVI, donnant la charge de secrétaire du roi au sieur Edme-François Congniasse Desjardins. — Ordonnance de l'intendant de Champagne qui en exécution de lettres patentes des 31 janvier 1684, 30 janvier 1689, 18 février 1696 et de décembre 1716 déclare exempts de toute contribution extraordinaire les fermiers de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

C. 993. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

1764-1789. — États des particuliers de l'Élection de Troyes qui ont substitué des couvertures en tuile ou ardoise à des couvertures en chaume incendiées, et qui ont en

conséquence droit à une décharge d'imposition. — États généraux par communauté des remises ou modérations accordées aux contribuables, etc.

C. 994. (Liasse.) — 111 pièces, papier.

1753-1768. — Pièces à l'appui des comptes de la capitation de l'Élection de Troyes, pour les années 1752-1753 et 1763-1767. — États de non-valeurs et doubles emplois ; demandes en décharge adressées par les contribuables à l'intendant, ordonnances rendues en conséquence. — États des habitants des faubourgs et hameaux compris au rôle de la capitation de la ville de Troyes, pour l'année 1763, et dont les propriétés ont été dévastées par la grêle du 13 juillet de la même année. — Rôle de la capitation des gentilshommes du bailliage de Troyes qui demeurent dans l'Élection de Troyes.

C. 995. (Liasse.) — 77 pièces, papier.

1766-1769. — Pièces à l'appui des comptes de la capitation de l'Élection de Troyes, pour l'année 1768. — États des ordonnances de l'intendant qui n'ont pu être portées en non-valeurs dans le compte de la capitation de 1766 et qui le seront dans le compte de 1768 ; états de non-valeurs sur la capitation des privilégiés de l'Élection de Troyes, pour l'année 1768 ; ordonnances de décharge accordées par l'intendant pour être passées en non-valeurs sur la capitation de l'année 1768 ; ordonnances de décharge accordées par l'intendant aux gardes étalons.

C. 996. (Liasse.) — 66 pièces, papier.

1768-1771. — Pièces à l'appui des comptes de la capitation de l'Élection de Troyes, pour l'année 1770. — Ordonnances de décharge accordées par l'intendant au sieur Caquet de la Thuillerie, aux héritiers du sieur Despans de Savigny et à la demoiselle de La Forestière, nobles ; aux officiers du bailliage de Troyes ; aux veuves de divers officiers du bailliage ; au comte de Mesgrigny de Villebertin, grand bailli de la ville de Troyes ; à des officiers de l'Élection et grenier à sel de Troyes ; aux officiers des traites foraines de Troyes ; aux incendiés de Saint-Mards-en-Othe (Aube).

C. 997. (Liasse.) — 112 pièces, papier.

1768-1775. — Pièces à l'appui des comptes de la capitation de l'Élection de Troyes, pour les années 1771, 1772 et 1774. — État des décharges et modérations accordées à différents particuliers par l'intendant, pour être allouées en dépense au sieur Harlan, receveur des tailles ; état des ordonnances qui

n'ont pu être passées en non-valeurs au compte de la capitation de 1769 et qui le seront dans celui de l'année 1774 ; ordonnances de décharge rendues par l'intendant en faveur du baron de La Vaux, du comte de Paillot, des officiers du grenier à sel de Villemaur (Aube), etc.

C. 998. (Liasse.) — 82 pièces, papier.

1774-1777. — Pièces à l'appui des comptes de la capitation de l'Élection de Troyes, pour l'année 1776. — En 1776, le montant de la capitation, y compris les 4 sols pour livre, était de 183,805 livres 15 sols 6 deniers, savoir : noblesse, 1,148 livres 2 sols ; officiers de justice, 6,559 livres 4 sols ; employés, 1,268 livres 9 sols 6 deniers ; ville de Troyes, 26,200 livres ; taillables, 148,630 livres. Les reprises s'élevèrent à 5,637 livres 14 sols 9 deniers, la recette fut par conséquent de 178,027 livres 10 sols 10 deniers, à laquelle il faut ajouter les taxations ou remises du receveur, savoir : 113 livres 1 sol 11 deniers sur les privilégiés, et 2,808 livres 15 sols 4 deniers sur les taillables ; et les taxations des collecteurs des tailles pour la capitation, soit 2,856 livres 7 sols 5 deniers ; total, 183,805 livres 15 sols 6 deniers.

C. 999. (Liasse.) — 44 pièces, papier.

1775-1781. — Pièces à l'appui des comptes de la capitation de l'Élection de Troyes, pour les années 1777 et 1780. — Minute d'une lettre de l'intendant qui notifie au sieur Harlan, receveur des tailles, le refus d'allouer au compte de la capitation de 1777 une partie des non-valeurs que le sieur Harlan veut y faire figurer. — États des sommes dues par les incendiés de Ramerupt (Aube) sur leurs impositions ; état des impositions des incendiés de Villenauxe (Aube) ; ordonnances de décharge accordées par l'intendant au comte de Pâlis, aux sieurs Jacques Gouault, Janson de Saint-Parres, etc.

C. 1000. (Liasse.) — 91 pièces, papier.

1780-1783. — Pièces à l'appui du compte de la capitation de l'Élection de Troyes, pour l'année 1782. — État des ordonnances de décharge accordées sur la capitation de 1780 pour être passées dans le compte de la capitation de 1782 ; — état des sommes que les habitants du hameau de La Pèze, dépendant de la paroisse d'Avon, qui ont éprouvé des pertes par l'incendie du 22 juin 1782, doivent de *restant* sur leurs impositions au rôle de la communauté d'Avon pour l'année 1782 ; — état des particuliers qui ont fait des pertes dans l'incendie des Faux Fossés de Troyes, le 24 mai 1781.

C. 1001. (Liasse.) — 29 pièces, papier.

1760-1789. — Réclamations adressées à l'intendant par divers contribuables à la capitation de l'Élection de Troyes, savoir : par le marquis de Saint-Chamant, par les sieurs de Richebourg, Noël de Courgerenne, etc., qui demandent décharge de cette imposition. — Lettre du subdélégué à l'intendant pour lui exposer que dans la fixation des droits de sceau des rôles on a oublié de tenir compte des 4 sols pour livre, qui viennent d'être ajoutés à la capitation. — Lettre d'envoi des rôles de la capitation de la noblesse du bailliage de Troyes, adressés à l'intendant par le comte de Mesgrigny-Villebertin, grand bailli de Troyes.

C. 1002. (Liasse.) — 58 pièces, papier.

1677-1789. — Départements de chevauchée des élus de l'Élection de Troyes, ou états annuels des communautés de l'Élection de Troyes indiquant pour chacune quel est l'officier de l'Élection qui l'a dans la circonscription à lui attribuée. — Procès-verbaux de chevauchée des élus de Troyes ; ces procès-verbaux constatant que les élus se sont transportés dans les communautés de leur circonscription pour recevoir les plaintes des habitants contre les rôles des tailles, pour constater les dégâts causés par la grêle, les orages, les incendies, etc.

C. 1003. (Liasse.) — 60 pièces, papier.

1688-1783. — Déclarations de translations de domicile par les contribuables aux tailles de l'Élection de Troyes. — Le 17 octobre 1725, Jean Bouché déclare être sorti d'Argen-tolles (Aube), pour aller demeurer à Vannes (Aube). — Le 2 mai 1726, Claude Billioux déclare être sorti d'Origny (Aube), pour aller demeurer à Paris, au service du marquis de Maille-bois. — Le 7 septembre 1737, Jeanne Ludot, veuve de Jean Michaut, prévôt de Lesmont (Aube), déclare, par procureur, qu'elle est sortie de Précý-Notre-Dame (Aube), pour aller demeurer à Précý-Saint-Martin (Aube).

C. 1004. (Liasse.) — 37 pièces, papier.

1712-1789. — Impositions extraordinaires de l'Élection de Troyes. — Formule imprimée pour commandement de payer le dixième ; — invitation par le subdélégué, aux habitants des paroisses, de dresser les états qui doivent servir de base pour la confection des rôles du dixième ; — déclaration du Roi, arrêt du Conseil concernant le dixième ; — modèle de formule à fournir par les contribuables. — Lettre d'envoi du rôle du vingtième, par le receveur des tailles de l'Élection de Troyes, aux habitants des communautés ; — états mensuels de la recette des ving-

tièmes faite par le receveur des tailles ; — état par communauté du montant du vingtième des biens fonds pour l'année 1778 ; — départements des contrôleurs des vingtièmes de l'Élection de Troyes, pour l'année 1790 ; tableau des préposés des vingtièmes de chaque communauté, pour l'année 1766.

C. 1005. (Liasse.) — 93 pièces, papier.

1713-1788. — Frais faits pour le recouvrement des impositions de l'Élection de Troyes (taille, capitation, accessoires, vingtièmes). — États mensuels par paroisse (une partie indique seulement le nom des paroisses et le montant des frais, d'autres mentionnent aussi le montant des diverses impositions, le nom des garnisaires ou *garnisonniers*, le nombre des jours de garnison). — En janvier 1763, le montant des frais fut de 255 livres. — État des frais de garnison faits pour le recouvrement de la taille et des vingtièmes de l'exercice 1786. (Ces frais s'élèvent à 4,773 livres, dont 4,728 payés aux chefs de garnison, et 45 livres employés en impression de bulletins et de commandements.) — Mémoire sur les frais de recouvrement des impositions.

C. 1006. (Liasse.) — 57 pièces, papier.

1686-1785. — Garnisaires et huissiers des tailles de l'Élection de Troyes. — États des prestations de serment, départs et retours des garnisaires et huissiers des tailles. — Présentations de garnisaires par le receveur des tailles. — Procès-verbaux dressés par les officiers de l'Élection contre les huissiers des tailles. — Mémoire adressé à l'intendant, par un garnisaire qui se plaint de n'avoir pas été suffisamment rétribué par le sieur Doé, receveur des tailles ; réponse du sieur Doé à ce mémoire.

C. 1007. (Liasse.) — 95 pièces, papier.

1789. — Imposition supplémentaire des ci-devant privilégiés de l'Élection de Troyes, pendant les six derniers mois de 1789. — Proclamation du Roi sur la manière de dresser les rôles de cette imposition ; observations du sieur Epoigny, commissaire des tailles, sur cette proclamation. — Instructions publiées par ordre du Roi, sur la manière d'opérer les compensations de la moitié des quittances de décimes ou de capitation des ci-devant privilégiés, avec leurs cotisations dans les rôles de supplément des six derniers mois de 1789 ; mémoires établissant les droits de diverses personnes ou de divers établissements ecclésiastiques à cette compensation ; reçus de décimes, extraits du rôle supplémentaire, produits à l'appui de ces mémoires, etc.

C. 1008. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

1645-1780. — Aides de l'Élection de Troyes. — Baux des fermes. — « Bail fait par le Roi à M^e Adrien Montagne, » bourgeois de Paris, de la ferme générale de France, du » droit de 20 sols de Maubouge, des bières, cidres, de la ferme » du papier pour six années, qui commenceront pour lesdits » vingt sols de Maubouge au premier octobre prochain 1647, » et des autres fermes et droits au premier janvier en suivant, 1648. » — « Bail des aydes des généralités de Paris, » Rouen, Soissons, Amiens, Châlons et Orléans, des formules » desdites généralités, à l'exception de celle de Paris, des » droits de marque des fers du royaume pour quatre années, » qui commenceront le 1^{er} octobre 1717 et finiront le dernier » septembre 1721. » — « Bail des aydes de la généralité de » Châlons et Élection de Bar-sur-Seine, » par Pierre Carlier, adjudicataire général des fermes générales des grandes et petites gabelles, cinq grosses fermes, aides, etc., à M^e Pierre Nicolas, bourgeois de Paris, pour deux années, commençant le 1^{er} octobre 1730. — Liste des intéressés aux aides de Troyes, Châlons, Reims, papiers, parchemins timbrés de Champagne. — Liste des fermiers généraux.

C. 1009. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1682-1788. — Aides de l'Élection de Troyes. — États nominatifs des employés des aides. — États des différents emplois existant dans la direction des aides de Troyes. — En 1787, il y avait à Troyes un directeur, aux appointements de 2,000 livres ; un receveur général, 1,200 livres ; un sous-receveur, 500 livres ; un commis aux écritures, 500 livres ; trois contrôleurs de ville, chacun 700 livres ; 14 commis aux exercices, chacun 700 livres ; un receveur à la porte de Croncels, 500 livres ; id. à la porte de Belfroy, 500 livres ; id. à la porte de Comporté, 500 livres ; id. à la porte Saint-Jacques, 450 livres ; id. à la porte de la Tannerie, 450 livres ; un receveur à cheval de la banlieue, 750 livres ; un commis en second à cheval, 700 livres.

C. 1010. (Liasse.) — 148 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1677-1780. — Aides de l'Élection de Troyes. — Nominations et prestations de serment des commis. — Commissions de gardes des fermes en la brigade de Troyes, données par Charles Fauconnet, fermier général, pour six années commencées au 6 octobre 1684. — Commission de commandant en qualité de brigadier en la brigade des fermes unies de Sa Majesté, établie en la ville de Troyes.

C. 1011. (Liasse.) — 45 pièces, papier.

1688-1717. — Aides de l'Élection de Troyes. — Procès-

verbaux de vérification de la caisse du receveur. — Bordereaux de la recette et de la dépense faites par le receveur. — États divers de recettes et dépenses dressés par le même.

C. 1012. (Liasse.) — 64 pièces, papier.

1687-1787. — Aides de l'Élection de Troyes. — Tarifs annuels du droit de gros manquant, ces tarifs fixant, pour chacune des paroisses de l'Élection, le droit à payer par chaque muids de vin vendu. (Ces tarifs ne comprennent pas les droits d'augmentation, jauge et courtage. Ils sont dressés en vertu de la déclaration du Roi du mois de septembre 1684.)

C. 1013. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

1683-1695. — Aides de l'Élection de Troyes. — États de sommes dues au fermier des aides par divers particuliers : — pour droit de gros manquant et augmentations, déduction faite de la boisson des propriétaires, des coulage et remplage, et de ce qui est accordé aux laboureurs pour leur charrue, suivant l'ordonnance du mois de juin 1680 ; — pour les anciens et nouveaux cinq sols et droits y joints ; — pour les droits de huitième réglé et moitié d'octroi ou courtépinte et annuel des vins.

C. 1014. (Liasse.) — 52 pièces, papier.

1659-1787. — Aides de l'Élection de Troyes. — Congés d'enlever du vin accordés à divers particuliers. — Copie d'inventaire de vin. — Reçus de droit de huitième réglé, de droit d'augmentation, d'anciens et nouveaux cinq sols, d'augmentation, de droits de gros, de double huitième et octrois, etc. — Sommations d'avoir à payer les droits de huitième réglé.

C. 1015. (Liasse.) — 56 pièces, papier.

1629-1787. — Aides de l'Élection de Troyes. — Droits divers sur les vins. — Arrêt de la Cour des Aides en faveur de Nicolas Angenoust, écuyer, conseiller du Roi au bailliage et siège présidial de Troyes, sur la requête dudit Angenoust, portant que par arrêt de la cour du 19 septembre 1634, il avait été déchargé « du droit de huitième du vin de son cru, » qu'il aurait vendu en détail en la ville dudit Troyes, en » conséquence de sa naissance et des services rendus par ses » enfants dans les armées de Sa Majesté, deux desquels y » ayant été tués... » — État des droits d'aides et d'entrée qui se percevaient ou étaient en contestation dans la ville et l'Élection de Troyes en 1681, cet état arrêté par les officiers de l'Élection et du corps de ville, et par le directeur des aides, en présence de l'intendant. — Ordonnance de l'intendant pres-

crivant l'exécution de l'arrêt du Conseil, du 29 juillet 1683, par lequel il est enjoint de surseoir au paiement du droit de gros ; ordonnance rendue en conséquence par les officiers de l'Élection de Troyes. — Fragments de registres du gros à la vente. — Exemption du droit de gros accordée aux ecclésiastiques et aux messagers de l'Université de Paris.

C. 1016. (Liasse.) — 15 pièces et 1 cahier de 56 feuillets, papier.

1676-1774. — Aides de l'Élection de Troyes. — Droits sur les vins. — Sentence imprimée de l'Élection de Troyes, qui déclare les ecclésiastiques exempts du droit de jauge et de courtage pour les vins provenant de leur bénéfice. — Procès-verbal dressé par le subdélégué sur le jauge des futailles, et règlement de police sur le même objet. — Fragment de tarif indiquant les droits des courtiers sur l'eau-de-vie. — Registre de l'entrée des vendanges recueillies dans les lieux francs. — Tarif des droits à payer pour le cidre.

C. 1017. (Registre.) — 249 feuillets, papier.

1784. — Aides de l'Élection de Troyes. — « Portatif de la petite banlieue, » ou inventaires dressés par les commis des aides de la direction de Troyes dans les caves de la petite banlieue, c'est-à-dire des villages situés près de Troyes, chez les marchands de vins, chez les *détailleurs* d'eau-de-vie, chez les *provisionnaires* d'eau-de-vie.

C. 1018. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

1664-1784. — Aides de l'Élection de Troyes. — Droits sur les cartes. — Avis au public en exécution de la déclaration du Roi du 17 mars 1703, cet avis annonçant qu'il est défendu, à peine de 500 livres d'amende, de garder chez soi des cartes *des anciens portraits*, de remettre en jeu, pour les revendre, des cartes qui auront servi, etc. ; les délateurs auront 100 livres de récompense. — Procès-verbal de la prestation de serment d'un commis à la régie des cartes. — Mémoire sur la question de savoir si le receveur des droits sur les cartes a droit à l'exemption du logement des gens de guerre.

C. 1019. (Liasse.) — 40 pièces, papier.

1690-1786. — Aides de l'Élection de Troyes. — Poudres et salpêtre. — Procès-verbaux dressés par le subdélégué, à la requête des fabricants de plomb à *giboyer* et des salpêtriers. — Procès-verbal d'information par le subdélégué, contre un salpêtrier accusé de concussion ; correspondance à ce sujet entre l'intendant et le subdélégué. — Information contre un individu qui, muni d'une bandoulière de salpêtrier, parcourait les villages pour y extorquer de l'argent. — Ordon-

nance de l'intendant qui déclare valable une saisie de poudre faite sur un épicier de Troyes. — Rejet d'une demande de commission pour le débit de la poudre à Troyes.

C. 1020. (Liasse.) — 60 pièces, papier ; 1 sceau en plomb.

1681-1786. — Aides de l'Élection de Troyes. — Ferme du tabac. — Procuration de garde à pied pour l'exercice de cette ferme. — Ordonnance du procureur-général de la Cour des Aides qui, sur présentation à lui faite par M^{re} Charles Michaut, fermier général de la vente exclusive du tabac, commit à l'exercice de cette ferme le sieur Étienne Boudet. — Procès-verbal d'installation du commis à l'entrepôt du tabac de Troyes. — Permissions pour la vente du tabac. — Empreintes, vignettes, plomb servant à distinguer le tabac des fermiers du tabac de contrebande. — Procédures contre des *faux tabatières*. — Tarifs des prix de vente du tabac. — Arrêt du conseil d'État et information contre le sieur Delaunay, contrôleur général des tabacs au département de Troyes.

C. 1021. (Liasse.) — 41 pièces, papier.

1690-1787. — Aides de l'Élection de Troyes. — Marque des cuirs. — Procès-verbaux de saisie de cuirs non-marqués (ces procès-verbaux, faits à la requête du régisseur, pour le Roi, des droits sur les cuirs, peaux tannées et apprêtées, créés par l'édit du mois d'août 1778, sont dressés par le contrôleur et le commis desdits droits). — Marque des chapeaux ; — empreinte de cette marque. — Procès-verbal dressé par Jean Comparot, président en l'Élection et grenier à sel, subdélégué de l'intendant, qui reçoit les réclamations d'un marchand chez lequel on avait saisi des chapeaux. — Bail de la ferme des droits de marque des chapeaux dans la Généralité de Champagne, consistants lesdits droits en 10 sols pour chaque chapeau de castor, 5 sols pour chaque chapeau de poil vicogne, et 2 sols 6 deniers pour chaque chapeau de laine (ce bail devait durer deux années et était fait moyennant quatre mille livres par an).

C. 1022. (Liasse.) — 30 pièces, papier.

1685-1778. — Aides de l'Élection de Troyes. — Marque des fers. — Procès entre le fermier-général de la marque des fers en Champagne et un de ses sous-fermiers, d'une part, et le comte de Molstan, d'autre part ; — requête adressée par les fermiers à Jean Comparot, juge établi par Sa Majesté dans le département de Champagne pour régler les contestations concernant la marque des fers ; enquête, etc. — Marque de l'étain. — Marque des ouvrages d'or et d'argent. — Procès-verbal contre un orfèvre dénoncé comme vendant des

objets non-marqués ; — procès-verbal contre un batteur d'or ; — procès-verbal contenant description des marques de l'or et de l'argent. — Marque du café. — Empreinte en cire du cachet servant de marque au fermier.

C. 1023. (Liasse.) — 107 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1676-1711. — Aides de l'Élection de Troyes. — Procédures criminelles. — Procès-verbaux d'information dressés par le subdélégué. — Procès-verbal, dressé par le même, de l'arrestation de six fraudeurs à cheval et armés, qui étaient descendus au faubourg de Preize, à Troyes, et que le subdélégué dut lui-même aller faire arrêter de crainte d'une émeute contre les commis ; — inventaire et description des *nippes*, armes et chevaux de ces fraudeurs ; interrogatoire des prisonniers, etc.

C. 1024. (Liasse.) — 79 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1718-1785. — Aides de l'Élection de Troyes. — Procédures criminelles. — Lettre d'avis adressée à l'intendant par un conseiller au Châtelet, désigné par le Roi pour présider une commission qui doit se rendre à Troyes et y juger les auteurs et complices de voies de fait mentionnées dans un procès-verbal des employés des fermes de la brigade ambulante de Troyes. — Arrêt imprimé de la Cour des Aides qui, sur la plainte d'un fermier-général, enjoint à un particulier d'être plus circonspect à l'avenir et de porter respect à la garde de Paris, etc.

C. 1025. (Liasse.) — 45 pièces, papier.

1658-1788. — Aides de l'Élection de Troyes. — Procès-verbaux contre le receveur des aides, contre le directeur des aides, contre le fermier des aides. — Procès-verbal d'état de lieu d'une maison où était le bureau des aides et qui a dû être quittée par le directeur, dont la caisse et les papiers n'étaient pas en sûreté. (On avait été jusqu'à mettre en pièces le tableau que le fermier des aides avait fait placer au-dessus de la grande porte, tableau où étaient peintes les armes du Roi.)

C. 1026. (Liasse.) — 37 pièces, papier.

1682-1785. — Traités foraines de l'Élection de Troyes. — Marque des toiles. — Arrêt du Conseil qui défend au fermier des droits de contrôle et marque des tisserands, de faire des visites chez les tisserands de Troyes, sauf à lui à établir des bureaux aux portes de la ville. — Lettre de Trudaine des finances à l'intendant de Champagne, auquel il renvoie une requête par laquelle l'arrière-fermier des droits sur les toiles de Troyes demande une indemnité, pour des toiles marquées par lui sans perception de droits, parce que ces

toiles étaient destinées à l'armée. — Mémoire contenant l'analyse de différents documents, savoir : Édits, arrêts du Conseil, déclarations du Roi, etc., concernant la marque des toiles, de 1627 à 1745. — Lettres de l'intendant des finances Trudaine à l'intendant de Champagne, mémoires sur la question de savoir s'il y a lieu de faire payer 4 sols pour livre par augmentation au droit de contrôle de la marque des toiles de Troyes.

C. 1027. (Liasse). — 35 pièces, papier.

1698-1772. — Traites foraines de l'Élection de Troyes. — Empreintes de la marque des toiles. — Adjudications à bail de la marque des toiles pardevant le subdélégué, affiches qui ont annoncé ces adjudications. — En 1725, le tarif était : pour une pièce de toile de lin de 20 aunes, 4 sols ; pour une pièce de toile de coton de 21 aunes, 3 sols ; pour une pièce de futaine ou basin de 21 aunes, 2 sols ; pour une pièce de canevas treillis ou coutil, 4 sols ; pour une pièce de toile de chanvre de 60 aunes, 6 sols ; pour une pièce de toile de Rouen de 60 aunes, 6 sols ; pour une pièce de toile teinte de Rouen, 2 sols ; pour un treillis d'Allemagne, 2 sols, etc. — En 1725, le prix d'adjudication fut de 3,500 livres par an.

C. 1028. (Liasse.) — 71 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1739-1788. — Traites foraines de l'Élection de Troyes. — Bureau de visite et de marque des toiles. — Ordonnance de l'intendant prescrivant que la marque des toiles se fera à la halle, où les toiles seront portées en été de huit heures à neuf, en hiver de neuf à dix ; — l'intendant condamne à l'amende un garde-juré qui a livré les clefs de la marque à un fabricant sans avoir préalablement visité ses toiles. — Procès-verbal dressé par le subdélégué, de la remarque des mousselines de coton, en exécution de l'arrêt du Conseil du 3 mars 1749. — Procès-verbal dressé par huissier, à la requête de l'inspecteur des manufactures de Troyes, et constatant que depuis plusieurs jours les gardes-jurés des fabricants ne se trouvent plus au bureau de visite et de marque. — État des droits payés pour les toiles de coton de 1766 à 1769, et des dépenses auxquelles il faut subvenir avec le produit de ces droits, savoir : appointements de l'inspecteur des manufactures, 700 livres ; du concierge de la halle, 600 livres ; loyer de la halle, 400 livres, etc.

C. 1029. (Liasse). — 37 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1785-1786. — Traites foraines de l'Élection de Troyes. — Coffre du bureau de visite et de marque des toiles. — Procès-verbal d'établissement de ce coffre par le lieutenant-général de

police. — Correspondance à ce sujet entre l'intendant, les gardes-jurés et le lieutenant-général de police. — Concierge du bureau de visite et de marque. — Arrêt du Conseil qui annule l'opposition des gardes-jurés de Troyes à l'installation d'un adjoint au concierge du bureau de visite et de marque ; cette installation faite par Michel-Félix Vombreing, élève des manufactures. — Correspondance entre l'intendant des finances Blondel, l'intendant de Champagne et le lieutenant de police, au sujet de la révocation du concierge.

C. 1030. (Liasse.) — 87 pièces, papier.

1677-1789. — Traites foraines de l'Élection de Troyes. — Saisies de toiles pour défaut de marque. — Procès-verbaux dressés contre des marchands et contre des particuliers. — Procès-verbal dressé par le subdélégué, à la requête du procureur du fermier des traites et du receveur des traites ; ce procès-verbal constatant que le brigadier et le sous-brigadier de la brigade ambulante auraient trouvé un ancien avocat de Troyes, causant sur sa porte, revêtu d'une robe de chambre d'indienne prohibée, ce pourquoi la robe devait être saisie et brûlée et le propriétaire condamné à 3,000 livres d'amende. — Lettres du contrôleur-général Orry à l'intendant, pour lui demander son avis sur la requête d'un tailleur, qui expose qu'il a été saisi chez lui quatre aunes de toiles peintes ; — pour lui faire des observations critiques sur diverses sentences prononcées par les juges des manufactures de Troyes. — Procès-verbaux de visite chez les marchands, pour vérifier s'ils n'ont pas chez eux des marchandises prohibées.

C. 1031. (Liasse.) — 131 pièces, papier ; 3 pièces, parchemin.

1677-1779. — Domaine royal de l'Élection de Troyes. — Formule ou timbre. — Exemplaires types de papier et de parchemin timbré. — Déclarations d'experts chargés d'estimer le papier fourni au directeur des formules par Antoine Michelin, marchand papetier à Troyes. — Quittance du prix des formules distribuées à Saint-Mards-en-Othe par le buraliste du lieu. — Procès-verbal de visite par le subdélégué, dans la maison de Pierre Debure, marchand papetier à Troyes, fournisseur du papier destiné au timbre, et dans le bureau général du timbre, pour s'assurer de la qualité du papier fourni. — Extrait du procès-verbal de cote et paraphe d'un registre-journal de recette et dépense pour les droits de formule. — Lettre des maire et échevins de Troyes à l'intendant, pour se plaindre du fermier de la formule, qui veut les contraindre à donner sur papier timbré les quittances des droits de rouage.

C. 1032. (Liasse.) — 38 pièces, papier.

1706-1788. — Domaine royal de l'Élection de Troyes.

— Insinuation et contrôle. — Procès-verbal de réception d'Edme Rambourgt, présenté au subdélégué par le contrôleur des actes des notaires, etc., « pour exercer en qualité de commis le bureau de contrôle des actes des notaires, petit scel et insinuations laïques. » — Commission de contrôleur des exploits. — Feuilles de tête de registres des insinuations. — Procès-verbal de liquidation des droits de contrôle dus par le sieur Robin, notaire. — Règlement sur le surnumérariat et l'avancement des employés du contrôle des actes et droits y joints (contrôleurs, vérificateurs, inspecteurs, directeurs). — État de situation des tables alphabétiques et sommières.

C. 1033. (Registre.) — 21 feuillets, in-folio, papier.

1729-1755. — Domaine royal de l'Élection de Troyes. — Ensisainements. — Le 2 juin 1729, ensaisiné l'acte de vente du marquisat d'Isle (aujourd'hui d'Isle-Aumont, Aube), acheté de Charles II, duc de Mantoue, par Antoine d'Aumont-Rochebaron, moyennant la somme de 300,000 livres, le 12 mai 1648. — Le 19 mars 1738, ensaisiné l'acte de vente du marquisat de Villacerf (Aube), acheté des héritiers de Colbert, marquis de Villacerf, par Emmanuel-François-Joseph, comte de Bavière, grand d'Espagne, maréchal des camps et armées du Roi; prix : 320,000 livres. — Le 17 décembre 1738, ensaisiné l'acte de vente de la terre de Lavan (Aube), achetée du curateur à la succession de René de Savonnière, par Louis-François de Galiffet. — Le 11 septembre 1740, ensaisinement de l'acte de vente de la seigneurie de Montgueux (Aube), achetée par François-Joseph, comte de Bavière. — Le 9 décembre 1750, payé les droits d'ensaisinement et contrôle pour les terres de Juilly-le-Châtel et Vaux (Aube), échues par succession au comte d'Obterre.

C. 1034. (Liasse.) — 41 pièces, papier.

1671-1775. — Domaine royal de l'Élection de Troyes. — Empreinte de la marque du contrôle du papier. — État du produit annuel des droits de greffe des juridictions royales, octrois, subventions et péages appartenant au Roi. — Comptes des amendes des juridictions royales. — Lettre de Pontchartrain, ministre de la marine, à l'intendant, sur une question de déshérence. — Correspondance entre d'Angervilliers, ministre de la guerre, l'intendant et le procureur du Roi de la maréchaussée de Troyes, au sujet de l'enfant d'une femme exécutée. — Correspondance entre Chauvelin, garde des sceaux, l'intendant et son subdélégué à Troyes, au sujet d'une demande de changement de nom. — Procès-verbaux dressés par le subdélégué, constatant les réclamations contre le rôle des sommes imposées sur les étrangers à cause du bénéfice de naturalité. — Procès-

verbal de prise de possession des registres servant à l'enregistrement des armoiries. — Lettres de Chauvelin, garde des sceaux, du comte de Saint-Florentin, ministre, et de M. de Mesgrigny, bailli d'épée, à l'intendant, sur la noblesse des sieurs Rémond, Piot, Gouault.

C. 1035. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1687-1785. — Domaine royal de l'Élection de Troyes. — Information sur une trouvaille de médailles d'or qui a eu lieu à Troyes; cette information faite par Jean Paillot, conseiller du Roi, son procureur en l'Élection de Troyes, commissaire nommé par MM. les trésoriers de France, généraux des finances, grands voyers et juges ordinaires du Domaine en la généralité de Champagne. — Taxes des officiers de justice. — Compte de la recette faite par le commis établi pour le recouvrement des taxes sur les officiers de justice des seigneurs. — Réclamation des officiers de la maîtrise contre l'élévation de leur taxe. — Affirmations de voyage. — Commissions de receveur particulier des droits des affirmations de voyage.

C. 1036. (Registre.) — 24 feuillets, in-folio, papier.

1787. — Domaine royal de l'Élection de Troyes. — Registre des affirmations de voyage, visé par le contrôleur des actes au bureau d'Estissac (Aube). — Imprimé en blanc.

C. 1037. (Registre.) — 6 feuillets, in-folio, papier.

1785. — Domaine royal de l'Élection de Troyes. — Affirmations de voyages faites au greffe des affirmations de la prévôté de Chamoy (Aube).

C. 1038. (Liasse.) — 32 pièces, papier.

1660-1757. — Domaine royal de l'Élection de Troyes. — Papier terrier. — Commandements aux propriétaires à fournir leurs déclarations. — Affiches invitant les propriétaires à fournir leurs déclarations. — Extrait du terrier de la Châtellenie de Troyes, concernant soixante-quinze communautés voisines de cette ville. — Domaines aliénés. — Affiches indiquant la liste des domaines à vendre du bailliage de Troyes. — État des domaines engagés mouvant de la grosse tour de Troyes. — Procès-verbaux de vente des seigneuries de Sainte-Savine et de Torvilliers, ces procès-verbaux dressés pardevant le subdélégué.

C. 1039. (Registre.) — 98 feuillets, papier. (Rongé par l'humidité.)

XVIII^e SIÈCLE. — Domaine royal de l'Élection de Troyes. — Extrait du papier terrier de Champagne pour l'Élection de Troyes. Les articles 869-952 sont occupés en grande partie

par les mairies royales, savoir : Sainte-Savine, Croncels, Echenilly, La Rivière-de-Corps, Pouy, Les Noës, Chausson près Les Grandes-Chapelles, Rumilly-les-Vaudes, Mesnil-Scellières, Villechétif, Saint-Benoît-sur-Seine, Belley, Bouranton, Chapelle-Saint-Luc, Soûleaux, Argentolles, Laines-Boureuses, Courteranges, Fouchères, Montreuil, Saint-Parres-les-Vaudes, Lusigny, Auzon, Saint-Étienne-sous-Barbuise, Baire, Voué, Arcis-sur-Aube, Torcy, Thennelières, Lavaux, Montaulin, etc., tous villages ou hameaux du département de l'Aube.

C. 1040. (Liasse.) — 35 pièces, papier.

1639-1775. — Domaine royal de l'Élection de Troyes. — Amortissements, francs fiefs et nouveaux acquets. — Instruction aux ecclésiastiques pour fournir la déclaration de ceux de leurs biens qui sont sujets au droit d'amortissement. — Commandement de payer les droits de francs fiefs et nouveaux acquets. — Procès-verbal d'estimation du prieuré de Sainte-Scholastique, près Troyes, dressé à la demande du préposé au recouvrement des droits d'amortissement et nouveaux acquets. — Modèle de pétition en dégrèvement des droits d'amortissement. — Procès-verbal d'apposition de scellé après décès du préposé au recouvrement des deniers provenant des amortissements, hôtel du Petit-Louvre, à Troyes. — Ordonnance des commissaires généraux pour le recouvrement des droits de francs fiefs, portant décharge des taxes faites pour raison de franc-alleu sur les gens de mainmorte.

C. 1041. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1647-1776. — Domaine royal de l'Élection de Troyes. — Huitième denier des biens aliénés par les ecclésiastiques et par les communautés laïques. — Jugements prononcés par le sieur Lemuet de Jully, subdélégué de l'intendant, à la requête du préposé au recouvrement du huitième denier. — Procès-verbal dressé par Jean Paillot, subdélégué de l'intendant, contre le préposé au recouvrement du sixième denier. — Arrêt du Conseil d'État, lettres patentes du roi Louis XVI, ordonnance des présidents trésoriers de France de Châlons, qui invitent les vassaux de la couronne à faire hommage avant le 1^{er} janvier 1777.

C. 1042. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

1692-1787. — Domaine royal de l'Élection de Troyes. — Offices divers créés pour la plupart dans un but fiscal. — Procès-verbaux, requêtes concernant les offices : de conseiller du Roi contrôleur des greffes, deniers d'octroi, subvention et péage créés par édit de janvier 1707 ; — de conseiller-du-Roi-

élu-contrôleur des quittances des receveurs des tailles, créés par édit de décembre 1704 ; — de contrôleur-visiteur des poids et mesures, juré-mouleur-visiteur-compteur-mesureur et peseur de bois à brûler et charbons, mesureur de grains, vendeur de poisson, priseur-vendeur de biens-meubles, auneur-visiteur-marqueur de toile, réunis au domaine par arrêt du Conseil du 18 mai 1767 ; — de courtier de chevaux ; — de courtier et commissionnaire de vins.

C. 1043. (Liasse.) — 21 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1649-1774. — Domaine royal de l'Élection de Troyes. — Offices divers créés pour la plupart dans un but fiscal. — Procès-verbaux, requêtes, etc., concernant les offices d'experts-jurés, — de greffier commis de la voirie, — de greffier des notifications, — de greffier des présentations, — de jurécricier, — de huissier-priseur-vendeur de biens, — de huissier-sergent royal des droits de sortie et d'entrée, — de joueur-courtier de vins, — de notaire-arpenteur, — de procureur des droits de sortie et d'entrée.

C. 1044. (Liasse.) — 33 pièces, papier.

1690-1754. — Domaine royal de l'Élection de Troyes. — Offices divers créés pour la plupart dans un but fiscal. — Procès-verbaux, requêtes, etc., concernant les offices de receveur des amendes (supprimé par édit d'août 1716), — receveur des consignations, — receveur des épices, — syndic et greffier des rôles, — tiers référendant, — vérificateur des défauts. — Compte du receveur des amendes, etc.

C. 1045. (Liasse.) — 60 pièces, papier.

1713-1749. — Domaine royal de l'Élection de Troyes. — Correspondance entre M. Bertin, au nom du contrôleur général des finances, l'intendant de Champagne, son subdélégué, etc., au sujet de créations et de suppressions d'offices, savoir de : contrôleur-inspecteur des porcs, — receveur des amendes de la Maîtrise des eaux et forêts, — arpenteur en la même Maîtrise, — greffier au grenier à sel de Villenauxe (Aube), — greffiers et archers pour servir sous les lieutenants des maréchaux de France, — huissier-audiencier de l'Élection de Troyes, — de la Maîtrise de Troyes, — du bailliage de Troyes, — du grenier à sel de Villemaur, — procureur du Roi de police, — maîtres charbonniers et encordeurs de bois, etc.

C. 1046. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

1703-1767. — Domaine royal de l'Élection de Troyes. — Tableaux concernant des offices et droits aliénés, dans la

possession desquels le Roi est rentré en 1767, savoir : Mesureurs de grains, créés par édit de janvier 1697 ; — jurés-vendeurs de poisson de mer frais, sec et salé, créés par édit de janvier 1583 ; — contrôleurs et visiteurs des poids et mesures, créés par édit de janvier 1707 ; — jurés-priseurs-vendeurs de meubles, créés par édits de 1586 et 1596 ; — jurés-auteurs-contrôleurs-marqueurs de drap, serge, etc., créés par édit de janvier 1571 ; — auteurs-visiteurs de toiles de fil et coton, créés par édit de janvier 1586 ; — jurés-mouleurs-compteurs-visiteurs-peseurs de bois à brûler et charbon, créés par édit de mars 1696. — Sentence (en placard) portant règlement pour les droits de mesurage des grains de la ville, faubourgs et banlieue de Troyes.

C. 1047. (Liasse.) — 59 pièces, papier.

1777. — Premier régiment d'état-major, ci-devant régiment provincial de Troyes. — Procès-verbaux dressés par le subdélégué de Troyes et constatant le tirage au sort entre les garçons et les hommes veufs sans enfants, pour la levée des soldats provinciaux destinés aux régiments de Champagne. — Actes de remplacement ; ordonnances de l'intendant qui les approuvent, l'un motivé sur le mariage du remplacé.

C. 1048. (Liasse.) — 54 pièces, papier.

1778. — Premier régiment d'état-major, ci-devant régiment provincial de Troyes. — Procès-verbaux dressés par le subdélégué de Troyes et constatant le tirage au sort entre les garçons et les hommes veufs sans enfants, pour la levée des soldats provinciaux destinés aux régiments de Champagne. — Le tirage dura du 9 au 21 mars ; se fit à Troyes, en l'hôtel du subdélégué, pendant la semaine commençant le lundi 9 et finissant le samedi 14 ; fut repris à Troyes, dans le même hôtel, les lundi 16 et mardi 17 ; continua à Planey (Aube) pour les paroisses septentrionales de la subdélégation, les jeudi 19, vendredi 20, samedi 21.

C. 1049. (Liasse.) — 53 pièces, papier.

1779. — Premier régiment d'état-major, ci-devant régiment provincial de Troyes. — Procès-verbaux dressés par le subdélégué de Troyes et constatant le tirage au sort entre les garçons et les hommes veufs sans enfants, pour la levée des soldats provinciaux destinés aux régiments de Champagne. — Dans chaque procès-verbal, un chapitre est consacré aux absents déclarés fuyards et comme tels soldats provinciaux, pour servir à la décharge de ceux à qui le sort est échu : pouvoir étant donné à ceux à qui le sort est échu, de faire arrêter les fuyards par les premiers cavaliers de maréchaussée, huissiers,

ou autres sur ce requis, pour les faire conduire pardevant le subdélégué et pour être ensuite statué par l'intendant.

C. 1050. (Liasse.) — 46 pièces, papier.

1780. — Premier régiment d'état-major, ci-devant régiment provincial de Troyes. — Procès-verbaux dressés par le subdélégué de Troyes et constatant le tirage au sort entre les garçons et les hommes veufs sans enfants, pour la levée des soldats provinciaux destinés aux régiments de Champagne. — Nombre des exempts de la ville de Troyes : Quartier de Bel-froy, 44 sur 56 ; 1^{re}, 2^{me}, 3^{me} compagnies de Croncels, 27 sur 54 ; 1^{re} et 2^{me} compagnies de Comporté, 4^{me} de Croncels, 44 exempts sur 28 ; 3^{me} et 4^{me} compagnies de Comporté, 32 sur 48 ; quartier Saint-Jacques, 37 sur 50 ; faubourgs, 25 sur 54.

C. 1051. (Liasse.) — 39 pièces, papier.

1781. — Premier régiment d'état-major, ci-devant régiment provincial de Troyes. — Procès-verbaux dressés par le subdélégué de Troyes et constatant le tirage au sort entre les garçons et les hommes veufs sans enfants, pour la levée des soldats provinciaux destinés aux régiments de Champagne. — Les villages d'Aix, Villemoiron, Saint-Flavy, Marigny-le-Châtel, Saint-Pierre-de-Bossenay, Ossey-les-Trois-Maisons, Somme-Fontaine, Saint-Loup-de-Bussigny, appelés à fournir ensemble un soldat, présentèrent 36 hommes dont 27 exempts, savoir : défaut de taille, 23 ; boiteux, 1 ; défaut de dents, 1 ; maladie de poitrine, 1 ; fils de veuve, 1.

C. 1052. (Liasse.) — 38 pièces, papier.

1782. — Premier régiment d'état-major, ci-devant régiment provincial de Troyes. — Procès-verbaux dressés par le subdélégué de Troyes et constatant le tirage au sort entre les garçons et les hommes veufs sans enfants, pour la levée des soldats provinciaux destinés aux régiments de Champagne. — Le quartier de Comporté, à Troyes, appelé à fournir un soldat, donne six absents déclarés fuyards, 32 exempts, savoir : défaut de taille, 14 ; scrofule, 1 ; laide figure (*sic*), 1 ; domestiques de privilégiés, 7 ; premiers clercs de notaires, 2 ; fils et associé de marchands payant une capitation élevée, 3 ; pompier, 1. — Restent 17 propres au service, âge de 18 à 34 ans, taille de 5 pieds 4 ponce à 5 pieds 7 ponce.

C. 1053. (Liasse.) — 52 pièces, papier.

1783. — Premier régiment d'état-major, ci-devant régiment provincial de Troyes. — Procès-verbaux dressés par le subdélégué de Troyes et constatant le tirage au sort entre les

garçons et les hommes veufs sans enfants, pour la levée des soldats provinciaux destinés aux régiments de Champagne. — Le tirage dura huit jours, les 6, 7, 8, 10, 11, 12, 14 et 15 mars ; les six premiers jours à Troyes, dans l'hôtel du subdélégué ; le 14 à Méry, pour les paroisses de Droupt-Saint-Basle, Droupt-Sainte-Marie, Vallant, Sainte-Syre, Saint-Mesmin ; le 15 à Arcis, pour les paroisses de Pougy, Véricourt, Avant, Mesnil-Lettre, Coclois, Nogent-sur-Aube, Chaudrey, Ortilon, Vaupoisson, Ramerupt, Saint-Nabord, Mesnil-la-Comtesse, Isle-sous-Ramerupt, Vignets, Bessy, Pouan, Villette, Premierfait, Nozay, Saint-Étienne-sous-Barbuise, Aubigny, Le Chêne, Grandville, Dosnon, Saint-Remy-sous-Barbuise, Arcis, Torcy-le-Grand, Torcy-le-Petit, Allibaudières, Herbissey, Villiers-Herbissey, Mailly.

C. 1054. (Liasse.) — 37 pièces, papier.

1784. — Premier régiment d'état-major, ci-devant régiment provincial de Troyes. — Procès-verbaux dressés par le subdélégué de Troyes et constatant le tirage au sort entre les garçons et les hommes veufs sans enfants, pour la levée des soldats provinciaux destinés aux régiments de Champagne. — Exempts du quartier de Belfroy et des trois premières compagnies de Croncels, à Troyes, savoir : défaut de taille, 40 ; élève-inspecteur des manufactures, 4 ; marié, 4 ; hernie, 4 ; vilaine figure, 4 ; phtisie, 4 ; estropié, 4 ; pompiers, 2 ; domestiques et commis de nobles, d'un officier, d'un trésorier de France, 44 ; chevalier de l'arquebuse, 4 ; fils d'un tanneur payant 50 livres de capitation, 4 ; premiers clers de procureurs et de notaires, 6 ; premier garçon d'expert-vétérinaire, 4 ; total, 39. — Restent propres au service, 32, âge de 18 à 36 ans, taille de 5 pieds 4 ponce à 5 pieds 6 ponce.

C. 1055. (Liasse.) — 37 pièces, papier.

1786. — Premier régiment d'état-major, ci-devant régiment provincial de Troyes. — Procès-verbaux dressés par le subdélégué de Troyes, et constatant le tirage au sort entre les garçons et les hommes veufs sans enfants, pour la levée des soldats provinciaux destinés aux régiments de Champagne. — Exempts du quartier de Saint-Jacques, à Troyes : visage brûlé, 4 ; défaut de taille, 7 ; myope, 4 ; manchot, 4 ; pompiers, 2. — Propres au service, 30, âge de 18 à 30 ans, taille de 5 pieds 4 ponce à 5 pieds 6 ponce ; sur ce nombre un soldat provincial.

C. 1056. (Liasse.) — 37 pièces, papier.

1787. — Premier régiment d'état-major, ci-devant régiment provincial de Troyes. — Procès-verbaux dressés par le

subdélégué de Troyes et constatant le tirage au sort entre les garçons et les hommes veufs sans enfants, pour la levée des soldats provinciaux destinés aux régiments de Champagne. — Faubourgs de Troyes : deux fuyards, vingt-trois exempts, savoir : défaut de taille, 11 ; vilaine figure, 4 ; estropié d'un genou, 4 ; varices, 4 ; jambe torse, 4 ; humeurs froides, 4 ; ouvrier de la manufacture de M^{lle} Merlet, 4 ; pompier de la ville, 4 ; domestiques des gardes du Roi, 2 ; garde de M. d'Argenteuil, lieutenant-général de la province, 4 ; guichetier des prisons, 4 ; frère de milicien, 1. — Propres au service, 55, âge de 18 ans à 32, taille de 5 pieds à 5 pieds 4 ponce ; sur ce nombre deux soldats provinciaux.

C. 1057. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

1778-1787. — Premier régiment d'état-major, ci-devant régiment provincial de Troyes. — États généraux et *numéraires* des garçons et hommes veufs sans enfants, inscrits sur les listes des paroisses de la subdélégation de Troyes et sur les procès-verbaux des levées faites pour les régiments provinciaux. — En 1778, inscrits, 2,615 ; exempts, 4,429, dont par privilège, 325 ; pour défaut de taille, 991 ; absents déclarés fuyards, 13 ; ont tiré, 4,473 ; soldats levés, 61. — En 1787, inscrits, 2,036 ; exempts, 730, dont par privilège 152, pour défaut de taille 510, pour infirmités 17, ont tiré 4,289 ; soldats levés, 52.

C. 1058. (Liasse.) — 39 pièces, papier.

1778-1787. — Premier régiment d'état-major, ci-devant régiment provincial de Troyes. — Exemptions du tirage au sort pour les régiments provinciaux. — États des garçons et hommes veufs qui ont déclaré être engagés pour le service du Roi, — qui ont établi qu'ils sont gardes des maréchaux de France, du gouverneur-général et des lieutenants-généraux de la province. — États des paroisses qui possèdent des pompes (Troyes, 18 pompes en 1778) et où le service de ces pompes a donné lieu à des exemptions. — État des médecins et chirurgiens commis à la visite des garçons pour le tirage de la milice.

C. 1059. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

1778-1784. — Premier régiment d'état-major, ci-devant régiment provincial de Troyes. — États des soldats provinciaux qui n'ont point paru aux revues faites par le subdélégué. — Procès-verbaux de perquisition dressés par les cavaliers de maréchassée, chargés d'arrêter les soldats provinciaux absents des revues. — Permission accordée par l'intendant à un soldat provincial, à l'effet d'aller travailler à Paris chez un arquebusier.

C. 1060. (Liasse.) — 56 pièces, papier.

1760-1780. — Premier régiment d'état-major, ci-devant régiment provincial de Troyes. — Listes des médecins et chirurgiens employés à la visite des hommes appelés au tirage. — Lettre adressée à l'intendant par un chirurgien-major des gardes-du-corps qui, ayant été chargé de la visite, n'a rien reçu, dit-il, des garçons qui se prétendaient infirmes, et demande à être payé de ses peines. — Mémoires sur les causes d'exemptions de la milice; lettres écrites au sujet de ces exemptions à l'intendant de Champagne, par le subdélégué de Troyes, par l'intendant des finances Trudaine, par les officiers de la milice bourgeoise de Troyes, par Monteynard et Ségur, ministres de la guerre, par Mayon-d'Aunoy, secrétaire des commandements de Monsieur, etc. (Trudaine appelle l'attention de l'intendant sur une demande d'exemption faite pour le contre-maître d'une filature de coton de Troyes.) — Demande d'exemption adressée à l'intendant par Semilliard, avocat à Troyes.

C. 1061. (Liasse.) — 37 pièces, papier.

1731-1789. — Premier régiment d'état-major, ci-devant régiment provincial de Troyes. — Congés absolus accordés à des soldats parce qu'ils sont miliciens. — Requête adressée à l'intendant par un soldat provincial qui désire se marier. — Lettres adressées à l'intendant par les ministres de la guerre d'Angervilliers, duc de Choiseul, prince de Montbarey, au sujet d'engagements que des soldats provinciaux ont contractés dans le régiment d'infanterie de Santerre, dans le régiment de Grenoble-Artillerie, dans le régiment de Savoie-Carignan; — ordonnance de l'intendant qui casse un engagement contracté par un soldat provincial dans le régiment du Roi-Infanterie. — Contrôle des soldats provinciaux de la subdélégation de Troyes, qui se sont soumis de bonne volonté à servir dans la marine du Roi. — Liste des soldats qui composent le premier bataillon du premier régiment d'état-major.

C. 1062. (Liasse.) — 37 pièces, papier.

1728-1789. — Premier régiment d'état-major, ci-devant régiment provincial de Troyes. — États nominatifs de garçons ou hommes sujets au sort, dressés en assemblée d'habitants par les syndics de Vallant, Fontaine-Saint-Georges, Mesgrigny. — Mandement en placard adressé par l'intendant aux maires, échevins, syndic et habitants de la ville de Troyes, et contenant un règlement sur les exemptions et sur le tirage de la milice. — Questions proposées à l'intendant par le subdélégué de Troyes, au sujet de l'ordonnance du Roi concernant les régiments provinciaux. — Ordonnance de l'intendant qui condamne un

fuyard (réfractaire), à servir dix années dans le régiment provincial de Troyes. — Acte par lequel un soldat provincial, déserteur, reconnaît devoir dix ans de service en sus des six années réglementaires.

C. 1063. (Liasse.) — 45 pièces, papier.

1768-1778. — Magasin des effets d'équipement et d'armement du régiment provincial de Troyes. — État des objets contenus dans ce magasin le 1^{er} janvier 1770 : fusils, 1,034 ; baïonnettes, 1,034 ; ceinturons de tambours, 16 ; caisses, 16 ; porte-baguettes, 16 ; baguettes, 32 ; sabres, 104 ; gibernes, 1,034 ; ceinturons, 1,004. — État des objets d'habillement au 25 août 1774 : chapeaux bordés d'argent, 62 ; chapeaux à bord de laine, 782 ; habits de fourriers, 16, de sergents, 48, de caporaux, 96, d'appointés, 96, de grenadiers et fusiliers, 576, de tambours, 16 ; vestes, 900 ; culottes, 848 ; cols rouges à boucles, 900 ; guêtres à genouillères, 900 ; jarretières de guêtres à boucles, 900 ; manchettes de bottes, 900 ; paires de souliers, 1,200 ; rubans de queue, 900 ; chemises, 2,000. — Bail d'une maison destinée à servir de magasin.

C. 1064. (Liasse.) — 127 pièces, papier.

1690-1756. — Engagements dans les régiments du Roi. — Ordonnance du subdélégué qui, vu l'engagement d'un prisonnier pour dettes, ordonne qu'il sera élargi. — Enquête faite par Jean Comparot, subdélégué de Troyes, sur la plainte d'un particulier qui aurait été enrôlé de force dans un cabaret de Pougy (Aube), par des cavaliers déguisés sous des habits « de treillis. » — Enquête faite par Jean Paillot, subdélégué de Troyes, sur la plainte de deux scieurs de longs, détenus en la prison de Troyes, qui disent avoir été arrêtés et enlevés de force pour servir en qualité de soldats. — Lettres adressées à l'intendant de Champagne par les ministres de la guerre d'Angervilliers, de Breteuil, d'Argenson, au sujet d'engagements dont on conteste la validité, de plaintes contre des raccoleurs, de plaintes faites par des raccoleurs, l'un mis en prison à Troyes pour dettes, un autre maltraité à Villenauxe (Aube) par la populace qui s'est soulevée contre lui.

C. 1065. (Liasse.) — 123 pièces, papier.

1757-1789. — Engagements dans les régiments du Roi. — Lettres des ministres de la guerre de Paulmy, de Choiseul, Du Muy, prince de Montbarey, de Ségur, à l'intendant de Champagne, au sujet d'engagements dont on conteste la validité, de prisonniers dont on demande l'élargissement à cause d'engagements contractés par eux, de recrues qu'on a mises en

prison à Troyes pour leur éviter la tentation de s'engager dans d'autres régiments, d'un engagement contracté par un soldat réformé, d'engagements que le ministre considère comme non valables et dont l'intendant est prié de prononcer la nullité.

C. 1066. (Liasse.) — 38 pièces, papier.

1782-1784. — Dépôt des recrues du régiment du Roi-Infanterie, à Troyes. — Correspondance entre le duc Du Châtelet, l'intendant et le subdélégué, au sujet du projet d'établir à Troyes un dépôt de recrues afin de mettre le régiment du Roi sur le pied de guerre. — Lettre adressée à l'intendant par de Ségur, ministre de la guerre, pour l'informer qu'ordre a été donné au comte de Stainville d'établir, à Troyes, un quartier d'assemblée des hommes de recrues destinés à compléter le régiment du Roi infanterie. — Bail de la maison destinée à servir de caserne. — Correspondance entre l'intendant et le subdélégué, au sujet de la suppression du dépôt et de la résiliation du bail.

C. 1067. (Liasse.) — 85 pièces, papier.

1759-1774. — Mandats de paiement de frais de route, délivrés par le subdélégué de Troyes sur le receveur des tailles de la même ville, au profit de soldats de passage appartenant au corps royal de l'artillerie et du génie, au bataillon de la milice de Troyes, aux régiments des Gardes-Suisses, de la légion de Saint-Domingue, de la Reine-Cavalerie, de Royal-Champagne, de Royal-Roussillon-Cavalerie, de Clermont-Cavalerie, de Penthievre, de la Reine-Dragons, des Carabiniers, de Royal-Infanterie, d'Orléans, de Chartres, de Bourgogne, de Royal-Comtois, des Troupes nationales, de Boulonnois, de Tourraine, de Bourbon-Cavalerie, de Légion de Corse, de Dauphiné, etc.

C. 1068. (Liasse.) — 82 pièces, papier.

1775-1778. — Mandats de paiement de frais de route, délivrés par le subdélégué de Troyes sur le receveur des tailles de la même ville, au profit de soldats de passage appartenant aux régiments de Royal-Piémont, d'Aunis, d'Eu, de la Marine, de Châteauroux, de Condé-Cavalerie, de Lorraine, de Conty-Infanterie, d'Enghien, de la Martinique, de Royal-Picardie-Cavalerie, de Monsieur, du Mestre-de-Camp-général-Dragons, d'Orléans-Dragons, de Royal-Vaisseaux, de Royal-Étranger, etc.

C. 1069. (Liasse.) — 48 pièces, papier.

1778-1781. — Mandats de paiement de frais de route,

délivrés par le subdélégué de Troyes sur le receveur des tailles de la même ville, au profit de soldats de passage appartenant au régiment provincial de la généralité de Moulins, aux régiments de Vivarais, de Normandie, de Berry, de Vexin, de Languedoc-Dragons, de Dragons de Monsieur, de La Fère-Infanterie, de La Rochefoucauld, de Noailles-Dragons, des grenadiers royaux de Champagne, de Rohan-Soubise, de Toul-Artillerie, de Beauce, de Beaujolais, de Royal-Deux-Ponts, etc. — Mandats de paiement de coût d'extraits mortuaires de soldats.

C. 1070. (Liasse.) — 138 pièces, papier.

1781-1782. — Mandats de paiement de frais de route, délivrés par le subdélégué de Troyes sur le receveur des tailles de la même ville, au profit de soldats de passage appartenant aux régiments de Savoie-Carignan, de Brie, de Berwick, d'Auvergne, au troisième régiment de chasseurs à cheval, au corps royal d'infanterie de marine, division de Brest, au sixième régiment de chevaux-légers, aux régiments de Neustrie-Infanterie, d'Auxerrois, de Béarn, de Forez, de Cambresis-Infanterie, de Hainaut, de Rouergue, de Castille-Suisse, de Boulonnois, etc.

C. 1071. (Liasse.) — 88 pièces, papier.

1782-1783. — Mandats de paiement de frais de route, délivrés par le subdélégué de Troyes sur le receveur des tailles de la même ville, au profit de soldats de passage appartenant aux régiments de Navarre, de Strasbourg-Artillerie, d'Armagnac, de Bassigny, de Viennois, de Cambresis, de Conty-Infanterie, des Grenadiers-Royaux de Normandie, de Nassau, de Languedoc-Dragons, de Tournais, de Foix-Infanterie, de Walsh-Irlandais, de Blaisois, de Royal-Italien, de Lescure-Dragons.

C. 1072. (Liasse.) — 66 pièces, papier.

1772-1773. — Convois militaires de l'Élection de Troyes. — Mandements émanés des officiers municipaux de Villemaur (Aube) et de Méry-sur-Seine (Aube), et enjoignant à l'entrepreneur des voitures des mêmes localités de fournir des voitures et des chevaux à des invalides ou soldats convalescents, qui ne peuvent voyager à pied pour aller aux Invalides, aux hôpitaux, ou pour rejoindre leurs corps : ces mandements valables jusqu'au gîte d'étape suivant. — Mandats de paiement délivrés par les mêmes officiers municipaux, sur le receveur des tailles de Troyes, au profit de l'entrepreneur.

C. 1073. (Liasse.) — 33 pièces, papier.

1751-1773. — Convois militaires de l'Élection de Troyes.

— Comptes-rendus, par le receveur des tailles de l'Élection de Troyes, à l'intendant, de la recette et dépense des sommes payées par les collecteurs et syndics des villes et communautés de l'Élection, pour le paiement des entrepreneurs des convois militaires. — Certificats délivrés par les commandants et majors de divers corps de troupes et attestant que les officiers municipaux d'Arcis-sur-Aube, de Troyes et de Villemaur leur ont fourni gratuitement des chevaux et des voitures.

C. 1074. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

1712-1783. — Gîtes d'étape de l'Élection de Troyes. — Ordonnance de l'intendant prescrivant qu'il soit pourvu au remboursement des fournitures faites par les communautés pour le service des étapes. — Correspondance entre l'intendant de Champagne, les ministres de la guerre d'Argenson et de Ségur, le contrôleur-général d'Ormesson et le subdélégué de Troyes, sur la rectification de l'itinéraire de Fère-Champenoise (Marne) à Troyes, dans lequel les gîtes de Plancy (Aube) et de Méry (Aube) seront remplacés par celui d'Arcis-sur-Aube ; — sur la rectification de l'itinéraire d'Arcis-sur-Aube à Bar-sur-Aube, dans lequel les gîtes de Troyes et de Vendeuvre-sur-Barse seront remplacés par celui de Brienne (Aube).

C. 1075. (Liasse.) — 78 pièces, papier.

1714-1777. — Fournitures de pain et de grains aux troupes dans le ressort de l'Élection de Troyes. — Procès-verbal d'une enquête faite par le subdélégué, au sujet du pain fourni au « régiment Suisse qui » travaillé aux travaux de la » rivière de Seyne, » près de Troyes. — Correspondance entre le comte de Saint-Germain, ministre de la guerre, l'intendant de Champagne et le subdélégué de Troyes, au sujet de la faillite du sieur Béon-Bouquet, marchand de grains à Arcis-sur-Aube, et d'une livraison de grains que le sieur Béon-Bouquet devait faire au sieur Guillain, négociant à Paris, fournisseur des armées du Roi ; — arrêt du Conseil d'État qui prescrit que cette livraison se fera malgré la faillite, etc.

C. 1076. (Liasse.) — 31 pièces, papier.

1740-1789. — Fournitures faites aux troupes dans le ressort de l'Élection de Troyes. — États des fournitures de bois et lumières faites à un détachement de cinquante dragons du régiment d'Artois, en quartier à Arcis-sur-Aube ; — au régiment des hussards de Lauzun, en quartier à Troyes. — Lettre du subdélégué de Troyes à l'intendant, sur une commande de mors faite pour le régiment d'Artois-Cavalerie. — Lettres des ministres de la guerre Du Muy et de Ségur, à l'intendant, pour le prier de donner ordre de fournir de la poudre

à la compagnie des gardes du corps en garnison à Troyes. — État pour le paiement des fourrages de la compagnie des grenadiers à cheval, en quartier à Troyes, etc. — Procès-verbal de vente, par le subdélégué, d'un cheval appartenant à un capitaine d'un régiment de dragons.

C. 1077. (Liasse.) — 54 pièces, papier.

1751-1788. — Corps des Cadets, École militaire, Gendarmerie. — Correspondance entre l'intendant, son subdélégué de Troyes, le comte de Brienne, etc., au sujet de demandes d'admission aux Cadets ou à l'École militaire, faites pour divers jeunes gens appartenant aux familles suivantes : de Richebourg, Du Grès, de Coucy, de Mosny, Du Mont-de-Signeville, de Cléry, d'Aulnay, de Vigier, Truelle, de Dreuille, de Montozon, Frizon de La Motte, de Framery, Angenoust. — Programme des conditions à remplir pour être admis au collège royal de La Flèche. — Lettres du subdélégué de Troyes à l'intendant, sur les demandes d'admission dans la gendarmerie formées par les sieurs Rabiât et de La Hupproye.

C. 1078. (Liasse.) — 58 pièces, papier.

1758-1785. — Invalides. — Plainte adressée par un invalide au ministre de la guerre, contre les employés des fermes de Troyes. — Demande de renseignements adressée par d'Argenson, ministre de la guerre, à l'intendant, sur le brigadier de maréchaussée d'Arcis-sur-Aube, qui désire entrer à l'Hôtel des Invalides. — Lettre adressée à l'intendant, par le subdélégué de Troyes, pour lui faire connaître que dans son département il y a trente-trois invalides qui attendent leur paie. — Résultat de la vérification des contrôles des invalides de la subdélégation de Troyes en 1767. — Avis d'admission à l'Hôtel des Invalides, cet avis adressé par le duc de Choiseul, ministre de la guerre, à l'intendant. — Certificats délivrés par le gouverneur de l'Hôtel des Invalides à des invalides originaires de la subdélégation de Troyes, qui veulent se retirer dans leurs foyers et jouir des avantages accordés par l'ordonnance du Roi du 26 février 1764.

C. 1079. (Liasse.) — 79 pièces, papier.

1648-1748. — Police militaire de l'Élection de Troyes. — Violences commises par des soldats. — Arrêt de la Cour de Parlement, portant défense, sur peine de vie, à tous gens de guerre de commettre aucunes exactions et violences à l'endroit des sujets de Sa Majesté. — Information faite par Jean Comparot, subdélégué, à la requête de Jean de Vienne, lieutenant-général de la maréchaussée de France, contre le sieur de Dais, capitaine des dragons du régiment de La Salle. —

Procès-verbal dressé par le même et constatant les violences commises envers les maire et échevins de Troyes, par les officiers de trois bataillons du régiment royal arrivé en cette ville le 7 février 1692. — Correspondance entre l'intendant et les ministres de la guerre d'Angervilliers et d'Argenson, au sujet de plaintes faites contre des militaires par les officiers municipaux de Méry-sur-Seine, par le sieur Lefèvre, libraire et débitant de tabac à Troyes, etc.

C. 1080. (Liasse.) — 74 pièces, papier.

1749-1784. — Police militaire de l'Élection de Troyes. — Violences commises par ou contre des soldats. — Correspondance entre les ministres de la guerre d'Argenson, de Paulmy, duc de Choiseul, prince de Montbarey, le maréchal de Castries, ministre de la marine, l'intendant et son subdélégué à Troyes, au sujet d'un procès criminel entamé au bailliage de Troyes contre des grenadiers, impliqués dans une rixe qui a eu lieu à l'occasion du carnaval; — au sujet d'un cheval tué de deux coups d'épée dans le fondement par un bas officier de la garnison de Salins (Jura); — d'une accusation de viol portée contre un grenadier à cheval; — d'un homicide par imprudence commis par un soldat de recrue du régiment de Vermandois, sur une fille de Brevonne (Aube); — d'excès auxquels plusieurs particuliers de Villenauxe (Aube) se sont portés contre un soldat du régiment de Besançon.

C. 1081. (Liasse.) — 37 pièces, papier.

1688-1783. — Police militaire de l'Élection de Troyes. — Vols commis par des soldats. — Lettres du ministre de la guerre de Paulmy et du subdélégué de Troyes à l'intendant au sujet de toiles de coton volées par des grenadiers à cheval. — Lettre du duc de Choiseul, ministre de la guerre, à l'intendant pour le prier de prendre des renseignements sur la plainte d'un particulier de Fontvannes (Aube), qui réclame une charrette emmenée par le régiment de cavalerie de Noailles. — Enquête faite en la maréchaussée de Troyes sur un vol de bas où est impliqué un soldat au régiment de Navarre. — Déserteurs; — jugement du conseil de guerre de Schlestadt (Bas-Rhin), qui condamne aux galères à perpétuité un soldat déserteur du régiment du Maine; procès-verbal de prise en charge de ce déserteur par le geôlier des prisons royales de Troyes. — Procès-verbaux d'arrestation de déserteurs par les cavaliers de maréchaussée de Troyes; interrogatoires de ces déserteurs.

AUBE. — SÉRIE C.

C. 1082. (Liasse.) — 84 pièces, papier.

1681-1787. — Police militaire de l'Élection de Troyes. — Lettre de cachet adressée par le roi Louis XIV à M. de Miromesnil, intendant de Champagne, et prescrivant la mise en liberté du sieur de Coursan, un des mousquetaires de la 2^e compagnie du Roi, détenu dans les prisons de Troyes; procès-verbal d'élargissement du sieur de Coursan. — Lettres du subdélégué à l'intendant pour le prévenir qu'un dragon enfermé dans les prisons de Troyes s'est évadé, — qu'un soldat au régiment de Saint-Simon ne rejoint pas son corps. — Lettres du ministre de la guerre d'Argenson à l'intendant pour lui demander des éclaircissements sur des placets par lesquels des soldats détenus dans les prisons de Troyes demandent leur élargissement. — Lettre de l'intendant au duc de Choiseul, ministre de la guerre, pour lui faire connaître les causes de la condamnation aux galères perpétuelles prononcée par un conseil de guerre contre un grenadier qui demande sa grâce.

C. 1083. (Liasse.) — 102 pièces, papier.

1695-1787. — Police militaire de l'Élection de Troyes. — Intervention de l'autorité pour ou contre des militaires à cause de dettes, créances, procès civils. — État des sommes réclamées par plusieurs bourgeois de Troyes aux prisonniers espagnols en résidence à Troyes qui doivent être conduits à Montpellier (Hérault). — Lettres adressées à l'intendant par le ministre de la guerre d'Angervilliers au sujet de créances sur d'anciens militaires retirés du service et résidant aux environs de Troyes. — Lettre du garde des sceaux Chauvelin à l'intendant au sujet d'une plainte formée par un capitaine au régiment de Lyonnais qui réclame 600 livres à un chanoine de Troyes. — Lettre d'envoi par de Breteuil, ministre de la guerre, à l'intendant, d'une rescription de 226 livres 16 sols due par un capitaine à un hôtelier de Troyes, chez qui ce capitaine avait laissé un cheval malade. — Lettre de Du Muy, ministre de la guerre, à l'intendant pour le prier de faire payer une somme 11,544 livres 11 sous 9 deniers, due au détail du corps des carabiniers par un capitaine de cette arme, décédé à Troyes.

C. 1084. (Liasse.) — 59 pièces, papier.

1732-1789. — Congés à des militaires de diverses armes. — Lettres des ministres de la guerre d'Angervilliers, d'Argenson, Saint-Germain, prince de Montbarey, à l'intendant, pour lui demander des renseignements au sujet d'un congé accordé

à charge de fouruir un remplaçant, — de congés demandés à titre de gentilhomme, — de congés accordés pour affaires personnelles, — d'un congé accordé à charge de payer une somme de cent livres. (Les congés accordés pour affaires sont obtenus par le sieur Pavin de Fontenay, commissaire des guerres au département de Troyes). — Lettres du maréchal de Ségur et du comte de Puy-Ségur, à l'intendant, pour le prévenir que des demandes de congé adressées au ministre doivent être faites au mestre de camp commandant le régiment, — au chef de la division dont le régiment fait partie.

C. 1085. (Liasse.) — 45 pièces, papier.

1758-1766. — Décès des militaires. — Testament d'un soldat de la marine, originaire de Chamoy (Aube), et décédé dans les hôpitaux de Cologne, ce testament nul aux termes de l'art. 1^{er} de l'ordonnance du Roi du 4^{er} janvier 1757; acte de notoriété destiné à faire connaître les plus proches héritiers du défunt. — Correspondance entre le duc de Choiseul, ministre de la guerre, l'intendant de Champagne et le gouverneur des invalides, au sujet du décès d'un lieutenant d'invalides trouvé mort dans un puits à Méry-sur-Seine (Aube). — Lettre du subdélégué de Troyes à l'intendant pour lui annoncer qu'il envoie au major du régiment de Royal-Étranger, les habit, veste, culotte, sabre et baudrier d'un brigadier de ce régiment, décédé à Saint-Mesmin (Aube).

C. 1086. (Liasse.) — 29 pièces, papier.

1738-1750. — Croix de Saint Louis. — Correspondance entre le ministre de la guerre, l'intendant et le subdélégué de Troyes, concernant les croix de chevaliers de Saint-Louis décédés, lesquelles doivent être renvoyées au ministre. Ces chevaliers de Saint-Louis sont les sieurs Corps de Courcelles, sous-brigadier des gendarmes de la garde; Du Bouchet, capitaine réformé du régiment de cavalerie de Bourbon; Claude Armand de Geuille, capitaine de carabiniers; d'Égrigny, colonel au régiment de Forès-Infanterie; de Montigny, sous-brigadier des gendarmes de la garde; comte de Flamairville, capitaine au régiment de Royal Dragon; de Courseuille marquis du Rouvray; Pibois de Billemont, maréchal-des-logis de la gendarmerie; de La Roque, commandant le second bataillon du régiment d'Égrigny; Perille, capitaine aux bombardiers.

C. 1087. (Liasse.) — 39 pièces, papier.

1643-1788. — Lettres du ministre de la guerre d'Argenson et du ministre de la marine de Sartine, à l'intendant, pour

lui demander des renseignements sur le sieur de Rongeville, ci-devant gendarme, pour lui en donner sur un soldat au régiment de la Martinique. — État des vétérans retirés dans le département du subdélégué de Troyes, qui peuvent devenir contrôleurs des hôpitaux militaires. — État des logements en argent dûs aux bas-officiers et cavaliers de maréchaussée du département de Troyes non casernés. — État des gouverneurs, lieutenants-généraux de province, lieutenant de Roi, majors, baillis, sénéchaux d'épée, qui se trouvent dans le département de Troyes. — Ordonnance de l'intendant de Champagne sur le paiement des taxes de l'arrière-ban.

C. 1088. (Liasse.) — 54 pièces, papier.

1736-1788. — Ponts-et-chaussées du département de Troyes. — Sous-ingénieurs, inspecteurs, conducteurs. — Correspondance entre le contrôleur général Orry, l'intendant des finances, chargé du service des ponts-et-chaussées, d'une part, et l'intendant de Champagne, d'autre part, entre l'intendant de Champagne ou son secrétaire d'une part, le subdélégué de Troyes, l'ingénieur en chef de Champagne et les sieurs de La Force, ingénieur ordinaire, et de Montrocher, sous-ingénieur et inspecteur d'autre part, concernant le service desdits sieurs de La Force et de Montrocher; — la mauvaise conduite du sieur Parmentier, inspecteur, et la peine de la suspension prononcée contre lui; — des plaintes formées contre le sieur Jeanson, inspecteur; — une contestation entre le sieur de Montrocher et le sieur Paillot, subdélégué; — la révocation du sieur Cottrez, inspecteur; — la nomination des sieurs Maillot et Dufaux, aux fonctions de sous-ingénieur, etc. — État des ouvrages particuliers dont le sieur de Montrocher a été chargé par l'intendant. — Notes sur les principales tournées faites par le sieur de Montrocher en 1769. — Commission d'inspecteur sur les routes et chemins du département de Troyes, etc.

C. 1089. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

1740-1776. — Ponts-et-chaussées du département de Troyes. — Voyers-piqueurs. — État des voyers-piqueurs de chacune des communautés, indiquant le nombre des feux de leurs communautés, les demeures, qualité, âge, nombre d'enfants, valets, chevaux, bœufs, vaches, de chaque voyer-piqueur. — Requête adressée à l'intendant par un piqueur de la route de Troyes aux Granges (Aube), qui a employé 43 journées à diriger les travaux de la chaussée du pont établi sur la Seine à Saint-Lyé (Aube), et qui demande à être payé. — États annuels des voyers-piqueurs employés dans le département de Troyes et des sommes qui leur sont dues par les communautés

— État des voyers-piqueurs auxquels il faut expédier des commissions.

C. 1090. (Liasse.) — 116 pièces, papier.

1789. — Ponts-et-chaussées du département de Troyes. — Pionniers et chefs stationnaires. — Actes d'engagements de pionniers reçus par les députés composant le bureau intermédiaire du département de Troyes, ces actes fixant les appointements à 20 livres par mois, soit 240 livres par an, plus 36 livres de gratification si le pionnier ne donne pas de sujets graves de mécontentement. — États mensuels des chefs d'ateliers et pionniers employés dans les différents stationnements du département de Troyes, ces états indiquant la longueur de chaque cantonnement, les salaires mensuels, gratifications et retenues. — Ordonnance de l'intendant qui fixe à trois livres la retenue à infliger par jour aux chefs stationnaires pour chaque cantonnier absent.

C. 1091. (Liasse.) — 69 pièces, papier.

1766-1771. — Ponts-et-chaussées du département de Troyes. — Reçus des salaires payés par le trésorier des ponts-et-chaussées aux divers agents du département du sieur de Montrocher, savoir notamment en 1766, pour l'exercice de 1765, à trois inspecteurs, à trois conducteurs principaux et à un conducteur particulier. — En 1769, pour l'exercice 1767, à cinq inspecteurs, à deux conducteurs principaux, à quatre conducteurs particuliers et à trois piqueurs.

C. 1092. (Liasse.) — 77 pièces, papier.

1773-1780. — Ponts-et-chaussées du département de Troyes. — Reçus des salaires payés par le trésorier des ponts-et-chaussées aux divers agents du département des sieurs de Montrocher et Maillot, savoir notamment en 1780, pour l'exercice 1778, à sept conducteurs principaux, à un conducteur particulier, à deux piqueurs principaux, à quatre piqueurs particuliers, employés ordinaires, non compris le travail extraordinaire de cinq porte-perches occupés transitoirement pour l'établissement des routes de Montierender (Haute-Marne) à Troyes, et de Tonnerre (Yonne) à Troyes.

C. 1093. (Liasse.) — 126 pièces, papier.

1781-1789. — Ponts-et-chaussées du département de Troyes. — Reçus des salaires payés par le trésorier des ponts-et-chaussées aux divers agents du département du sieur Maillot, savoir notamment en 1785, pour l'exercice de 1783, à

trois conducteurs principaux, à quatre conducteurs particuliers, à deux piqueurs principaux, à dix piqueurs particuliers. — Les piqueurs particuliers ont été occupés de 40 à 112 jours, les piqueurs principaux l'un 123 jours, l'autre 129, les conducteurs particuliers de neuf jours à 226, les conducteurs principaux de 142 à 202.

C. 1094. (Liasse.) — 70 pièces, papier.

1717-1787. — Ponts-et-chaussées du département de Troyes. — Corvées. — Mandement imprimé en blanc donnant aux syndic et principaux habitants de la communauté de....., ordre de placer des poteaux avec indication de la direction des routes. — Ordonnance du bailli de Troyes qui décharge les habitants de Rouilly-Saint-Loup (Aube) de la corvée des Vannes Tranchines. — Ordonnance de l'intendant qui prescrit aux habitants de Rouilly-Saint-Loup, Rouillerot et Menois (Aube), de réparer les bords de la Seine. — Figure des poteaux qui doivent être plantés pour marquer les emplacements des communautés qui seront tenues de l'entretien des grands chemins. — État des communautés du département de Troyes indiquant la distance qui les sépare de leur atelier. — État des ouvrages qu'il est projeté de faire par corvée dans le département de Troyes.

C. 1095. (Liasse.) — 42 pièces, papier.

1787-1789. — Ponts-et-chaussées du département de Troyes. — Imposition représentative de la corvée. — Ordonnance de l'intendant de Champagne accordant à divers particuliers décharge des sommes pour lesquelles ils sont imposés au rôle des travaux des routes de leur paroisse. — État des ordonnances de décharge accordées par l'intendant sur les travaux des routes en 1787. — État des particuliers de l'Élection de Troyes qui ont été incendiés et ont droit à la décharge de leurs impositions pour l'année 1788. — Projet d'un traité entre le sieur Doé, receveur particulier des finances de l'Élection de Troyes, et l'administration provinciale de Champagne, par lequel le sieur Doé s'engage à faire le recouvrement de la contribution représentative de la corvée de l'année 1789. — Règlement sur la comptabilité des routes.

C. 1096. (Liasse.) — 63 pièces, papier.

1739-1789. — Ponts-et-chaussées du département de Troyes. — Entretien des chaussées. — Certificats délivrés par les sieurs de La Force et Clinchamp, ingénieurs ordinaires des ponts-et-chaussées de la province et frontière de Champagne, attestant que l'entrepreneur des entretiens des ponts-et-chaus-

sées des Élections de Troyes, Sézanne (Marne), Épernay (Marne), a bien entretenu pendant les années 1738-1744 les 12,987 toises carrées de pavé qui lui ont été adjudgées à raison de 14 deniers la toise, soit 757 livres 11 sols 6 deniers. — Devis et conditions des nouveaux baux d'entretien de la généralité de Châlons, Élections de Troyes et de Sézanne, pour neuf années à commencer du 1^{er} janvier 1743. (Les routes pavées étaient les suivantes : de Troyes à Châlons, 1,576 toises carrées; de Troyes à Bar-sur-Aube, 977; de Troyes à Bar-sur-Seine, 900; de Sézanne à Paris, 4,088; de Sézanne en Flandre, 2,002; de Sézanne à Châlons, 748; de Sézanne à Troyes, 1,365; de Sézanne à Provins, 830). — Bail d'entretien des chaussées pavées du département de Troyes, pour six années à commencer au 1^{er} janvier 1785. — Procès-verbal d'adjudication de l'entretien des chaussées d'empierrement de l'Élection de Troyes après la suppression de la corvée, etc.

C. 1097. (Liasse.) — 73 pièces, papier.

1737-1789. — Ponts-et-chaussées du département de Troyes. — Travaux d'art. — Lettres du sieur de La Force, ingénieur ordinaire, à l'intendant au sujet du pont de Fouchères (Aube), et des ponts de la Folie sur la route de Troyes à Bar-sur-Aube etc. — Procès-verbal d'adjudication des ponts de Voué (Aube) et des Maisons-Blanches (Aube). — Procès-verbal d'adjudication de la reconstruction du pont aux Nonnes et de la réparation de celui de Lesmont (Aube). — Plantations d'arbres sur les routes et chemins. — Correspondance entre l'intendant, le subdélégué et divers seigneurs qui demandent des concessions d'arbres de la pépinière de Troyes. — États d'arbres de cette pépinière, bons à planter. — États d'arbres à remplacer sur les routes du département de Troyes.

C. 1098. (Liasse.) — 29 pièces, papier.

1665-1789. — Ponts-et-chaussées du département de Troyes. — Ordonnance de l'intendant de Champagne et des présidents-trésoriers de France de la généralité, prescrivant la mise à exécution des plans d'alignement dressés par les ingénieurs en chefs pour différentes localités de la province. — Délits sur les routes. — Règlement de l'assemblée provinciale de Champagne concernant les travaux à exécuter sur les routes.

C. 1099. (Liasse.) — 113 pièces, papier.

1680-1787. — Ponts-et-chaussées du département de Troyes. — Route de Paris à Besançon par Troyes, n° 8 de l'itinéraire de Champagne, aujourd'hui route impériale n° 49,

de Paris à Bâle. — Ordonnance de Jean-Baptiste Lemuet de Jully, conseiller du Roi, subdélégué de l'intendant de Champagne, touchant la réparation du pont de La Guillotière. — États d'avancement de divers travaux, ces états dressés par l'ingénieur ordinaire. — Devis d'entretien des six ponts et de la chaussée pavée du marais de La Guillotière. — État des communautés chargées de l'entretien de la route au nord de Troyes depuis Vallans (Aube), jusqu'à la généralité de Paris. — Avis du sieur Legendre, ingénieur en chef, sur l'exécution des corvées destinés au transport des matériaux qui doivent servir à la construction du pont Saint-Jacques de Troyes. — Lettre du subdélégué à l'intendant pour lui signaler le mauvais état du pont des Grès (Aube). — Toisé de la distance entre la poste de Nogent-sur-Seine (Aube) et la poste des Granges (Aube). — Devis de reconstruction d'un des ponts de La Guillotière et de réparation de trois autres (voir C 284-282).

C. 1100. (Liasse.) — 102 pièces, papier.

1788. — Ponts-et-chaussées du département de Troyes. — Route de Paris à Besançon par Troyes, n° 8 de l'itinéraire de Champagne, aujourd'hui route impériale n° 49 de Paris à Bâle. — Devis estimatifs des travaux à faire en approvisionnement de matériaux pour entretenir les divers cantonnements de cette route; procès verbaux d'adjudication (au nord de Troyes, la chaussée devait être empierrée partie en craie, partie en grève extraite de la Seine).

C. 1101. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1788. — Ponts-et-chaussées du département de Troyes. — Route de Paris à Besançon par Troyes, n° 8 de l'itinéraire de Champagne, aujourd'hui route impériale n° 49 de Paris à Bâle. — Mandats de paiement délivrés au profit des adjudicataires des travaux, par les députés composant la commission intermédiaire de la province de Champagne. — État des grèves dues et restant à fournir. — Avertissements notifiés par un conducteur des routes à un adjudicataire pour le prévenir qu'il sera, aux risques et périls de cet adjudicataire et de sa caution, procédé « à la réadjudication des restants à faire sur la totalité » de son entreprise, et que l'atelier lui sera fermé à l'instant » de la réception et vérification..... si à ladite époque il n'a » pas rempli ses engagements. » — Observations sur les travaux à exécuter en 1789.

C. 1102. (Liasse.) — 75 pièces, papier.

1789. — Ponts-et-chaussées du département de Troyes. — Route de Paris à Besançon par Troyes, n° 8 de l'itinéraire

de Champagne, aujourd'hui route impériale n° 49 de Paris à Bâle. — Cahiers des charges imposés aux adjudicataires de l'approvisionnement des matériaux destinés à l'entretien. (Le nombre des adjudicataires de la portion de route située entre Troyes et la Généralité de Paris, était de cent soixante-deux. La pierre livrée par eux ne devait pas dépasser en volume un ponce trois quarts cubes, la livraison devait s'en faire moitié au quinze juin, moitié au quinze octobre). — Procès-verbaux d'adjudication des approvisionnements à faire en 1789 (1^{re} partie).

C. 1103. (Liasse.) — 76 pièces, papier.

1789. — Ponts-et-chaussées du département de Troyes. — Route de Paris à Besançon par Troyes, n° 8 de l'itinéraire de Champagne, aujourd'hui route impériale n° 49 de Paris à Bâle. — Procès-verbaux d'adjudication des approvisionnements de matériaux destinés à l'entretien (2^e partie). — Procès-verbaux d'adjudication de travaux neufs, ces procès-verbaux indiquant les règles alors prescrites pour la création des chaussées d'empierrement : établissement de bordures, trois couches de pierres, la première de grosses pierres posées à la main, la seconde de pierres cassées et enfoncées à la longue masse jusqu'à ce que les plus gros éclats soient réduits à la grosseur de quatre ou cinq pouces cubes, la troisième de pierres préalablement broyées sur l'accotement et réduites à la grosseur d'une noix.

C. 1104. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1789. — Ponts-et-chaussées du département de Troyes. — Route de Paris à Besançon par Troyes, n° 8 de l'itinéraire de Champagne, aujourd'hui route impériale n° 49 de Paris à Bâle. — Certificats, délivrés par le sous-ingénieur, constatant l'état d'avancement des travaux adjudgés en 1789 ; et avis du commissaire chargé de la surveillance de la route portant qu'il peut être délivré un mandat de paiement à l'entrepreneur (première partie).

C. 1105. (Liasse.) — 84 pièces, papier.

1789. — Ponts-et-chaussées du département de Troyes. — Route de Paris à Besançon par Troyes, n° 8 de l'itinéraire de Champagne, aujourd'hui route impériale n° 49 de Paris à Bâle. — Certificats délivrés par le sous-ingénieur, constatant l'état d'avancement des travaux adjudgés en 1789 ; et avis du commissaire chargé de la surveillance de la route, portant qu'il peut être délivré un mandat de paiement à l'entrepreneur (2^e partie). — « État des changements qui peuvent

» être faits sur une partie des adjudications ; lesquelles ne sont » point entreprises. »

C. 1106. (Liasse.) — 42 pièces, papier.

1601-1769. — Ponts-et-chaussées du département de Troyes. — Route de Nantes à Strasbourg, n° 9 de l'itinéraire de Champagne, aujourd'hui route impériale n° 60 de Nancy à Orléans. — Procès-verbal de visite de cette route aux abords de Villemaur (Aube) et de l'embranchement qui gagne Joigny (Yonne), en passant par Aix-en-Othe (Aube) et Saint-Mards (Aube), ce procès-verbal dressé par Loys de Villeprouvée, président en l'Élection de Troyes. — Annonce de l'adjudication à faire pardevant le subdélégué de Troyes, des réparations à exécuter au pont de Lesmont (Aube). — État des réparations à faire au pont du Doyer entre Piney (Aube) et Brantigny (Aube). — Devis des ouvrages à faire pour la construction du pont de l'Étang de la Dame entre l'Étape (Aube) et Piney (Aube).

C. 1107. (Liasse.) — 54 pièces, papier.

1771-1787. — Ponts-et-chaussées du département de Troyes. — Route de Nantes à Strasbourg, n° 9 de l'itinéraire de Champagne, aujourd'hui route impériale n° 60 de Nancy à Orléans. — Lettre de l'intendant général des postes à l'intendant de Champagne, pour lui exposer qu'entre Estissac et Troyes il y a un quart de lieue auquel on n'a pas encore travaillé, et le prier de faire réparer cette omission. — Rapport de l'ingénieur Coluel sur la réclamation d'un particulier de Piney, exproprié à cause de l'établissement de la route. — Procès-verbal d'adjudication de travaux à faire aux ponts de Lesmont et de Pont-Hubert (Aube) (voir C 283-284).

C. 1108. (Liasse.) — 85 pièces, papier.

1788-1789. — Ponts-et-chaussées du département de Troyes. — Route de Nantes à Strasbourg, n° 9 de l'itinéraire de Champagne, aujourd'hui route impériale n° 60 de Nancy à Orléans. — Devis estimatifs de travaux à faire en approvisionnements de matériaux ; procès-verbaux d'adjudication. — Avertissement délivré à un adjudicataire qui n'a pas exécuté ses travaux à l'époque fixée ; réadjudication à ses risques et périls des travaux qu'il n'a pas faits. — États d'avancement de travaux dressés par le sous-ingénieur des ponts-et-chaussées, et fixant le montant de l'à-compte qui peut être payé à l'entrepreneur. — Mandats de paiements délivrés au profit des adjudicataires par les députés composant la commission intermédiaire de la province de Champagne.

C. 1109. (Plans.) — six feuillets in-folio, papier.

1782. — Ponts-et-chaussées du département de Troyes. — Route de Nantes à Strasbourg, n° 9 de l'itinéraire de Champagne, aujourd'hui route impériale n° 60 de Nancy à Orléans. — Plan de la chaussée, de Troyes à Saint-Benoît-sur-Vannes (Aube), en passant par Sainte-Savine, la Grange-au-Rez, Fontvannes, Estissac et Villemaur.

C. 1110. (Plan.) — 1 pièce, papier.

XVIII^e Siècle. — Ponts-et-chaussées du département de Troyes. — Route de Nantes à Strasbourg, n° 9 de l'itinéraire de Champagne, aujourd'hui route impériale n° 60 de Nancy à Orléans. — Plan du grand pont de Villemaur (Aube).

C. 1111. (Plan.) — 1 pièce, papier.

XVIII^e Siècle. — Ponts-et-chaussées du département de Troyes. — Route de Nantes à Strasbourg, n° 9 de l'itinéraire de Champagne, aujourd'hui route impériale n° 60 de Nancy à Orléans. — Élévation et coupe du grand pont de Villemaur.

C. 1112. (Liasse.) — 39 pièces, papier.

1771-1789. — Ponts-et-chaussées du département de Troyes. — Route de Reims à Nogent et Sens, n° 40 de l'itinéraire de Champagne, aujourd'hui route impériale n° 54 de Mézières à Orléans. — Avertissements signifiés à des habitants de Villenauxe (Aube) qui font partie de l'atelier de La Saulsotte (Aube) et qui sont réfractaires aux corvées. — Demande d'indemnité adressé à Trudaine, intendant des finances, par un vigneron exproprié pour l'établissement de la nouvelle route; lettre par laquelle Trudaine renvoie cette demande à l'intendant de Champagne. — Demande en décharge de corvées adressée par des habitants de Saint-Nicolas (Aube) à Monseigneur de La Millière, intendant au département des ponts-et-chaussées de France. — Procès-verbal d'adjudication de travaux par corvée non exécutés par la communauté de La Saulsotte. — Procès-verbaux d'adjudication d'approvisionnements. — Procès-verbal de réception provisionnelle d'approvisionnements.

C. 1113. (Liasse.) — 55 pièces, 2 plans, papier.

1730-1786. — Ponts-et-chaussées du département de Troyes. — Route de Sedan à Auxerre, n° 44 de l'itinéraire de Champagne, aujourd'hui route impériale n° 77 de Nevers à Sedan. — Partie au nord de Troyes, dite originellement route

de Troyes à Châlons-sur-Marne et de Troyes à Arcis-sur-Aube. — Deux plans d'une partie de la chaussée au nord d'Arcis (Aube); ces plans indiquant une chaussée établie par corvée en 1730, l'endroit où la même année on a cessé la réparation du pavé. — Soumission d'un entrepreneur qui s'engage à reconstruire à neuf le pont Plevard et le pont Bruslé. — Devis de réparations à faire à la chaussée pavée de Châlons à Troyes; toisé des réparations faites à cette chaussée. — Procès-verbal de visite, par un ingénieur, des ouvrages de reconstruction en charpente des ponts Nonnains et la Croix. — Ordonnance de l'intendant qui prescrit la démolition de baraques situées à l'abord du grand pont en charpente de la ville d'Arcis du côté du faubourg. — Lettre par laquelle Trudaine, intendant des finances, renvoie à l'intendant de Champagne, notamment un mémoire du sieur Maizières, seigneur de Charmont (Aube), qui demande à faire planter sur le territoire de Charmont la nouvelle route de Troyes à Arcis.

C. 1114. (Plans.) — 6 feuillets in-folio, papier.

1782. — Ponts-et-chaussées du département de Troyes. — Route de Sedan à Auxerre, n° 44 de l'itinéraire de Champagne, aujourd'hui route impériale n° 77 de Nevers à Sedan. — Partie d'Arcis-sur-Aube à Troyes. — Plan indiquant les endroits où se prend la grève pour l'entretien.

C. 1115. (Liasse.) — 35 pièces, papier.

1768-1785. — Ponts-et-chaussées du département de Troyes. — Route de Sedan à Auxerre, n° 44 de l'itinéraire de Champagne, aujourd'hui route impériale n° 77 de Nevers à Sedan. — Partie de Troyes à Saint-Florentin. — Minute d'une lettre de l'intendant au comte de Saint-Florentin, ministre de la maison du Roi, pour le prévenir que conformément à son désir, au lieu de faire étudier le projet d'une route de Troyes à Tonnerre (Yonne), il va faire étudier celui d'une route de Troyes à Saint-Florentin. — Mémoire présenté à l'intendant par Madame Du Muy de Créquy sur la direction à donner à cette route. — Mémoire adressé à l'intendant par M. Sauvage de Chamoy, pour lui demander que la route passe par Obterre (Aube), Le Cheminot (Aube), et les hauts de Chamoy (Aube), au lieu de passer par la montagne de Bouilly (Aube) et de Sommeval (Aube). — Lettre des officiers municipaux de Troyes au directeur général des finances pour combattre également le nouveau tracé par Bouilly. — Lettre de l'intendant des finances La Millière à l'intendant de Champagne pour le prévenir que le contrôleur général a approuvé la tracé par Bouilly.

C. 1116. (Liasse.) — 73 pièces, papier.

1788-1789. — Ponts-et-chaussées du département de Troyes. — Route de Sedan à Auxerre, n° 44 de l'itinéraire de Champagne, aujourd'hui route impériale n° 77 de Nevers à Sedan. — Devis estimatif des ouvrages à faire entre Troyes et Auxerre « pour procurer un passage en voiture. » — Devis d'approvisionnement de matériaux pour la portion de la route entre Arcis et Troyes. — Devis des ouvrages à faire pour la perfection de la chaussée provisionnelle du pont aux Nonnes, et pour son entretien pendant la reconstruction de pont, pour redresser le canal en amont en aval du nouveau pont aux Nonnes; — pour la construction d'un cassis à la sortie du village d'Aubeterre (Aube). — Procès-verbaux d'adjudication des matériaux destinés à l'entretien des parties de la route situées entre Sommesous (Marne) et Arcis, entre Arcis et Troyes, entre Chevillères (Aube) et la rencontre de l'ancienne route d'Auxerre.

C. 1117. (Liasse.) — 86 pièces, papier.

1789. — Ponts-et-chaussées du département de Troyes. — Route de Sedan à Auxerre, n° 44 de l'itinéraire de Champagne, aujourd'hui route impériale n° 77 de Nevers à Sedan. — Délibération de la commission intermédiaire de Champagne qui approuve un état de dépenses faites pour les réparations et l'entretien de la traverse de Mailly (Aube) et de la chaussée provisionnelle du pont aux Nonnes à l'entrée d'Arcis-sur-Aube. — Certificats délivrés par le sous-ingénieur Roussigné, et fixant le montant des sommes dues aux entrepreneurs des approvisionnements de matériaux. — États de situation des matériaux fournis, ces états dressés par le même sous-ingénieur. — Mandats de paiement délivrés par la commission intermédiaire de l'assemblée provinciale de Champagne au profit d'adjudicataires de l'approvisionnement de matériaux. — États de chefs d'ateliers et pionniers employés sur le 25^e stationnement.

C. 1118. (Liasse.) — 41 pièces, papier.

1687-1780. — Ponts-et-chaussées du département de Troyes. — Route de Troyes à Dijon, n° 43 de l'itinéraire de Champagne, aujourd'hui route impériale n° 74 de Dijon à Troyes. — Procès-verbal de visite par le subdélégué des travaux de la chaussée des Maisons-Blanches (Aube). — Copie d'un placet adressé à l'intendant par les habitants de Fouchères (Aube), qui sollicitent la reconstruction de leur pont, lequel s'est écroulé en 1694. — Note et lettre de l'ingénieur de La

Force à l'intendant, sur l'utilité qu'il y aurait à reconstruire ce pont; lettre du subdélégué à l'intendant pour lui annoncer que l'on commence à y travailler; — certificat de l'ingénieur de La Force attestant que les ouvrages de construction d'un pont en maçonnerie de sept arches sur la Seine à Fouchères, route de Troyes en Bourgogne, ont été adjugés le 40 février 1734, et qu'il y a lieu de payer à l'entrepreneur un à-compte de mille livres; procès-verbal de réception. — Certificat délivré par l'ingénieur Legendre, et attestant qu'il y a lieu de payer dix mille livres à-compte sur les trente-sept mille six cent cinquante-cinq auxquelles se monte l'adjudication du pont des Maisons-Blanches. — Lettre du subdélégué à l'intendant, où il est question des arches de bois ajoutées au pont de Fouchères. — Toisé de la distance de Troyes à Châtillon (Côte-d'Or) (voir C. 289).

C. 1119. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

1788. — Pont-et-chaussées du département de Troyes. — Route de Troyes à Dijon, n° 43 de l'itinéraire de Champagne, aujourd'hui route impériale n° 74 de Dijon à Troyes. — Procès-verbaux dressés par Jean-Charles Roussigné, sous-ingénieur des ponts-et-chaussées, et constatant l'état des approvisionnements de matériaux. — Reçu de mandat de paiement par un adjudicataire des travaux. — Bail pour trois années à l'effet d'entretenir par cantonniers une partie de 6744 toises. — Procès-verbaux d'adjudication d'ouvrages à faire en approvisionnements de matériaux. — Mandats de paiement délivrés à des adjudicataires par les députés composant la commission intermédiaire de la province, vu les certificats délivrés par le sous-ingénieur de la province.

C. 1120. (Liasse.) — 103 pièces, papier.

1789. — Ponts-et-chaussées du département de Troyes. — Route de Troyes à Dijon, n° 43 de l'itinéraire de Champagne, aujourd'hui route impériale n° 74 de Dijon à Troyes. — Procès-verbaux d'adjudication des approvisionnements de matériaux destinés à l'entretien. — Certificats délivrés par le sous-ingénieur et visés par le commissaire chargé de la surveillance de la route, ces certificats déterminant le montant de la somme qui peut être payée à l'entrepreneur. — États de situation de travaux. — États des chefs d'ateliers et pionniers employés.

C. 1121. (Liasse.) — 51 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1754-1787. — Ponts-et-chaussées du département de Troyes. — Premier embranchement à gauche du n° 8, allant de

Méry par Arcis à Lesmont, Brienne et Bar-sur-Aube, aujourd'hui route départementale de l'Aube n° 4 de la Belle-Étoile à Lesmont. — Lettre de l'intendant des finances Trudaine à l'intendant de Champagne pour lui envoyer l'expédition de l'arrêt du Conseil qui confirme l'adjudication du pont de Vignets (Aube). — Requêtes des habitants de Méry-sur-Seine à l'intendant pour lui demander la réparation des ponts de leur ville, notamment du grand pont de bois établi sur la Seine; devis de ces ponts (le principal long de 46 toises); arrêt du Conseil qui approuve l'adjudication et autorise la levée d'une imposition destinée à fournir les fonds nécessaires. — Mémoire de Madame de La Briffe demandant que le pavé de la traverse d'Arcis-sur-Aube soit mis à la charge du Roi. — Correspondance entre l'intendant des finances La Millière et l'intendant de Champagne, au sujet d'une réclamation du comte de Brienne qui demande que la route de Méry à Bar-sur-Aube par Arcis, Coclois, Brienne, soit mise à la charge du Roi; le contrôleur général y consent (voir C. 290).

C. 1122. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1774. — Ponts-et-chaussées du département de Troyes. — Premier embranchement à gauche du n° 8, allant de Méry par Arcis à Lesmont, Brienne et Bar-sur-Aube, aujourd'hui route départementale de l'Aube n° 4 de la Belle-Étoile à Lesmont. — Plan, coupe et élévation d'un pont de charpente à construire dans la traverse de Méry sur-Seine.

C. 1123. (Plans.) — 3 pièces, papier.

1774 (?). — Ponts-et-chaussées du département de Troyes. — Premier embranchement à gauche du n° 8, allant de Méry-sur-Seine par Arcis à Lesmont, Brienne et Bar-sur-Aube, aujourd'hui route départementale de l'Aube n° 4 de la Belle-Étoile à Lesmont. — Plan d'une partie de la ville de Méry-sur-Seine indiquant la route et l'emplacement du pont. Y sont joints les deux projets du pont, le premier en pierre qui n'a pas été exécuté; le second en bois.

C. 1124. (Liasse.) — 82 pièces, papier.

1786-1789. — Ponts-et-chaussées du département de Troyes. — Premier embranchement à gauche du n° 8, allant de Méry-sur-Seine par Arcis à Lesmont, Brienne et Bar-sur-Aube, aujourd'hui route départementale de l'Aube n° 4 de la Belle-Étoile à Lesmont. — Devis des réparations à faire aux deux ponts en charpente de Pougy (Aube) et de Vericourt (Aube); — Correspondance entre l'intendant de Champagne

et l'intendant des finances La Millière touchant la substitution de chaussées en pierre aux chaussées en grève des traverses de Brienne-Napoléon. — Procès-verbaux d'adjudication des approvisionnements en matériaux. — Procès-verbaux de visite des approvisionnements par le sous-ingénieur. — Mandats de paiement délivrés sur le receveur des finances de l'Élection de Troyes, par les députés composant la commission intermédiaire de Champagne au profit des adjudicataires des approvisionnements de la route.

C. 1125. (Liasse.) — 31 pièces papier.

1753-1786. — Ponts-et-chaussées du département de Troyes. — Chemin de Troyes à Méry-sur-Seine (Aube). — États d'avancement des travaux d'un pont en maçonnerie de deux arches sur la chaussée de Méry. — Route de Troyes à Sézanne. — Devis de construction d'un pont long de 48 toises 5 pieds, à faire à neuf sur la rivière d'Aube, au village de Granges-sur-Aube (Marne), et d'une arche en pierre sur le marais de Chichey (Marne). — État des paroisses qui doivent contribuer aux réparations du pont de Granges-sur-Aube.

C. 1126. (Liasse.) — 61 pièces, 1 plan, papier.

1767-1789. — Ponts-et-chaussées du département de Troyes. — Chemin de Troyes à Chaource (Aube), aujourd'hui route départementale de l'Aube n° 6, de Chaource à Troyes. — Lettres du duc d'Aumont à l'intendant pour le prier de faire travailler à ce chemin et d'y faire passer la route projetée de Troyes à Tonnerre (Yonne). — Devis d'un pont de pierre sur la Mogne, au hameau de Roche, près d'Isle-Aumont (Aube); plan, coupe, élévation de ce pont; affiches annonçant l'adjudication par devant le subdélégué; procès-verbal d'adjudication; lettre du subdélégué à l'intendant pour lui demander son approbation; lettre de l'ingénieur Coluel à l'intendant concernant le projet d'un nouveau tracé entre Isle-Aumont et les Bordes (Aube). — Mémoire des habitants de Chaource qui demande que la route de Troyes à Tonnerre passe par Chaource; réponse des habitants d'Ervy (Aube), qui veulent que cette route passe par Ervy.

C. 1127. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1774. — Ponts-et-chaussées du département de Troyes. — Chemin de Troyes à Chaource (Aube), aujourd'hui route départementale de l'Aube n° 6 de Chaource à Troyes. — Plan du nouveau tracé projeté entre Isle-Aumont et les Bordes (Aube); ce plan indique aussi l'ancien tracé.

C. 1128. (Liasse.) — 118 pièces, papier.

1736-1789. — Ponts-et-chaussées du département de Troyes. — Chemins divers. — Correspondance entre l'intendant de Champagne, son secrétaire, le subdélégué de Troyes, les ingénieurs de ponts-et-chaussées, et divers seigneurs de paroisse concernant les chemins de Saint-Just (Marne) à Méry (Aube), de Montceaux (Aube) à Troyes, de Nogent-sur-Seine (Aube) à Villenaux (Aube), de Vaux (Aube) à la grande route de Bar-sur-Seine, de Coclois (Aube) à Brillecourt (Aube), de Maraye (Aube) à Troyes, de Tonnerre (Yonne) à Nogent-sur-Seine (aujourd'hui route départementale de l'Aube n° 4), de Briel à la route impériale n° 49, de Bucey (Aube) à Fontvannes (Aube), de Mergey (Aube) à Méry (Aube), de Margerie (Marne) à Coclois (Aube), etc. — Devis d'un pont sur le canal ou passent les bois flottés, paroisse de la Chapelle-Saint-Luc (Aube).

C. 1129. (Liasse.) — 70 pièces, papier.

1680-1729. — Ponts-et-chaussées du département de Troyes. — Rivière de Seine (1^{re} partie). — Procès-verbal de visite de lieux dressé par Jean Comparot, conseiller du Roi, à l'occasion d'un débordement de la Seine et des dangers que court notamment le village de Villepart (Aube). — Exploit d'huissier portant sommation aux habitants des villages voisins de venir travailler aux levées. — Lettre du contrôleur général Desmarets à l'intendant de Champagne, au sujet de deux compagnies de Suisses que l'intendant demande pour travailler aux réparations des chaussées le long de la Seine (voir C. 1075 et 1133). — État des frais faits pendant l'année 1717, en exécution des ordres du Conseil pour la visite des travaux de navigation de la Seine. — Procès-verbal d'une enquête faite par le subdélégué de Troyes sur l'exercice du droit de flottage et sur les réclamations des maire et échevins de Troyes contre le passage des bois dans cette ville. — Mémoire des habitants de Troyes contre les adjudicataires de la forêt de Jeugny (Aube) qui font flotter leurs bois sur la Seine. — Arrêt du Conseil d'État concernant le flottage.

C. 1130. (Liasse.) — 105 pièces, papier.

1730-1732. — Ponts-et-chaussées du département de Troyes. — Rivière de Seine (2^{me} partie). — Ordonnance de l'intendant de Champagne qui prescrit l'exécution de l'arrêt du Conseil du 31 octobre 1724 concernant le flottage. — Procès-verbal de visite de lieux dressé par Louis-François Morel, lieutenant-général du bailliage de Troyes, sur la requête des

AUBE. — SÉRIE C.

ministre, prieur et religieux de l'ordre de la Sainte-Trinité, pour la rédemption des captifs, établis au faubourg Saint-Jacques de Troyes, qui se plaignent du dommage à eux causé par le flottage des bois de la forêt de Jeugny. — Procès-verbal de visite des lieux par le subdélégué et par l'ingénieur de La Force, pour constater le volume de l'eau depuis le pertuis du canal de Saint-Julien (Aube) jusqu'à la ville de Troyes. — Lettre adressée à l'intendant par le contrôleur général Orry, qui approuve une ordonnance de l'intendant, cette ordonnance suspendant le flottage à cause du tort qu'il causait aux blanchisseries de Troyes. — Lettre des maire et échevins de Troyes à l'intendant pour l'informer qu'ils font opposition à l'arrêt du Conseil qui autorise le flottage de la Seine en tout temps, de Bar-sur-Seine à Troyes.

C. 1131. (Liasse.) — 68 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1733-1751. — Ponts-et-chaussées du département de Troyes. — Rivière de Seine (3^{me} partie). — Procès-verbal de visite, par le subdélégué, du canal de St-Aventin (Aube). — Lettre du contrôleur général Orry à l'intendant de Champagne pour lui communiquer une requête qui demande que l'intendant soit commis afin d'ordonner les ouvrages nécessaires pour remettre la Seine dans son lit. — Navigation de la Seine entre Troyes et Nogent-sur-Seine. — Mémoires sur les contestations des propriétaires du canal Sauvage et de la navigation de la Seine avec les marchands de bois de Paris ; — arrêt du Conseil d'État qui maintient les propriétaires susdits dans les droits à eux accordés par les lettres-patentes de novembre 1676, du 16 janvier 1703 et par l'arrêt du Conseil du 26 août 1727.

C. 1132. (Liasse.) — 46 pièces, papier.

1751-1789. — Ponts-et-chaussées du département de Troyes. — Rivière de Seine (4^{me} partie). — Mémoire sur le flottage au-dessus de la ville de Troyes. — Lettre du contrôleur général Machault à l'intendant pour le prier de concilier les marchands de bois avec les blanchisseurs de toiles. — Lettre du subdélégué de Troyes à l'intendant pour lui faire part des réclamations de Madame Jeanson, dame de Saint-Aventin, au sujet du débordement de la Seine. — Ordonnance des prévôt des marchands et échevins de la ville de Paris, concernant la conduite par eau des bourgeois de Paris et autres personnes. — Correspondance entre l'intendant des finances La Millière, l'intendant de Champagne et le subdélégué de Troyes touchant le projet d'établir une navigation sur la Seine, de Marcilly (Marne) à Bar-sur-Seine (Aube).

C. 1133. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1714. — Ponts-et-chaussées du département de Troyes. — Rivière de Seine. — « Plan du cours de la rivière de Seine et » du canal que Sa Majesté a fait faire par ses troupes Suisses » du régiment de Brandelet dans les pâtures du lieu de Verrières (Aube), Élection de Troyes, levé par Parizot, architecte à Troyes. » (On y remarque la « rupture que la rivière » de Seine a fait; laquelle inondait le grand chemin [de Troyes » à Dijon] les terres de Villebertin et Bûchères, et la chaussée » des Maisons-Blanches. » En outre, ce plan indique les pâtures de Verrières et de Saint-Thibaut [Aube] et le « camp des Suisses) [voir C 4429].

C. 1134. (Plan.) — 1 pièce, papier.

XVIII^e Siècle. — Ponts-et-chaussées du département de Troyes. — Rivière de Seine. — Plan du cours de la Seine et de ses différents bras depuis le faubourg Saint-Jacques de Troyes jusqu'à Vallant-Saint-Georges, en traversant les territoires de Pont-Sainte-Marie, La Chapelle-Saint-Luc, Barberrey, Sainte-Maure, Saint-Benoît-sur-Seine, Payns, Villacerf, Savières, Chauchigny, Saint-Mesmin, Rilly-Sainte-Syre. (Plan du château détruit de Villacerf avec ses jardins).

C. 1135. (Plan.) — 1 pièce, papier.

XVIII^e Siècle. — Ponts-et-chaussées du département de Troyes. — Rivière de Seine. — « Projet d'un canal de redressement de la rivière de Seine en amont et en aval de » l'arrêt construit au-dessus de Saint-Julien (Aube), pour » faire passer les bois de flot dans le canal dit Canal des » Floteurs. »

C. 1136. (Plan.) — 1 pièce, papier.

XVIII^e Siècle. — Ponts-et-chaussées du département de Troyes. — Rivière de Seine. — « Plan figuré des parties de » chaussée cotoyant la rivière de Seine, les pâtures et terres » du finage du hameau de Bûchères (Aube), pour être » exhaussee dans différents endroits et des parties de rognis » avec fascines et pieux d'aunelle pour empêcher les débordements qui font un tort considérable aux emblaves du hameau dudit Bûchères. »

C. 1137. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

1740-1782. — Ponts-et-chaussées du département de Troyes. — Rivière d'Aube. — Mémoire sur la navigation de

l'Aube par les marchands et mariniers qui fréquentent cette rivière; l'intendant des finances de Baudry renvoie ce mémoire à l'intendant de Champagne; avis de ce dernier. — Minute d'une lettre de l'intendant à l'ingénieur Colnel pour lui envoyer copie d'un arrêt du Conseil qui prescrit de dresser les plans et devis nécessaires pour rendre l'Aube navigable. — Correspondance entre le contrôleur général Terray et l'intendant des finances d'Ormesson d'une part, l'intendant de Champagne d'autre part, touchant le projet de rendre l'Aube navigable. — État des moulins, pertuis, vannes, etc., existant sur l'Aube dans l'étendue de la subdélégation de Troyes. (Voir C. 292.)

C. 1138. (Liasse.) — 39 pièces, 1 carte, papier.

1716-1786. — Ponts-et-chaussées du département de Troyes. — Canaux. — Lettre du contrôleur général Orry à l'intendant pour lui faire part du projet d'un canal qui joindrait l'Aube à l'Ouche; mémoire sur ce projet, carte jointe à ce mémoire. — Lettre de l'intendant des finances La Millière à l'intendant de Champagne pour lui communiquer la requête d'un particulier qui demande à établir un canal le long de la vanne d'Estissac (Aube) à Sens. — Péages. — Tarif du péage du Pont-Hubert (Aube). — Arrêt du Conseil d'État qui décide que les propriétaires des péages de la Seine seront tenus de représenter leurs titres. — État des péages existant dans la subdélégation de Troyes en 1716. — État de ceux qui subsistaient vers le milieu du XVIII^e siècle. (Cet état indique le produit de chaque péage, les charges supportées par le propriétaire du péage, les inconvénients ou l'utilité de chaque péage, le montant de l'indemnité qui serait due en cas de suppression, etc.) — Lettre de l'intendant des finances Trudaine à l'intendant de Champagne pour lui annoncer la suppression du péage du Pont-Hubert.

C. 1139. (Liasse.) — 39 pièces, papier.

1777-1787. — Tourbières de l'Élection de Troyes. — Lettre adressée à l'intendant par le contrôleur général Joly de Fleury, pour l'informer du rejet de la requête du sieur Geoffroy Prieur, qui demande le privilège exclusif de l'extraction de la tourbe aux environs de Troyes pendant vingt ans. — Lettre adressée à l'intendant de Champagne par l'intendant des finances Laboulaye, pour le prévenir que le contrôleur général autorise, sous certaines conditions, la concession du privilège demandé. — Ordonnance de l'intendant qui homologue le traité par lequel le sieur Geoffroy Prieur a cédé son privilège au sieur Potier, ce privilège consistant dans le droit d'extraire la tourbe à quatre lieues à la ronde de la ville de Troyes, en

indemnisant de gré à gré, ou à dire d'experts, les propriétaires des terrains où seront faites les extractions. — Correspondance entre l'intendant de Champagne, le subdélégué de Troyes, et le lieutenant général de police de la même ville, sur la contestation existant entre le sieur Potier et les habitants de Crenoy (Aube), qui ne voulaient pas le laisser extraire la tourbe de leur pré communal. — Ordonnance du Bureau des finances de la Généralité de Paris et du lieutenant de police de la même ville, sur la police des carrières.

C. 1140. (Liasse.) — 87 pièces, papier.

1773-1785. — Travaux de charité du département de Troyes. — Extrait de l'état général des fonds accordés pour les travaux de charité de l'année 1777. — État des différents ateliers sur lesquels on pourrait travailler pendant l'année 1781. — Mémoire de l'évêque d'Auxerre pour demander l'établissement d'un chemin de Saint-Parres-les-Vaudes (Aube) à la forêt de Rumilly (Aube). — Devis des travaux projetés dans les fossés de la ville de Troyes, depuis la Comédie jusqu'au fort Chevreuse. — Devis des travaux à faire sur la route de Troyes à Auxerre dans l'atelier de la montagne de Bouilly (Aube). — Devis d'un chemin de communication de la ville de Troyes aux villages de Saint-Julien, Verrières, Saint-Aventin et Clérey. — Correspondance entre l'intendant de Champagne et le marquis des Réaux, au sujet du chemin de Troyes à Coclois (Aube). — Devis de travaux à faire sur le chemin de Lesmont (Aube) à Piney (Aube), et de Piney à Troyes. — Correspondance entre l'intendant Berthier et l'intendant de Champagne, au sujet du chemin de Troyes à Auxon. — Mémoire du comte de Brienne à l'intendant auquel il demande des fonds pour le chemin de Pougy (Aube) à Véricourt (Aube).

C. 1141. (Liasse.) — 46 pièces, papier.

1780-1786. — Travaux de charité du département de Troyes. — Extraits des états généraux de travaux de charité approuvés par le ministre des finances. — États des ordonnances de paiement. — États d'avancement des travaux dressés par le sous-ingénieur des ponts-et-chaussées du département et visés par l'ingénieur en chef de la province, ces états concernant le chemin de Villacerf (Aube) à la route de Paris, et un canal fait pour redresser la Seine au-dessus de ce chemin, le chemin de Droupt-Saint-Basle (Aube) à Méry (Aube), le chemin de Troyes à Chaource (Aube), les rues de la Chapelle-Saint-Luc (Aube), le chemin de Coclois (Aube) à Margerie (Marne), un canal de redressement de la Seine au-dessus de

Saint-Julien (Aube), des canaux ouverts pour le dessèchement du marais de Saint-André près de Troyes, la communication des villages de Thuisy (Aube) et Chennegy (Aube) à la route de Troyes à Sens.

C. 1142. (Liasse.) — 84 pièces, papier.

1787-1789. — Travaux de charité du département de Troyes. — Règlement sur le régime des ateliers de charité arrêté par délibération de l'assemblée provinciale de Champagne du 12 décembre 1787. — « Observations sur les travaux de charité établis dans l'Élection de Troyes sous l'administration de M. l'intendant de la province de Champagne. » — État des demandes faites à M. l'intendant par des communautés et des seigneurs pour avoir part dans la distribution des fonds destinés aux travaux de charité de 1788. — État des ateliers de charité demandés par les différentes communautés de l'Élection de Troyes en 1788. — État de situation des travaux de charité de 1788 au 1^{er} mars 1789. — État de répartition de la somme de 42,900 livres accordée par Sa Majesté au département de Troyes, pour l'établissement d'ateliers de charité en faveur des pauvres et pour leur procurer des moyens de subsistance pendant l'année 1789.

C. 1143. (Liasse.) — 51 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1667-1739. — Police de l'Élection de Troyes. — Affaires ecclésiastiques. — Enquête sur la religion prétendue réformée. — Ordonnance du sieur Comparot, subdélégué de Troyes, prescrivant au « sieur ministre du consistoire ou prêche des Bordes-lès-Sézanne » (Marne), et aux « anciens du consistoire » de faire la déclaration des biens appartenant « aux pauvres de la religion prétendue réformée, ou audit consistoire. » — Procès-verbal de la démolition du temple de Saint-Mards-en-Othe (Aube), cette démolition faite à la requête du syndic du clergé du diocèse de Troyes, en présence du sieur Comparot. — Requête adressée au sieur Comparot par les filles du sieur Alpée de Saint-Maurice, ci-devant ministre de la religion prétendue réformée, qui demandent main levée du sequestre de leurs biens situés dans les paroisses de Saint-Mards et de Villemorien. — Lettre de Cachet donnant au père de Saint-Amand de Genebrouse, prêtre de l'Oratoire, ordre de sortir de Troyes et de se retirer dans sa famille. — Lettre du subdélégué de Troyes à l'intendant, pour le prévenir que le père Terrasson, de l'Oratoire, et l'abbé Du Gué, sont tous deux arrivés, l'un de Savoie, l'autre de Hollande. — Correspondance entre Chauvelin, garde des sceaux, l'intendant et le subdélégué, au sujet de trois miracles attribués au feu

prêtre Ponce. — Procès-verbal d'évasion d'une demoiselle prisonnière, en vertu de lettre de cachet, au couvent de la Visitation de Troyes. — Arrêt du Conseil d'État ordonnant la radiation d'un procès-verbal dressé pour refus de sacrements contre le curé de Rumilly-les-Vaudes (Aube), par le lieutenant de la prévôté du lieu.

C. 1144. (Liasse.) — 80 pièces, papier.

1740-1789. — Police de l'Élection de Troyes. — Affaires ecclésiastiques. — Minutes de lettres de l'intendant au cardinal de Fleury, au sujet de la saisie des livres de feu Rousset, clerc du diocèse d'Évreux, ancien directeur de Sainte-Barbe, mort à Troyes, où il était relégué; — au sujet d'une indemnité due à deux chanoines de Troyes pour frais faits par eux dans l'affaire du Missel de Troyes. — Lettres du subdélégué à l'intendant pour l'informer d'un refus de sacrement fait par l'évêque de Troyes Poncet de La Rivière; le comte de Saint-Florentin, ministre, envoie à l'intendant une lettre de cachet qui exile cet évêque à Méry-sur-Seine. — Résumé des faits imputés à un vicaire de Saint-Frobert de Troyes, lequel est accusé de refus de sacrements. — Lettre de cachet qui ordonne qu'une ursuline soit transférée du couvent de Bar-sur-Seine à celui de Troyes. — Correspondance entre le comte de Saint-Florentin, ministre de la maison du Roi, l'intendant de Champagne et le subdélégué de Troyes, touchant l'arrestation de deux ecclésiastiques que l'évêque de Troyes veut faire enfermer, l'un à l'abbaye du Reclus (Marne), l'autre au couvent du Hayer (Aube).

C. 1145. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

1680-1731. — Police de l'Élection de Troyes. — Arrêt du Parlement de Paris, rendu pendant la famine de 1709, pour contraindre les détenteurs de grains à les porter aux marchés. — Procès-verbaux dressés par le subdélégué, et constatant divers actes de violence. — Ordonnance en placard du maître particulier des eaux et forêts de Troyes, concernant la pêche.

C. 1146. (Liasse.) — 53 pièces, papier.

1732-1754. — Police de l'Élection de Troyes. — Lettre du contrôleur général Orry à l'intendant, pour lui envoyer une lettre, par laquelle le sieur de La Motte, capitaine au régiment de Santerre, se plaint du désordre causé par une banque de pharaon, établie par le sieur Morel, lieutenant général du bailliage de Troyes. — Procès-verbal d'une perquisition

faite par le subdélégué, au domicile d'un maître de pension, pour y chercher des livres. — Lettre du chancelier de Lamoignon à l'intendant, pour l'inviter à réveiller le zèle des officiers du bailliage de Troyes, qui négligent de poursuivre un meurtrier. — Ordonnance de l'intendant prescrivant d'exécuter l'arrêt du Conseil qui interdit la plantation de vignes sans autorisation préalable. — Ordonnance du maître des eaux et forêts de Troyes, sur la chasse. — Lettre du garde des sceaux Berryer à l'intendant, pour lui recommander les intérêts d'une femme à qui on ne paie pas les mois de nourrice qui lui sont dûs.

C. 1147. (Liasse.) — 58 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1755-1789. — Police de l'Élection de Troyes. — Analyse d'une enquête contre un particulier accusé d'avoir menacé de mettre le feu. — Lettre autographe du chancelier de Lamoignon à l'intendant, pour lui demander des renseignements sur une contestation entre les officiers du bailliage de Troyes, et ceux du duc d'Aumont. — Lettre du comte de Saint-Florentin, ministre de la maison du Roi, à l'intendant pour le prier de lui donner des renseignements sur l'affaire d'une femme, accusée de vol et qu'il est question de ne pas poursuivre, à cause de l'infamie qui retomberait sur sa famille. — Ordonnance du subdélégué, prescrivant aux officiers municipaux de Troyes de fournir une voiture, garnie de paille, pour conduire à Arcis-sur-Aube les criminels condamnés aux galères et qui vont rejoindre la chaîne. — Arrêt du Conseil d'État cassant une sentence des officiers de police de Troyes et un arrêt du Conseil supérieur de Châlons, et réglant l'embauchage des ouvriers par les patrons. — Ordonnance de police faisant défense de sonner le tocsin sans causes légitimes.

C. 1148. (Liasse.) — 104 pièces, papier.

1732-1760. — Police de l'Élection de Troyes. — Lettres de cachet. — Lettres du garde des sceaux Chauvelin, des ministres Maurepas, Saint-Florentin, de Paulmy, du chancelier de Lamoignon, à l'intendant, concernant les requêtes de diverses personnes qui demandent des arrestations arbitraires. — Lettre du comte de Saint-Florentin, à l'intendant, pour lui notifier un ordre du Roi, qui exile à Issoire (Puy-de-Dôme), le sieur Pernot, avocat du Roi au bailliage de Troyes. — Correspondance entre l'intendant et le subdélégué, touchant des affaires de même genre.

C. 1149. (Liasse.) — 42 pièces, papier.

1680-1761. — Police de l'Élection de Troyes. — Élargissements de prisonniers. — Lettre du comte de Saint-Flo-

rentin, à l'intendant, pour le prévenir que le Roi a ordonné la mise en liberté d'un fils de famille, prisonnier au château de Pierre-Encise, et dont les parents négligent de payer la pension ; — que, dans une visite à Bicêtre, il a reconnu qu'un particulier de Troyes, détenu comme fou, était sain d'esprit, qu'il a ordonné sa mise en liberté, etc.

C. 1150. (Liasse.) — 61 pièces, papier.

1614-1789. — Police de l'Élection de Troyes. — Imprimerie, librairie. — Requête adressée à M. de Laffenas, intendant, par les syndics et députés du clergé, pour lui demander la permission de faire poursuivre les auteurs d'un libelle. — Procès-verbal de saisie de livres, par le subdélégué, chez Nicolas de Barry, relieur et libraire à Troyes. — Arrêt du Conseil d'État qui supprime un écrit intitulé : *Explication de N.-S.-P. le Pape Benoît XIII, envoyée en France au mois de mars 1725, sur la bulle Unigenitus* ; procès-verbal d'une perquisition faite en conséquence, par le subdélégué, chez le sieur Jacques Lefèvre, imprimeur à Troyes, qui a imprimé cet écrit. — Lettre du ministre Amelot de Chaillou à l'intendant, pour le prévenir qu'il est fait au père Gervaise, Bénédictin de Troyes, défense de livrer à l'impression sa vie de l'abbé de Rancé. — Requête adressée au comte de Saint-Florentin, par le sieur Jacques Le Fèvre, imprimeur à Troyes, pour lui demander le titre d'imprimeur du Roi. — Correspondance entre l'intendant et le contrôleur général Terray, au sujet de la publication d'un écrit qui annonce une fausse nouvelle. — Procès-verbal dressé par le subdélégué, contre le sieur Le Fèvre, imprimeur, qui réimprimait, comme compagnon, chez le sieur Garnier, son confrère, l'ouvrage intitulé : *Dieu et l'Homme*, précédemment imprimé chez le même sieur Le Fèvre.

C. 1151. (Liasse.) — 49 pièces, papier.

1751-1789. — Police de l'Élection de Troyes. — Mendicité. — Procès-verbaux d'arrestation de mendiants, par la maréchaussée. — Déclarations faites par des mendiants qui désirent sortir du dépôt de Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or) ; avis du subdélégué, sur la question de savoir si on peut leur rendre la liberté. — État de mendiants arrêtés par les brigades de maréchaussée de la lieutenance de Troyes. — Relevé bi-mensuel d'« ordonnances rendues..... pour le renferment » des mendiants. — Correspondance entre Necker, directeur général des finances, l'intendant de Champagne et les officiers municipaux de Troyes, sur l'extinction de la mendicité. — « Mémoire concernant l'exclusion de la mendicité

» dans la ville de Troyes. » — Factum intitulé « Moyens à » opposer à la mendicité dans la province de Champagne. » — Mandats de frais de route, sur le receveur des tailles de Troyes, au profit de mendiants sortant des dépôts de Lyon, Dijon, Châlon-sur-Saône, Amiens, Châlons-sur-Marne, Besançon, Montpellier, Orléans, Rennes, Soissons, Nancy.

C. 1152. (Liasse.) — 60 pièces, papier.

1727-1789. — Police de l'Élection de Troyes. — Lettre du duc de Choiseul, ministre, à l'intendant, pour le prier de lui donner des renseignements sur la famille Le Duchat, de Troyes, dont plusieurs membres ont été apothicaires ; notes recueillies sur cette famille par le subdélégué ; liste des maîtres apothicaires de Troyes, avec l'année de leur réception, de 1655 à 1762. — Correspondance entre l'intendant des finances de Vergennes et l'intendant de Champagne, au sujet d'une requête présentée par le sieur Jean Gérard de Valois, qui demande des secours ; généalogie établissant que le sieur Jean Gérard de Valois descend d'un bâtard d'Henri II.

C. 1153. (Liasse.) — 33 pièces, papier.

1752-1789. — Police de l'Élection de Troyes. — Lettres du subdélégué à l'intendant, pour lui faire connaître le résultat d'enquêtes faites sur la question de savoir si certains propriétaires de colombiers ont le droit de conserver ces colombiers. — Listes du tirage des lots de la loterie royale. — Billets de la loterie royale de France. — Lettres du subdélégué à l'intendant, au sujet d'une loterie que les sieurs Carriat ont été autorisés à faire, en faveur du dépôt de mendicité de Châlons-sur-Marne ; procès-verbaux dressés par le subdélégué, pour la vérification des lots, pour l'ouverture et la clôture de la loterie.

C. 1154. (Registre.) — in-folio, papier, 38 feuillets.]

1774. — Police de l'Élection de Troyes. — Nomenclature des lots de la loterie des sieurs Carriat ; cette nomenclature comprenant 1543 articles numérotés, et indiquant, sous chaque numéro, la nature et la valeur du lot qui porte ce numéro. — Valeur totale des lots, 27,496 livres.

C. 1155. (Registre.) — in-folio, papier, 70 feuillets.

1774. — Police de l'Élection de Troyes. — Nomenclature des lots de la loterie des sieurs Carriat ; cette nomenclature in-

diquant le numéro et la nature de chaque lot, mais non son estimation. A la suite de la désignation de chacun des lots gagnés, se trouve la mention de sa délivrance au possesseur du billet.

C. 1156. (Liasse.) — 53 pièces, papier.

1767-1789. — Police de l'Élection de Troyes. — Destruction des loups. — États des gratifications accordées à ceux qui ont tué des loups. — Compte de la dépense faite pour des tracs, par les officiers et équipages de la grande louverie. — « Mémoire sur les moyens les plus agréables aux peuples pour » remédier aux ravages avenir des loups en Champagne. » — « Aperçu des moyens [à employer] pour former en Champagne une caisse particulière de louverie » par M. Demoncel, premier lieutenant de la grande louverie de France. — État des habitants de plusieurs paroisses, mordus par une louve enregée, le 27 décembre 1774 (sept sont morts hydrophodes). — Projet d'une ordonnance de l'intendant qui adjuge, au lieutenant de louverie, les peaux des bêtes tuées dans les tracs qu'il commandera.

C. 1157. (Liasse.) — 56 pièces, papier.

1771-1776. — Police de l'Élection de Troyes. — Destruction des loups. — Mandats de paiement, sur le receveur des tailles, délivrés par l'intendant à des particuliers qui ont détruit des loups et des louves, et qui en ont apporté « la tête » et les marques distinctives, » au subdélégué. — Gratification : pour une louve, 40 livres ; pour un loup, 6 livres ; pour un loupveteau, 3 livres.

C. 1158. (Liasse.) — 128 pièces, papier.

1768-1773. — Police de l'Élection de Troyes. — Destruction des loups. — Certificats délivrés par le subdélégué, et attestant que la tête et les marques distinctives de loups, louves et loupveteaux, lui ont été présentés par les garde-chasse de la seigneurie de Messon (Aube), du duché d'Estissac (Aube), de l'évêque de Troyes, du marquis de Villeroy, du duc d'Aumont, etc.

C. 1159. (Liasse.) — 116 pièces, papier.

1774-1786. — Police de l'Élection de Troyes. — Destruction des loups. — Certificats délivrés par le subdélégué, attestant que la tête et les marques distinctives de loups, louves et loupveteaux, lui ont été présentés par les garde-chasse du

marquis de La Briffe, de la terre de Villebertain (Aube), de la seigneurie de Rozières (Aube), du marquis des Réaulx, etc.

C. 1160. (Liasse.) — 103 pièces, papier.

1787-1789. — Police de l'Élection de Troyes. — Destruction des loups. — Certificats délivrés par le subdélégué et par les députés composant le bureau intermédiaire du département de Troyes, attestant que la tête et les marques distinctives de loups, loupveteaux et louves, leur ont été présentés par les garde-chasse de la terre de Paisy (Aube), de la baronnie de Maraye (Aube), de Madame la comtesse de Bavière, etc., par le sieur Desjardins, lieutenant de louverie, demeurant à Épagne (Aube), par le sieur Aubert, sous-lieutenant de louverie, demeurant à Mathaut (Aube), etc.

C. 1161. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1718-1720. — Police de l'Élection de Troyes. — Affaire Laws. — Procès-verbaux dressés par le subdélégué, en exécution des arrêts du Conseil qui diminuent la valeur des louis d'or et des écus de six livres. — Tableau « des receveurs, » caissiers, contrôleurs, ambulants, et commis, auxquels il » convient faire fournir des états des espèces qu'ils avaient en » caisse le jour de la publication de l'Édit du mois de mai » 1718. » — Procès-verbal dressé par le subdélégué, en exécution de l'arrêt du Conseil du 41 décembre 1719, et contenant l'état de caisse des différents bureaux de recette du Roi, ce à cause de la diminution de valeur des espèces monnayées, qui a eu lieu le 4^{er} mai 1720. — État des justices royales de l'Élection de Troyes.

C. 1162. (Liasse.) — 45 pièces, papier.

1690-1789. — Poste aux lettres de l'Élection de Troyes. — Procès-verbal dressé par le subdélégué, de la plainte du contrôleur des postes de Troyes, et du postillon de Troyes à Arcis, qui déclare que le sac de dépêches de ce dernier a été ouvert par un garde des fermes et gabelles de la brigade de Troyes. — Lettre du ministre d'Argenson, à l'intendant de Champagne, pour le prier de lui donner des renseignements sur l'arrestation du courrier de la malle, près du village de la Malmaison (Aube). — Poste aux chevaux. — Requête adressée à l'intendant, par le fils du maître de poste du Pavillon (Aube), ancienne route de Paris : il demande à devenir maître de poste sur la nouvelle route, par la Malmaison (Aube), les Grès (Aube) et les Granges (Aube). — Lettre de l'intendant des postes, à l'intendant de Champagne, touchant des pertes de

chevaux, faites par le maître de poste de Montiéramey (Aube), la distance de la poste des Granges à celle des Grès, etc. — Loueurs de chevaux. — Procès-verbal dressé par le subdélégué, à la requête d'un loueur de chevaux, dont on a pris les chevaux de force. — Lettre du subdélégué à l'intendant, au sujet d'une plainte formée par les maîtres de poste de Troyes et de Montiéramey, contre un loueur de chevaux de Troyes.

C. 1163. (Liasse.) — 74 pièces, papier.

1738-1789. — Messageries de l'Élection de Troyes. — Lettre du contrôleur général Orry, pour demander l'avis de l'intendant, sur une requête du sieur Grassin, seigneur d'Arcis (Aube), qui demande à établir un coche d'eau, allant toutes les semaines d'Arcis à Nogent-sur-Seine (Aube). — Correspondance entre l'intendant de Champagne, son subdélégué, les ministres d'Argenson, de Saint-Florentin, l'intendant général des postes Rigoley d'Ogny, et le subdélégué de Troyes, touchant une plainte formée contre l'aubergiste de la Maison-Neuve (les Grès, commune de Fontaine-les-Grès, Aube), par les voyageurs du carrossede Dijon à Paris ; — l'établissement d'un service de messagerie entre Troyes et Sens ; — la prétention des directeurs des carrosses de Troyes à Paris, qui veulent faire payer un droit de 20 sols à l'administration des hospices de Troyes, pour les pauvres envoyés par voiture particulière de Troyes à Paris ; — la saisie d'une voiture et de deux chevaux, cette saisie faite par le fermier des messageries de La Charité (Nièvre), à Auxerre (Yonne) et à Troyes. — Ordonnances rendues par l'intendant, à la requête de particuliers dont les colis ont été égarés.

C. 1164. (Liasse.) — 40 pièces, papier.

1686-1785. — Santé publique de l'Élection de Troyes. — Correspondance entre l'intendant de Champagne, le comte de Saint-Florentin, ministre, et le subdélégué de Troyes, au sujet d'un épileptique dont la guérison serait due au baume du sieur Le Lièvre. — Lettres du subdélégué à l'intendant, touchant l'exercice illégal de la médecine, fait par une femme de Charny-le-Bachot (Aube) ; — l'inoculation des enfants trouvés. — Ordonnance de l'intendance qui accorde des gratifications aux personnes qui ont sauvé un jardinier suffoqué, au fond d'un puits, par des vapeurs asphixiques : 400 liv. à celui qui a retiré ce malheureux du puits, 3 liv. à celui qui a été chercher les hommes de l'art, 42 liv. à partager entre le sieur Thiesset, docteur en médecine, et le sieur Simon, docteur en chirurgie. — Lettre du subdélégué à l'intendant, pour lui rendre compte de l'emploi des boîtes de remèdes ; en 1782,

les quatre boîtes reçues par le subdélégué, ont été réparties entre les sœurs grises d'Arcis (Aube), Charmont (Aube), Savières (Aube), et le curé de Villadin (Aube). — Lettre des officiers municipaux de Troyes à l'intendant, sur l'organisation des secours aux noyés.

C. 1165. (Liasse.) — 41 pièces, papier.

1775-1780. — Santé publique de l'Élection de Troyes. — Rage. — Lettre du subdélégué à l'intendant, pour lui rendre compte des démarches faites par M. Thiesset, médecin, chargé de soigner les personnes blessées par un loup enragé ; sur vingt, six sont morts ; état de frais occasionnés par le traitement 2,366 livres 9 deniers. — Ordonnance du subdélégué, qui prescrit d'abattre les chiens de la paroisse de Saint-Mesmin (Aube), mordus par un chien enragé. — Ordonnance du subdélégué, qui décharge de la corvée deux laboureurs mordus par un cheval enragé.

C. 1166. (Liasse.) — 105 pièces, papier.

1763-1789. — Santé publique de l'Élection de Troyes. — Épidémies. — Correspondance entre l'intendant et le subdélégué, au sujet des maladies épidémiques qui ont eu lieu à Maizières-la-Grande-Paroisse (Aube), aux Granges (Aube), à Droupt-St-Basle (Aube), à Dosche (Aube), à Faux-Villecerf (Aube), à Avon-la-Pèze (Aube), à Grandville (Aube), et Dosnon (Aube), à Marigny (Aube), etc. — Mémoires de dépenses faites par les médecins envoyés sur les lieux (frais de transport, journées de travail), de médicaments, de secours en argent, distribués par les curés, etc. — Ordonnance de l'intendant, qui condamne à un mois de prison et destitue le syndic de Faux-Villecerf, coupable d'avoir insulté le médecin et le chirurgien, envoyés par ledit intendant. — Rapports des médecins sur les causes, la nature et la marche des épidémies.

C. 1167. (Liasse.) — 104 pièces, papier.

1771-1789. — Santé publique de l'Élection de Troyes. — Sages-femmes. — Correspondance entre l'intendant et le subdélégué, touchant le projet d'accorder un logement gratuit à la sage-femme d'Arcis-sur-Aube ; — la réception d'une sage-femme par les chirurgiens de Troyes ; — le cours d'accouchement de M^{me} Ducoudray, à Châlons, et la machine qui lui sert à faire ses démonstrations. — Le cours d'accouchement ouvert à Troyes, en 1775, par M. Le Maire de Ternantes, démonstrateur breveté d'accouchement. — Relevé de bévues commises par des sages-femmes, à Troyes, en 1773. — État des élèves

qui ont suivi le cours d'accouchement de Troyes, en 1775, en 1785, en 1787, en 1788. — Diplômes de sage-femme. — État des sages-femmes existant dans l'Élection de Troyes, en 1786. — État de sommes payées par le bureau intermédiaire de Troyes, aux femmes qui ont suivi le cours d'accouchement de Troyes, en 1789.

C. 1168. (Liasse.) — 83 pièces, papier.

1714-1789. — Santé publique de l'Élection de Troyes. — Épidémiologies. — Ordonnance de l'intendant, portant règlement en matière d'épidémiologie. — Ordonnance de l'intendant, sur la morve et sur l'inspection des garde-haras, dans les écuries suspectes de contagion. — Copie de l'information extrajudiciaire, faite le 18 juillet 1747, par le subdélégué de Saint-Florentin (Yonne), pour découvrir de quelle manière la maladie des bestiaux s'était introduite dans la paroisse de Montigny (Yonne). — Procès-verbaux d'abattage et d'autopsie de chevaux morveux. — Correspondance entre l'intendant et le subdélégué, touchant des épidémiologies à Droupt-Saint-Basle (Aube), aux Loges-Margueron (Aube), à Estissac (Aube), Villemaur (Aube), Saint-Oulph (Aube), Arcis (Aube), Viâpres-le-Petit (Aube). — Ordonnance de l'intendant, chargeant un vétérinaire de visiter les animaux malades de la paroisse de Saint-Oulph.

C. 1169. (Liasse.) — 82 pièces, papier.

1769-1788. — Santé publique de l'Élection de Troyes. — Vétérinaires. — Correspondance entre l'intendant de Champagne, les officiers municipaux de Troyes et le directeur de l'École vétérinaire de Lyon, touchant la bourse constituée par lesdits officiers municipaux à l'École vétérinaire de Lyon, au profit du sieur Dhuimuy; acte notarié par lequel les officiers municipaux de Troyes, s'engagent à payer la pension du sieur Dhuimuy; comptes-rendus de concours publics entre les élèves de l'école vétérinaire. — Requête adressée à l'intendant de l'Isle-de-France, par le sieur Dhuimuy qui demande une médaille. — Requête adressée à l'intendant de Champagne, par un vétérinaire d'Arcis, qui demande un logement gratuit et une indemnité annuelle; — correspondance à ce sujet, entre l'intendant et le subdélégué; liste des communautés composant l'arrondissement de ce vétérinaire; certificats attestant les cures que ce vétérinaire a faites.

C. 1170. (Registre.) — in-folio, papier, 70 feuillets.

1770. — Statistique de l'Élection de Troyes. — Procès-verbal d'évaluation des biens-fonds, industrie, et mesures des

grains des différentes villes et paroisses. — Tarif : la livre de froment, 1 sol; celle de méteil, 10 deniers; celle de seigle, 8 deniers; celle d'orge, 7 deniers; celle d'avoine, 6 deniers. — Le boisseau de froment, nouvelle mesure de Troyes, est estimé 36 livres poids, et 1 livre monnaie 16 sols; mesures d'Arcis-sur-Aube, Méry-sur-Seine et Nogent-sur-Seine, ou ancienne mesure de Troyes, 40 livres poids, et 2 livres monnaie; mesure de Villenauxe (Aube), 26 livres poids, 1 livre monnaie 6 sols; mesure de Provins (Seine-et-Marne), 33 livres poids, 1 livre monnaie 3 sols; mesure de Brienne (Aube), 30 livres poids, 1 livre monnaie 10 sols.

C. 1171. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

1745-1789. — Statistique de l'Élection de Troyes. — État des tanneries, corroieries, mégisseries qui se trouvent dans la ville et Élection de Troyes. — Prix des grains, du pain, des vins, eau-de-vie, bière, des bestiaux, de la viande, de l'huile, des fourrages, de la laine, du lin, du chanvre, de la cire, du suif, du fer, du bois à brûler, au mois de décembre 1753. — État négatif des mines et minières. — État des paroisses de 250 feux et au-dessus. — État négatif des forges de fer, des fabriques d'acier ou quincaillerie. — Note sur l'exécution de la circulaire relative aux non-catholiques; la ville de Troyes est la seule localité de l'Élection, où il se trouve des non-catholiques. — État général des communautés de l'Élection de Troyes indiquant, pour chacune, le nombre des feux, chevaux, vaches, moutons et brebis, cochons, et le montant des impositions. — État des manufactures de l'Élection de Troyes, autres que celles d'étoffe ou de bonneterie. — État des noms, poids ou contenance des mesures de capacité usitées dans les différents marchés de la subdélégation de Troyes. — État des bois de toute nature qui se trouvent dans l'étendue de la subdélégation de Troyes. — Correspondance entre l'intendant et le subdélégué, au sujet des bois de marine.

C. 1172 (Liasse.) — 38 pièces, papier.

1784-1789. — Statistique de l'Élection de Troyes. — États des récoltes, dressé par le subdélégué, et indiquant en général, pour la totalité de son département, si le produit des récoltes, représente une année commune, moitié, deux tiers d'année. — États des récoltes, dressés par le bureau intermédiaire, avec les renseignements fournis par les municipalités, ces états indiquant, pour un certain nombre de communautés, le nombre total de boisseaux de grain, ou de muids de vin

récoltés (il y a un état pour chacun des six arrondissements d'Arcis, Estissac, Méry, Piney, Troyes, Villenauxe). — Tableau comparatif des récoltes de 1788 et de 1789, indiquant pour chaque communauté le produit moyen en gerbes de l'arpent de Paris.

C. 1173. (Liasse.) — 108 pièces, papier.

1719-1775. — Statistique de l'Élection de Troyes. — États donnant, toutes les quinzaines, le prix des grains de toute espèce (froment, seigle, méteil, avoine, orge), vendus dans les quatre marchés de l'Élection, savoir : à Troyes, Arcis-sur-Aube, Méry-sur-Seine, Villenauxe. — 2^e quinzaine de janvier 1719, marché de Troyes, prix du boisseaux de froment pesant 40 livres : 4 livre 9 sols. — 2^e quinzaine de janvier 1775, marché de Troyes, prix du boisseau de froment pesant 36 livres : 3 livres 16 sols.

C. 1174. (Liasse.) — 107 pièces, papier.

1776-1789. — Statistique de l'Élection de Troyes. — États donnant, toutes les quinzaines, le prix des grains de toute espèce dans les quatre marchés de l'Élection, savoir : à Troyes, Arcis-sur-Aube, Méry-sur-Seine et Villenauxe. — Prix du boisseau de froment, à Troyes, 2^e quinzaine de janvier 1780 : 3 livres 11 sols ; 2^e quinzaine d'octobre 1788 : 4 livres 15 sols.

C. 1175. (Liasse.) — 40 pièces, papier.

1769-1788. — Agriculture de l'Élection de Troyes. — États annuels des défrichements exécutés depuis le mois d'octobre 1767, et des déclarations faites par des étrangers qui se sont rendus en France pour se livrer à ces travaux, et acquiescer l'exemption du droit d'aubaine, en vertu de la déclaration du Roi du 13 août 1766. — Aucun étranger n'a fait la déclaration prévue par l'ordonnance. — Nombre des arpents défrichés, 219 du 1^{er} octobre 1789 au 1^{er} octobre 1781 ; 140 du 1^{er} octobre 1786 au 1^{er} octobre 1787, etc.

C. 1176. (Liasse.) — 81 pièces, papier.

1737-1789. — Agriculture de l'Élection de Troyes. — Lettre du ministre LeVoyer d'Argenson à l'intendant, pour lui demander son avis sur la requête de M. de Mesgrigny de Villebertain, qui demande un étalon. — Lettres du subdélégué à l'intendant, sur les causes de la dégénérescence de l'espèce bovine, — sur l'ergot des blés et des seigles. — Conditions réglées par le Roi pour la remise, aux cultivateurs de Champagne, de 300 chevaux de trait appartenant à Sa Majesté. — Lettres de divers curés au subdélégué, sur les essais faits de la

graine de turneps, envoyée par l'intendant. — État des cultivateurs de la subdélégation de Troyes, auxquels sera remise la graine de betterave envoyée par l'intendant. — Accusé de réception, par le subdélégué à l'intendant, d'instructions relatives aux prairies artificielles, etc.

C. 1177. (Liasse.) — 29 pièces, papier.

1709-1779. — Subsistances de l'Élection de Troyes. — Droits sur les grains. — Déclaration du Roi portant règlement sur les droits de minage, d'étalage, et autres semblables qui se perçoivent sur les grains, farines et légumes dans les marchés. — Arrêt de règlement pour les droits de mesurage des grains, tant dans les marchés que dans les maisons et greniers de la ville, faubourgs et banlieue de Troyes. — État des droits qui se perçoivent sur les grains dans les marchés de la subdélégation de Troyes. — Arrêts du Conseil d'État qui maintiennent, au profit du sieur d'Aucourt, seigneur de Saint-Just (Marne), de Plancy (Aube), de Semoine (Aube), les droits de mesurage, hallage et étalage, sur les grains vendus aux deux foires de Saint-Just ; le droit de mesurage sur les grains vendus au marché hebdomadaire du même lieu, les droits de hallage, étalage et mesurage sur les grains vendus aux foires et aux marchés hebdomadaires de Plancy et de Semoine.

C. 1178. (Liasse.) — 74 pièces, papier.

1635-1771. — Subsistances de l'Élection de Troyes. — Commerce des grains, approvisionnements. — Ordonnance du roi Louis XIII, qui prescrit aux habitants de la Champagne de mener leurs grains et leurs vins dans les places fortes ; règlement fait par l'intendant de Champagne, Jehan de Choisy, en exécution de cette ordonnance. — Déclaration du Roi et ordonnance de l'intendant de Champagne, concernant la disette de 1709. — Lettre du contrôleur-général Orry à l'intendant, ordonnance de l'intendant concernant une plainte des officiers municipaux de Troyes, qui voudraient que leur marché fût fréquenté davantage. — Ordonnance de l'intendant qui prescrit aux habitants d'Arcis-sur-Aube de faire, entre les mains du subdélégué de Troyes, déclaration des grains qu'ils embarquent ; peine contre les contrevenants : 500 livres d'amende. — « État des frais d'achat, de transport, etc., de 400 sacs » de froment pris au magasin de La Motte [Tilly], près Nogent-sur-Seine (Aube), et destinés pour Langres (Haute-Marne) » et Bourbonne (Haute-Marne), suivant les ordres de Mgr l'intendant ; » lettres du subdélégué à l'intendant, concernant cette opération.

C. 1179. (Liasse.) — 83 pièces, papier.

1772-1789. — Substances de l'Élection de Troyes. — Commerce des grains, approvisionnements. — Lettres du contrôleur-général Terray à l'intendant, pour l'inviter à faire poursuivre les marchands de Gray (Haute-Saône), qui, en Champagne, achètent des grains dans les greniers et non dans les marchés. — Rapport du subdélégué à l'intendant, sur les causes de l'élévation du prix des grains en 1773, et sur les causes de la baisse qui s'est produite en 1786. — Lettres du subdélégué à l'intendant, touchant les envois de riz faits à Troyes par l'administration; états des quantités reçues et de celles qui ont été distribuées. — Ordonnance de l'intendant de Champagne, concernant les visites domiciliaires prescrites chez les propriétaires, fermiers, laboureurs et marchands de grains, à cause de la cherté de 1789. — Correspondance entre le ministre de Villedieu, l'intendant de Champagne et l'intendant de Bourgogne, concernant la même cherté.

C. 1180. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

1746-1789. — Substances de l'Élection de Troyes. — Taxe du pain. — « Plan pour la taxe du pain molet ou livre » de pain blanc, à Troyes, par proportion au prix du bled » froment mesuré au boisseau du marché de Troyes, racle, » tel qu'il est réglé en toutes ses dimensions par la nouvelle » ordonnance du bailliage du 44 janvier 1754, auquel boisseau doivent être mesurés toutes sortes de grains sans exception. » — Mémoires concernant les boulangers et la taxe du pain d'Arcis-sur-Aube (Aube), de Méry-sur-Seine (Aube), de Troyes et de Villenauxe (Aube). — Rapport du subdélégué à l'intendant, sur la taxe du pain.

C. 1181. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

1561-1789. — États Généraux, Assemblées des Notables. — Cahier de la Noblesse et du Tiers-Etat du bailliage de Troyes, pour les États Généraux d'Orléans, 1561. — Procès-verbal dressé par François Mallier, évêque de Troyes, touchant la nomination des députés aux États Généraux projetés à Orléans, en 1649. — Remontrances du parlement, assemblé à Troyes, qui demande la convocation des États Généraux. — Correspondance entre l'intendant et les officiers municipaux de Troyes, qui demandent que M. Huez, leur maire, fasse partie de l'Assemblée des Notables de 1787. — Discours prononcés à l'Assemblée des Notables de 1788. — Arrêts du Conseil d'État concernant la convocation des États Généraux de 1789. — Mémoire concernant les États Généraux, ce mémoire extrait des registres de l'assemblée d'Élection de Troyes. — Or-

donnance du grand bailli d'épée de la ville de Troyes, sur la convocation des assemblées des trois ordres du bailliage de Troyes, et sur l'élection des députés du Clergé et du Tiers-État à ces assemblées; exploits d'huissier signifiés en conséquence aux seigneurs, aux membres du Clergé, aux syndics des communautés. — Liste des membres de l'ordre de la Noblesse. — Protestation des corporations de la ville de Troyes, contre l'article du cahier du Tiers-État, qui demande la suppression des corporations.

C. 1182. (Liasse.) — 80 pièces, papier.

1731-1789. — Administration communale de l'Élection de Troyes. — Lettre du subdélégué à l'intendant, sur l'exécution de l'arrêt du Conseil du 24 juillet 1775, qui ordonne qu'à l'avenir les villes, corps, communautés, hôpitaux et provinces ne pourront être autorisés à faire des emprunts qu'en destinant un fonds annuel au remboursement des capitaux. — Instruction qui règle les attributions et le mode de fonctionner de l'assemblée provinciale et des assemblées d'Élection de Champagne. — État des communautés de l'Élection de Troyes indiquant les réclamations de chacune d'elle. — Ordonnance de l'intendant, qui fixe le jour de l'élection et celui de l'entrée en fonctions des syndics des communautés, qui permet aux habitants de réélire une fois le syndic de l'année précédente, etc. — Ordonnances *en blanc* du subdélégué de Troyes, approuvant des nominations de syndics de communautés et déterminant quelles sont les attributions des syndics.

C. 1183. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

1778-1788. — Administration communale de l'Élection de Troyes. — Relevé des paroisses qui sont en état d'acheter des pompes à incendie. — État des communautés de l'Élection de Troyes, qui sont composées de moins de vingt feux, et qui paraissent dans le cas d'être réunies à d'autres communautés, savoir : Argentolle (Aube), Bonsac (Marne), Charmessaux (Aube), Mesgrigny (Aube), Montabert (Aube), Rachisy (Aube), Villevoque (Aube), Villeneuve-aux-Riches-Hommes (Aube), Virloup (Aube); — état des communautés qui ont un rôle commun et qu'il serait à propos de séparer complètement l'une de l'autre, savoir : Assencières et Mesnil-Scellières, Blaincourt et Epagne, Chaudrey et Ortilon, Torcy-le-Grand et Torcy-le-Petit, Massey, Montgueux et Mesnil-Vallon, Messon et Prugny, Montsuzain et Voué, Pougy et Véricourt, Saint-Léger, Cervet et Bréviande-Saint-Léger, Saint-Nabord et Mesnil-la-Comtesse, Salon et Champfleury, Sancey-Saint-Julien, Villepart et Bréviande-Sancey, Vailly et Feuges, Villevoque et Villiers-le-Brûlé, Viâpres-le-Petit et Champigny (toutes ces localités dépendent du département de l'Aube), etc.

C. 1184. (Liasse.) — 81 pièces, papier.

1736-1789. — Administration communale de l'Élection de Troyes. — Lettres du subdélégué à l'intendant, sur la comptabilité des syndics. — Résultats des comptes des syndics, ou états indiquant pour chaque communauté le nom du syndic, le montant de la recette, le montant de la dépense, la différence, l'avis du subdélégué, la décision de l'intendant. — Impositions communales. — Instruction sur la manière de dresser les rôles. — Lettres du subdélégué à l'intendant, pour lui proposer d'ordonner des impositions destinées au paiement des dettes de diverses communautés. — « État pour faire connaître » les villes et communautés qui ont payé de leurs deniers et » revenus communs, ou extraordinaires, l'imposition faite en » 1775, pour le paiement des entrepreneurs de voitures mili- » taires, et celles qui, n'ayant aucuns revenus ou ressources, » ont été obligées d'avoir recours à une imposition pour satis- » faire à ladite dépense. »

C. 1185. (Liasse.) — 87 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1661-1789. — Administration communale de l'Élection de Troyes. — Ordonnance du lieutenant-général du bailliage de Troyes, prescrivant la saisie du tiers du revenu des décimateurs, pour ce tiers être employé à la réparation des églises. — Arrêts du Parlement concernant les réparations des églises, le logement des curés, etc. — Lettres du subdélégué à l'intendant, concernant l'adjudication des travaux des églises et des presbytères. — Arrêt du Conseil confirmant des adjudications de travaux à des églises et à des presbytères. — Lettres du subdélégué à l'intendant, pour lui offrir de faire payer, sur les fonds communaux, les experts chargés de constater les réparations qui rendent les coupes de bois nécessaires ; — pour lui faire connaître l'emploi des sommes que les prenant part aux affouages, paient avant d'enlever leur portion affouagère. — Arrêt du Conseil d'État qui supprime les communautés d'arts et métiers. — Lettres de l'intendant et de son secrétaire au subdélégué, pour l'inviter à mettre les scellés sur les meubles, deniers et papiers de chaque corporation et à en faire inventaire. — Instruction faisant connaître quels renseignements le gouvernement désire avoir sur chaque corporation.

C. 1186. (Liasse.) — 60 pièces, papier.

1676-1789. — Rôles de la taille de la communauté d'Aix-en-Othe (Aube). — En 1677, montant du rôle, 5,435 livres 2 sols 6 deniers ; 296 contribuables ; 3 exempts (le curé, le vicaire, Étienne de Budée, écuyer, seigneur de Villemoiron en partie), 5 mendiants. — Procès-verbaux d'assemblée des ha-

bitants à la halle, par devant le lieutenant de la justice, un praticien faisant fonction d'officier de justice, ou un notaire, pour nommer les collecteurs des tailles. — Sentences de l'Élection de Troyes qui homologuent des traités, par lesquels les habitants exemptent de la taille un recteur des écoles, un chantre de la paroisse. — Ordonnances de l'intendant de Champagne qui fixent la part de la communauté d'Aix-en-Othe, dans la remise de taille accordée par le Roi.

C. 1187. (Liasse.) — 39 pièces, papier.

1702-1789. — Comptes des syndics de la communauté d'Aix-en-Othe (Aube), rendus pardevant le subdélégué de Troyes. — Liste des officiers du bailliage d'Aix-en-Othe, en 1715 : un bailli, un lieutenant, un procureur fiscal, un greffier ; trois notaires ; cinq procureurs ; un syndic ; un garde des bois. — États statistiques des habitants, chevaux, bestiaux, récoltes (en 1787, 330 feux, 120 chevaux, 300 vaches, 320 brebis, 37 moutons, 115 cochons, 20 ânes). — Devis de réparations à l'église. — Lettres du subdélégué à l'intendant, sur la construction du presbytère. — Ordonnance de l'intendant qui prescrit l'arrestation d'un syndic coupable d'avoir levé une imposition non autorisée.

C. 1188. (Liasse.) — 41 pièces, papier.

1677-1788. — Rôles de la taille de la communauté d'Allibaudières (Aube). — En 1679 : 69 contribuables, parmi eux le procureur fiscal, le lieutenant en la prévôté, le receveur, le recteur des écoles ; un exempt, le curé ; montant du rôle, 4,506 livres 15 sols. — Procès-verbaux d'assemblée des habitants, pour nommer les assesseurs et collecteurs des tailles, ces procès-verbaux dressés pardevant un sergent en la justice, le lieutenant en la prévôté, ou le syndic perpétuel. — Tableau des habitants pour servir de base au choix des collecteurs et indiquant le montant des impositions de chacun aux rôles de la taille, de la corvée, des vingtièmes.

C. 1189. (Liasse.) — 43 pièces, papier.

1708-1789. — État négatif des terres incultes existant sur le territoire de la communauté d'Allibaudières (Aube). — États des habitants, chevaux, bestiaux, récoltes ; en 1787, 80 feux. — État des biens du comte de Dampierre, seigneur. — Procès-verbal d'élection de l'assemblée municipale. — Comptes des syndics rendus par devant le subdélégué de Troyes. — En 1778, recette : 40 livres, prix d'adjudication des prés ; — dépense : 58 livres, dont 24 à un piqueur pour avoir dirigé les réparations des rues. — Avis du sous-ingénieur des pont-et-chaus-

sées du département de Troyes, concluant à ce que l'intendant ordonne aux habitants de travailler quatre jours par an à l'entretien de leurs rues, très fréquentées par les habitants de Sézanne (Marne), qui vont au marché d'Arcis (Aube). — Procès-verbaux d'adjudication de la dépouille des prés. — Devis de réparations au presbytère.

C. 1190. (Liasse.) — 88 pièces, papier.

1676-1789. — Rôles de la taille de la communauté d'Angluzelle (Marne). — En 1679, montant du rôle, 922 livres 40 sols; 52 contribuables, dont le procureur fiscal; un exempt (le curé) (les premiers rôles dressés par les collecteurs; les derniers, à commencer par celui de l'année 1746, sont l'œuvre des commissaires nommés par l'intendant). — Procès-verbaux d'assemblée des habitants pardevant le greffier de la justice du lieu, un sergent en la justice, le lieutenant de la justice, ou le syndic perpétuel, pour la nomination des collecteurs des tailles. — États statistiques des habitants (en 1788, 56 feux), des chevaux, bestiaux, récoltes, etc. — Comptes des syndics, arrêtés par le subdélégué de Troyes. — Procès-verbaux de vente de dépouille de prés, pardevant le subdélégué de Troyes. — Procès-verbal d'adjudication des réparations du presbytère. — Lettre du subdélégué de Troyes à l'intendant, concernant des anticipations commises sur les biens communaux.

C. 1191. (Liasse.) — 101 pièces, papier.

1676-1790. — Rôle de la taille de la communauté d'Arcis-sur-Aube (Aube). — En 1679, montant du rôle, 1720 livres, 172 contribuables, dont le lieutenant au bailliage, le procureur fiscal, un praticien, deux procureurs au bailliage d'Arcis, le grenetier et le contrôleur au grenier à sel du même lieu, le greffier du bailliage; 4 privilégiés: le curé, un garde du corps, le bailli, le receveur du grenier à sel. — En 1775, 516 contribuables, dont 475 taillables, un mineur et 40 domestiques, montant du rôle: 6,976 livres. — Procès-verbaux de nomination de collecteurs. — Demandes en décharge d'impôts. — Enquête par le subdélégué de Troyes, sur les réclamations formées par le commissaire vérificateur général des rôles du grenier à sel d'Arcis, par le lieutenant criminel du même grenier à sel, et par le directeur de la poste du même lieu, qui prétendent être exempts de la taille. — Lettre de l'intendant général des postes à l'intendant de Champagne, pour le prier d'accorder l'exemption de la taille au maître de poste d'Arcis. — État des pauvres en faveur desquels il a été accordé, sur la taille, une remise de 240 livres.

C. 1192. (Liasse.) — 58 pièces, papier; 2 pièces parchemin.

1711-1789. — Grenier à sel d'Arcis-sur-Aube (Aube). — Procès-verbal dressé par le subdélégué de Troyes, au sujet d'une contestation entre le procureur du Roi du grenier à sel d'Arcis et les autres officiers du même siège, touchant la finance des nouveaux offices créés par le roi Louis XIV. — Liste des officiers du grenier à sel d'Arcis, en 1723. — Devis, affiches, procès-verbaux d'adjudication de réparations au grenier à sel d'Arcis; arrêt du Conseil d'État approuvant deux de ces adjudications, et lettre d'envoi du contrôleur général Turgot à l'intendant. — Lettre du chancelier d'Aguesseau à l'intendant, pour lui demander son avis sur une dispense d'âge demandée par le fils du président du grenier à sel d'Arcis, pour succéder à son père. — État des paroisses qui composent l'arrondissement du grenier à sel d'Arcis. — État du produit des droits d'aide perçus dans les bureaux du département d'Arcis, pendant les mois de mai et juin 1789.

C. 1193. (Liasse.) — 40 pièces, papier.

1734-1789. — Police de la communauté d'Arcis-sur-Aube (Aube). — Procès-verbal dressé par le bailli, qui constate quelles sont les maisons couvertes en paille, dans cette localité; projet d'ordonnance à rendre par l'intendant, pour contraindre les propriétaires de ces maisons à les couvrir en tuiles. — Correspondance entre l'intendant de Champagne et le juge de police d'Arcis-sur-Aube, concernant une émeute à propos de grains, en 1789. — Lettres du comte de Brienne à l'intendant, pour lui recommander un candidat aux fonctions de subdélégué à Arcis, un autre à celles de maître de poste dans la même localité. — Logement des gens de guerre. — Demande d'exemption du logement des gens de guerre, adressée à l'intendant par un notaire royal au grenier à sel d'Arcis-sur-Aube (les faits contenus dans cette requête sont certifiés exacts par le subdélégué de l'intendant au département d'Arcis). — Lettres du subdélégué de Troyes à l'intendant, au sujet de requêtes analogues présentées par un huissier à verge du Châtelet, par un contrôleur des actes, par un archer-garde de la connétablie et prévôté générale des monnaies, par le maître de poste, etc.

C. 1194. (Liasse.) — 60 pièces, papier.

1747-1789. — Statistique de la communauté d'Arcis-sur-Aube (Aube). — État des biens possédés sur le territoire par des établissements de main-morte, savoir: par la cure, le prieuré, la fabrique, l'hôpital et les Cordeliers d'Arcis et par la Commanderie de Troyes. — Mesures de grains usitées au mar-

ché d'Arcis. — Mémoire de l'assemblée municipale d'Arcis, sur la multiplication des bestiaux. — État des habitants (564 feux), chevaux, bestiaux, etc., en 1788. — Relevés du prix des grains au marché d'Arcis. — Industrie et commerce. — Correspondance entre l'intendant de Champagne et Machault, contrôleur général, au sujet d'une saisie de métiers et de marchandises, faite sur un fabriquant de bas par les gardes jurés de la corporation des fabricants de bas d'Arcis ; — d'une saisie de coton, faite sur les fabricants d'Arcis, par les grand-garde et gardes de la communauté des marchands de la ville de Troyes. — Lettre de l'intendant au contrôleur général Turgot, pour l'informer que la manufacture de bas d'Arcis a été autorisée par lettres-patentes du 29 décembre 1733. — Arrêt du Conseil d'État qui établit la liberté de la fabrication du métier à bas dans tout le royaume. — État des marchés où les négociants en grains d'Arcis écoulent leurs denrées.

C. 1195. (Liasse.) — 53 pièces, papier.

1759-1786. — Voirie de la communauté d'Arcis-sur-Aube (Aube). — Lettres et notes adressées à l'intendant par le sous-ingénieur de Montrocher, touchant l'entretien des rues et des abords d'Arcis. — Mémoire adressé à l'intendant par le prieur de Notre-Dame d'Arcis, qui s'oppose au projet d'établir un écoulement d'eau dans le cimetière de son prieuré. (Voir C. 4496.) — Avis du subdélégué de Troyes, sur des demandes d'exemption des corvées, ces demandes formées par le bailli d'Arcis, par un avocat en parlement, par le contrôleur du grenier à sel, etc. — État des particuliers d'Arcis qui se prétendent exempts des corvées. — Lettre du subdélégué de Troyes à l'intendant, pour lui rendre compte d'actes de mutinerie commis par des garçons d'Arcis, requis pour les corvées ; — projet d'ordonnance de l'intendant qui les condamne à quinze jours de prison. — Lettre du marquis de Monteynard, ministre de la guerre, à l'intendant, pour lui faire des représentations au sujet d'une saisie exercée contre un invalide qui se refuse au service de la corvée et qui est dans son droit.

C. 1196. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1770. — Voirie de la communauté d'Arcis-sur-Aube (Aube). — Plan du prieuré de Notre-Dame et des environs, indiquant l'emplacement du cimetière et le fossé projeté pour l'écoulement des eaux. (Voir C. 4495.)

C. 1197. (Liasse.) — 31 pièces, papier.

1761-1778. — Péage d'Arcis-sur-Aube. — Mémoires sur le péage d'Arcis-sur-Aube, qui se percevait sur le poisson

avant 1569, et qui, depuis, 1715, se perçoit sur les bateaux et sur le bois flotté, sans tarif régulier. — Tarif des droits qui se perçoivent à Anglure (Marne). — Mémoire analogue concernant les péages de Rethel (Ardennes), Chagny (Ardennes). — Correspondance entre les contrôleurs généraux de Laverdy et Turgot, Necker, directeur général des finances, l'intendant de Champagne et le subdélégué de Troyes, au sujet de requêtes formées par les seigneurs d'Arcis, qui voudraient obtenir un arrêt du Conseil confirmatif de leur péage.

C. 1198. (Liasse.) — 98 pièces, papier.

1766-1788. — Brigade de maréchaussée d'Arcis-sur-Aube (Aube). — Lettre du subdélégué de Troyes à l'intendant sur la plainte d'un cavalier qui demande que la communauté lui fournisse un logement. — Correspondance entre l'intendant, le subdélégué et le marquis de La Briffe, seigneur d'Arcis, touchant le choix d'un emplacement pour la caserne de la maréchaussée. — Projet de vente d'un terrain destiné à cette caserne. — Devis des travaux de construction. — Ordonnance de l'intendant, prescrivant l'imposition du loyer de la caserne provisoire. — États de répartition de cette imposition entre les paroisses qui composent l'arrondissement de la brigade. — Journaux du service ordinaire de la brigade d'Arcis.

C. 1199. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1774. — Brigade de maréchaussée d'Arcis-sur-Aube (Aube). — Plan, coupe et élévation de la caserne projetée et non construite (deux chambres pour le brigadier, une chambre pour chacun des trois cavaliers, une cinquième chambre, une écurie).

C. 1200. (Plan.) — 2 pièces, papier.

1778 (?). — Brigade de maréchaussée d'Arcis-sur-Aube (Aube). — Plan, coupe et élévation de la caserne projetée et non exécutée (deux chambres pour le brigadier, une chambre pour chacun des quatre cavaliers, une chambre de dépôt, un bûcher, une écurie pour six chevaux).

C. 1201. (Plan.) — 3 pièces, papier.

1778. — Brigade de maréchaussée d'Arcis-sur-Aube (Aube). — Plan, coupe, élévation de la caserne projetée et non exécutée (au rez-de-chaussée : Hôtel-de-Ville, corps de garde, deux chambres de cavalier, écurie ; au premier : deux chambres servant de logement à l'officier, une chambre de cavalier, la chambre du cavalier de correspondance).

C. 1202. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1778. — Brigade de maréchaussée d'Arcis-sur-Aube (Aube). — Plan, coupe, élévation de la caserne projetée et non exécutée (deux chambres pour le commandant, trois chambres de cavalier, une chambre de correspondance, une prison, un four, une écurie, une grange).

C. 1203. (Liasse.) — 116 pièces, papier.

1727-1758. — Incendie d'Arcis-sur-Aube (Aube). — Procès-verbal dressé par le subdélégué de Troyes, constatant que le bourg d'Arcis a été brûlé le 25 avril 1727, que 32 maisons seulement restent debout, que l'église paroissiale et l'église des Cordeliers ont été incendiées. — État des particuliers dont les logements ont été brûlés, 232 feux, 904 personnes ; état des particuliers non incendiés : 53 feux. — Modèle d'ordonnance à envoyer aux communautés voisines afin d'en contraindre les habitants à aller travailler par corvée pour enlever les décombres et construire des baraques aux habitants. — États des communautés qui doivent voiturier, à Arcis, les matériaux nécessaires à la reconstruction des maisons. — Arrêt du Conseil d'État qui, au moyen d'une imposition spéciale, accorde aux habitants d'Arcis un secours de cent mille livres, applicable à la reconstruction des maisons. — Compte de l'emploi de cette somme.

C. 1204. (Liasse.) — 34 pièces, papier.

1695-1788. — Administration municipale de la communauté d'Arcis-sur-Aube (Aube). — Lettres du subdélégué de Troyes, concernant les privilèges du serpent de la paroisse et des pompiers de la communauté, les appointements qu'il est question de donner à une sage-femme et à un second vicaire. — Pétition adressée à l'intendant par les membres du conseil des notables, qui demandent à être réintégrés dans leurs fonctions ; rejet. — Procès-verbal d'élection de l'assemblée municipale. — Comptes des syndics : En 1693, recette 954 livres 10 sols, imposés pour la subsistance et l'ustensile des cavaliers en quartier d'hiver à Arcis, et 96 livres 14 sols imposés pour la subsistance des soldats de milice. — en 1784, recette 4,445 livres, dont 1,447 livres 10 sols, provenant du remboursement fait à la communauté de ses avances pour le logement de la brigade de maréchaussée.

C. 1205. (Liasse.) — 64 pièces, papier.

1700-1789. — Administration municipale de la communauté d'Arcis-sur-Aube (Aube). — Ordonnance de l'intendant, qui annule une adjudication à bail des pâtures commu-

nales, faite en la justice du lieu. — Lettre du subdélégué à l'intendant, pour lui donner un avis favorable sur la requête des habitants qui demandent l'autorisation de s'opposer au décret volontaire de la terre d'Arcis. — États des dettes, revenus et charges de la communauté. — Règlement du bureau d'aumône et de charité, établi pour le soulagement des pauvres ; correspondance à ce sujet entre l'intendant et le subdélégué de Troyes. — Mémoire concernant les différents établissements de charité et d'éducation d'Arcis (hôpital, école de filles, confrérie de charité, bureau d'aumône, fondation pour faire des apprentissages, sage-femme pensionnée, école de garçons). — Délégation de la municipalité qui établit un grenier public.

C. 1206. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

1676-1696. — Rôles de la taille de la communauté d'Arrigny (Marne), dressés par les collecteurs, en exécution de commissions signées de l'intendant de Champagne, d'un trésorier des finances de Châlons, et des président, lieutenant et élus de Troyes. — En 1692, 43 contribuables, dont dix domiciliés hors de la communauté, et le recteur d'école ; exempts : le curé, la veuve et les enfants de feu Messire François de Saint-Privez, chevalier, seigneur d'Arrigny et autres lieux ; Messire François de Saint-Privez, chevalier, seigneur de Richebourg et d'Arrigny ; Messire Henry de Saint-Privez, chevalier, seigneur du Haut-Champ et d'Arrigny. — Procès-verbaux d'élection des collecteurs, pardevant le garde de justice d'Arrigny, ou un notaire au bailliage de Larsicourt (Marne), pairie de France.

C. 1207. (Liasse.) — 46 pièces, papier.

1679-1789. — Rôles de la taille de la communauté d'Argentolles (aujourd'hui hameau de la commune de Crenay, Aube). — En 1679, 48 contribuables. — « Rôle pour connaître les principes et les motifs de la répartition de la taille » de la capitation des autres impositions accessoires..... pour l'année 1779 ; » montant de ce rôle, 343 livres 5 sols ; nombre des contribuables à la taille 48, dont 4 forains ; contribuables à la capitation seulement : un mineur, un domestique ; exempt : le sieur Delaporte, seigneur. — Contraintes décernées par le fermier des aides de Troyes, contre les dames d'Argentolles. — Reçu des droits de gros, dus pour vin vendu par Messire Claude d'Aunay, seigneur d'Argentolles. — Déclaration des vins qui se trouvent dans la maison du seigneur d'Argentolles. — Procès-verbaux d'élection des collecteurs. — États statistiques des biens de main-morte, habitants, récoltes.

C. 1208. (Liasse.) — 30 pièces, papier.

1764-1789. — Procès-verbal d'élection des membres de l'assemblée municipale de la communauté d'Argentolles (Aube). — Comptes des syndics : en 1783, recette 131 livres provenant de vente d'herbe et de saules ; dépense, 81 livres 40 sols, dont 16 livres pour les gages du maître d'école, 7 livres au vicaire, 4 livres aux sonneurs, etc. — Lettre du subdélégué de Troyes à l'intendant, sur l'exécution d'un arrêt du Conseil du 9 mai 1758, en vertu duquel la comtesse de Morville a fait dessécher le marais d'Argentolles, et la marquise de Crussol, fille de la comtesse de Morville a, comme héritière de sa mère, droit à la propriété de moitié du marais, qui appartenait en totalité aux habitants d'Argentolles et de Crenay (Aube). — Ordonnance de l'intendant qui autorise les habitants d'Argentolles à faire un emprunt et à s'imposer pour payer les frais d'un procès avec la communauté de Crenay, au sujet du marais dont il vient d'être question. — Procès-verbaux d'adjudication à bail des prés communaux, dits le marais d'Argentolles, ces prés divisés en seize lots.

C. 1209. (Liasse.) — 38 pièces, papier.

1677-1789. — Rôles de la taille de la communauté d'Assenay (Aube). — Montant du rôle en 1679 : 467 livres 17 sols, répartis entre 45 contribuables, dont deux notaires au duché d'Aumont. — Montant du rôle en 1769 : 4,144 livres 13 sols, répartis entre 62 contribuables, dont 47 domiciliés à Assenay. — Seigneur : le duc d'Aumont. — Procès-verbaux d'assemblée des habitants pour nommer les collecteurs, ces assemblées réunies « au lieu accoutumé à tenir les plaids de la justice » d'Assenay. — Requête adressée à l'intendant par le préposé des vingtièmes, qui demande à être maintenu dans son emploi, à cause du privilège que cet emploi lui confère d'exempter son fils de la milice. — Procès-verbal d'une assemblée des habitants, tenue pardevant le lieutenant en la justice d'Assenay, et par lequel ils consentent à supporter une perte de 51 livres, faite par le collecteur par insuffisance de recouvrement. — Ordonnance de l'intendant qui accorde à un collecteur incendié, décharge d'une somme de cent dix livres recouvrée par lui et perdue par l'effet de l'incendie. — États statistiques des habitants, des récoltes, des hameaux, ce dernier signalant deux fiefs : La Courtille-au-Noble, Les Mottes-d'Assenay.

C. 1210. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

1779-1789. — Procès-verbal d'élection du syndic et des autres membres qui doivent composer l'assemblée municipale de la communauté d'Assenay (Aube). — Traité conclu

entre les habitants et un voiturier, pour l'achèvement de leur tâche de corvée sur la route de Troyes à Auxerre : les habitants paieront à ce voiturier 255 livres ; requête par eux adressée à l'intendant, pour le prier d'approuver ce traité. — Procès-verbaux d'adjudication d'émondes de saules, pardevant le subdélégué de Troyes, au profit de la communauté. — Comptes des syndics. — En 1780, le syndic propose : recette 44 livres 8 sols, dépense 51 livres 4 sol ; le subdélégué, sur la réclamation des habitants, arrête la recette à 42 livres 8 sols, la dépense à 25 livres 4 sol, il raye notamment deux articles de dépenses faites au cabaret, lesquelles se montent en total à 20 livres.

C. 1211. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

1676-1788. — Rôles des tailles de la communauté d'Assencières (Aube) et de celle de Mesnil-Scellières (Aube), réunie avec Assencières dans la commission des tailles (de 1746 à 1765, il y a pour ces deux communautés un rôle unique). — En 1679, deux exempts : Messire Pierre Pithou de Luyères, seigneur, et le curé ; 54 contribuables, dont le lieutenant de la justice, son greffier. — En 1782, 48 contribuables. — Procès-verbaux d'élection des collecteurs, en assemblée générale des habitants. — Tableaux des habitants pour servir à la nomination des collecteurs. Ces tableaux divisés en classes et indiquant, pour chaque habitant, le montant de ses impositions aux rôles de la taille, des corvées, des vingtièmes.

C. 1212. (Liasse.) — 33 pièces, papier.

1767-1789. — États statistiques des terres incultes (en 1769, 30 arpents), biens de main-morte, habitants (en 1788, 55 feux), récoltes de la communauté d'Assencières (Aube). — Procès-verbal d'élection du syndic et des membres de l'assemblée municipale, — d'un député pour représenter la communauté à l'assemblée du bailliage de Troyes pour les États Généraux. — Comptes des syndics ; recette, néant ; dépense variant de 30 livres à 14. — Lettres du subdélégué de Troyes et du sous-ingénieur de Montrocher à l'intendant, touchant la reconstruction du presbytère ; mémoire du curé, devis et procès-verbal d'adjudication, par devant le subdélégué, de ce bâtiment à construire en bois, et devant contenir une chambre, une cuisine, deux cabinets ; prix : 3,680 livres.

C. 1213. (Liasse.) — 58 pièces, papier.

1676-1789. — Rôles de la taille de la communauté d'Avant, près Ramerupt (Aube). — En 1677 : 95 contribuables, dont le prévôt, le procureur fiscal et le greffier ; montant du

rôle 4,684 livres. — En 1775, 94 contribuables, dont six domiciliés hors du territoire de la communauté; montant du rôle, 4,373 livres 15 sols. — Procès-verbaux d'élection des collecteurs des tailles, en assemblées des habitants, tenues à la diligence du syndic, pardevant un notaire en la prévôté, le prévôt lui-même ou un ancien praticien. — États statistiques des terres incultes, des habitants (78 feux en 1788), des récoltes. — Tables alphabétiques (incomplètes) des actes de l'état civil à partir de l'année 1700.

C. 1214. (Liasse.) — 39 pièces; 1 plan, papier.

1678-1789. — Comptes des syndics de la communauté d'Avant, près Ramerupt (Aube); — recette ordinaire nulle, (par exception en 1786, 36 livres 4 sol, provenant d'une imposition; en 1787, 6 livres provenant de vente de saules); dépense minimum 47 livres 9 sols, maximum 64 livres 12 sols. — Affiches annonçant la reconstruction du presbytère commun à cette communauté et à celle de Mesnil-Lettre; plan, coupe, élévation du presbytère projeté; procès-verbal d'adjudication, par devant le subdélégué de Troyes. — Traité entre les habitants et un maître d'école, qui sera logé, recevra soixante livres de gages, payables par les habitants au moyen d'une imposition, plus le casuel, les autres rétributions comme sonneur et chantre de la paroisse, et les mois d'école des enfants (six, cinq et quatre sols suivant que les enfants écriront, liront ou seront seulement à l'alphabet), moyennant quoi il devra notamment sonner en temps d'orage.

C. 1215. (Liasse.) — 73 pièces; 1 plan, papier.

1676-1789. — Rôles de la taille de la communauté d'Aubeterre (Aube). — En 1682, 20 contribuables payant 280 livres, plus un exempt: Jean-Baptiste d'Aubeterre, seigneur du lieu. — En 1783, 57 contribuables payant 4,072 livres. — Procès-verbaux d'assemblée des habitants pour élire des collecteurs, l'un dressé par le « lieutenant en la justice, mairie » royale et foncière d'Aubeterre, pour autant qu'il n'y a ni « taires ni praticiens en la justice y demeurant pour Jean-Baptiste d'Aubeterre, écuyer, seigneur de Fouchères, » Vougrey, Bragelogne, Vaux et autres lieux, et dudit Aubeterre. » — États statistiques des habitants, biens de main-morte, etc. — Comptes des syndics. — Procès-verbal dressé par un élu de Troyes, pour constater les dégâts causés par un orage suivi d'inondation. — Coupe d'un clocher projeté avec flèche en charpente, et de la partie de l'église attenante.

C. 1216. (Liasse.) — 59 pièces, papier.

1677-1789. — Rôles de la taille, de la capitation et de la contribution représentative de la communauté d'Aubigny

(Aube). — En 1677, montant du rôle, 4,448 livres; nombre des contribuables, 55; le duc de Luxembourg, seigneur. — En 1783, montant du rôle, 2,049 livres; nombre des contribuables, 84, dont 43 domiciliés hors du territoire. — Procès-verbaux d'élection des collecteurs, en assemblées des habitants tenues par devant le lieutenant-général au bailliage de Ramerupt (Aube), exerçant la justice d'Aubigny. — État des non-valeurs du rôle de 1678, que les collecteurs prétendent faire réimposer. — Ordonnance de l'intendant qui accorde une remise de taille à deux habitants d'Aubigny, certificat du subdélégué de Troyes, constatant l'emargement fait en conséquence sur le rôle de la taille.

C. 1217. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

1730-1789. — États statistiques des habitants et des récoltes de la communauté d'Aubigny (Aube); en 1788, 68 feux. — Comptes des syndics: en 1780, recette: 733 livres, produit de la location des prés communaux; — dépense: gages du maître d'école, 450 livres; vingtièmes dus par la communauté, 35 livres; frais de voyages, frais d'actes, etc. — Note écrite par l'intendant qui prescrit de faire, à un particulier d'Aubigny, défense de tenir école sous peine de prison. — Ordonnance de l'intendant, portant délimitation des finages d'Aubigny et de Vignets (Aube). — Lettre du subdélégué de Troyes à l'intendant, au sujet d'une contestation des habitants d'Aubigny avec ceux de Vignets, touchant leurs biens communaux. — Procès-verbal d'adjudication à bail, par le subdélégué de Troyes, d'une pièce de pré communal, à un particulier qui jouira de cette pièce de pré pendant douze ans, et moyennant ce tiendra la communauté quitte d'une somme de mille livres qu'il lui a prêtée.

C. 1218. (Liasse.) — 61 pièces, papier.

1677-1789. — Rôles de la taille de la communauté d'Avon-la-Pèze (Aube). — En 1677, montant du rôle, 1,059 livres 15 sols; nombre des contribuables, 83, dont les procureurs fiscaux d'Avon et de la Pèze, le « pastre des bestes à laisne, » le « pastre des bestes aumailles, » le vallet, le cuisinier et le cavalier du seigneur, les admodiateurs du prieuré, le syndic; exempts: le curé et Messire Denis de Harlus, chevalier, seigneur de Vertilly (Yonne), Avon, Les Ormeaux (Aube), écuyer ordinaire du Roi. — En 1783, montant du rôle, 4,615 livres 7 sols; nombre des contribuables, 78, dont six domiciliés hors du territoire, et trois domestiques; exempts: M. de Luxembourg, seigneur; le curé. — Procès-verbaux d'assemblée des habitants, pour la nomination des collecteurs. — Tableaux des habitants indiquant le montant des impôts de chacun, et de-

vant servir au choix des collecteurs. — Ordonnance de l'intendant qui fixe la part de la communauté d'Avon, dans la remise accordée par le Roi, sur la taille de l'année 1768.

C. 1219. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

1769-1789. — Procès-verbal d'élection de l'assemblée municipale de la communauté d'Aubigny (Aube). — Rapport de l'ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, sur une contestation pendante entre les habitants et l'entrepreneur qui s'est chargé de faire leur tâche de corvée. — État statistique des biens de main-morte (lesquels appartiennent à la cure, à la fabrique, au prieuré de Saint-Pierre-ès-Liens d'Avon), des habitants, des récoltes. — Procès-verbaux d'adjudication de réparations à l'église et à la maison d'école, de reconstruction du presbytère, par devant le subdélégué de Troyes. — Comptes des syndics ; recette ordinaire, nulle.

C. 1220. (Liasse.) — 58 pièces, papier.

1677-1788. — Rôles des tailles de la communauté d'Auzon (Aube). — En 1678, montant du rôle, 1,350 livres ; nombre des contribuables, 66, dont le procureur fiscal ; exempts : Messire François de Criston, écuyer, capitaine-major d'une compagnie de chevaux légers, seigneur d'Auzon, Brandonvilliers (Marne) et autres lieux, et le prieur d'Auzon. — En 1763, montant du rôle, 1,378 livres 18 sols ; nombre des contribuables, 88, dont six domiciliés hors du territoire, quatre mineurs et cinq domestiques sujets seulement à la capitation ; exempts : M. de Montaulin, seigneur, le curé. — Procès-verbaux d'assemblée des habitants, pour élire les collecteurs des tailles ; ces procès-verbaux, dressés par devant un ancien praticien au bailliage de Piney (Aube), par devant le lieutenant en la justice du lieu, etc. — Sentence des élus de Troyes, qui homologuent un traité entre les habitants et le maître d'école, ce traité exemptant le maître d'école des impositions. — Nomination de garnisaire par le receveur des tailles de l'Élection de Troyes, en exécution d'une contrainte décernée par l'intendant contre les habitants d'Auzon.

C. 1221. (Liasse.) — 39 pièces, papier.

1767-1789. — État des terres en friche situées sur le territoire d'Auzon. — Procès-verbal d'élection de l'assemblée municipale. — Procès-verbal d'adjudication des réparations de l'église et de reconstruction du presbytère. — Lettre du sieur de Montaulin, seigneur d'Auzon, à l'intendant, pour lui demander une part dans la distribution des boîtes de remèdes. — Procès-verbaux d'adjudication à bail, des prés communaux, par devant le subdélégué de Troyes. — Comptes des syndics.

AUBE. — SÉRIE C.

— En 1778, recette, 146 livres 12 sols, provenant notamment du loyer de la rivière du lieu (l'Auzon) et de location de prés ; dépense, 42 livres 16 sous 6 deniers, dont 6 livres 11 sols pour réparations à la maison d'école.

C. 1222. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1688-1781. — Procès-verbaux d'élection des collecteurs de la communauté de Baire-Saint-Parres (Aube), en assemblées tenues à la requête du syndic, par devant le lieutenant en la justice du lieu pour Anne Largentier, veuve de défunt Messire François baron du Vouldy. — Requête adressée à l'intendant par le procureur fiscal de la mairie royale et foncière de Baire, sur l'Élection du syndic et la conservation des archives de la communauté. — État des prés de la communauté de Baire-Saint-Parres, Baire Saint-Loup et les Vieilles-Vignes. — Comptes des syndics de la communauté de Baire-Saint-Parres et Baires-Saint-Loup, ces comptes arrêtés par le subdélégué de Troyes.

C. 1223. (Liasse.) — 43 pièces, papier.

1677-1789. — Rôles des tailles de la communauté de Baissy ou Bessy (Aube). — En 1677, montant du rôle, 1,096 livres 16 sols ; nombre des contribuables, 52. — En 1775, montant du rôle, 1,698 livres ; nombre des contribuables, 71, dont douze domiciliés hors du territoire et trois domestiques. — Procès-verbaux d'élection des collecteurs. — Procès-verbal de chevauchée d'un élu de Troyes, pour constater les dégats causés par un incendie qui a brûlé dix-huit maisons. — États statistiques des terres en friche (20 arpents), des habitants (52 feux en 1788), des récoltes. — Le chapitre de Vincennes (Seine), seigneur du lieu.

C. 1224. (Liasse.) — 39 pièces, papier.

1776-1789. — Comptes des syndics de la communauté de Baissy ou Bessy (Aube). — Du 4^{er} octobre 1778 au 31 décembre 1779, recette, 234 livres 19 sols 6 deniers, provenant de la location du pré dit de la Tomelle, d'une coupe de bois, du loyer de la rivière communale (la Barbuise) et de reliquat de compte ; dépense, 249 livres 1 sol 6 deniers, dont 8 livres au curé pour honoraires de messes, 20 livres pour les gages des gardes messiers, 18 livres pour la nourriture du taureau bannal, 2 livres pour avoir conduit en voiture des mendiants à Arcis, etc. — Lettres du subdélégué de Troyes à l'intendant, au sujet de la reconstruction du presbytère. — Procès-verbaux d'adjudication à bail des prés communaux, un de ces prés divisé en trente lots.

C. 1225. (Liasse.) — 52 pièces, papier.

1676-1789. — Rôles de la taille de la communauté de Barberey-aux-Moines (Aube). — En 1679, montant du rôle, 24 livres; nombre des contribuables, 28. — En 1783, montant du rôle, 1,222 livres 10 sols, nombre des contribuables, 62, dont 29 domiciliés hors de la paroisse et un domestique. — Procès-verbaux d'assemblée des habitants à l'effet de nommer des collecteurs, ces assemblées réunies « au lieu accoutumé à » tenir les assemblées de la justice de Barberey-aux-Moines, » dépendant de Villacerf » (Aube), ailleurs « dépendant de » Payns » (Aube). — États statistiques des habitants, des récoltes. — Seigneurs en 1769, l'abbé de Montier-la-Celle (Aube) et M. Camusat de Riancey.

C. 1226. (Liasse.) — 58 pièces, papier.

1753-1789. — Procès-verbaux d'expertises faites sur le territoire de Barberey-aux-Moines (Aube), par ordre de l'intendant, pour vérifier si certains terrains sont propres à être plantés en vigne. — Lettre du subdélégué de Troyes à l'intendant, pour lui donner son avis sur la réclamation des habitants de Barberey-aux-Moines, qui veulent contraindre un particulier à confier ses moutons au berger communal et lui faire défendre de mener ses oies dans les prés. — Procès-verbaux d'adjudication à bail des prés communaux. — Comptes des syndics. — En 1782, recette 2,440 livres 11 sols, dont 1,402 livres 11 sols provenant d'un reliquat de compte, le reste de location de prés, vente de saules, location de rivière, etc.; dépense 165 livres 2 sols 3 deniers.

C. 1227. (Liasse.) — 66 pièces, papier.

1677-1788. — Rôles de la taille de la communauté de Barberey-Saint-Sulpice (Aube). — En 1678, montant du rôle 1,400 livres; nombre des contribuables 59, dont le procureur fiscal et le greffier; exempts: le curé et le concierge du château, qui appartient à Jean Le Mérat, seigneur, demeurant à Paris. — En 1723, parmi les exempts Claude Le Roy, seigneur du lieu. — En 1769, contenance du territoire, 943 arpents 2 cordes; montant du rôle 1,682 livres 10 sols; nombre des contribuables 106, dont 50 domiciliés à Barberey; seigneur M. Le Roy. — Demandes en décharge d'impôts. — Procès-verbaux d'élection des collecteurs en assemblées des habitants, tenues par devant le greffier de la justice. — Procès-verbaux d'une enquête faite par le subdélégué de Troyes, sur la plainte de plusieurs habitants qui prétendent qu'ils ont versé entre les mains des collecteurs des sommes supérieures à celles qui sont portées au rôle de la taille.

C. 1228. (Liasse.) — 68 pièces, papier.

1732-1789. — Procès-verbaux d'expertises faites par ordre de l'intendant, sur le territoire de Barberey-Saint-Sulpice (Aube), pour vérifier s'il y a lieu d'autoriser la plantation de certains terrains en vignes. — États statistiques des biens de main-morte, des habitants (59 feux en 1788), des récoltes. — Compte des syndics. — En 1778, recette 1,424 livres 4 sols 6 deniers, provenant en presque totalité de coupes de saules et de location de terres et de prés; dépense 1,401 livres 11 sols 9 deniers, dont 448 livres 7 sols 9 deniers payées au collecteur à compte sur la taille. — Avis du subdélégué de Troyes, sur des demandes en autorisation de plaider, adressées par les habitants à l'intendant. — Procès-verbaux d'adjudication à bail des prés communaux. — Vente par adjudication de branches de saules. — Devis de reconstruction du presbytère, procès-verbal d'adjudication.

C. 1229. (Liasse.) — 69 pièces, papier.

1681-1789. — Rôles de la taille de la communauté de Beaumont-Larivour (Aube). — En 1682, montant du rôle 984 livres; nombre des contribuables 16. — En 1776, montant du rôle 2,183 livres 8 sols; nombre des taillables 24, plus 15 domestiques payant 18 livres de capitation. — Nomination des collecteurs. — Ordonnance de l'intendant qui accorde à un incendié décharge de 7 livres 10 sols de taille. — États statistiques des habitants, des récoltes, etc. — En 1788, 26 feux; à l'abbaye de Larivour, sept religieux, un pensionnaire et un organiste, plus les domestiques suivants: deux jardiniers, un valet d'écurie, un vigneron, deux blanchisseuses, un garçon d'hostes, un cuisinier, un garçon de cuisine, un pauvre que l'on nourrit par charité et un choriste, total douze, sans compter trois gardes qui ne sont pas nourris à la maison; chevaux, quatre, plus un mulet. — Déclaration des biens appartenant à la mense conventuelle et à la mense abbatiale de Larivour. — Comptes des syndics de la communauté; recette nulle; dépense la plus élevée, 36 livres 5 sols, la moins élevée 10 livres 11 sols.

C. 1230. (Liasse.) — 52 pièces, papier.

1679-1789. — Rôles de la taille de la communauté de Belley (aujourd'hui hameau de la commune de Villechétif, Aube). — En 1679, montant du rôle 307 livres dix sols; nombre des contribuables 27. — En 1775, montant du rôle 662 livres; nombre des contribuables 36, dont 30 imposés à la taille, 6 à la capitation seulement; exempt, le comte de Paillet, seigneur. — Rôles de la contribution représentative de la

corvée. — Minute du rôle des vingtièmes, indiquant les biens pour lesquels chaque contribuable est imposé. — Procès-verbaux d'élection des collecteurs en assemblées tenues par devant l'ancien praticien, exerçant la justice du lieu pour M. Pierre Le Noble de Belley, conseiller du Roi, premier président au bailliage et siège présidial de Troyes. — Signification de contrainte aux collecteurs des tailles. — Protestation des habitants de Belley contre la prétention de Jacques Marguenat, demeurant audit lieu, qui se qualifie d'écuyer et de gentilhomme et prétend à ce titre être exempt de la taille.

C. 1231. (Liasse.) — 37 pièces, papier.

1769-1789. — États statistiques des habitants de la communauté de Belley (en 1788, 33 feux), des récoltes, des biens de main-morte (en 1787, le commandeur de Troyes, l'abbé de Saint-Martin-ès-Aires et le chapitre de Saint-Étienne de Troyes, le prieuré de Foissy-les-Troyes, et les hôpitaux de Troyes sont propriétaires sur le territoire de Belley, enfin la communauté des habitants du lieu y possède 46 arpents 70 cordes de prés). — Comptes des syndics. — En 1778, recette 198 livres, dont 180 pour émondes de saules, dépense 103 livres 5 sols, dont 5 livres au vicaire, 15 au maître d'école, 3 au sonneur. — Procès-verbaux d'adjudication d'émondes de saules, par devant le subdélégué de Troyes. — Rôle de la somme à imposer sur les habitants et propriétaires de biens fonds de la communauté de Belley pour la part à eux afférente dans la dépense des réparations faites au presbytère de Saint-Parres-les-Tertres (Aube), cette dépense devant être supportée par les quatre communautés de Saint-Parres, Argentolles, Belley et Villechétif, qui composent la paroisse de Saint-Parres.

C. 1232 (Liasse.) — 60 pièces, papier.

1676-1789. — Rôles de la taille de la communauté de Bercenay-en-Othe (Aube). — En 1679, montant du rôle 922 livres 12 sols ; nombre des contribuables 422, dont le lieutenant de la justice et le procureur fiscal ; exempts : le curé, le chapitre de Saint-Étienne de Troyes, seigneur : George Le Paul, écuyer ; Pierre de Harendier, écuyer ; damoiselle Gabrielle Le Paul. — En 1775, montant du rôle 1980 livres ; contribuables à la taille 112, dont cinq domiciliés hors du territoire, plus trois mineurs et quatre domestiques imposés seulement à la capitation. — Procès-verbaux d'élection des collecteurs. — Lettres du subdélégué de Troyes à l'intendant, concernant le choix des collecteurs de Bercenay-en-Othe pour l'année 1770. — Avis du receveur des tailles de l'Élection de Troyes touchant le choix du préposé des vingtièmes de Bercenay-en-Othe. — Lettre du subdélégué de Troyes à l'intendant, concernant

des demandes en décharge de taille formées par des pères de dix enfants. — État des biens et des impositions d'un incendie qui demande à être déchargé de la taille.

C. 1233. (Liasse.) — 53 pièces, papier.

1687-1789. — États statistiques des habitants et des récoltes de la communauté de Bercenay-en-Othe (Aube). — En 1788, 116 feux et 15 demi-feux, dont 53 feux 9 demi-feux à Bercenay, 5 feux 1 demi-feu à Bercenelle, 47 feux 3 demi-feux à Consize, 11 feux 2 demi-feux à Vallet. — Comptes des syndics. — En 1780, recette 335 livres 9 sols, dont 226 livres pour contribution des habitants qui prennent part aux usages ; dépense 398 livres 19 sols 6 deniers, dont 100 livres pour les gages du maître d'école, 50 livres pour ceux du garde des usages. — Procès-verbaux d'adjudication, par devant le subdélégué de Troyes, de travaux à faire à l'église et au presbytère. — Correspondance entre l'intendant et le subdélégué de Troyes, touchant la reconstruction de la maison d'école. — Correspondance entre l'intendant, le subdélégué et le curé, au sujet de la reconstruction de l'église. — Lettre du subdélégué à l'intendant, concernant la plainte formée par les habitants contre un particulier qui a des pigeons.

C. 1234. (Liasse.) — 57 pièces, papier.

1676-1787. — Rôles de la taille de la communauté de Bercenay-le-Hayer (Aube). — En 1677, montant du rôle 249 livres 3 sols ; nombre de contribuables, 57 ; exempts : Jean-Baptiste Bazin, écuyer, seigneur en partie de Bercenay et de Lasnerey (Aube) ; les héritiers de feu madame de La Serre, depuis peu décédée, seigneurs en partie des mêmes lieux ; le curé. — En 1769, montant du rôle, 4,290 livres ; nombre des contribuables, 56, dont 3 domiciliés hors du territoire ; exempts : la duchesse de Boutteville, M. de Montmagny, seigneurs. — Rôle de l'imposition levée à Bercenay pour la construction de la caserne de maréchaussée de Méry-sur-Seine (Aube). — Procès-verbaux d'assemblée des habitants pour l'élection des collecteurs. — Mandement de l'intendant de Champagne, d'un trésorier général des finances de la Généralité, et des président, lieutenant et élus de l'Élection de Troyes qui notifient aux habitants le montant de leur taille pour l'année 1739. — Nomination de garnisaire par le receveur des tailles, en exécution d'une contrainte décernée par l'intendant. — Lettre du curé à l'intendant au sujet des ponts établis sur l'Orvin.

C. 1235. (Liasse.) — 40 pièces, papier.

1769-1789. — États statistiques des terres incultes, des habitants, biens de main-morte, récoltes de Bercenay-le-Hayer

(Aube) : en 1787, 50 feux; décimateur à Bercenay l'évêque de Troyes pour la totalité, à Lasnerey le prieur de Clairlieu pour un tiers. — État des biens appartenant au marquis de Chavaudon et au duc de Luxembourg, seigneurs en partie. — Comptes des syndics; recette nulle. — Affiches annonçant l'adjudication par devant le subdélégué de Troyes des travaux à faire pour la réparation de l'église : procès-verbal d'adjudication. — Correspondance entre l'intendant, le subdélégué et le marquis de Chavaudon, seigneur, au sujet de la reconstruction du presbytère.

C. 1236. (Liasse.) — 58 pièces, papier.

1676-1789. — Rôles de la taille de la communauté de Bierne (aujourd'hui hameau de la commune de Villemereuil, Aube). — En 1679, montant du rôle, 379 livres 4 sols; nombre des contribuables, 28. — En 1694, un exempt : Messire Pierre-François Molé, echevalier, seigneur dudict Bierne. — En 1775, montant du rôle, 864 livres; nombre des contribuables, 41, dont deux domiciliés hors du territoire et un domestique. — Rôles de la contribution représentative de la corvée. — Procès-verbaux d'élection des collecteurs en assemblée des habitants « au lieu accoutumé à tenir les plaids. » — États des changements à faire au rôle des vingtièmes. — États statistiques des habitants, biens de main-morte, récoltes. — En 1788, 29 feux. — Ordonnance de l'intendant qui prescrit l'établissement d'un pont sur le ruisseau de Lausse, finage de Bierne; soumission d'un entrepreneur.

C. 1237. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1678-1696. — Rôles de la taille de la communauté de Bignicourt-sur-Marne (Marne), dressés conformément aux mandements de l'intendant de Champagne et des président, lieutenant et élus en l'Élection de Troyes. — En 1679, montant du rôle, 133 livres 40 sols; nombre des contribuables, 7. — Procès-verbaux d'élection des collecteurs.

C. 1238. (Liasse.) — 63 pièces, papier.

1676-1788. — Rôles de la communauté de Blaincourt, Épagne et Vaubercey (Aube). — En 1677, montant du rôle, 1,845 livres; nombre des contribuables, à Blaincourt, 21; à Épagne, 45; à Vaubercey, 32. — En 1682, exempts : Messire Anthoine de Henin-Liétard, seigneur de Blaincourt, Vaubercey et Épagne en partie; Messire d'Est-Théran, seigneur de Vaubercey et Épagne en partie; Messire François d'Alichamp, seigneur d'Épagne en partie; Anne de Montangon, seigneur d'Épagne en partie; le prieur de Blaincourt; le vicaire d'Épagne. — En 1769, montant du rôle, 2,643 livres 5 sols; nom-

bre des contribuables, à Blaincourt, 67; à Épagne, 70 (à partir de 1716 il n'est plus question de Vaubercey); M. Du Muy, seigneur. — Procès-verbaux d'élection des collecteurs de la communauté de Blaincourt. — Procès-verbal d'une enquête faite par le subdélégué de Troyes, à la demande du domestique du marquis de Saint-Phal, seigneur de Blaincourt, lequel domestique demande à être déchargé de la taille.

C. 1239. (Liasse.) — 66 pièces, papier.

1727-1789. — États statistiques des terres en friche, des biens de main-morte, des récoltes des communautés de Blaincourt et Épagne (Aube). — Observations sur une requête présentée au grand-maitre des eaux-et-forêts, par le marquis Du Muy, seigneur de Blaincourt, concernant le déplacement du cours de l'Aube qui a changé de lit. — Lettre du subdélégué de Troyes à l'intendant, touchant le remboursement des dépenses faites par le syndic pour les réparations d'un pont [sur l'Aube]. — Comptes des syndics. — En 1782, recette, 54 livres, partie pour vente de trois ormes, partie pour droit de gourmetage; dépense, 72 livres 47 sols, réduite par le subdélégué à 63 livres 40 sols. — Procès-verbaux d'adjudication par devant le subdélégué, de réparations à l'église et au presbytère de Blaincourt; correspondance à ce sujet entre le subdélégué et le curé, entre l'intendant, le subdélégué et le marquis Du Muy, seigneur; devis de reconstruction des voûtes de l'avant-chœur et de diverses réparations, etc.

C. 1240. (Liasse.) — 57 pièces, papier.

1678-1789. — Rôles de la taille de la communauté de Bonsac (Marne), ces rôles dressés conformément aux commissions émanées de l'intendant de Champagne et des président, lieutenant et élus de l'Élection de Troyes. — En 1679, montant du rôle, 170 livres; nombre des contribuables, 42. — En 1783, montant du rôle, 1,403 livres; nombre des contribuables, 36, dont 25 domiciliés hors du territoire et 3 domestiques imposés seulement à la capitation; deux exempts : M. Douet, fermier général, le curé. — Procès-verbaux d'élection des collecteurs. — État des récoltes. — Comptes des syndics rendus par devant le subdélégué de Troyes. — Procès-verbal d'adjudication des travaux à faire pour réparer l'église et le presbytère, cette adjudication faite en l'hôtel et en présence du subdélégué de Troyes.

C. 1246. (Liasse.) — 46 pièces, papier.

1676-1789. — Rôles de la taille de la communauté de Bouchy-le-Repos (Marne), ces rôles dressés conformément aux commissions émanées de l'intendant de Champagne et des

président, lieutenant et élus de Troyes. — En 1679, montant du rôle, 890 livres ; nombre des contribuables, 44 ; exempts : le curé ; les religieux, prieur et couvent de Notre-Dame de Nesle (Marne), transférés à Villenauxe (Aube), seigneurs en partie ; les religieux, prieur et couvent de la Charité de Paris, seigneurs en partie. — En 1783, montant du rôle, 4,743 livres 15 sols ; nombre des contribuables, 43, dont 8 domiciliés hors du territoire, et 5 domestiques ; exempts : M. de Saint-Chamant, seigneur ; le curé. — Procès-verbaux de nomination des collecteurs en assemblée des habitants suivant les mandements émanés des président, lieutenant et élus en l'Élection de Troyes. — État des récoltes.

C. 1242. (Liasse.) — 49 pièces, papier.

1783-1789. — Comptes des syndics de la communauté de Bouchy-le-Repos (Marne), ces comptes arrêtés par le subdélégué de Troyes ; — recette nulle ; dépense en 1783, 21 livres dix sols employés en ports de lettre, frais de voyage, etc. — Requête du curé à l'intendant pour le prier de faire faire des réparations au presbytère ; avis des habitants conforme à cette requête ; ordonnance de l'intendant qui désigne un architecte pour faire la visite des lieux ; procès-verbal de visite et devis ; ordonnance de l'intendant qui prescrit l'adjudication au rabais des travaux prévus par le devis ; affiche annonçant le jour de l'adjudication ; procès-verbal d'adjudication par devant le subdélégué ; opposition formée à cette adjudication par les prieur et religieux de l'abbaye de Nesle-la-Reposte et par d'autres propriétaires de Bouchy, ordonnance de l'intendant qui les déboute ; délibération des habitants qui demandent à ce qu'il soit pourvu au paiement par voie d'imposition ; correspondance entre l'intendant de Champagne et l'intendant des finances de Vergennes au sujet de l'opposition formée par les prieur et religieux de Nesle-la-Reposte à un arrêt du Conseil d'État qui approuve l'adjudication et ordonne l'imposition (un arrêt du Conseil rejeta cette opposition).

C. 1243. (Liasse.) — 76 pièces, papier.

1676-1789. — Rôles de la taille de la communauté de Bouilly (Aube). — En 1679, montant du rôle, 2,298 livres ; nombre des contribuables, 490, dont le lieutenant de la justice du lieu, le lieutenant de la justice de Souigny, le procureur fiscal, trois procureurs, deux sergents, un chirurgien, deux boulangers, un buraliste ; exempts : le curé, François de Choiseul, seigneur. — En 1775, montant du rôle, 2,452 livres 7 sols 2 deniers ; nombre des contribuables, 209, dont quatre domiciliés hors du territoire, plus 3 mineurs et cinq domestiques qui paient seulement la capitation ; exempts : le curé, le

vicar, le comte de Mesgrigny, seigneur. — Procès-verbaux d'élection des collecteurs, par devant des notaires au bailliage d'Aumont, puis par devant le syndic perpétuel. — Procès-verbaux de chevauchée des élus de Troyes pour constater des dégâts causés par la grêle. — Procès-verbal d'une enquête faite par le subdélégué de Troyes contre les collecteurs, sur la requête de plusieurs particuliers. — Lettre du subdélégué à l'intendant pour lui exposer que trois nouveaux contribuables ont été omis dans le rôle de la taille de l'année 1764.

C. 1244. (Liasse.) — 73 pièces, papier.

1739-1789. — États statistiques des terres incultes (400 arpents), des habitants (182 feux 1/2), des récoltes de la communauté de Bouilly (Aube). — Comptes des syndics. — En 1779, recette 502 livres 15 sols, provenant de vente de bois et d'une imposition sur les prenant part aux affouages ; dépense, 495 livres 19 sols, dont 100 livres pour gages du maître d'école. — Correspondance entre le garde-des-sceaux Machault, l'intendant de Champagne et le subdélégué de Troyes, au sujet d'une demande de lettres de rémission formée par un meurtrier. — Correspondance entre l'intendant de Champagne, Necker, directeur-général des finances, et le subdélégué de Troyes, sur la question de savoir si les habitants de Souigny (Aube), doivent payer une partie des gages du maître d'école de Bouilly. (Les habitants de Souigny dépendaient de la paroisse de Bouilly, mais avaient un maître d'école spécial ; ils obtinrent gain de cause). — Procès-verbaux dressés par un expert qui visite des terrains où l'on désire planter de la vigne. — Ordonnance du grand maître des eaux-et-forêts de Champagne qui fixe les honoraires dus aux officiers de la maîtrise de Troyes, pour diverses opérations dans les bois communaux de Bouilly ; procès-verbal d'adjudication de 30 arpents de quart en réserve, par devant les officiers de la maîtrise de Troyes.

C. 1245. (Liasse.) — 128 pièces, papier.

1737-1787. — Devis des travaux à faire pour la réparation de l'église (reconstruction du collatéral du côté du cimetière) de la communauté de Bouilly (Aube) ; — pour la construction d'une halle et d'une maison d'école, à Bouilly, d'une autre maison d'école, à Souigny ; — pour la réparation des murs du cimetière et du presbytère ; — procès-verbaux d'adjudication par le subdélégué de Troyes ; arrêt approuvatif du Conseil d'État ; correspondance à ce sujet entre les intendants des finances de Bonnaire de Forges et de Beaumont, l'intendant de Champagne et le subdélégué de Troyes.

nombre des taillables, 132, dont 5 forains. — États statistiques des habitants, etc. — En 1769, seigneurs : le commandeur du Temple de Troyes ; le marquis de Dampierre, capitaine au régiment des Gardes-Françaises ; madame Du Petit-Trouan ; M. d'Aunay de Romaines ; M. Songis de Dosnon, receveur des consignations du bailliage de Troyes, ce dernier roturier, tandis que les quatre autres sont nobles. — En 1787, 100 feux, 437 habitants. — Avis du subdélégué de Vitry sur des demandes en décharge de corvée formées par les habitants. — Procès-verbal dressé par le juge du lieu et constatant que le 18 juin 1644 un régiment, composé de 1,200 hommes, commandé par le comte de Roussillon, assiégea une partie des habitants dans l'église, les contraignit d'en sortir en y mettant le feu, les dépouilla de tous leurs habits, même de leurs chemises, et les emmena prisonniers pour ne les relâcher que moyennant rançon (parmi les objets brûlés sont mentionnés le jubé et le grand autel). — Ordonnance de l'intendant prescrivant l'adjudication au rabais, par-devant le subdélégué de Vitry, des travaux à faire à l'église et au presbytère.

C. 2075. (Liasse.) — 54 pièces, papier.

1780-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Trouan-le-Petit (Aube), Élection de Vitry-le-François. — Privilégiés : le curé, décimateur ; les dîmes évaluées 600 livres de revenu ; messire Charles-Alexandre de Longueil, seigneur du lieu, demeurant à Sogny, en Brie ; messire Éléonore-Éléazard d'Aunay de Romaines, ancien capitaine au régiment d'Artois, demeurant à Romaines ; messire Joseph Songis, écuyer, seigneur de Dosnon, y demeurant, etc.

C. 2076. (Liasse.) — 67 pièces, papier.

1746-1789. — Rôles de la taille et de la contribution représentative de la corvée de la communauté de Trouan-le-Petit (Aube). — En 1779, montant de la taille, 946 livres 10 sous ; — nombre des taillables, 50, dont 5 forains. — État de répartition de la somme de 1,200 livres accordée par arrêt du Conseil du 7 septembre 1779 aux habitants au nombre de sept qui ont été incendiés le 12 septembre 1777. — Correspondance entre l'intendant, le comte d'Argenson et le subdélégué de Vitry, concernant la folie du chevalier de Bournonville, seigneur de Trouan-le-Petit. — États statistiques des habitants, etc. — En 1769, seigneurs du lieu : madame de Trouan ; M. d'Aunay de Romaines, lieutenant au régiment d'Artois, tous deux nobles ; M. Songis, receveur des consignations au bailliage de Troyes, roturier. — En 1787, 37 feux, 147

habitants. — Avis du subdélégué concernant les réparations de l'église et du presbytère.

INTENDANCE DE PARIS.

C. 2077. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1782-1787. — Procès-verbal d'arpentage du territoire de la communauté de Villeneuve-au-Chemin (Aube), Élection de Joigny (Yonne) ; contenance : 612 arpents 52 perches $1/8^{\circ}$ et $1/128^{\circ}$, mesure locale ; 506 arpents 21 perches $1/2$, $1/16^{\circ}$ et $1/32^{\circ}$ de perche, mesure du Roi. — Ordonnance de l'intendant pour l'alignement du village après l'incendie du 7 mai 1787 qui a brûlé 85 bâtiments. — Procès-verbal de visite de l'église.

C. 2078. (Liasse.) — 76 pièces, papier.

1785-1789. — Commissions générales pour la taille adressées aux paroisses de l'Élection de Nogent-sur-Seine (Aube) par l'intendant et deux trésoriers de France de la Généralité de Paris et par les élus de Nogent. — Montant de la taille, des accessoires et de la capitation pour cette Élection en 1787, 173,236 livres. — États de répartition de la taille des accessoires et de la capitation : — en 1787, Nogent-sur-Seine, 14,290 livres ; Avant, 4,777 ; Barbuise, 4,646 ; Bouy, 506 ; Crancey, 3,142 ; Fay, 1,916 ; Ferreux, 904 ; Gelannes, 2,227 ; La Chapelle, 1,646 ; La Fosse, 1,194 ; Marnay, 6,348 ; Mâcon, 4993 ; Pars, 2,625 ; Perigny, 1,625 ; Pont, 7,909 ; Quincey, 1,041 ; Romilly, 9,652 ; Saint-Aubin, 3,087 ; Saint-Hilaire, 4,004 ; Saint-Martin, 1,173 ; Villeneuve-au-Châtelet, 1 657. — États : de réimposition, — de la caisse du receveur des impositions, — des chefs de garnison, — du recouvrement des vingtièmes, — des gémises confiées par le gouvernement à des particuliers habitant l'Élection de Nogent-sur-Seine.

C. 2079. (Liasse.) — 82 pièces, papier.

1773-1789. — Ponts et chaussées de l'Élection de Nogent-sur-Seine (Aube). — Chemin de Nogent à Troyes par Fay et Estissac : — devis de travaux par M. de Montfeu, inspecteur des ponts et chaussées, ingénieur de la Généralité de Paris au département de Sens ; correspondance entre l'intendant, Terray de Rosières, procureur général à la Cour des aides, et les subdélégués de Nogent-sur-Seine, Valville et Missonnet. — Chemin de Bray-sur-Seine à Montereau-Faut-Yonne, aujourd'hui route impériale n° 51 de Mézières à Orléans (voir C. 1112) ; — correspondance entre l'intendant et M. Jarry, subdélégué de Bray-sur-Seine, concernant les travaux de charité à faire sur ce chemin, etc.

C. 2080. (Liasse.) — 59 pièces, papier.

1777-1780. — Ponts et chaussées de l'Élection de Nogent-sur-Seine (Aube). — Chemin de Nogent à Sézanne par Villenauxe, aujourd'hui route impériale n° 51 de Mézières à Orléans (voir C. 4412); — devis, états d'avancement de travaux. — Chemin de Bray à Provins; état de paroisses qui doivent y travailler par corvée. — Chemin de Passy à Nogent-sur-Seine; rôles de répartition des tâches de corvée.

C. 2081. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

1776-1789. — Ponts et chaussées de l'Élection de Nogent-sur-Seine (Aube). — Correspondance entre l'intendant, l'abbesse du Paraclet, les subdélégués de Nogent et de Bray, etc., et devis, concernant les chemins du Paraclet à Saint-Aubin, — de Balloy au grand chemin de Bray à Montereau, — de Bray à Peugny, — de Nogent-sur-Seine à Mâcon (Aube), — de la grande route de Champagne au port de Beaulieu (Aube), — de Passy (Seine-et-Marne) à Bray. — Devis collectifs de travaux à faire sur les chemins de l'Élection.

C. 2082. (Liasse.) — 33 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1498-1785. — Rôle de la taille de la communauté d'Avant (Aube), Élection de Nogent-sur-Seine, pour l'année 1498; nombre des contribuables, 78. — Procès-verbal d'arpentage du territoire; contenance: 6,583 arpents 92 perches, mesure locale, 5,444 arpents 6 perches, mesure du Roi. — Adjudications par-devant Le Met, subdélégué de Nogent-sur-Seine, des travaux à faire au presbytère et à l'église; arrêts approbatifs du Conseil d'État; rôles de répartition de la dépense; — contribuables: M. Terray, seigneur du lieu; les héritiers du marquis de Paluau, seigneur des Ormeaux; l'abbesse du Paraclet pour sa part des dîmes, estimée 840 livres de revenu, la chapelle Sainte-Anne de Tremblay, etc.; — nombre des habitants taillables de la communauté d'Avant, en 1739, 94, savoir: à Avant, 29; aux Ormeaux, 43; à Tremblay, 49.

C. 2083. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1782-1789. — Reçus de vaches délivrées suivant les ordres de l'intendant par le syndic de la communauté de Barbuise (Aube), Élection de Nogent-sur-Seine, à des habitants de cette localité. — Procès-verbal d'adjudication de la reconstruction du Pont-d'En-Haut à Courtavant, paroisse de Barbuise, par Jean-Baptiste-Edme-Henry Missonnet, conseiller du Roi, lieutenant général au bailliage de Nogent-sur-Seine et subdélégué de l'intendant de Paris au

AUBE. — SÉRIE C.

département dudit Nogent. — Arpentage du territoire par Nicolas Nicolas, arpenteur royal, demeurant à Pont-sur-Seine; contenance du territoire: 5,468 arpents 22 perches 7 pieds, mesure locale; 4,274 arpents 25 perches 13 pieds, mesure du Roi; biens communaux, 427 arpents-39 perches 13 pieds. — Ordonnances de l'intendant: prescrivant aux syndics de rendre compte de l'administration des revenus communaux par-devant le subdélégué de Nogent et décidant que les biens communaux seront adjugés à bail par le même subdélégué; — accordant, par exception et sur la demande de M. Morel de Vindey, seigneur de Barbuise, le privilège aux officiers de justice du lieu de recevoir les comptes des syndics et de procéder à l'adjudication des biens communaux.

C. 2084. (Liasse.) — 82 pièces, papier.

1739-1789. — Procès-verbal d'arpentage du territoire de la communauté de Bouy-sur-Orvin (Aube), Élection de Nogent-sur-Seine; — contenance du territoire, 4,719 arpents 72 perches, mesure du lieu, 4,282 arpents 69 perches, mesure du Roi. — Adjudication par le subdélégué de Nogent des réparations de l'église, de la reconstruction du presbytère. — Rôles d'une imposition destinée à payer les réparations de l'église. — En 1739, contribuables, les propriétaires, savoir: messire Jean Angenoust, seigneur du lieu; l'abbé de Scellières, etc., et les taillables, au nombre de 47. — En 1781, M. Terray, seigneur.

C. 2085. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1783-1786. — Procès-verbal d'arpentage du territoire de la ville de Bray-sur-Seine (Seine-et-Marne), Élection de Nogent-sur-Seine (Aube). — Contenance du territoire: 4,277 arpents 58 perches mesure du lieu, 855 arpents 24 perches mesure du Roi. — Mémoires adressés à l'intendant de Paris par les habitants de Bray et de Mousseaux sur la question de savoir où doit passer la ligne séparative de leurs territoires.

C. 2086. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1783. — Plan du territoire de la ville de Bray-sur-Seine (Seine-et-Marne), indiquant l'emplacement de la ville, les chemins, etc., les noms des finages voisins.

C. 2087. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

1780-1787. — Comptes des syndics de la communauté de Courgenay (Yonne), Élection de Nogent-sur-Seine (Aube). — Revenus annuels: 278 livres 8 sous; dépenses: taille de la communauté et du maître d'école, 27 livres; vingtièmes,

9 livres 7 sous; gages du maître d'école, 130 livres; entretien de l'horloge, 24 livres; garde des prés, 6 livres, etc.

C. 2088. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

1788-1789. — Lettre adressée par le receveur des tailles de l'Élection de Nogent-sur-Seine à un particulier de la communauté de Courlon (Yonne), pour le prévenir qu'une sentence des élus passée en force de chose jugée l'a nommé collecteur. — Extraits des rôles de vingtièmes dressés par le receveur de la communauté.

C. 2089. (Liasse.) — 86 pièces, papier.

1785-1789. — Reçus de vaches confiées par l'État à divers particuliers de la communauté de Crancey (Aube), Élection de Nogent-sur-Seine. — Requête adressée par les habitants à l'intendant, concernant le déversoir d'un moulin appartenant à Claude-Louis Bouthillier de Chavigny, chevalier, brigadier des armées du Roi, comte de Pont-sur-Seine, seigneur de Crancey. — Comptes des syndics et reçus produits à l'appui. — Adjudication au rabais des réparations de la maison d'école. — Bail des biens communaux indivis entre les communautés de Crancey, Gelanne et Faverolles, etc. (Voir C. 2093.)

C. 2090. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

1784-1789. — Procès-verbal d'arpentage de la communauté de Fay (Aube), Élection de Nogent-sur-Seine. — Contenance du territoire : 4,373 arpents 13 perches 4 pieds, mesure du lieu, 4434 arpents 82 perches, mesure du Roi. — Résumé des comptes des syndics de 1780 à 1783; revenus annuels : 243 livres 12 sous; dépenses : 84 livres 19 sous 9 deniers. — Devis de la reconstruction du presbytère.

C. 2091. (Liasse.) — 79 pièces, papier.

1775-1789. — Lettre du subdélégué de Nogent-sur-Seine, de Valleville, à l'intendant pour lui envoyer un procès-verbal d'assemblée des habitants de Ferreux (Aube), concernant la réparation des chemins. — Comptes des syndics. — En 1765, recette : 472 livres 5 sous, savoir : pour loyer de terres et de prés, 164 livres 15 sous; pour les quilles au bâtons, 7 livres 10 sous. — Procès-verbaux d'adjudication à bail des biens communaux par le subdélégué.

C. 2092. (Liasse.) — 73 pièces, papier.

1776-1789. — Procès-verbal de visite et devis estimatif de la reconstruction du presbytère de la communauté de

Ferreux (Aube); — adjudication de réparations à ce presbytère, par-devant Claude-Henry Laurenceau, avocat en Parlement, conseiller du Roi en l'Élection de Nogent-sur-Seine, subdélégué de l'Intendance de Paris au département dudit Nogent; — rôle d'une imposition destinée à payer les travaux : M. Belot, seigneur, jouissant d'un revenu évalué 1,860 livres 10 sous, etc.; en tout, 404 contribuables dont 65 habitant Ferreux.

C. 2093. (Liasse.) — 49 pièces, papier.

1779-1789. — Procès-verbal d'arpentage du territoire de la communauté de Gelannes (Aube), Élection de Nogent-sur-Seine. — Contenance : 2,768 arpents 33 perches 4 pieds, mesure du lieu, 2,287 arpents 87 perches 3 pieds, mesure du Roi. — Reçu de vaches appartenant à l'État et confiées à divers particuliers de cette communauté. — Devis et adjudication des réparations du presbytère. — Ordonnance de l'intendant qui permet aux officiers de justice de Gelannes, Crancey, Saint-Aubin et Marnay d'adjuger aux enchères la location des biens communaux. — Vente, par-devant le subdélégué de Nogent, de peupliers appartenant à la communauté de Gelannes. — Procès entre les habitants de Crancey, de Gelannes et de Faverolles, au sujet de leurs biens communaux (voir C. 2087).

C. 2094. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

1773-1789. — Procès-verbal d'estimation d'une pièce de terre située sur le territoire de la communauté de La Chapelle-Godefroy (Aube), Élection de Nogent-sur-Seine, et dont le fermier forme une demande en dégrèvement d'impôt; — arpentage du territoire de cette communauté, contenance : 4,233 arpents 75 perches 18 pieds, mesure du lieu, 4,049 arpents 63 perches, mesure du Roi. — Arpentage du territoire de la communauté de La Fosse (Aube), même Élection, contenant 887 arpents 60 perches 15 pieds, mesure du lieu, 733 arpents 56 perches, mesure du Roi; — comptes des syndics de la même communauté; en 1769, revenus des biens communaux, 69 livres. — Demande en décharge de corvée adressée à l'intendant par les habitants de la communauté de Les Ormes (Seine-et-Marne), Élection de Nogent-sur-Seine; rapport de l'ingénieur Verbrugge sur l'état des chemins de cette communauté.

C. 2095. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

1703-1788. — Sentence de l'Élection de Nogent-sur-Seine concernant la nomination des collecteurs dans la communauté de Marnay (Aube) et dans quelques autres. — Arpentage du territoire; contenance : 2240 arpents 33 perches,

mesure du lieu, 1826 arpents 74 perches, mesure du Roi. — Adjudication de la reconstruction d'une arche de pont. — Assemblée des habitants réunis dans l'auditoire après convocation par le syndic perpétuel, afin de chercher le moyen de rembourser une somme de 603 livres empruntée par la communauté. — Ordonnance de l'intendant prescrivant qu'à l'avenir les biens communaux de Marnay seront loués aux enchères, par-devant les officiers de justice du lieu. — Compte d'un syndic pour un an; recette: reliquats des comptes précédents, 372 livres 40 sous 9 deniers; revenu des biens communaux, 2,009 livres 40 sous; dépenses: à compte sur les tailles de la communauté 4,466 livres, etc. — Rôle d'une imposition destinée à payer la reconstruction du presbytère; contribuables: M. de Boullongne, seigneur du lieu; l'abbé de Villeraie, prieur de Marnay, etc.; nombre des taillables habitant Marnay, 98.

C. 2096. (Liasse.) — 75 pièces, papier.

1756-1789. — Procès-verbal d'arpentage du territoire de la communauté de Mascon ou Mâcon (Aube), Élection de Nogent-sur-Seine; — contenance: 3,764 arpents 73 perches, mesure du lieu, 3,411 arpents 35 perches, mesure du Roi. — Lettre du subdélégué de Nogent-sur-Seine à l'intendant concernant la réparation des chemins de cette communauté. — Assemblée des habitants pour l'élection d'un berger, d'un syndic; — protestation de plusieurs habitants contre l'élection d'un syndic. — Comptes des syndics rendus par-devant l'intendant. — En l'année 1753-1754, reçu pour loyer de prés et terres et du cimetière 663 livres; payé: au maître d'école, pour une année de gages, 86 livres; au receveur des tailles, à compte sur la finance de l'office du receveur et contrôleur des octrois et deniers patrimoniaux, 90 livres, etc.

C. 2097. (Liasse.) — 81 pièces, papier.

1744-1789. — Procès-verbal dressé par le subdélégué de Nogent-sur-Seine au sujet d'une contestation entre les habitants de la communauté de Mascon ou Mâcon (Aube) et l'entrepreneur des réparations du presbytère. — Devis d'ouvrages à faire à l'église et au cimetière; réception des travaux, etc. — Assemblée des habitants pour la fondation d'une première messe qui sera dite tous les dimanches dans leur église par les Capucins de Nogent-sur-Seine, moyennant une redevance annuelle de 150 livres. — Consultation d'avocats; assemblée des habitants concernant un procès entre les habitants et le curé sur la question de savoir si ce dernier a les dîmes des vignes. — Mémoire sur une contestation entre la communauté et un des habitants que l'on prétend avoir anti-

cipé sur les rues Fourcroi et Magny; délibération des habitants, procès-verbal d'arpentage, sentence du bailliage de Nogent concernant cette affaire.

C. 2098. (Liasse.) — 53 pièces, papier.

1732-1789. — Enquête contre un huissier de la ville de Nogent-sur-Seine (Aube), par le subdélégué, à la requête de l'administrateur général des domaines. — Reçus de vaches confiées par le gouvernement à divers particuliers de cette ville. — Procès-verbal d'arpentage du territoire; contenance: 4,634 arpents 31 perches, mesure du lieu, 3,827 arpents 53 perches, mesure du Roi. — Ordonnance de l'intendant pour l'imposition de la capitation, dont le montant, en 1767, est fixé à 5,032 livres; — demande en décharge de capitation adressée à l'intendant général des impositions par le lieutenant particulier au bailliage.

C. 2099. (Liasse.) — 105 pièces, papier.

1766-1767. — Correspondance entre l'intendant de Paris et l'intendant des finances d'Ormesson, lettres patentes du Roi, ordonnance de l'intendant de Paris concernant la suppression de la taille de la ville de Nogent-sur-Seine (Aube) et l'établissement d'un octroi dont le produit doit servir au paiement de la taille que cette ville a payée jusqu'ici. — Nombre des feux, 700; — des côtes de taille, 800 dont 424 irrécouvrables; montant de la taille et du quartier d'hiver, 43,660 livres (capitation non comprise). — Tarif de l'octroi: le muids de vin non acheté, 4 livre 40 sous; le muids de vin acheté, mais récolté dans l'Élection, 4 livres; le muids de vin étranger à l'Élection, 6 livres; le muids de bière et de cidre, 6 livres; le muids d'eau-de-vie, 45 livres; le bœuf et la vache exempts; chaque veau, 40 sous; chaque brebis ou mouton, 3 sous six deniers; chaque porc, 40 sous, etc. — État destiné à prouver que la substitution de ce tarif à la taille sera au profit des habitants les plus riches.

C. 2100. (Liasse.) — 90 pièces, papier; 2 pièces, parchemin; 3 plans.

1738-1750. — Ordonnance de l'intendant, portant qu'il sera fait un pavé de grès dans la grande rue de Saint-Laurent de la ville de Nogent-sur-Seine (Aube), que le quai du Petit-Saint-Laurent sera réparé, que le transport des matériaux aura lieu par corvée et sera fait par les voitures des laboureurs de Nogent et des villages voisins. — Devis des ouvrages à exécuter au quai du port où se déchargent les grains et les autres marchandises. — Adjudication: du pavé de la grande rue de Nogent où se tient le marché des grains, — des ouvrages du port. — Assemblée des habitants à l'Hôtel-de-

Ville, sous la présidence des maire et échevins, où est votée la prolongation du quai du Petit-Saint-Laurent.

C. 2101. (Liasse.) — 62 pièces, papier.

1753-1789. — Correspondance entre l'intendant, le subdélégué et les maire et échevins de la ville de Nogent-sur-Seine (Aube), concernant : les réparations du quai du port du Petit-Saint-Laurent ; — une plainte du sieur Bourgeois, maire de la ville, contre les régisseurs des moulins, qui, suivant lui, tiennent les eaux du canal trop hautes ; — l'entretien du pavé de la chaussée qui traverse la ville ; — la chaussée qui va de Nogent au Port-Saint-Nicolas, laquelle a jusqu'en 1743 fait partie de la route de Nogent à Provins, et depuis 1743 a été conservée pour servir de communication entre Nogent et une douzaine de villages (elle fait aujourd'hui partie de la route impériale n° 51 de Mézières à Orléans). — Délibération des habitants concluant à ce que, pour faciliter la réparation du quai le long de la route de Nogent à Sézanne, la chapelle de la Belle-Dame soit démolie.

C. 2102. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

1727-1789. — Ordonnance de l'intendant, prescrivant une enquête sur la possibilité de rendre la Seine navigable entre Nogent-sur-Seine (Aube) et Troyes. — Procès-verbal de visite des lieux par Lemot, subdélégué de Nogent-sur-Seine, et par de Bauffrand, inspecteur des ponts et chaussées. — Mémoire exposant que M. de Coëtlogon, seigneur de Romilly-sur-Seine, propose de se servir d'un bras de la Seine qui coule au milieu des prairies de Poussey, Romilly, Scellières et Conflans pour établir à ses frais un canal navigable, que la dépense est évaluée à 260,000 livres. — États : de marchandises chargées au port de Nogent, — de sommes employées par les maire et échevins en travaux de charité.

C. 2103. (Liasse.) — 77 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1667-1789. — Correspondance entre l'intendant, le subdélégué de Nogent-sur-Seine (Aube), les maire et échevins de cette ville et les administrateurs de la loterie royale concernant l'établissement d'un bureau de loterie à Nogent. — Mandement des trésoriers de France, généraux des finances de la Généralité de Paris, qui prescrivent au receveur des tailles de l'Élection de Nogent-sur-Seine de payer les gages du lieutenant général du bailliage de cette ville. — Requête des officiers du bailliage contre le subdélégué Lemot, qu'ils accusent d'avoir pris à tort la qualité de procureur du Roi en la maîtrise. — Acquisition, par la ville de Nogent, d'une maison servant de

caserne de maréchaussée. — Procès-verbal d'une visite faite par les maire et échevins chez les marchands de graines et boulangers.

C. 2104. (Liasse.) — 52 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1611-1785. — Arrêt du Conseil privé du Roi, concernant un homicide commis par le fils de Pierre Amprin, l'un des officiers de la milice bourgeoise et ancien maire de la ville de Nogent-sur-Seine, dans une collision entre la milice bourgeoise et la compagnie de l'arquebuse le jour du feu de joie, pour la conclusion de la paix entre la France et l'Empire, au commencement de la régence de Marie de Médicis. — Mémoires sur la question de savoir si le cimetière dit du Petit-Saint-Laurent appartient à la ville ou à la fabrique (on y trouve des détails curieux sur l'histoire de la chapelle du Petit-Saint-Laurent et sur l'origine des promenades de Nogent). — Correspondance entre l'intendant, le subdélégué et le maire, concernant : la plantation d'une place située devant le monastère des Capucins, — les réparations de la porte de Béchereau, — l'acquisition d'un nouveau cimetière. — Bail par la ville d'un terrain longeant le canal créé par l'abbé Terray, la ville représentée par Nicolas Du Mez, conseiller du Roi, président en l'Élection, maire ; Étienne-Simon Lefèvre, premier échevin ; Remy Thomas, aussi échevin.

C. 2105. (Liasse.) — 117 pièces, papier.

1726-1786. — Comptes des receveurs des deniers patrimoniaux de la ville de Nogent-sur-Seine (Aube). — Pour les cinq années 1721-1725, recette, 15,543 livres 12 sous 11 deniers, savoir : reliquat de compte, 2,921 livres ; loyers : des pâtures communales, 11,000 livres ; — de la tourelle de la poterne au sel, 90 livres ; — des corps de garde de la porte des Ponts, du Guindart et de la porte de Béchereau, 170 livres ; — des rivières communes, 333 livres ; — vente des matériaux destinés à la construction des casernes, 600 livres, etc. ; — dépense : aux prédicateurs du carême et de l'octave du Saint-Sacrement, 405 livres ; aux échevins, pour leurs gages, 105 livres ; au principal du collège, 90 livres ; *assistances* (sic) des sermons des dominicales, 240 livres ; au maître d'école, pour ses gages, 500 livres ; au médecin de l'Hôtel-Dieu, 500 livres ; aux chirurgiens de l'Hôtel-Dieu, 150 livres ; au conducteur des horloges, 250 livres ; au procureur de la ville, 50 livres ; aux huissiers et clercs de la ville, 100 livres ; au messenger de ville qui avertit les villes voisines de l'arrivée des troupes, 100 livres ; fourniture de bureau, feux de joie, etc., 1,000 livres ; présents de ville aux personnes de qualité qui passent, 500 livres ; au comptable, pour ses appointements, 200 livres ;

réparations diverses et ouvrages à la journée, 400 livres; démolition du petit corps de garde de la porte de Troyes, 71 livres; ouvrages à l'écurie de la boucherie, 23 livres; loyer d'écuries et de greniers pour la maréchaussée, 240 livres.

C. 2106. (Liasse.) — 43 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1742-1787. — Traité entre les habitants de Nogent-sur-Seine (Aube) réunis en assemblée générale à l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence des maire et échevins, d'une part, et le sieur Missonnet, greffier en l'Élection du lieu, d'autre part, au sujet de la construction d'un mur entre la maison dudit Missonnet et le collège. — Visite des bâtiments du collège par le maire et le procureur du Roi de la ville. — Devis d'ouvrages à faire pour la réparation des bâtiments du collège. — Correspondance entre le contrôleur général Terray et l'intendant de Paris concernant de nouvelles réparations au collège. — Lettre adressée à l'intendant par les maire et échevins pour le prier d'homologuer une nomination de maître d'école. — Projet d'établissement des frères des Écoles chrétiennes. — Adjudication, par-devant le subdélégué, de travaux à faire aux latrines de l'Hôtel-Dieu.

C. 2107. (Liasse.) — 81 pièces, papier.

1778-1788. — Lettre adressée à l'intendant de Paris par l'intendant général des postes pour lui faire connaître les inconvénients que présente la tenue des foires de Nogent-sur-Seine (Aube) sur une grande route; arrêt du Parlement de Paris qui détermine l'emplacement où auront lieu les foires de Saint-Laurent, de Saint-Simon, de Saint-Barnabé et le marché aux légumes, œufs, beurre et autres comestibles. — Correspondance entre l'intendant et son subdélégué concernant une filature de coton établie à Nogent et dont le fondateur demande un secours du gouvernement; — inventaire des objets qui se trouvent dans cette filature: 6 métiers à bas, valant 2,418 livres; 3 mécaniques, 246 livres; tours à dévider, à filer, cardes, presses, 450 livres; ouvrages fabriqués tant en écaru qu'en blanc, bas et bonnets, 8,000 livres. — Correspondance entre le contrôleur général, les intendants du commerce de Montaran et Tolosan, l'intendant de Paris, le subdélégué, les maire et échevins de Nogent-sur-Seine, etc., concernant le projet formé par un particulier d'établir à Nogent une fabrique de quincaillerie anglaise, le rétablissement des corporations d'arts et métiers, les communautés des cordonniers, des maçons, des maréchaux-ferrants-grossiers-serruriers-taillandiers-ferblantiers-éperonniers-ferrailleurs, des menuisiers, des orfèvres; le désir qu'ont les porteurs de grains d'être érigés en communauté. — Protestation des no-

tables de Nogent contre des injures proférées contre eux à l'assemblée de Melun.

C. 2108. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1783. — Plan d'une partie de la ville de Nogent-sur-Seine (Aube), indiquant l'emplacement de la chapelle de la Belle-Dame, des Capucins, de l'Arquebuse, le cours de la Seine, la grande route de Provins, etc.

C. 2109. (Liasse.) — 30 pièces, papier.

1761-1789. — Procès-verbal d'arpentage du territoire de la communauté de Pars (Aube), Élection de Nogent-sur-Seine; — contenance: 4,200 arpents, mesure du lieu; 3,474 arpents 7 perches, mesure du Roi. — Adjudication, par le subdélégué de Nogent-sur-Seine, des réparations, puis de la reconstruction du presbytère et de la reconstruction de la nef et du clocher; rôle d'une imposition dont le produit doit pourvoir à la dépense: le comte de Lusace, seigneur du lieu, pour un revenu évalué 2,738 livres, paiera 4,796 livres 40 sous.

C. 2110. (Liasse.) — 38 pièces, papier.

1758-1789. — Procès-verbal d'arpentage du territoire de la communauté de Perrigny-la-Rose (Aube), Élection de Nogent-sur-Seine; contenance: 4,530 arpents 34 perches, mesure du lieu. — Lettre du subdélégué à l'intendant concernant le projet qu'ont les habitants de faire réparer leurs rues par corvées, mais à charge par la communauté de payer les journées des corvéables. — Comptes des syndics; — en 1775, reçu 449 livres pour la location des pâtures; payé 334 livres 46 sous aux habitants qui ont réparé les chemins. — Baux des prés communaux par adjudication devant Claude-Henry Laurenceau, avocat en Parlement, subdélégué de l'Intendance de Paris au département de Nogent-sur-Seine, et Edme-Henry Missonnet, son successeur.

C. 2111. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

1782. — Correspondance entre l'intendant et les subdélégués de Nogent-sur-Seine et de Bray concernant les corvées que M. Le Bas Du Plessis, seigneur de Plessis-Saint-Jean (Yonne), Élection de Nogent-sur-Seine, exige des habitants.

C. 2112. (Liasse.) — 38 pièces, papier.

1702-1788. — Procès-verbal d'arpentage du territoire de la ville de Pont-sur-Seine (Aube), Élection de Nogent-sur-Seine; — contenance: 3,879 arpents 44 perches 5 pieds. — Feuille de tête du registre des insinuations du bureau de

Pont-sur-Seine. — Lettre adressée à l'intendant par les maire et échevins de Pont-sur-Seine et par le subdélégué de Nogent concernant le pont qui se trouve à l'entrée de la ville de Pont-sur-Seine. — Élections d'un administrateur de l'Hôtel-Dieu, d'un marguillier de la paroisse, d'un syndic de la communauté. — Comptes du receveur des deniers patrimoniaux; — revenus ordinaires en 1784 : prés communaux, 1,268 livres; jardins situés dans les fossés, 11 livres; rentes constituées, 88 livres 10 sous; loyers de bâtiments, 116 livres; total, 1,483 livres 10 sous; charges : gages du recteur d'école, 130 livres; du greffier, 6; du tambour, 6; vingtièmes, 132 livres 10 sous; rentes dues à l'abbé de Scellières, 40 livres; à la demoiselle Motet, 100 livres; aux sœurs de charité, 50 livres; total, 1,464 livres 10 sous. — Arpentage d'un terrain cédé par la ville de Pont au seigneur à cause de la nouvelle rivière. — Bail d'une maison appartenant à la ville.

C. 2113. (Liasse.) — 34 pièces, papier; 5 plans.

1776-1778. — Requête adressée à l'intendant par le curé de la ville de Pont-sur-Seine (Aube) pour le prier de faire faire des réparations à son presbytère; — procès-verbal de visite; devis de reconstruction; plans, élévation et coupes; adjudication par le subdélégué de Nogent-sur-Seine, etc.

C. 2114. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

1759-1789. — Procès-verbal d'arpentage du territoire de la communauté de Quincey (Aube), Élection de Nogent-sur-Seine; contenance : 1827 arpents 85 perches 1 pied, mesure du lieu; 1,510 arpents 62 perches, mesure du Roi. — Comptes des syndics; en 1763, recette : 142 livres 7 sous provenant de la location des biens communaux; dépense : au maître d'école pour ses gages, 80 livres. — Adjudication, par le subdélégué de Nogent-sur-Seine, des réparations du presbytère; — rôle de répartition des frais; le comte de Lusace, seigneur du lieu, 1,272 livres 16 sous; l'abbaye du Paraclet, 1,314 livres 3 sous, etc.

C. 2115. (Liasse.) — 35 pièces, papier.

1690-1789. — Procès-verbal d'arpentage du territoire de la communauté de Romilly-sur-Seine (Aube), Élection de Nogent-sur-Seine; — contenance : 5,687 arpents 21 perches, mesure du lieu; 4,700 arpents 17 perches 5 pieds, mesure du Roi. — Reçus de vaches confiées par le gouvernement à divers particuliers. — Comptes des syndics; — en 1775, reçu 995 livres 16 sous du loyer des biens communaux. — Mémoire sur un procès entre les habitants et l'abbaye

de Scellières, au sujet des dîmes de Valthibaut, finage de Romilly.

C. 2116. (Liasse.) — 64 pièces, papier.

1710-1789. — Procès-verbal d'arpentage du territoire de la communauté de Saint-Aubin (Aube), Élection de Nogent-sur-Seine; — contenance : 2,583 arpents 43 perches 3 pieds, mesure du lieu; 2,135 arpents 5 perches 12 pieds, mesure du Roi. — Reçus de vaches confiées par le gouvernement à des particuliers de cette localité. — Compte rendu par le syndic aux habitants par-devant le maire du lieu; revenus des biens communaux pendant les trois années 1706, 1707, 1708, 626 livres 5 sous. — Mémoire pour la défense de madame de Fulvy, contre les habitants de Saint-Aubin, qui se plaignent du défaut d'écoulement de l'Ardusson, retenu par la grille de la première pièce d'eau du château de La Chapelle-Godefroy. — Bail des prés communaux de Saint-Aubin. — Traités entre les habitants, d'une part, l'héritier d'un curé et un nouveau curé, d'autre part, concernant les réparations du presbytère.

C. 2117. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1782-1787. — Procès-verbal d'arpentage du territoire de la communauté de Saint-Hilaire (Aube), Élection de Nogent-sur-Seine; — contenance : 4,836 arpents 86 perches 11 pieds, mesure du lieu; 3,997 arpents 20 perches 16 pieds, mesure du Roi. — Mémoire sur la question de savoir s'il ne serait pas à propos de supprimer la paroisse de Saint-Hilaire, composée des hameaux suivants : Longuepierre, éloigné de l'église de trois quarts de lieues, 30 à 32 ménages, 400 communicants; Pommereaux, encore plus éloigné, 12 ménages, 24 à 25 communicants; Minay, à une demi-lieue de l'église, 3 ménages, 12 communicants; Vignes, à une demi-lieue, 7 ménages, 22 communicants; Favrolles ou Faverolles, à 400 toises, 20 ménages, 60 communicants. — Adjudication de la construction de la maison d'école et du curement de la rivière de Faverolles, par le subdélégué de Nogent-sur-Seine.

C. 2118. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1778-1789. — Procès-verbal d'arpentage du territoire de la communauté de Saint-Martin-de-Bossenay (Aube), Élection de Nogent-sur-Seine; — contenance : 3,274 arpents 46 perches 9 pieds, mesure du lieu; 2,703 arpents 69 perches, mesure du Roi. — Arrêts du Parlement de Paris concernant la nomination du maître d'école. — Devis de reconstruction du presbytère.

C. 2119. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1786-1787. — Demande en décharge de la taille adres-

sée à l'intendant par le locataire d'une partie des dîmes de Sigy (Seine-et-Marne), Élection de Nogent-sur-Seine.

C. 2120. (Liasse.) — 67 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin ; 3 plans.

1732-1789. — Procès-verbal d'arpentage du territoire de la communauté de La Villeneuve-au-Châtelet (Aube), Élection de Nogent-sur-Seine ; — contenance : 4,480 arpents 46 perches, mesure du lieu ; 4,223 arpents 50 perches, mesure du Roi. — Adjudication à bail des prés communaux par-devant le subdélégué de Nogent-sur-Seine. — Procès entre le curé, d'une part, les habitants, le marquis de Pont et l'abbesse du Paraclet, d'autre part, au sujet des réparations du presbytère ; — adjudication de ces réparations, moyennant 1,055 livres ; arrêt approuvé du Conseil d'État ; plan, coupe, élévations ; — rôle d'une imposition destinée à payer les frais : le marquis de Pont, seigneur du lieu, imposé à 444 livres ; l'abbesse du Paraclet à 25, etc. ; nombre des taillables, 42.

C. 2121. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1789. — Procès-verbal dressé par le prévôt de Villiers-sur-Seine (Seine-et-Marne), Élection de Nogent-sur-Seine, certificat de la municipalité constatant que, par un vol avec effraction, un malfaiteur a enlevé chez un collecteur les fonds provenant de la recette des tailles.

C. 2122. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1758-1759. — Procès-verbal extrait des registres du greffe de la prévôté de Villuis (Seine-et-Marne), Élection de Nogent-sur-Seine, et constatant le mauvais état des chemins ; requête adressée à l'intendant par les habitants pour le prier de faire rétablir ces chemins. — Correspondance entre l'intendant et le subdélégué sur la question de savoir si les frais de visite des fours et des cheminées doivent être supportés par la communauté.

C. 1123. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1782-1788. — Extrait des rôles des vingtièmes de la communauté de Vinneuf (Yonne), Élection de Nogent-sur-Seine. — Requête adressée à l'intendant par le syndic pour le prier d'ordonner aux habitants de travailler à la réparation des chemins.

C. 2124. (Liasse.) — 58 pièces, papier.

1538-1787. — Procès-verbal d'élection d'un syndic de la communauté de Beaulieu, Élection de Provins (aujourd'hui hameau de la commune du Mériot (Aube), par-devant le prévôt du lieu. — Comptes des syndics rendus par-devant M. Chail-

lot de Samondé, subdélégué de Provins, et par-devant l'intendant. — En 1779, revenu : 444 livres provenant du loyer des prés communaux, 24 livres provenant de la rente des pauvres. — Cession de 90 arpents de pâture aux 24 habitants de Beaulieu, par frère Pierre Decol, aumônier et official de Rebais, prieur de Saint-Barthélemy de Beaulieu, au diocèse de Sens, membre dépendant de l'abbaye de Rebais, à charge par chaque ménage de lui payer douze deniers tournois de rente ; ratification par Pierre Palmier, archevêque de Vienne, abbé de Rebais ; amortissement par Louis XIV, roi de France ; procès-verbal d'arpentage. — Titre-nouvel de la rente constituée en faveur des pauvres de Beaulieu par Louis Légié, prêtre docteur de Sorbonne, grand archidiacre d'Angers, prieur de Saint-Barthélemy de Beaulieu. — Extrait du testament de Philippe Dormay, prêtre prieur de Saint-Barthélemy de Beaulieu, concernant les legs de ces ecclésiastiques en faveur des pauvres de Beaulieu.

C. 2125. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1773. — Plan des pâtures de la communauté de Beaulieu, aujourd'hui hameau de la commune du Mériot (Aube), ces pâtures contenant 443 arpents 46 perches.

C. 2126. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

1743-1789. — Procès-verbal de bornage et d'arpentage de la communauté du Mériot (Aube), Élection de Provins, dressé à la requête d'Antoine-Jean Terray, chevalier, conseiller du Roi, intendant de la Généralité de Montauban, seigneur de La Motte-Tilly, du Plessis Mériot, de La Chapelle-Saint-Nicolas ; de Charlotte de Rancy, abbesse du Paraclet ; des religieux de Montier-la-Celle, du commissaire des impositions de la paroisse du Mériot ; — contenance, 3,900 arpents à la perche de 20 pieds, 3,223 arpents 44 cordes à la perche de 22 pieds. — Ordonnance de l'intendant qui accorde une vache de l'État à un habitant de la communauté. — Comptes des syndics. — En l'année 1744-1742, reçu de la location des biens communaux du hameau du Plessis-Mériot, 312 livres. — En 1774, reçu de la location des biens communaux du Mériot, 270 livres. — Devis de réparations à faire au presbytère et à l'église.

C. 2127. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

1764-1789. — Ponts et chaussées de l'Élection de Saint-Florentin. — Liste générale de nosseigneurs les présidents-trésoriers de France, généraux des finances, et grands voyers en la Généralité de Paris, avec leur service tant au bureau des finances qu'en la chambre des Domaines. — Délibération.

des habitants de Chessy (Aube), qui demandent que le chemin de Troyes à Tonnerre passe par leur village ; — mémoire destiné à établir que le chemin de Troyes à Tonnerre doit passer par Ervy et non par Chaource. — Adjudication, par le subdélégué de Saint-Florentin, de travaux à faire au chemin de Saint-Florentin à Troyes ; — ouvrages retranchés de l'état du Roi par arrêt du Conseil de 1781, sur la route de Saint-Florentin à Troyes entre Auxon (Aube) et Saint-Florentin.

C. 2128. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

1704-1789. — Dépouillement de la minute du rôle de la taille de la communauté d'Auxon (Aube), Élection de Saint-Florentin, pour l'année 1789 : — M. de Chamoy, seigneur du lieu ; 2 privilégiés, 486 feux ; total de la taille, 5,276 livres 40 sous, dont, pour la taille réelle, 4,064 livres 4 sous, et pour la taille personnelle, 1,812 livres 9 sous. — Procès-verbal d'arpentage du territoire : contenance, 7,063 arpents 65 perches, mesure du lieu, 5,837 arpents 72 perches, mesure du Roi. — Requête adressée à l'intendant par le maître d'école pour le prier de faire faire des réparations à la maison d'école. — Lettre de l'intendant des finances de Baudry à l'intendant de Paris pour lui renvoyer une requête des habitants d'Eaux, Chesnemillot, Le-Four-des-Bordes, et Puiseaux, qui demandent l'autorisation de vendre leur quart en réserve. — Ordonnance de l'archevêque de Sens qui prescrit aux habitants d'Auxon de faire réparer leur église ; — mémoire sur les réparations à faire à l'église d'Auxon, dont la nef est en partie tombée ; — procès-verbal de visite en présence du sieur Truchy, échevin et procureur fiscal d'Auxon, par deux experts nommés par l'intendant. — Fondation au profit des pauvres d'Auxon par Charles Nicolas Taffoureau, évêque d'Alais, prieur d'Auxon ; mémoire sur cette fondation par Edme Truchy, procureur fiscal d'Auxon, ancien échevin pour le logement des troupes par nomination des intendants.

C. 2129. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1758-1788. — Recensement des habitants de la communauté d'Avreuil (Aube), Élection de Saint-Florentin : — en 1788, 89 feux, 355 habitants ; — état des bestiaux : 3 chevaux, 62 juments, 4 bœufs, 125 vaches, 563 moutons. — Procès-verbal d'arpentage du territoire : contenance, 2,304 arpents 4 perches, mesure du lieu ; 1,904 arpents 60 perches, mesure du Roi. — Rôle d'une imposition pour le curage de la rivière d'Avreuil : M. de Thévenin, seigneur du lieu, paie 24 livres ; le curé, 20 livres, etc.

C. 2130. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1783. — Plan du territoire de la communauté d'Avreuil (Aube).

C. 2131. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

1757-1789. — Dépouillement de la minute du rôle de la taille de la communauté de Bernon (Aube), Élection de Saint-Florentin, pour l'année 1789 : M. de Tanlay, seigneur du lieu ; 3 privilégiés, 94 feux ; taille réelle, 904 livres 5 sous ; taille personnelle, 449 livres 15 sous ; impositions accessoires, 639 livres 15 sous 8 deniers ; capitation, 750 livres ; total, 2,624 livres 15 sous 8 deniers. — Procès-verbal d'arpentage du territoire : contenance, 4,246 arpents, mesure du lieu ; 3,509 arpents 9 perches $\frac{1}{4}$, mesure du Roi. — Devis de la reconstruction du presbytère, rôle d'une imposition levée pour subvenir à la dépense.

C. 2132. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1784. — Plan du territoire de la communauté de Bernon (Aube).

C. 2133. (Liasse.) — 32 pièces, papier.

1756-1763. — Procès-verbal d'arpentage du territoire de la communauté de Bérulle (Aube), autrefois Séant-en-Othe, Élection de Saint-Florentin ; — contenance : 2,790 arpents 77 perches, mesure du lieu ; 2,306 arpents 42 perches, mesure du Roi. — Procès-verbal d'arpentage des bois communaux. — Procès-verbal dressé par le lieutenant au bailliage, pairie et marquisat de Bérulle et constatant les dégâts causés par les inondations. — Devis des réparations à faire au clocher et à la halle. — Procès-verbal dressé par le lieutenant au bailliage concernant l'incendie du 5 mai 1758, lequel a atteint douze ménages et quatorze bâtiments. — État de ce que Jean Bourgoin, avocat en Parlement, président au grenier à sel de Villemaur, et lieutenant au bailliage de Bérulle, a touché comme créancier sur le produit des chênes coupés dans les bois communaux. — Vérification des comptes communaux par le subdélégué.

C. 2134. (Liasse.) — 52 pièces, papier.

1735-1789. — Dépouillement de la minute du rôle de la taille de la communauté de Chessy (Aube), Élection de Saint-Florentin, pour l'année 1789 : — le comte de Lespinasse, seigneur du lieu, 270 feux ; taille réelle, 4,437 livres 14 sous ; taille personnelle, 978 livres 16 sous ; impositions accessoires, 2,539 livres 17 sous 10 deniers ; capitation, 2,980 livres. — Procès-verbal d'arpentage du territoire : — contenance, 5,680 arpents 43 perches $\frac{3}{4}$, mesure du lieu ;

4,694 arpents 25 perches $1/4$, mesure du Roi. — Relevé des baptêmes, mariages et sépultures de l'année 1788; baptêmes, 40; mariages, 12; sépultures, 49. — Réception, par le maître particulier des eaux et forêts de Troyes, d'un garde forestier nommé par les habitants de Chessy. — Approbation d'un maître d'école par Gilbert de Montmorin-Saint-Hérem, évêque-duc de Langres; — traités entre ce maître d'école et les habitants de Chessy par-devant un notaire au bailliage et pairie d'Ervy. — Comptes des syndics. — Ordonnance de l'intendant condamnant le locataire des biens communaux à remettre au syndic 64 livres, prix de son bail. — Rapport fait à l'intendant par un ingénieur des ponts et chaussées sur la situation du presbytère; — réparations à la charge des habitants, 518 livres, — à la charge des héritiers du curé, 258 livres.

C. 2135. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1739. — Plan des usages de Chessy (Aube), contenant, en bois, 484 arpents, 96 cordes, et en pâtures, 122 arpents 34 cordes; — un quart du bois en réserve, les trois autres quarts divisés en 25 coupes.

C. 2136. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

1780-1789. — Dépouillement de la minute du rôle de la taille de la communauté de Coursan (Aube), Élection de Saint-Florentin. — État des dégâts causés dans les blés par la gelée, en 1788 et en 1789. — Procès-verbal d'arpentage du territoire: contenance, 1993 arpents 67 perches, mesure du lieu; 1647 arpents 58 perches, mesure du Roi. — Relevé des naissances, mariages et sépultures qui ont eu lieu en 1788: naissances, 11; mariages, 2; sépultures, 11. — Devis des ouvrages à faire pour établir une communication du village de Coursan au chemin de Saint-Florentin à Troyes, par Auxon. — Rôles d'imposition: de 40 livres, pour les appointements du maître d'école; — de 594 livres pour les réparations du presbytère; — privilégiés: le comte d'Erlack, capitaine commandant des Suisses, seigneur du lieu; Eugène-Ferdinand Viault de Jully, officier à Rigny-le-Ferron; Paul Du Montois, écuyer, chevalier de Saint-Louis; Babeau et Bonnemain, conseillers au présidial de Troyes; Rambourgt, garde-marteau de la maîtrise; — taillables, 85; — forains, 269.

C. 2137. (Liasse.) — 52 pièces, papier.

1757-1789. — Avis du subdélégué de Saint-Florentin, sur une demande en décharge de taille adressée à l'intendant,

AUBE. — SÉRIE C.

par un habitant de la communauté de Courtaout (Aube). — Élection de députés aux États généraux. — Ordonnance de l'intendant prescrivant l'adjudication au rabais, par le sieur Lenfumé, subdélégué à Saint-Florentin, des réparations à faire au presbytère de Courtaout. — Rôle de répartition de la somme imposée par la communauté, pour la réparation du pont de Courtaout. — Devis et procès-verbal d'adjudication de la reconstruction du presbytère; — rôle de répartition de la dépense; montant de ce rôle: 4,817 livres 10 sous; contribuables: le comte Wal, seigneur de Courtaout; le sieur Jeanneau, seigneur de Jardelet; le curé et la fabrique de Courtaout; nombre des cotes: à Courtaout, 24; à Boudin, 10; à Grandchamp, 24; à Jardelet, 6; au Mesnil, 10; forains, 233; total, 307.

C. 2138. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

1749-1789. — Dépouillement de la minute du rôle de la taille de la communauté de Davrey (Aube), Élection de Saint-Florentin, pour l'année 1789: — 46 feux; montant de la taille réelle, 1728 livres 5 sous; — de la taille personnelle, 245 livres 15 sous; — impositions accessoires, 962 livres 4 sous 4 deniers; capitation, 1,125 livres. — Rôles d'impositions pour le curage de la rivière de Davrey et pour les gages du maître d'école. — Avis du subdélégué de Saint-Florentin, sur l'opportunité du curage de la rivière d'Avreuil, depuis sa sortie du finage d'Avreuil, jusqu'au moulin de La Vacherie.

C. 2139. (Liasse.) — 56 pièces, papier.

1691-1789. — Requête adressée à l'intendant des finances d'Ormesson, par les maire, échevins, syndic, collecteurs et habitants de la ville d'Ervy (Aube), Élection de Saint-Florentin, pour lui exposer qu'ils payent 9,773 livres 16 sous 6 deniers de taille, et que cette somme est trop élevée, pour un territoire de 3,000 arpents, ne contenant que de mauvaises terres, et que, cependant, une partie de ce territoire vient d'être usurpé par les habitants de Chessy. — Procès-verbal d'arpentage du territoire: contenance, 5,044 arpents 77 perches, mesure du lieu; 4,166 arpents 52 perches, mesure du Roi. — Réception, par Mathieu-Joseph Jolly, avocat en Parlement, bailli et maire perpétuel de la ville d'Ervy, d'un maître des petites écoles, élu en assemblée générale des habitants, et qui, moyennant 50 livres de gages et la rétribution mensuelle, tiendra l'école le matin de sept heures à neuf en été, de huit à dix en hiver, et le soir d'une heure à trois. — Revenus annuels de la ville: droits d'octroi, 715 livres; — loyer: du corps-de-garde près de la porte des prisons, — des fossés de la ville, 440 livres 3 sous; — les pâtures dites le petit

bois d'Ervy, contenant 200 arpents, *mémoire*. — Charges annuelles : honoraires du prédicateur de l'Avent et du carême, 50 livres ; au principal du collège, 50 livres ; au sergent de ville, 6 livres ; au tambour, 5 livres, etc. — Vente des arbres des fossés de la ville, par devant Louis-Bonaventure-Jean-Marie Noël, avocat en parlement, bailli d'Ervy, en exécution des ordres du comte de Lespinasse, chevalier, seigneur des Croûtes, Germigny, La Forêt, Chessy et autres lieux, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, lieutenant des grenadiers à cheval, mestre-de-camp de cavalerie, et gouverneur de la ville d'Ervy. — Délibération des habitants du Mesnil-Saint-Georges, de La Malvoie, des Chaillots, hameaux dépendant d'Ervy, qui veulent transformer en terres labourables une partie de leurs pâtures. — Mémoire concernant les contestations qui existent entre les habitants d'Ervy, d'une part, le curé de cette ville et le prieur de Monthiérault, gros décimateur, d'autre part, au sujet des réparations de l'église. — Arrêté d'un compte de gestion des biens de l'hôpital.

C. 2140. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1784. — Plan de la ville d'Ervy, où l'on voit figurer les hameaux, châteaux et fermes de Monthiérault, Chamblin, Chamerlin, Villiers, Les Malvoies, Les Chaillots, Le Mesnil-Saint-Georges, La Mothe, La Noue.

C. 2141. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

1742-1789. — Demande en décharge de taille adressée à l'intendant, par les habitants de la communauté de Les Croûtes (Aube), Élection de Saint-Florentin, dont les terres ont été inondées par suite d'une rupture survenue à la digue de l'Armanche au-dessus du moulin de Grandchamp. — Dépouillement de la minute du rôle de la taille, pour l'année 1789. — Total de l'imposition, 1,947 livres ; 55 feux ; le comte de Lespinasse, seigneur du lieu. — Procès-verbal d'arpentage du territoire ; contenance, 1703 arpents 53 perches, mesure du lieu ; 1407 arpents 87 perches, mesure du Roi. — Mouvement de la population en 1788, 3 naissances, 1 mariage, 8 décès. — Devis des ouvrages à faire pour réparer les arceaux et le pavé dans la traverse du village faisant partie de la communication de Saint-Florentin à Ervy.

C. 2142. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

1749-1789. — Dépouillement de la minute du rôle de la taille de la communauté de Lignières (Aube), Élection de Saint-Florentin ; 176 feux ; montant de l'imposition, 3,718 livres 17

sous 4 deniers. — Mouvement de la population en 1788 ; 20 naissances, 28 décès, 3 mariages. — Devis des réparations à faire à l'église ; correspondance au sujet des réparations entre l'intendant et son subdélégué.

C. 2143. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1785. — Plan du territoire de la communauté de Lignières (Aube), dressé en vertu d'une ordonnance de l'intendant de Paris rendue le 5 mars 1784. — Contenance, 6,635 arpents 44 perches $3\frac{1}{4}$ mesure du lieu, 5483 arpents 84 perches mesure du Roi.

C. 2144. (Liasse.) — 48 pièces, papier.

1759-1789. — Procès-verbal dressé par le seigneur, le curé, le syndic et les principaux habitants de la communauté de Montfey (Aube), Élection de Saint-Florentin constatant les dégâts causés par la grêle : de La Rue de La Brosse seigneur du lieu. — Assemblée des habitants qui constatent qu'ils possèdent 160 arpents de pâtures communales. — Correspondance entre l'intendant et le subdélégué concernant les réparations de l'église et du presbytère ; — la reconstruction du presbytère incendié ; — rôle d'une imposition destinée à payer la dépense ; seigneurs du lieu : Henri de La Rue de Montfey, la veuve et les enfants de Mathurin Bouillerot des Bois, la veuve de Charles Delgret, Antoine Edme de La Rue de La Brosse, la veuve Julien de La Rue, Le Paul Dumontois, et les autres héritiers de Georges Le Paul Dumontois, Edme Henri François Du Bois, et Jean-Baptiste Le Cler, de Coursan, comme mari d'Augustine Du Bois ; nombre des habitants taillables, 105, savoir : à Montfey, 42, au hameau de Colimont, 30, au hameau de La Brosse, 33.

C. 2145. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

1783-1789. — Dépouillement de la minute du rôle de la communauté de Montigny (Aube), Élection de Saint-Florentin ; — M. de Chamoy, seigneur du lieu ; 86 feux ; — montant de la taille, de la capitation et des accessoires, 2316 livres 12 sous 4 deniers. — Mémoire relatif aux droits résultant pour les habitants d'une charte de l'année 1559, qui leur a assuré la propriété de la moitié des bois usagers 25 du lieu et droit d'usage et vain pâturage dans l'autre moitié à charge de payer chaque année une poule au seigneur.

C. 2146. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

1762-1788. — Dépouillement de la minute du rôle de la communauté de Nogent-en-Othe ; 83 feux. — Procès-ver-

bal d'arpentage du territoire ; — contenance, 2,033 arpents 92 perches, mesure du lieu, 4,680 arpents 92 perches, mesure du Roi. — Déclaration du syndic portant que la communauté n'a aucun revenu. — Rôle d'une imposition sur les habitants pour la reconstruction de la nef de l'église du lieu, succursale de la paroisse de Vosnon (Aube).

C. 2147. (Liasse.) — 42 pièces, papier.

1753-1789. — Procès-verbal relatif à un incendie arrivé le 8 novembre 1788, dans la communauté de Racines (Aube), Élection de Saint-Florentin. — Dépouillement de la minute du rôle, de la taille de la capitation et des impositions, accessoires, 435 feux ; le comte d'Erlack, seigneur du lieu ; montant des impositions, 3,503 livres 10 sous 4 deniers. — Procès-verbal d'arpentage du territoire, contenance, 4,960 arpents 32 cordes, mesure du lieu, 4,620 arpents 10 cordes, mesure du Roi. — Devis de travaux à faire pour réparer les rues. — Procès-verbal d'assemblée des habitants réunis devant un notaire de la baronnie de Coursan, pour délibérer sur les réparations à faire à l'église.

C. 2148. (Liasse.) — 53 pièces, papier.

1641-1789. — Requête adressée au bureau des finances de Paris, par les seigneurs du Turgy (Aube), Élection de Saint-Florentin, savoir : Christophe Hector de Marle, président à la Chambre des Comptes, Jean-Baptiste et Nicolas Colbert, maîtres des Comptes, René de Savenières, seigneur de Lignières, conseiller au Parlement de Paris, et Madeleine Colbert, veuve de Louis Brulard, qui demandent l'exécution de l'arrêt du 4 juillet 1644, aux termes duquel la communauté de Turgy doit être dorénavant, quant aux tailles, séparée de celle de Vanlay. — Dépouillement de la minute du rôle de la taille pour l'année 1789 ; 33 feux. — Procès-verbal d'arpentage du territoire ; contenance, 2,285 arpents 22 perches, mesure du lieu, 4,888 arpents 64 perches, mesure du Roi. — Correspondance entre l'intendant et le subdélégué au sujet des réparations de l'église ; — rôle d'une imposition destinée à payer la dépense des réparations, ces rôles faits d'après le relevé du terrier présenté par le marquis de Crillon, seigneur du lieu.

C. 2149. (Liasse.) — 63 pièces, papier.

1752-1788. — Procès-verbal d'arpentage du territoire de la communauté de Vanlay (Aube), Élection de Saint-Florentin ; contenance du territoire, 6,554 arpents 22 perches, mesure du lieu, 5,446 arpents 74 perches, mesure du Roi. — Requête adressée par les habitants à l'intendant pour le

prier d'ordonner des réparations aux rives de la rivière d'Avreuil ; — ordonnance de l'intendant prescrivant l'adjudication des travaux par le subdélégué ; rôle d'imposition de la dépense. — Comptes des syndics. — En 1757, revenu ordinaire, 483 livres provenant de la location des biens communaux ; dépenses : 2 livres à cause du voyage fait par le syndic à Auxon, pour en rapporter les draps de lit fournis par les habitants pour les carabiniers, etc. — Ordonnance de l'intendant qui commit un architecte pour visiter l'église.

C. 2150. (Liasse.) — 53 pièces, papier.

1772-1789. — Dépouillement de la minute du rôle de la taille de la communauté de Vosnon (Aube), Élection de Saint-Florentin ; nombre des feux, 175 ; total de la taille, de la capitation et des accessoires, 4,752 livres 44 sous 5 deniers. — Procès-verbal d'arpentage du territoire ; contenance, 4,594 arpents 88 perches, mesure du lieu, 4,318 arpents 8 perches, mesure du Roi. — Mémoire pour les communautés de Vosnon-Pigy et de Villeneuve-au-chemin, contre la comtesse d'Erlack, représentant les dames de Coursan, et contre le duc de Villeroy seigneur de Maraye, ce mémoire rappelant un cantonnement de droit d'usage conclu en 1553 et en 1555 entre le duc de Nevers et les habitants de Vosnon-Pigy et de Villeneuve-au-Chemin. — Adjudication de la reconstruction du presbytère de Vosnon par-devant le subdélégué.

C. 2151. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

1781-1788. — États statistiques de la communauté de Courceroy (Aube), Élection de Sens ; M. Terray, seigneur du lieu ; 46 feux ; contenance du territoire : 4,500 arpents ; décimateurs : le curé et les dames de la Madeleine de Trainel transférées à Paris. — Devis de réparations à faire au presbytère ; adjudication des travaux par-devant le subdélégué de Sens.

C. 2152. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1755-1789. — Procès-verbal d'arpentage du territoire de la communauté de Courmononcle (Aube), Élection de Sens ; contenance du territoire : 4,842 arpents 22 perches, mesure du lieu, 4,522 arpents 49 perches, mesure du Roi. — Statistique de l'année 1788 : le baron d'Ambly et Madame de Relargue, veuve de M. de Bièvre, seigneurs du lieu ; les religieux de Vauluisant, seigneurs d'Armentières ; à Courmononcle, 23 feux ; à la ferme d'Armentières, 2 feux. — Requête adressée au bailli de Troyes, par Messire Charles François de Vienne, chevalier, seigneur de Saint-Benoit-sur-Vannes, demeurant à Courmononcle, contre les habitants de

ce lieu, au sujet d'un pré dont la propriété est contestée entre les parties. — Devis de réparations à faire à l'église et au presbytère.

C. 2153. (Liasse.) — 38 pièces papier ; 2 pièces, parchemin.

1738-1789. — Procès-verbal d'arpentage du territoire de la communauté de Fontenay-Bossery (Aube), Élection de Sens ; contenance du territoire : 1,979 arpents 54 perches, mesure du lieu, 1,635 arpents 99 perches, mesure du Roi. — État statistique : M. Terray, seigneur du lieu ; 46 feux. — Devis des réparations du presbytère ; procès-verbal d'adjudication ; arrêt du Conseil d'État qui approuve l'adjudication et qui en conséquence ordonne une imposition de 1,250 livres, etc.

C. 2154. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1782-1789. — Procès-verbal d'arpentage du territoire de la communauté de Gumery (Aube), Élection de Sens ; contenance : 2,617 arpents 90 perches, mesure du lieu, 2,163 arpents 56 perches, mesure du Roi. — Statistique : seigneurs à Gumery, M. Terray pour 10/18^{es}, M. de Biencourt pour 8/18^{es} ; à Cercy, M. de Roisel de Cercy pour 3/4, M. Terray pour 1/4 ; — nombre des feux, à Courmononcle, 55, au moulin de Chiénat, 1, au hameau de Cercy, 14, total 70 ; — décimateurs, à Gumery le curé pour le tout, à Cercy le curé pour deux tiers, les religieuses de la Madeleine de Trainel pour un tiers. — Comptes des syndics : pour l'année 1787-1788, reçu du loyer des biens communaux, 715 livres 3 sous ; payé au maître d'école pour une année de ses gages, 85 livres, etc.

C. 2155. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1782-1785. — Procès-verbal d'arpentage du territoire de la communauté de La Louptière (Aube), Élection de Sens ; contenance : 2,422 arpents 46 perches, mesure du lieu, 1,806 arpents 84 perches, mesure du Roi. — Requête adressée à l'intendant par le syndic, pour lui demander une ordonnance qui oblige les habitants à travailler par corvée au rétablissement de la mare communale.

C. 2156. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1782-1788. — Procès-verbal d'arpentage du territoire de la communauté de La Motte-Tilly (Aube), Élection de Sens ; contenance du territoire : 2,737 arpents 93 perches, mesure du lieu, 2,262 arpents 76 perches, mesure du Roi. — Statistique : M. Terray, seigneur du lieu ; 93 feux, savoir : à La

Motte-Tilly 62, à L'Ormeau 7, à Froisparois 23, à Isle 1, les dames de la Madeleine de Trainel, propriétaires des grosses dîmes. — Requête des habitants à l'intendant pour le prier d'homologuer l'acte d'acquisition d'un emplacement destiné à la maison d'école.

C. 2157. (Liasse.) — 4 pièces et 1 plan, papier.

1778-1782. — Procès-verbal de visite et devis de la reconstruction du presbytère de la communauté de Plessis-Gastellé (Aube), Élection de Sens ; — plan, élévation et coupe du presbytère projeté. — Procès-verbal d'arpentage du territoire de la communauté ; contenance : 1,110 arpents 7 perches, mesure du lieu ; 827 arpents 97 perches, mesure du Roi.

C. 2158. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1765-1788. — Ordonnance de l'intendant aux termes de laquelle les chemins de la communauté de Pouy (Aube), Élection de Sens, seront réparés par corvée. — Statistique : Le Bascle d'Argenteuil, seigneur du lieu ; 91 feux, savoir : au village d'En-Haut, 30 ; au village d'En-Bas, 59 ; au moulin de Pouy, 2 ; contenance approximative du territoire : 1,863 arpents ; 420 arpents de bois communaux donnés par le seigneur à charge d'une rente de 30 sous par feu ; un maître d'école payé et logé par le seigneur.

C. 2159. (Liasse.) — 112 pièces, papier.

1731-1788. — Procès-verbal d'assemblée des habitants de la communauté de Rigny-le-Ferron (Aube), Élection de Sens, convoqués au son de la cloche et du tambour par leur procureur syndic et réunis sous la halle devant le procureur fiscal au bailliage, pairie et marquisat de Bérulles, pour délibérer sur les octrois ordonnés par le Roi. — Procès-verbal d'arpentage du territoire de la communauté ; contenance : 4,268 arpents 20 perches, mesure du lieu ; 3,527 arpents 43 perches, mesure du Roi. — Statistique : le marquis de Bérulles, seigneur principal du lieu ; les religieux de Vauluisant, seigneurs de 38 maisons, du Bouloi, de Massicault ; le commandeur de Coulours, seigneur de Gerbeau ; — nombre des feux : à Rigny, 220 ; au Bois-de-Rigny, 22 ; à la ferme des Allouettes, 1 ; à Chasse-Profit, 1 ; à La Rondinière, 1 ; à La Gagnellerie, 1 ; total : 246 ; — deux fabricants de drap, un bonnetier, 8 tisserands, — autrefois un marché tous les mardis ; — un vicaire logé par la communauté, un maître d'école. — Devis pour la construction d'un pont près du moulin de La Cour. — Arrêt du présidial de Sens, cassant les élections d'officiers municipaux faites par-devant les officiers de justice de

Rigny, en violation de l'édit de mai 1765. — Ventes de coupes de bois communaux. — Devis et adjudication de réparations à faire au clocher.

C. 2160. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1756. — Plan de la prairie de Rigny-le-Ferron (Aube), dressé par ordre de l'intendant pour l'élargissement du canal du moulin de La Tour.

C. 2161. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

1728-1789. — Procès-verbal d'arpentage du territoire de la ville de Trainel (Aube), Élection de Sens; contenance : 5,232 arpents 93 perches, mesure du lieu ; 3,903 arpents 8 perches, mesure du Roi. — Requête à l'intendant par le syndic, qui lui demande l'autorisation de faire travailler par corvée les habitants à la restauration des chemins. — Statistique : Seigneur, M. Terray ; — nombre des feux, 280, savoir : à Trainel, 220 ; à La Borde, 57 ; au moulin de Besmeret, 4 ; à La Madeleine, 1 ; au Courtillot, 4 ; — marché tous les jeudis, autrefois trois foires, fabrique d'étoffes de laine, tannerie ; — un chapitre composé de six prébendes à la nomination du seigneur ; — un hôpital qui a 6,000 livres de revenu. — Prestation de serment du contrôleur des actes. — Comptes des syndics. — En l'année 1772-1773, revenus des biens communaux : 4,464 livres ; dépenses : au maître d'école pour ses gages, 40 livres. — Bail des biens communaux.

C. 2162. (Liasse.) — 92 pièces, papier.

1687-1761. — Procès-verbal de visite des portes, pont-levis, corps-de-garde et pavé de la ville de Trainel (Aube), à la requête des trois échevins, par-devant le lieutenant au bailliage, pour haut et puissant seigneur messire François de Harville Des Ursins, maréchal des camps et armées du Roi, gouverneur de la ville de Charleville et de la citadelle du Mont-Olimpe, marquis de Palaiseau et dudit Trainel. — Mémoire sur les contestations qui se sont élevées entre les habitants et le marquis de Trainel, concernant des plantations faites par les habitants dans les fossés, lesquels fossés, suivant le marquis de Trainel, sont sa propriété ; correspondance à ce sujet entre l'intendant et le subdélégué. — Requête adressée à l'intendant, par les paroissiens de Saint-Gervais des Tables de Trainel, qui veulent réparer leur église et s'opposent à ce que leur paroisse soit réunie à la paroisse Notre-Dame ; — Engagement, par le prieuré de la Madeleine et par le prieur de Trainel, de concourir pour leur part, comme gros décimateurs, à la construction d'une église à Trainel ; — Lettres

des curés de Notre-Dame et de Saint-Gervais à l'intendant ; — mémoire pour le curé de Saint-Gervais au sujet des réparations de son église. — Correspondance entre l'intendant et le subdélégué de Sens, concernant la réparation du clocher de Saint-Gervais ; marché pour la descente des trois cloches.

C. 2163. (Plan.) — 2 pièces, papier.

1717. — Plan, coupe et élévation de l'église projetée pour la ville de Trainel (Aube), sous le vocable de Notre-Dame. — Frère Romain, architecte.

C. 2164. (Liasse.) — 26 pièces, papier.

1330-1788. — Procès-verbal d'arpentage du territoire de la communauté de Vulaines (Aube), Élection de Sens ; contenance : 1729 arpents 18 perches, mesure du lieu, 1339 arpents 7 perches, mesure du Roi. — Statistique : le marquis de Trainel, seigneur du lieu ; 49 feux ; un maître d'école qui se loge à ses frais, et reçoit de chaque laboureur deux bichets et un boisseau de seigle, de chaque ménage de manouvrier, 30 sous. — Comptes des syndics : en 1773, recette, 45 livres provenant de la location des biens communaux. — Charte accordée aux habitants par demoiselle Perronnelle, veuve de Guillaume de Saint-Oulph (Aube), écuyer, et par Pierre d'Ormes (Seine-et-Marne), seigneur de Vulaines, qui reconnaissent et règlent le droit d'usage, auxquels sont assujettis les bois du Charmoy, des Hayes, des Buissons et des Pâtures. — Réparations à l'église.

C. 2165. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

1773-1789. — Minutes du rôle de la taille de la communauté de Bagneux (Aube), Élection de Tonnerre. — En 1788, M. Legendre de Villemorien, seigneur du lieu ; 138 feux ; montant de la taille, des accessoires et de la capitation, 2560 livres. — Procès-verbal d'arpentage du territoire ; contenance, 4317 arpents 80 perches, mesure du lieu, 3568 arpents 42 perches, mesure du Roi. — Rôles d'impositions levées sur les habitants, pour subvenir aux frais d'un procès avec le baron de Planot, leur ancien seigneur ; — pour payer les gages du maître d'école, lesquels s'élèvent à 150 livres.

C. 2166. (Liasse.) — 37 pièces ; 1 plan, papier,

1755-1789. — Minute du rôle de la taille de la communauté de Beauvoir (Aube), Élection de Tonnerre ; — en 1788, M. Legendre de Villemorien, seigneur du lieu ; 68 feux ; montant de la taille, de la capitation et des accessoires : 650 livres 3 sous. — Procès-verbal d'arpentage du territoire ; conte-

nance : 4,568 arpents 20 perches, mesure du lieu, 4,296 arpents 3 perches, mesure du Roi. — Procès-verbal de visite des biens communaux consistant en 90 arpents, partie terres labourables, partie friches. — Visite de l'église, devis des réparations à y faire ; rôle d'une imposition dont le produit doit pourvoir à la dépense, plan et coupe de la nef, etc.

C. 2167. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

1775-1789. — Minute du rôle de la taille de la communauté de Bragelogne (Aube), Élection de Tonnerre ; — en 1788, seigneurs de Bragelogne : Madame de Champignolle, M. de Bragelogne, M. Brevot de Mussy, M. Robin ; 424 feux ; montant de la taille, de la capitation et des accessoires, 2,805 livres. — Correspondance entre l'intendant de Paris et l'intendant des finances d'Ormesson sur la question de savoir si M. de Bragelogne doit payer la taille. — Arpentage du territoire ; contenance : 2,684 arpents 9 perches, mesure du lieu, 2,215 arpents 77 perches, mesure du Roi. — Délibération de l'assemblée municipale au sujet du droit de tierce que Madame de Champignol prétend consister en une gerbe sur douze, et qui du temps de M. de Balathier, père de ladite dame était, suivant les habitants, de la vingt-cinquième gerbe seulement ou même de la trentième, et qui plus anciennement n'était que de la cinquantième.

C. 2168. (Liasse.) — 103 pièces, papier.

1751-1789. — Devis des réparations à faire à l'église de la communauté de Bragelogne (Aube) ; — correspondance entre l'intendant et le subdélégué concernant ces réparations ; — requête adressée à l'intendant par le sieur de Bragelogne, pour lui recommander l'adjudicataire de ces réparations ; — rôles d'impositions destinées à couvrir la dépense, etc.

C. 2169. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

1780-1789. — Minute du rôle de la taille de la communauté de Channes (Aube), Élection de Tonnerre ; — en 1788, le marquis de Courtenvaux, seigneur du lieu, 409 feux ; montant de la taille, de la capitation et des accessoires, 4,550 livres. — Arpentage du territoire ; contenance : 2,448 arpents 41 perches, mesure du lieu, 2,023 arpents 47 perches, mesure du Roi. — Traités entre les habitants et le maître d'école. (Le premier de ces traités impose aux habitants l'obligation de donner de la pâte au maître chaque fois qu'ils cuisent au four bannal, le second supprime cette redevance et la remplace par les appointements fixés à 450 livres, sans compter

les mois d'école, la jouissance d'une certaine étendue de terre, et le casuel de la paroisse). — État des biens communaux. — Délibération des habitants relative aux réparations du presbytère,

C. 2170. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1788-1789. — Procès-verbal d'arpentage du territoire de la communauté de Chazerey (Aube), Élection de Tonnerre ; contenance : 4,498 arpents 24 perches, mesure locale ; 4,238 arpents 21 perches, mesure du Roi, etc.

C. 2171. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1787. — Procès-verbal d'arpentage du territoire de la communauté de Coussegrey (Aube), Élection de Tonnerre ; contenance : 3,679 arpents 64 perches, mesure du lieu ; 3,044 arpents, mesure du Roi. — Élection d'adjoints à l'assemblée municipale.

C. 2172. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1782. — Plan du territoire de la communauté de Coussegrey (Aube).

C. 2173. (Liasse.) — 39 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1735-1785. — Procès-verbal d'arpentage du territoire de la communauté d'Étourvy ou Étorvy (Aube), Élection de Tonnerre ; contenance : 3,534 arpents 89 perches, mesure du lieu ; 2,921 arpents 39 perches, mesure du Roi. — Procès-verbal de visite du presbytère ; — arrêt du Conseil d'État qui approuve l'adjudication des réparations ; — Rôle d'une imposition destinée à payer le prix ; privilégiés : Anne de La Madeleine de Ragny, commandeur de Ruel, seigneur : Antoine Carteron de Montmain, chevalier de Saint-Louis, etc.

C. 2174. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1778-1788. — Demande en décharge de la taille adressée à l'intendant par un cultivateur de la communauté de Marolles (Aube), Élection de Tonnerre. — Procès-verbal d'arpentage du territoire ; contenance : 3,369 arpents, mesure du lieu, 2,784, mesure du Roi.

C. 2175. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1786-1789. — Procès-verbal d'arpentage du territoire de la communauté de Prusy (Aube), Élection de Tonnerre ; contenance : 844 arpents 70 perches, mesure du lieu ; 695 arpents 62 perches, mesure du Roi. — Ordonnance de l'intendant par laquelle il accorde la jouissance d'une vache à un habitant du lieu.

C. 2176. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

1770-1789. — Minute du rôle de la taille de la communauté de Ricey-Haut (Aube), Élection de Tonnerre (Voir C. 206 et articles suivants); — nombre des feux en 1788, 377; décimateurs : les bénédictins de Molesme, le prieuré de Notre-Dame de Sens, les bénédictins de Saint-Pierre-le-Vif, l'évêque de Langres, Sainte-Marie de Troyes; montant de la taille, de la capitation et des accessoires : 3,877 livres 16 sous 6 deniers. — Délibération de l'assemblée municipale relative à une réclamation du sieur Claude-Henry Corrad, avocat du Roi au bailliage et siège présidial de Troyes, qui prétend jouir des privilèges de la noblesse pour les biens qu'il possède à Ricey-Haut, du chef de Madeleine Françoise Justine Régley, son épouse; généalogie du sieur Claude-Henry Corrad. — Arpentage du territoire; contenance : 4,645 arpents 15 perches, mesure du lieu, 3,838 arpents 95 perches, mesure du Roi.

C. 2177. (Liasse.) — 113 pièces, papier.

1736-1754. — Pont de la Laignes, sur le territoire de la communauté de Ricey-Haut (Aube), Élection de Tonnerre; — correspondance entre l'intendant de Paris, son subdélégué de Tonnerre, l'intendant des finances de Courteille, etc., concernant les réparations de ce pont, l'établissement demandé par les habitants d'un droit de barrage et de reliage des vins, dont le produit servirait à payer la dépense occasionnée par ces réparations; — rôle d'une imposition relative au même objet, etc.

C. 2178. (Liasse.) — 34 pièces, papier.

1630-1789. — Requête adressée à l'intendant par plusieurs habitants de Ricey-Haut, qui demandent le maintien des ruelles de Procez et de Lanne. — Plaintes adressées à l'intendant contre le syndic, par le chevalier de Bondoire. — Lettre du procureur-général Joly de Fleury à l'intendant, au sujet de la prétention qu'ont les avocats, d'être exempts de la corvée. — Délibération de l'assemblée municipale concernant les ateliers de charité. — Élection d'adjoints à l'assemblée municipale. — Plainte adressée à l'intendant par plusieurs habitants, contre le syndic qui veut faire refondre leurs cloches. — Mémoire exposant que les murs et fossés qui fermaient le bourg de Ricey-Haut appartenaient aux habitants; — Arrêt du Parlement de Paris qui, vu l'opposition faite par les habitants à la saisie réelle de la terre des Riceys, sur Jacques Vignier, en 1624 ou 1625, maintient lesdits habitants dans tous leurs droits, notamment dans la propriété des murailles et clôtures accoutumées; — Lettre du subdélégué à

l'intendant rappelant que, par une délibération en date du 3 mai 1730, les habitants ont décidé la vente de leurs fossés.

C. 2179. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1757-1775. — Rôle de répartition de la somme de 498 livres, qui doit être payée à titre de don gratuit par les habitants de la communauté de Ricey-Haute-Rive (Aube), lesquels sont, les uns de l'Élection de Tonnerre, les autres du comté de Bar-sur-Seine (voir C. 215 et articles suivants); nombre des contribuables : 207. — Plainte adressée aux intendants de Paris par le recteur d'école de Ricey-Haute-Rive, qui demande la suppression de l'école des filles, dont la concurrence est préjudiciable à ses intérêts; recommandation de M. de Pommereu, seigneur des Riceys. — Avis du subdélégué sur la question de savoir si on a eu raison de démolir les pyramides placées sur deux piliers butants de l'église.

C. 2180. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

1745-1770. — Rôle de répartition de la somme de 597 livres qui doit être payée, à titre de don gratuit, par les habitants de la communauté de Ricey-le-Bas (Aube), lesquels sont, les uns de l'Élection de Tonnerre, les autres du comté de Bar-sur-Seine (voir C. 193); nombre des contribuables : 254. — Ordonnance de l'intendant, rendue à la requête des habitants de Ricey-Bas et homologuant l'adjudication du pont Coquart et du pont du Faux. — Lettre du subdélégué à l'intendant, concernant la démolition de la porte Foisseval, faite sans autorisation régulière par le syndic de la communauté. — Ordonnance de l'intendant prescrivant l'adjudication de la reconstruction du presbytère; procès-verbal d'adjudication par-devant le subdélégué; rôle de l'imposition, dont le montant doit couvrir la dépense; nombre des habitants contribuables : à Ricey-le-Bas, Élection de Tonnerre, 413; à Ricey-le-Bas, comté de Bar-sur-Seine, 440; à Ricey-Haute-Rive, Élection de Tonnerre, 79; à Ricey-Haute-Rive, comté de Bar-sur-Seine, 90; à Ricey-Haut, Élection de Tonnerre, 17; au Magny, Élection de Tonnerre, dépendance de Ricey-Haut, 48; à l'Anne, Élection de Tonnerre, dépendance de Ricey-Haut, 82; à Ricey-Haut, Élection de Bar-sur-Seine, 457 : total, 594, dont 337 pour l'Élection de Tonnerre; 257 pour celle de Bar-sur-Seine; habitants non contribuables, 65, savoir : Thomas Bluget, écuyer, secrétaire du Roi; la veuve du sieur Pierre Babeau, officier chez le Roi; Jean-Baptiste Régley, avocat, bailli des trois Riceys, père de douze enfants; Charles Le Mayeur, écuyer, secrétaire du Roi; de Béréy, chevalier de Saint-Louis; le curé de Riceys; le vicaire de Ricey-Haute-Rive; le vicaire de Ricey-Haut, etc.

C. 2181. (Liasse.) — 74 pièces, papier.

1736-1789. — Délibération des habitants des trois bourgs des Riceys (Aube), qui s'opposent à ce qu'il soit, sur leur territoire, procédé à la fixation des limites des généralités de Bourgogne et de Paris. — Opposition des habitants des trois bourgs à l'offre faite par un d'entr'eux de réparer les ponts moyennant l'établissement d'un droit d'octroi, dont le produit lui serait abandonné. — Délibération des élus généraux des états de Bourgogne et des habitants des trois Riceys, ordonnance de l'intendant de Paris, concernant la route de Bar-sur-Seine aux Riceys.

SUBDÉLÉGATION DE TROYES.

C. 2182. (Registre.) — In-folio, 38 feuillets, papier.

1648. — Jugements rendus par Denise, subdélégué de l'intendant Molé de Champlâtreux. Rejet d'une demande en décharge de l'impôt dit subsistance, ce rejet motivé sur une ordonnance de M. Le Camus, ci-devant intendant. — Sentences rendues contre divers contribuables à la requête de Nicolas Simon, receveur des tailles de l'Élection de Troyes. — Condamnation prononcée contre les habitants du faubourg Saint-Jacques, de La Vacherie, de La Moline, du Pré-Lévêque, de Chaillouet et des Tauxelles, qui se prétendent exempts du logement des gens de guerre, etc.

C. 2183. (Liasse.) — 93 pièces, papier.

1689-1696. — Jugements rendus par le subdélégué Comparot, seigneur Longsols, président en l'Élection et grenier à sel de Troyes, à la requête de Claude Chevot, bourgeois de Troyes, fermier des droits d'octroi et de rouage de la ville et des faubourgs ; — de nobles hommes, Nicolas Paillot, Pierre Corrad, Jean Corps, conseillers du Roi et élus en l'Élection, se portant forts pour Pierre Potherat, Pierre Gombaut et Édouard Pictoris, aussi conseillers du Roi et élus en l'Élection de Troyes. — Signification d'une décision de l'intendant Larcher, qui casse un acte d'engagement arraché à un laboureur de Torvilliers, par un soi-disant major, etc.

C. 2184. (Liasse.) — 97 pièces, papier.

1694-1697. — Jugements prononcés par le subdélégué Comparot. — Requête des habitants de Creny contre le sieur Blampignon Des Moulinets, qu'ils veulent forcer notamment à cesser de donner le nom de terre à sa propriété des Moulinets, où il n'a, disent-ils, qu'une maison villageoise. — Sentences du subdélégué sur requête de : Nicolas Marnay, sous-

traitant des eaux et fontaines de la généralité de Champagne ; — noble homme Jean Hérault, conseiller du Roi, receveur des tailles de l'Élection de Troyes, etc.

C. 2185. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

1701-1703. — Jugements prononcés par le subdélégué Comparot, à la requête : des six jurés-priseurs-vendeurs-de-biens de la ville de Troyes, — du syndic des créanciers de la communauté des tanneurs de cette ville, — des officiers du bailliage et siège présidial, etc.

C. 2186. (Liasse.) — 41 pièces, papier.

1707. — Jugements prononcés par le subdélégué Jean Paillot, à la requête de : François Fontaine, bourgeois de Paris, chargé de la vente des offices de jurés vendeurs et visiteurs de porcs ; — la communauté des procureurs de l'Élection, opposant à l'établissement de garnison opérée chez Sourdat, son syndic, sur la demande de Simon Migier, chargé par sa Majesté du recouvrement de la finance qui doit provenir de la réunion des offices de syndic des procureurs huissiers ; — Claude Renault Desroches, préposé pour recevoir le droit de douze deniers pour chaque jeu de carte, etc.

C. 2187. (Liasse.) — 119 pièces, papier.

1708. — Jugements rendus par le subdélégué Jean Paillot, à la requête : des maire et échevins de Troyes, demandeurs contre le fermier du rouage ; — de Joseph de Foissy, adjudicataire général des droits attribués aux inspecteurs des boucheries dans la Généralité de Champagne ; — de la communauté des notaires et tabellions de Troyes, présentement réduits à quinze en exercice par la vacance des autres offices ; — de Nicolas Carlier, chargé par sa Majesté du recouvrement de la vente des offices de jurés, essayeurs, contrôleurs et visiteurs de toutes les huiles dans le royaume de France, etc.

C. 2188. (Liasse.) — 102 pièces, papier.

1709. — Jugements rendus par le subdélégué Jean Paillot, à la requête : du procureur de Jean Maurice Lambrosso et de François Buffier de Ratilly, propriétaires des offices de contrôleurs des registres et extraits des baptêmes, mariages et sépultures de Champagne ; — des adjudicataires des péages des portes de la ville de Troyes ; — de la communauté des marchands toiliers de la même ville ; — de Nicolas Carlier, bourgeois de Paris, chargé par sa majesté du recouvrement de la finance des offices de contrôleurs des greffes et deniers d'octroi ; — de François Carrey, acquéreur des offices d'ins-

pecteur des porcs de la province et frontière de Champagne ;
— des officiers de la milice bourgeoise de Troyes, etc.

C. 2189. (Liasse.) — 130 pièces, papier.

1709. — Jugements rendus par le subdélégué Jean Paillot, à la requête de : MM. Gallois et de Chaales, receveurs généraux de la Généralité de Champagne, chargés du recouvrement du rachat de la capitation ; — Pierre Guillaume de Chavaudon, écuyer, seigneur de Sainte Maure, Charley et autres lieux, conseiller du Roi, lieutenant général civil et d'épée au bailliage et siège présidial de Troyes ; — Pierre Charles, chargé par sa majesté de l'exécution de la déclaration du 29 décembre 1708, qui ordonne la levée du doublement des péages, etc.

C. 2190. (Liasse.) — 91 pièces, papier.

1710. — Jugements rendus par le subdélégué Jean Paillot, à la requête : de plusieurs habitants de Méry-sur-Seine, attaquant Étienne Devienne, échevin de cette ville ; — de François Angenoust, adjudicataire du droit par doublement, qui se lève sur les charbons et bois à brûler entrant dans la ville de Troyes ; — des receveurs généraux de Champagne chargés du recouvrement de la finance des offices de greffiers des rôles des tailles ; — des maîtres huiliers du faubourg Saint-Jacques de Troyes.

C. 2191. (Liasse.) — 138 pièces, papier.

1710. — Jugements rendus par le subdélégué Jean Paillot à la requête : du procureur de M. Baquet, chargé par arrêt de la vente des offices de garde des archives dans la province de Champagne ; — de Nicolas Gorjus, inspecteur, conservateur général du domaine dans les Généralités de Champagne et d'Orléans ; — d'Estienne Chaplet, fermier général du contrôle des actes des notaires, petits sceaux et insinuations laïques de la Généralité de Champagne ; — de Pierre Lenoble, seigneur de Thennelières, Belley et autres lieux, premier président au présidial de Troyes ; — d'Élie de Biest, chargé par Sa Majesté du recouvrement et du rachat des poids et mesures et des redevances annuelles attribuées aux offices de contrôleurs et visiteurs des poids et mesures ; — de Philbert Barolet, conseiller du Roi, inspecteur des manufactures de la Généralité de Champagne.

C. 2192. (Liasse.) — 114 pièces, papier.

1710. — Jugements rendus par le subdélégué Jean Paillot, à la requête de : noble homme Edme Guérard, receveur
AUBE. — SÉRIE C

des gabelles au département de Champagne ; — Antoine de Lahoche, subrogé aux droits de Denis-Louis Lelièvre, chargé par Sa Majesté du recouvrement des droits d'amortissement, francs fiefs et usages ; — Pierre-Marie Gauthier, receveur général des octrois et rouages de la ville de Troyes ; — Nicolas Guillemot, contrôleur des actes des notaires, petits sceaux, actes judiciaires, et greffier des insinuations laïques du bureau d'Herbisse, etc.

C. 2193. (Liasse.) — 105 pièces, papier.

1711. — Jugements rendus par le subdélégué Jean Paillot, à la requête : de Michel Sauval, chargé du recouvrement des droits sur les huiles ; — de Nicolas Calabre, représentant Messieurs les munitionnaires des vivres de Flandre et d'Allemagne ; — du syndic des créanciers non privilégiés de la communauté des tanneurs de Troyes ; — d'Étienne Roy, chargé par Sa Majesté du recouvrement de la finance de la réunion des offices des eaux et forêts ; — de Denis Houillier, adjudicataire général du droit de sou pour livre sur les suifs de la Généralité de Champagne ; — d'Élie Biette, chargé par Sa Majesté du recouvrement des taxes pour le rachat des poids et mesures et des redevances annuelles attribuées aux offices de contrôleurs et vérificateurs des poids et mesures ; — de Jean Mauroy, conseiller du Roi, grenetier au grenier à sel de Villemaur, etc.

C. 2194. (Liasse.) — 99 pièces, papier.

1711. — Jugements rendus par le subdélégué Jean Paillot, à la requête : de Messire Claude de Louvrier, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de la commanderie du Temple de Troyes ; — de Charles Pilon, chargé par Sa Majesté du recouvrement des rentes provinciales dans la ville et l'Élection de Troyes ; — des maîtres barbiers-peruquiers de la ville de Troyes ; — de noble homme Nicolas Doé, conseiller du Roi, receveur des tailles de l'Élection ; — de Nicolas Chaise, adjudicataire des offices d'inspecteur, visiteur et contrôleur des vins, etc.

C. 2195. (Liasse.) — 99 pièces, papier.

1711. — Jugements rendus par le subdélégué Jean Paillot, à la requête : de la communauté des tanneurs de Troyes ; — de Richard d'Échelotte, capitaine de l'artillerie de Sa Majesté, étant au camp, en Flandres ; — de la communauté des chaudronniers de Troyes ; — de Hubert Desguerros, conseiller du Roi, président au grenier à sel d'Arcis ; — du garde de la communauté des serruriers de Troyes ; — de Nicolas

Comparot, conseiller du Roi au bailliage et siège présidial de Troyes, président de l'Élection, etc.

C. 2196. (Liasse.) — 98 pièces, papier.

1712. — Jugements rendus par le subdélégué Jean Paillet, à la requête : de François Royer, adjudicataire des péages des portes de Troyes ; — de Nicolas Gorgeut, propriétaire de la charge de conseiller du Roi, conservateur des domaines aliénés de la province de Champagne ; — des baigneurs-étuvistes de Troyes ; — des maîtres courtiers de chevaux de Troyes ; — des maîtres perruquiers-barbiers-étuvistes de Troyes ; — de Nicolas Desmarets, écuyer, seigneur de Luyères, garde de la Monnaie de Troyes.

C. 2197. (Liasse.) — 119 pièces, papier.

1712. — Jugements rendus par le subdélégué Jean Paillet à la requête : de la communauté des tanneurs de Troyes ; — des maîtres-gardes teinturiers de laine, fil, soie et coton de la même ville ; — des orfèvres de Troyes ; — de l'estapier des troupes du Roi à Troyes ; — de noble homme Claude Corrard, conseiller du Roi au bailliage et présidial, et Pierre Corrard, élu en l'Élection ; — de Joachim Henrion, conseiller du Roi, président en la juridiction des Traités Foraines de Troyes ; — de Nicolas Rivot, capitaine-major de la bourgeoisie de Villenauxe.

C. 2198. (Liasse.) — 85 pièces, papier.

1713. — Jugements rendus par le subdélégué Jean Paillet à la requête : de Jean Bargeme, garde-magasin pour les grains du Roi à Troyes ; — d'Hyacinthe de Caze, chargé par Sa Majesté du recouvrement de la finance qui doit provenir des rentes provinciales dans tout le royaume, poursuite et diligence de M. Mathieu de Varenne, seigneur de Chevigny, intéressé dans les droits domaniaux et autres, directeur et receveur de rentes provinciales pour ledit de Caze dans la Généralité de Paris et dans la ville et l'Élection de Troyes, etc.

C. 2199. (Liasse.) — 78 pièces, papier.

1713. — Jugements rendus par le subdélégué Jean Paillet à la requête : des commis-gardes des Traités Foraines de Troyes ; — du greffier de la juridiction consulaire des marchands de Troyes ; — de Claude Berille, fermier des Domaines de Champagne ; — de Marc de Meaux, adjudicataire général de la ferme du contrôle des actes des notaires, petit sceau, insinuations laïques et centième denier ; — de Jacques Saint-Marc, chargé par Sa Majesté de l'exécution de l'édit

d'août 1708 et du recouvrement des taxes de confirmation dues par les engagistes du Domaine ; etc.

C. 2200. (Liasse.) — 89 pièces, papier.

1714. — Jugements rendus par le subdélégué Jean Paillet à la requête des sous-fermiers des droits d'inspecteur aux boucheries, contrôleur et visiteur des suifs dans la ville et banlieue de Villenauxe ; — de dame Jeanne Bourgeois, épouse de noble homme Nicolas Maréchal, conseiller du Roi, président-bailli de la ville de Méry-sur-Seine, plaidant contre Nicolas Huguier, substitut du procureur du Roi au bailliage de Méry, notaire, procureur et ancien échevin au même lieu ; — de Jean-Baptiste Laurent, conseiller du Roi, président au grenier à sel de Troyes ; — de Pierre Dare de Vaudes, seigneur de Galilée ; — de Pierre d'Aulnay, écuyer, seigneur en partie de Rhèges.

C. 2201. (Liasse.) — 74 pièces, papier.

1714. — Jugements rendus par le subdélégué Jean Paillet à la requête : de Maître Eustache Belin, fermier des droits de rouage de la ville de Troyes ; — de Nicolas Dufour, conseiller du Roi, assesseur en l'hôtel commun de la ville de Troyes ; — des fournisseurs de la viande de l'étape aux troupes de Sa Majesté ; — de Philbert Barolet, inspecteur des manufactures au département de Troyes ; — de Pierre Collet, aide-major du second bataillon du régiment suisse de Brandelet, étant de présent au village de Verrières (voir C. 1433) ; — de Papillon, directeur général du dixième denier de la province de Champagne.

C. 2202. (Liasse.) — 79 pièces, papier.

1715. — Jugements rendus par le subdélégué Jean Paillet à la requête : du ci-devant étapier de Machy ; — de Claude Havart, inspecteur des boucheries de la ville et faubourgs de Troyes ; — des maire et échevins de Troyes en procès avec le traitant de la réunion des offices créés par l'édit du mois d'octobre 1703, réunis par arrêt du Conseil d'août 1710 à chacun des Hôtels-de-Ville du royaume ; — du directeur et receveur des droits de rivière et îlots ; — de la communauté des drapiers-drapants de Troyes ; etc.

C. 2203. (Liasse.) — 88 pièces, papier.

1715. — Jugements rendus par le subdélégué Jean Paillet à la requête : de François Crédien, fermier du contrôle des actes des notaires, petits sceaux et insinuations laïques de Champagne ; — des gardes de la communauté des tailleurs de

Troyes ; — d'Élie Bieste, chargé du recouvrement des taxes pour le rachat de la redevance annuelle attribuée aux offices de contrôleur et visiteur des poids et mesures des fourneaux et moulins ; — des maîtres-gardes huiliers de Troyes ; — de Jean Rousselot, chargé par Sa Majesté des amortissements et francs-fiefs ; — de Pierre Potherat, conseiller du Roi en l'Élection de Troyes, propriétaire pour un douzième des droits manuels sur chaque minot de sel qui se distribue aux greniers à sel de Troyes, Villacerf et Villemaur ; etc.

C. 2204. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1718. — Jugements rendus par le subdélégué Jean Paillet. — Compte, visé par lui, des amendes des juridictions royales de Troyes. — Ordonnances de l'intendant qui déclare confisquées des indiennes et des mousselines peintes, saisies par les gardes de la brigade des gabelles de Troyes. — Procès-verbal dressé par le subdélégué et concernant le paiement des offices de lieutenant-de-maire, assesseur, échevins et concierge de l'Hôtel-de-Ville de Troyes.

C. 2205. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

1720. — Jugements rendus par le subdélégué Jean Paillet. — Réception par lui : d'un contrôleur des actes des notaires et exploits ; — d'un receveur des droits d'amortissement et francs-fiefs. — Procès-verbaux de saisie : d'indiennes ; — d'une robe d'indienne portée contrairement aux règlements par la femme d'un marchand de Troyes (les commis n'osant pas mettre cette saisie à exécution invitent cette dame à leur livrer sa robe de bonne volonté, et sur son refus lui donnent assignation à comparaître devant le subdélégué) ; — d'un rideau de toile peinte placée sur un lit, etc.

C. 2206. (Liasse.) — 71 pièces, papier.

1721. — Jugements rendus par le subdélégué Jean Paillet à la requête : de Jacques-Pierre Doé, conseiller du Roi, receveur des tailles et de la capitation de la ville et de l'Élection de Troyes ; — de Charles Cordier, chargé par Sa Majesté de la régie des fermes de France, etc. — Procès-verbal dressé par le même subdélégué, constatant que les habitants de Saint-Léger ont, en 1714, fait, par ordre de l'intendant, une fourniture d'orge et de 160 rations d'avoine (voir C. 2204), qu'en conséquence il a été décidé que le prix de cette fourniture, fixé à 484 livres, leur serait remboursé, mais que les habitants n'ont rien reçu, etc.

C. 2207. (Liasse.) — 146 pièces, papier.

1722. — Jugements rendus par le subdélégué Jean Pail-

lot à la requête : de Nicolas Rozière et Pierre Guerrapin, échevins de la ville de Méry-sur-Seine ; — d'Hugues Mouillefarine, commis à la recette des droits de contrôle des actes des notaires au bureau de Prunay-Saint-Jean ; — de Marie-Anne Clerget, veuve de Claude Huez, doyen des conseillers du présidial de Troyes ; Louis-Claude Huez, lieutenant particulier ; Claude Huez, conseiller au même siège ; — de Louis Legrand, conseiller du Roi, lieutenant particulier au bailliage et siège présidial de Troyes et lieutenant de police de ladite ville ; — de Claude Corrard, conseiller au bailliage et siège présidial de Troyes ; — de François de Marisy, écuyer, seigneur de Cervet ; — de Jacques Carré, peintre, demeurant à Troyes ; — Nicolas Rémond, conseiller au bailliage de Troyes, etc.

C. 2208. (Liasse.) — 147 pièces, papier.

1722. — Jugements rendus par le subdélégué Jean Paillet à la requête : de l'un des six sergents-priseurs et vendeurs de biens de la ville de Troyes, demandeur en exécution des édits et déclarations de Sa Majesté portant création de sa charge, notamment de l'édit d'octobre 1696 ; — de l'étaquier de Montieramey ; — de Charles Cordier, chargé de la régie des fermes unies de France ; — de Simon de Noël, écuyer, demeurant à Troyes ; — de Pierre Carteron, avocat en Parlement, demeurant à Ricey-Bas ; — de Louis Paillet, conseiller vétérinaire au bailliage et siège présidial de Troyes ; — de Pierre Camusat, conseiller au même siège, etc.

C. 2209. (Liasse.) — 61 pièces, papier.

1722. — Jugements rendus et procès-verbaux dressés ou reçus par le subdélégué Jean Paillet, concernant : les droits sur les huiles et sur les vins ; — la saisie de courtelines et de rideaux d'indienne ; — des bestiaux tués sans que les droits d'inspecteur des boucheries eussent été payés ; — l'inventaire de la monnaie de Troyes ; — l'établissement d'une manufacture de toiles à carreaux dans cette ville, etc.

C. 2210. (Liasse.) — 143 pièces, papier.

1723. — Jugements rendus par le subdélégué Jean Paillet à la requête de : Henri Vannesson, fermier général des droits sur les huiles ; — Jean Matagrin, juge consul en la ville de Troyes ; — messire Louis de Butord, chevalier, seigneur de Montigny, inspecteur des haras de la province de Champagne ; — Pierre Bazin, avocat en Parlement, procureur du Roi au grenier à sel de Villemaur ; — Jean Mauroy, conseiller du Roi, grenetier au grenier à sel du même lieu.

C. 2211. (Liasse.) — 68 pièces, papier.

1724. — Jugements rendus par le subdélégué Jean Paillet à la requête de : Nicolas Hérault, conseiller du Roi, receveur des tailles et de la capitation de l'Élection de Troyes ; — Pierre Lesueur, chargé par Sa Majesté de la régie de la vente exclusive du tabac dans tout le royaume pour la compagnie des Indes ; — Pierre-Jacques Doé, conseiller du Roi, receveur des tailles et de la capitation de l'Élection de Troyes, etc.

C. 2212. (Liasse.) — 69 pièces, papier.

1725. — Jugements rendus par le subdélégué Jean Paillet à la requête : des adjudicataires du cinquantième denier et des collecteurs de la taille de diverses communautés ; — de Charles Basset, chargé par Sa Majesté de la régie du contrôle des actes des notaires et autres y joints ; — de Nicolas Lejeune, ci-devant adjudicataire du droit de contrôle de la marque des toiles ; — de Mathieu de Varenne de Chevigny, adjudicataire des mêmes droits, etc. — Ordonnance de l'intendant qui maintient les habitants de Saint-Oulph (Aube) dans la jouissance de leur pâture communale dite Les Armances.

C. 2213. (Liasse.) — 115 pièces, papier.

1726. — Jugements rendus par le subdélégué Jean Paillet à la requête : des chartreux de Troyes ; — de Louis de Butord, chevalier, seigneur de Montigny, commissaire et inspecteur des haras en la province et frontière de Champagne ; — de la communauté des notaires royaux de la ville et du bailliage de Troyes ; — des maîtres-gardes de la communauté des tondeurs de cette ville ; — de Charles Basset, régisseur général du domaine du Roi, poursuites et diligence de Mathieu de Varennes, seigneur de Chevigny, son directeur et receveur à Troyes ; — du crieur d'enterrements et cris publics de Troyes, en procès avec un trompette, etc.

C. 2214. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1727-1733. — Jugements rendus par le subdélégué Jean Paillet à la requête : du garde-étalon de Ruvigny ; — de la communauté des boulangers de Troyes ; — de François Courtier, fermier des droits de greffe ; — de messire Jacques-Bénigne Bossuet, conseiller du Roi en tous ses conseils, évêque de Troyes ; — de messire Pierre-Gilbert Colbert de Villacerf, conseiller du Roi et premier maître d'hôtel de la reine, marquis de Payns ; — de François Courtin, fermier général des domaines du Roi, du contrôle des actes des notaires, petits-sceaux, insinuations et autres droits y joints dans la

Généralité de Champagne ; — de la communauté des notaires royaux de Troyes, etc.

ÉLECTION DE BAR-SUR-AUBE.

C. 2215. (Registre.) — In-folio, 147 feuillets, papier.

1649-1650. — Jugements rendus par Antoine Masson, élu, dans l'auditoire de l'Élection ou en son hôtel, à la requête : des collecteurs de Cresp'y, — du procureur fiscal d'Unienville, — des habitants de Radonvilliers, — du substitut du procureur du Roi en l'Élection, — des habitants de Brieenne-la-Vieille, etc., concernant des matières d'impôts.

C. 2216. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1707-1708. — Enregistrement des causes (paraphé par Charles Chifflet, seigneur de Surmont, conseiller du Roi, président, tiers-référendaire, taxateur et calculateur de dépens en l'Élection de Bar-sur-Aube). — Jugements rendus à la requête : de Simon Barbu, principal du collège de Chaource ; — de Jean Vautrin, fermier des aides et droits joints en l'Élection de Bar-sur-Aube ; — des collecteurs des tailles de diverses communautés. (Étaient alors : lieutenant, Verpillat ; élus, Clément, Antoine et Mailly.)

C. 2217. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1723-1728. — Enregistrement des baux, des donations et des autres actes soumis à cette formalité. — Commissions : de greffiers des rôles de diverses communautés ; — de regrattiers, ou marchands de sel en détail ; — de receveur au bureau d'entrepôt du tabac ; — de sous-brigadier ambulant des aides ; — de maître de poste. — Traités entre diverses communautés et leurs recteurs d'école.

C. 2218. (Registre.) — In-folio, 24 feuillets, papier.

1732-1736. — Décisions prises sur la réquisition du procureur du Roi (paraphé par Didier Mailly, avocat en Parlement, président en l'Élection). — Provisions d'élu, accordées à Armand-Jean-Baptiste Clément. — Commission de receveur particulier en l'Élection de Bar-sur-Aube, accordée par le Roi à Charles-Joseph Hayez, présenté par Jean-Claude-Prosper Héron de Villefosse, receveur général de Champagne. — Protestation des officiers de l'Élection contre la conduite de l'échevin Géhier, qui a pris le pas sur eux à la procession du Saint-Sacrement. — Déclaration du Roi, qui attribue au président de chaque Élection et grenier à sel le pouvoir de faire seul les fonctions de lieute-

nant criminel. — Commission de directeur de la poste aux lettres de Mussy-l'Évêque, cette commission accordée par le fermier-général des postes et messageries. (Étaient alors élus : outre Jean-Baptiste Clément, Jean-Baptiste Puget, Robert Rivière et Jean-Baptiste Perrotte.)

ÉLECTION DE BAR-SUR-SEINE.

C. 2219. (Registre.) — In-folio, 273 feuillets, papier.

1634-1638. — Sentences rendues par les élus de Bar-sur-Seine à la requête : d'Étienne Chartier, fermier général des aides de l'Élection ; — du procureur du Roi ; — des collecteurs des tailles de diverses communautés, etc. — Enregistrement des mandements du Roi. — Arrêt du Conseil qui permet aux commensaux du Roi de vendre dans toute saison le vin de leur cru en gros et en détail sans payer aucun droit d'aide. — Réception par Jean Douge, Pierre Bourbonne et Pierre Coqueley, élus, de Jean Texier, fils du greffier de l'Élection, en qualité de procureur près cette juridiction. — Quitances de 4,000 livres payées par François Royer pour prix de la charge de conseiller du Roi, lieutenant, élu en l'Élection de Bar-sur-Seine, cette charge vacante par le décès de Manassès Guillaumot ; — reçu de 435 livres dues par le même François Royer pour ladite charge. — Nomination d'Antoine Colombard, avocat en Parlement, aux fonctions d'avocat du Roi aux bailliage, prévôté, Eaux-et-Forêts, Élection et mairie de Bar-sur-Seine.

C. 2220. (Registre.) — In-folio, 161 feuillets, papier.

1639-1648. — Enregistrement des mandements du Roi, arrêts de la Cour des Aides, commissions, etc. — Lettres patentes du Roi et arrêts du Conseil d'État relatifs aux octrois de Bar-sur-Seine. — Nomination, par Nicolas Vignier, président en l'Élection, d'un commis héréditaire à faire les rôles de la ville de Bar-sur-Seine. — Présentation au Roi d'un candidat aux fonctions d'huissier en l'Élection de Bar-sur-Seine, cette présentation faite par Gaston, fils de France, frère unique du Roi, duc d'Orléans, de Valois et de Chartres, comte de Blois, agissant comme tuteur de sa fille, dame de Bar-sur-Seine ; nomination de cet huissier par le Roi. — Nomination d'un garde de la grande fauconnerie, par Louis-Charles d'Albert, duc de Luynes, grand fauconnier de France. — Nomination de Jean Bernodat aux fonctions de président en l'Élection en remplacement de Nicolas Vignier. — Sentence de l'Élection de Bar-sur-Seine ordonnant l'affichage d'un arrêt de la Cour des Aides rendu contre Jean Le Martin, président en l'Élection de Bar-sur-Seine, lequel arrêt déclare applicable dans l'Élec-

tion de Bar-sur-Seine un arrêt de la même Cour rendu en 1598 contre Louis de Villeprouvée, président en l'Élection de Troyes, pour régler les rapports du président avec les autres membres du tribunal, etc. (Les gages des officiers de l'Élection étaient alors ainsi fixés : Vignier, président, 200 livres ; Manassès Guillaumot, lieutenant, 200 ; Jean Douge, élu, 135 ; Jacques Coqueley, élu, 250 ; Étienne Bourbonne, élu, 100 ; le procureur du Roi, 10 ; Léonard Texier, greffier, 20 ; Lazare Coqueley, contrôleur, 140 ; Pierre Coqueley, aussi contrôleur, 275 ; total : 1,330 livres.)

C. 2221. (Registre.) — In-folio, 40 feuillets, papier.

1650-1652. — Sentences rendues par les élus de Bar-sur-Seine. — Ordonnances des élus du duché de Bourgogne rejetant une requête adressée au duc de Vendôme par les élus de Bar-sur-Seine, pour obtenir décharge de l'arriéré des impositions du comté. — Lettre du duc d'Épernon, gouverneur de Bourgogne, aux élus de Bar-sur-Seine pour les inviter à faire exécuter la délibération des élus des États de Bourgogne qui a nommé le sieur Lécuyer receveur de l'Élection. — Requête, adressée aux élus de Bar-sur-Seine par le procureur du Roi, et constatant qu'en 1652 les paroisses et hameaux du comté devaient encore plus de 80,000 livres sur les impositions des années 1646-1650.

C. 2222. (Registre.) — In-folio, 91 feuillets, papier.

1655-1666. — Sentences rendues par les élus de Bar-sur-Seine. — Arrêt de la Cour des Aides qui suspend pour trois mois Jean Gombault, substitut en l'Élection de Bar-sur-Seine. — Délibération des élus qui nomment député aux États de Bourgogne François Douge, lieutenant en l'Élection. — Protestation des élus de Bar-sur-Seine contre la commission de subdélégué donnée par Bouchu, intendant de Bourgogne, à Jean de Lausserois, prévôt dudit Bar.

C. 2223. (Registre.) — In-folio, 155 feuillets, papier.

1659-1667. — Sentences rendues par les élus de Bar-sur-Seine entre honorables hommes Guyot Drouin, Nicolas Poupot, Jean Delacroix et Étienne Robert, maire et échevins de cette ville en 1656, d'une part ; nobles hommes Pierre Coqueley, conseiller du Roi, élu maire de Bar en 1658, François Durud, lieutenant particulier au bailliage, maire de Bar en 1660, etc., d'autre part ; — entre le fermier du droit de courtépinte, le fermier général des aides de l'Élection, le receveur du domaine de Bar et divers particuliers, etc.

C. 2224. (Registre.) — In-folio, 142 feuillets, papier.

1667-1671. — Sentences rendues par les élus de Bar-sur-Seine, pour et contre François Legendre, fermier général des Aides de France; — Nicolas Baudot, receveur des tailles de l'Élection; — Noble homme, Nicolas Vauthier, maire de Bar-sur-Seine; — l'adjudicataire des octrois et du gourmetage de la même ville, etc.

C. 2225. (Registre.) — In-folio, 207 feuillets, papier.

1674-1679. — Sentences rendues par les élus de Bar-sur-Seine, à la requête de : Martin Dufresnay, fermier général des formules et des aides de France; — François Bailly, receveur des tailles de l'Élection; — Pierre Delacroix, prêtre, chapelain de la chapelle du Saint-Sacrement, fondée en l'église paroissiale de Bar-sur-Seine. — Signification d'appel par le procureur du roi Gombaut, à l'occasion d'une cote d'office, fixée au profit de M. Alexandre Baillot, par François Du Rud, lieutenant en l'Élection, Éléonore Tarsens, Pierre Malleroy et Nicolas Belin, élus. — Présentation au Roi, par Anne Marie Louise d'Orléans, souveraine de Dombes, et par la grâce de Dieu duchesse de Montpensier, etc, d'Étienne Bourbonne, candidat aux fonctions d'élu en l'Élection de Bar-sur-Seine; nomination par le Roi, d'Étienne Bourbonne, aux fonctions d'élu.

C. 2226. (Registre.) — In-folio, 165 feuillets, papier.

1697-1704. — Sentences rendues par les élus de Bar-sur-Seine. — Réceptions de commis buralistes pour les paroisses de Buxeuil, Ricey-Bas, Ricey-Haut, Ricey-Haute-Rive, Celles, Choiseul, de commis aux exercices et de commis aux inventaires, présentés par Gabriel Babeau, directeur des Aides de Bar, pour Pierre Perrine, fermier de l'Élection. (Le tribunal était alors composé de MM. de Malleroy, Grillard, Hérault de La Closture, Belin, Garreau, Charlot, Bourbonne, Coqueley, Bonnemain. — Décision qui fait commencer les vacances le 11 septembre, et fixe leur terme à la Saint-Martin. Pendant ce temps il y aura tous les vendredis audience de vacation.

C. 2227. (Registre.) — In-folio, 349 feuillets, papier.

1704-1712. — Sentences rendues par les élus de Bar-sur-Seine, à la requête de Jean de La Cassaigne, fermier des Aides de l'Élection; — Germain Gauthier, adjudicataire général de la vente exclusive du tabac dans tout le royaume de France; — Nicolas Bréjard, conseiller du Roi, contrôleur au grenier à sel; — Niclas Seguin, conseiller du Roi, receveur des tailles de l'Élection; — André Charlot, conseiller du Roi

en l'Élection, plaidant contre Bernard Salomon, grenetier au grenier à sel, etc.

C. 2228. (Registre.) — In-folio, 256 feuillets, papier.

1712-1725. — Sentences rendues par les élus de Bar-sur-Seine, à la requête : de François Terrey, écuyer, conseiller-secrétaire du Roi, maison et couronne de France, seigneur de Polisy, Poliset, Buxeuil et autres lieux; — de Jean Patou, fermier des aides de l'Élection; — du receveur des Traites des Riceys; — du receveur des Aides au département des Riceys; — de Georges François Jacquot, chanoine du chapitre de Juilly-le-Châtel; — de Pierre Paul Le Texier, greffier-en-chef de l'Élection commis à la recette des impositions du comté de Bar-sur-Seine.

C. 2229. (Registre.) — In-folio, 126 feuillets, papier.

1703-1724. — Enregistrement des mandements du Roi, arrêts du Conseil et de la Cour des Aides, etc. — Commission de second président en l'Élection de Bar-sur-Seine, accordée par le Roi à André Charles, élu en cette Élection. — Nomination de Thomas Bluget, aux fonctions de président au grenier à sel de Mussy-l'Évêque. — Provisions de président en l'Élection de Bar-sur-Seine, obtenues par Laurent Hérault de La Closture, assesseur en cette Élection. — Bail des Aides des Élections de Bar-sur-Seine et de Clamecy, avec les formules de Bourgogne et de Bresse, moyennant 100,000 livres par an. — Ordonnance de l'intendant de la Généralité de Paris, qui maintient le sieur de Bretagne en possession de noblesse. — Nomination de Claude Coqueley, aux fonctions de secrétaire du Roi. — Ordonnance du Roi portant règlement pour la nomination des collecteurs des tailles. — Arrêt du Conseil d'État concernant le monopole de la vente du café, ce monopole accordé à la Compagnie des Indes.

ÉLECTION DE TROYES.

C. 2230. (Registre.) — In-folio, 147 feuillets, papier.

1607-1625. — Enregistrement des mandements du Roi, etc. — Ordonnance du roi Louis XIII confirmant celles de Charles VII et d'Henri IV, qui décident que les habitants des villages voisins de Troyes, à deux lieues à la ronde, seront contraints de travailler par corvée au curage des fossés de cette ville et des bras de la Seine qui la traversent. — Sous-baux du huitième denier. — Commission de receveur des Aides et tailles de l'Élection de Troyes, accordée par Louis XIII à Nicolas Simon. — Bail général des Aides de France, pour les huit années, 1619-1627. — Arrêt du Conseil d'État per-

tent que la défense aux habitants d'une localité, de fréquenter les cabarets de cette localité, doit être observée seulement les dimanches et jours de fête pendant le service divin. — Lettres de Louis XIII, qui donnent à Louis de Villeprouvée, président en l'Élection de Troyes, mission de vendre les offices de sergent héréditaire des Aides et tailles des paroisses de l'Élection de Troyes, etc.

C. 2231. (Registre.) — In-folio, 134 feuillets, papier.

1633-1637. — Enregistrement des mandements du Roi, etc. — Commission de procureur en l'Élection de Troyes. — Édit supprimant l'hérédité des cabaretiers. — Ordonnance du cardinal de Richelieu, grand maître et surintendant général de la navigation et du commerce de France, qui retient et réserve Jean Cytois pour l'un des commissaires entretenus pour le service du Roi en la marine. — Commission d'avocat du Roi aux bailliage, siège présidial, Élection, prévôté, maréchassée, eaux et forêts, monnaie, traites foraines, grenier à sel de Troyes. — Édit portant création d'un office de contrôleur, visiteur, marqueur de papier dans chaque localité où il se fabrique du papier. — Ordonnance du comte de Vaubecourt, conseiller du Roi en ses conseils, chevalier de ses ordres, maréchal de ses camps et armées, son lieutenant-général en la ville, comté et évêché de Verdun, prescrivant aux élus de Troyes de faire lever sur les paroisses les plus aisées de l'Élection, 800 soldats capables de servir le Roi. — Lettre de Louis XIII au sieur Vignier, baron de Barbezieux, Villemaur, Juilly et Saint-Liébauld, pour le charger de se rendre à Troyes, Reims, Château-Thierry, Sens, Auxerre, Joigny, afin d'exciter les habitants à fournir le plus de soldats possible pour résister aux ennemis qui ont envahi la Picardie.

C. 2232. (Registre.) — In-folio, 122 feuillets, papier.

1665-1672. — Enregistrement des mandements du Roi, etc. — Arrêt du Conseil d'État qui, sur la requête du chancelier Séguier, seigneur de Villemaur, Saint-Liébauld et Dierrey-Saint-Pierre, enlève à l'Élection particulière de Villemaur la connaissance des contestations auxquelles donnent lieu les rôles de l'Élection particulière de Villemaur, et donne aux élus de Troyes pouvoir de juger ces contestations. — Arrêts de la Cour des Aides, qui reconnaissent nobles les sieurs Isaak de Portebize, Josias Lecourtois, Georges de Renard, seigneur de Puiseaux et des Bordes, paroisse d'Auxon, etc. — Commission de président en l'Élection de Troyes pour Jean Comparot. — Ordonnances de l'intendant Lefebvre de Caumartin, déclarant noble les sieurs Courtois, écuyer, conseiller

au bailliage de Troyes; et Le Roy de Longeville, sieur de Châtres, demeurant à Landreville, Élection de Bar-sur-Seine; — défendant aux officiers de l'Élection d'élargir les prisonniers détenus pour tailles, etc. — Lettre de Louis XIII qui nomme un soldat religieux-lai à l'abbaye de Vauluisant. — Ordonnance du même qui détache les terres de Montsuzain et de Voué du marquisat d'Isle et de la baronnie d'Arcis, qui les réunit aux terres de Saint-Martin et de Saint-Remi-sous-Barbuise, jusque-là tenues en franc-aleu, et des dites terres constitue une baronnie héréditaire en faveur de François Du Vouldy. — Suppression du nom d'Aillefou, par réunion de ce fief à celui de Girodot, aujourd'hui Gérosdot.

C. 2233. (Registre.) — In-folio, 12 feuillets, papier.

1676-1677. — Enregistrement des mandements du Roi, etc. — Provisions de greffier ancien en l'Élection de Troyes. — Lettres patentes pour les ermites de Notre-Dame-du-Hayer. — Déclaration du Roi sur les privilèges des maîtres de poste. — Commission de receveur des tailles de l'Élection pour M^e Guillaume Rathier, conseiller du Roi.

C. 2234. (Registre.) — In-folio, 139 feuillets, papier.

1680-1687. — Enregistrement des mandements du Roi, etc. — Provision de conseiller du Roi, élu en l'Élection de Troyes, pour Pierre Corrad, avocat en Parlement. — Arrêt du Conseil concernant la noblesse : des sieurs Charles, Georges, Louis et Robert de Bruneteau frères; — de Pierre d'Haranguier; — d'Augustin Ragon, seigneur de Bange. — Bail du droit de seigneurie et doublement d'icelui, sur les ouvrages d'or et d'argent, fait aux orfèvres de la ville de Troyes. — Déclaration du Roi portant révocation des privilèges accordés jusque-là aux pères de dix ou douze enfants. — Ordonnance de l'intendant de Champagne, Le Febvre de Caumartin, concernant la noblesse : de Louis de Bellanger, écuyer; — d'Antoine de Champigny, seigneur de Balignicourt; — de François de Saint-Privé, écuyer, seigneur d'Arigny. — Ordonnance de Bouchu, intendant de Bourgogne, reconnaissant la noblesse de Valeran de Conigan, écuyer, demeurant à Lentille. — Arrêt du Conseil d'État sur le remboursement des charges d'un certain nombre d'officiers des Élections et greniers à sel. — (Officiers de l'Élection de Troyes conservés en 1685 : Jean Comparot, président; François Laurent, lieutenant; Joseph Gombaut, élu, grenetier; Pierre Pote-rat, élu, grenetier; Pierre Paillot, élu, contrôleur; Claude Berlin, élu, contrôleur.) — Officiers dont les charges seront remboursées : à l'Élection de Troyes, un lieutenant, un assesseurs, deux élus, un procureur du Roi; au grenier à sel de

Troyes, un président, deux grenetiers, un procureur du Roi ; à l'Élection particulière de Villemaur, un élu particulier ; au grenier à sel de Villemaur, un président, un avocat du Roi, un procureur du Roi. — Provisions de la charge de maître de la poste de Pont, transférée aux Trois-Maisons, et de celle de maître de la poste de Méry, transférée au Pavillon ; ces provisions conférées par François-Michel Letellier, marquis de Louvois, secrétaire d'État, surintendant-général des postes.

C. 2235. (Registre.) — In-folio, 140 feuillets, papier.

1690-1692. — Enregistrement des mandements du Roi, etc. — Commissions de salpêtriers délivrées par le maréchal d'Humières, grand maître et capitaine général de l'artillerie de France. — Provisions de l'office d'élu-asseesseur en l'Élection et grenier à sel de Troyes, pour Pierre Perricart. — Lettres patentes décidant que le bourg de Beaufort (Aube), s'appellera désormais Montmorency. (La terre de Beaufort venait d'être érigée de nouveau en duché, par lettres-patentes de mai 1688, obtenues par Charles-François-Frédéric de Montmorency-Luxembourg, prince de Tingry, et le prince de Condé venait de faire donner le nom d'Enghien au duché de Montmorency, possédé par lui). — Inventaire des titres de noblesse de Pierre-Charles Boulanger, écuyer, seigneur de Magnicourt. — Arrêt du conseil privé du Roi portant règlement entre les officiers de l'Élection et ceux de la prévôté et des Eaux et Forêts touchant la préséance. — Quittances de finance pour l'office de greffier des rôles de diverses paroisses. — Provisions de l'office d'élu, grenetier et contrôleur en l'Élection et grenier à sel de Troyes, pour Jean Corps. — Bail des domaines de Champagne, par Christophe Charrière, adjudicataire général des Aides. — Provisions de contrôleur des exploits, — de greffier de l'écritoire de la paroisse de Chantemerle.

C. 2236. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1696-1705. — Enregistrement des mandements du Roi, etc. — Édit portant création de 400 greffiers des domaines des gens de main-morte. — Déclaration du Roi contre les usurpations de titres de noblesse. — Baux de la ferme des chapeaux ; — de la marque de l'or et de l'argent. — Provisions de l'office : de garde du corps de Son Altesse Royale M. le duc d'Orléans, pour M. de Saint-Germain, demeurant à Piney ; — de conseiller du Roi, receveur ancien des tailles, pour Nicolas Hérault ; — de capitaine des bourgeois de Méry, pour Nicolas Bourgeois ; — de gentilhomme servant dans la grande fauconnerie de France, pour Galien Du Haut-Chesne. — Arrêt du Conseil d'État changeant le timbre de la Généra-

lité de Champagne, sur la requête de Charles Danisy, fermier des formules. — Déclaration du Roi pour levée de droits sur les dentelles. — Commission de conseiller du Roi, receveur du tabac en la ville de Troyes. — Quittances de la finance de syndic perpétuel de diverses communautés.

C. 2237. (Registre.) — In-folio, 106 feuillets, papier.

1705-1707. — Enregistrement des mandements du Roi, etc. — Édit portant création d'offices de vendeurs de pores, de contrôleurs au partage du minot de sel, de courtiers agents de change, de conseillers auditeurs des comptes des receveurs des consignations, de greffiers des arts et métiers, etc. — Provisions de l'office de conseiller du Roi, second président en l'Élection de Troyes, pour Claude-Nicolas Comparot. — Déclaration du Roi concernant les privilèges de l'abbé de Macheret. — Commissions des charges de juré crieur des enterrements à Villenauxe, — de lieutenant de la compagnie de bourgeoisie de la même ville, — de greffier au grenier à sel d'Arcis.

C. 2238. (Registre.) — In-folio, 102 feuillets, papier.

1714-1720. — Enregistrement des mandements du Roi, etc. — Provision des offices de lieutenant provincial de l'artillerie de France, au profit de François Chambault de Lécluse, — de premier président en l'Élection de Troyes, pour Claude-Nicolas Comparot. — Arrêt de la Cour des Aides, qui fait défense aux juges de se trouver aux audiences ni faire fonction de judicature autrement qu'en robe et bonnet carré. — Lettres patentes du Roi pour la liberté du commerce sur les côtes d'Afrique. — Procuration donnée par le sous-fermier des Aides à Antoine Duflot, pour remplir les fonctions de directeur des formules. — Lettres patentes en faveur des religieux et religieuses de l'observance de Saint-François et de Sainte-Claire, enregistrées sur requête des Cordeliers de Troyes. — Lettres de noblesse pour Jean-Baptiste Du Bois, seigneur de Montplainchamp, demeurant à Bourdenay (Aube). — Provision de receveur alternatif des tailles de l'Élection de Troyes, pour Pierre-Jacques Doë. — Lettres patentes portant maintenance de noblesse d'extraction, au profit du sieur Poterat. — État des gages des receveurs généraux des vingt généralités des pays d'élection. — Lettre de relief de dérogeance de noblesse pour Pierre Paillot, ancien procureur du Roi en l'Élection de Troyes.

C. 2239. (Registre.) — In-folio, 101 feuillets, papier.

1725-1730. — Enregistrement des mandements du Roi, etc. — Bail de la ferme des toiles. — Provisions de con-

seiller du Roi, grenetier au grenier à sel de Villemaur, pour Edme-Jacques Chevalier. — Commission pour vendre de la poudre à Méry-sur-Seine. — Provisions de maréchal de la forge du haras établi en Normandie; ces provisions données par le grand écuyer de France à Jean Lemaire, demeurant à Troyes. — Transaction entre Messieurs du grand séminaire de Troyes et les habitants de Saint-Gilles, au sujet des tailles. — Bail de la ferme des octrois de Troyes, etc.

C. 2240. (Registre.) — In-folio, 91 feuillets, papier.

1731-1750. — Enregistrement des mandements du Roi, etc. — Provisions : de secrétaire du Roi et de la grande chancellerie de France, pour Nicolas Guiard; d'élus en l'Élection de Troyes, pour Pierre Guérard, seigneur du Chemin et de La Vacherie; de président en l'Élection de Troyes, pour Jean Comparot, conseiller au bailliage et siège présidial; de chirurgien-juré du Roi, pour Nicolas Millon. — Commissions : de garde du tabac; — de receveur des traites foraines de Troyes; — de greffier de la communauté des maîtres chirurgiens de Villenauxe. — Inventaire des titres de noblesse de la famille Puget, originaire du Languedoc. — Titres de noblesse de Louis de Condé, écuyer. — Brevets de maîtres de poste aux Trois-Maisons et aux Granges. — Arrêt du Conseil d'État établissant la noblesse de Louis-Mathieu de Grenonville, ancien garde-du-corps, demeurant à Troyes. — Assemblées d'habitants accordant des diminutions de taille à diverses personnes, notamment à des maîtres d'école. — Donations de biens par des parents à leurs enfants.

C. 2241. (Registre.) — In-folio, 104 feuillets, papier.

1750-1769. — Enregistrement des mandements du Roi, etc. — Commission de greffier ancien en l'Élection de Troyes, pour Louis-Claude Moreau; — de porte épée du parlement, pour Claude-Raphaël Dufour; — de conseiller du Roi, receveur ancien des tailles de l'Élection de Troyes, pour Charles-Jacques Harlan; — de conseiller du Roi, élu en l'Élection de Troyes, pour François-Félix Nortas, Jacques Truelle, Jacques Paillot, Pierre de La Huproye, Jean-Joseph Wathier; — de premier valet des pages de la petite écurie du Roi, pour François Pougeon de Barmont; de conseiller du Roi, lieutenant en l'Élection de Troyes, pour Gabriel Pistolet; — de président en l'Élection de Troyes, pour Edmond-Joachim Guérard. — Lettres d'honneur pour Jean-Baptiste Labrun, Antoine Paillot de Montabert, Nicolas Bourrote, Pierre Guérard, conseillers du Roi, élus en l'Élection de Troyes, et pour Pierre Bazin, conseiller du Roi, lieutenant en l'Élection

de Troyes, qui, bien que démissionnaires, conserveront le titre et les avantages honorifiques attachés à leur charge. — Lettres patentes d'érection de la baronie de Villemaur et Saint-Liébaud en duché d'Estissac. — Provisions : de garde à cheval près de la personne de M. le comte de Grandpré, lieutenant-général des provinces de Champagne et de Brie; — de changeur en la ville de Villenauxe; — de garde du gouvernement de Louis de Bourbon, comte de Clermont, prince du sang, pair de France, chevalier des ordres du Roi, gouverneur et lieutenant-général pour sa Majesté es provinces de Champagne et de Brie (sur rapport du chevalier de Montazel, capitaine de la compagnie des gardes du gouvernement); — de garde de Jean-Louis-Nicolas Le Bascle, marquis d'Argenteuil, lieutenant-général pour sa Majesté es pays de Champagne et de Brie, gouverneur de la ville de Troyes. — Lettres de retenue de garde de la porte du Roi. — Traités entre diverses communautés et leurs maîtres d'école. — Commissions de garde chasse, de vendeur de sel à petite mesure. — Provisions de secrétaire de la maison et couronne de France, pour Jacques de Mauroy de Villemoyenne. — Lettres patentes accordées à la requête de Jean-Nicolas Paillot, et érigeant la terre de Thennelières en comté, sous la dénomination de comté de Paillot. — Brevets de maître de poste de Montieramey et de Troyes.

C. 2242. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1747-1767. — Enregistrement des édits et déclarations du Roi, des arrêts de son Conseil et de la Cour des Aides qui doivent être portés sur un registre spécial, en exécution de l'arrêt du Conseil du 2 mars 1734. — Déclaration du Roi concernant l'imposition à la taille des femmes séparées de leurs maris. — Bail de la ferme des octrois de la ville de Troyes. — Édit prescrivait la suppression de l'impôt du dixième, établi par la déclaration du 29 août 1744, et la levée du vingtième. — Bail des fermes générales, unies sous le nom de Jean Girardin. — Nouveau règlement pour la marque de l'or et de l'argent. — Arrêt de la Cour des Aides, qui accorde aux officiers de l'Élection de Troyes la préséance sur ceux des traites foraines de la même ville. — Tarif général des ports de lettre : de Paris à Arcis, Les Trois Maisons, Méry-sur-Seine, Nogent-sur-Seine, Troyes, Villenauxe, 6 sous; de Paris à Bar-sur-Aube, Bar-sur-Seine, Vendevre, 7 sous. — Lettres patentes concernant l'abonnement du don gratuit de la ville de Troyes. — Édit du Roi qui ordonne le dénombrement des biens fonds du royaume. — Déclaration concernant le cadastre général et le remboursement des dettes de l'État.

C. 2243. (Registre.) — In-folio, 132 feuillets, papier.

1633. — Jugements rendus par les élus à la requête : de Baptiste Corrad, substitut du procureur du Roi ; — de Laurent Gallée, procureur fiscal au duché de Beaufort ; — des fermiers du vingtième et du huitième et des collecteurs de diverses communautés. — Sentence rendue sur mandement du Roi, et décidant qu'Edme Gumery, seigneur du Chemin, demeurant à Saint-Parres-les-Vaudes, archer des gardes du corps du Roi, depuis plus de vingt-deux ans, pourra, après avoir fait cession de sa charge, jouir sa vie durant, des privilèges qui y sont attachés. — Nomination d'Édouard Angenoust aux fonctions de conseiller élu et contrôleur triennal. — Sentences des élus ordonnant l'enregistrement de lettres patentes de la reine Anne d'Autriche, qui nomment maître des requêtes de l'hôtel Jacques de Minette, écuyer, sieur des Gravières et de Vaux près de Vitry en Perthois. — Réception de Louis Guillaume, successeur de l'élu Gilles Le Marguenat.

C. 2244. (Registre.) — In-folio, 88 feuillets, papier.

1655. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : des collecteurs des tailles de Clérey ; — de Jean Gousse, avocat en Parlement, demeurant à Méry-sur-Seine ; — du collecteur des fourrages de Maupas ; — de Nicolas Bernard, fermier du greffe des présentations de l'Élection ; — du commis à signer les rôles anciens de Dierrey ; — de la communauté des mégissiers, propriétaire de l'office de contrôleur des cuirs, à Troyes ; — du greffier des tailles de la paroisse de Sancey ; — de noble homme Jean Collot, avocat en Parlement ; — de noble homme Bonaventure Bailly, avocat en Parlement ; — de Nicolas Simon, receveur des tailles, etc.

C. 2245. (Registre.) — In-folio, 63 feuillets, papier.

1676. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : des marguilliers de l'église de Saint-Thibaut ; — de Martin Dufresnay, fermier général des aides de France et droits joints ; — du ruraliste de Montangon ; — du syndic de Mesnil-Scellières ; — de Jean Guy, avocat, demeurant à Chaource ; — du procureur du Roi et de Jean Nivelles, adjudicataire du droit de contrôleur des cuirs de Troyes ; — de noble homme Jean Hérault, receveur des tailles ; — du commis ruraliste de Villacerf ; — du syndic des habitants de Croncels, etc. — Membres du tribunal de l'Élection, présents aux audiences : Comparot, Lemuet de Jully, Laurent, Paillot, Gombaut, Jourdain.

C. 2246. (Registre.) — In-folio, 58 feuillets, papier.

1676. — Jugements rendus par les élus, à la requête :

du collecteur des tailles de Bûchères ; — du syndic de Saint-Parres-les-Vaudes ; — de Mathieu d'Angerville, écuyer, seigneur de Précy-Notre-Dame, capitaine, exempt des gardes de la Reine ; — de nobles hommes, Jacques et Odart Forest, enfants et héritiers de feu noble homme Jean Forest, vivant conseiller du Roi et élu en l'Élection de Troyes ; — de Louis de Vienne, écuyer, seigneur des Girodotz, lieutenant particulier, civil et criminel au Châtelet de Paris, y demeurant ; — de Jean de Monbleureu, écuyer, demeurant à Blaincourt ; — du commis ruraliste de la paroisse d'Auzon, etc.

C. 2247. (Registre.) — In-folio, 140 feuillets, papier.

1677. — Jugements rendus par les élus à la requête : d'honorable homme Antoine Michelin, marchand papetier, demeurant à Troyes ; — de Pierre d'Haranguier, écuyer ; — de Louis Denise, marchand, bourgeois de Troyes ; — d'honorable homme Claude Darfe, maire de la ville de Troyes, plaidant contre le receveur des tailles, au sujet d'une saisie de grains ; — d'Edme Nivelles, conseiller du Roi, contrôleur au grenier à sel de Villemaur ; — de noble Pierre Potterat, conseiller du Roi, élu en l'Élection de Troyes ; — d'Étienne de Vienne, écuyer, sieur de La Tuilerie, syndic des créanciers des habitants de Saint-Benoit-sur-Vanne, etc.

C. 2248. (Registre.) — In-folio, 145 feuillets, papier.

1677. — Jugements rendus par les élus à la requête : de Philippe Hilaire, adjudicataire des octrois de la ville de Troyes ; — des habitants de Laines-aux-Bois, Massey, Chauchigny, etc ; — d'honorable homme Edme de Bure, marchand papetier à Troyes ; — de la communauté des tanneurs de Troyes ; — de Pierre Collot, ruraliste et contrôleur des exploits à Ramerupt ; — du ruraliste de Saint-Phal ; — du vicaire de Laines-aux-Bois ; — de la communauté des marchands merciers, greffiers, jouailliers, toiliers, lingers et pourpointiers de la ville de Troyes. — Audience les mardi, jeudi et samedi.

C. 2249. (Registre.) — In-folio, 74 feuillets, papier.

1677-1678. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : des habitants de Bray, d'Assenay, etc ; — de Louis de La Ferté, conseiller du Roi, son procureur en toutes les juridictions de la ville de Troyes ; — d'Henri Desguerros, avocat à la Cour, bailli du duché de Piney ; — d'honorable homme, Nicolas Lemuet, marchand, demeurant à Troyes ; — de Lupien Drouin, greffier en chef au bureau général de la ferme à Troyes ; — de noble homme Jacques Grandamy, bourgeois de Troyes.

C. 2250. (Registre.) — In-folio, 97 feuillets, papier.

1677-1678. — Jugements rendus par les élus, à la requête : des habitants de Bouilly, Massey, Assenay, Bûchères, Saint-Pouanges, Villemoiron, Lirey, Auzon, etc ; — du recteur d'école de Vinet ; — de Nicolas Viard, capitaine enseigne du faubourg Croncels de Troyes du côté de Saint-Gilles ; — de noble homme Paul de Villette, commissaire ordinaire de l'artillerie de France ; — de Guillaume Rathier, receveur des tailles de l'Élection de Troyes ; — de Jean-Baptiste de Saligny, avocat en la Cour ; — de François Lalou, directeur des aides au département d'Arcis ; — de noble homme, Alexandre Legrand, receveur des consignations au bailliage et siège présidial de Troyes.

C. 2251. (Registre.) — In-folio, 91 feuillets, papier.

1678-1679. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : de Claude Delacour, mayeur en la justice de Laubressel ; — de Germain Barrois, procureur fiscal en la justice de Courcelles ; — de Moyse Habert, lieutenant en la justice de Macey ; — de Pierre Nevelet, écuyer, seigneur de Dosches, conseiller du Roi, trésorier de France, général des finances et grand voyer en la province de Champagne, demeurant ordinairement à Troyes ; — de Pierre Potherat, sieur de Thurey, demeurant à Troyes ; — de Guillaume Bazin, salpêtrier ordinaire de Sa Majesté, demeurant à Laines-aux-Bois ; — des habitants de Lesmont, Saint-Remi-sous-Barbuise, Mesgrigny, etc ; — de Nicolas Brossemont, lieutenant en la justice de Lusigny ; — de Pierre Hollier, lieutenant en la Justice de Fay, etc. — Membres du tribunal de l'Élection présents aux audiences : Comparot, Laurent, Paillot, Gombaut, Lemuet de Jully, Léger, Poterat, Aubry, Delahuproye.

C. 2252. (Registre.) — In-folio, 133 feuillets, papier.

1679-1680. — Jugements rendus par les élus de Troyes à la requête : de la communauté des mégissiers de Troyes ; — du buraliste de la paroisse de Saint-Lyé ; — des collecteurs des tailles d'Arrembécourt, Cervet, Thennelières, Crésantignes, Herbisie, etc. ; — de la communauté des marchands tanneurs de Troyes ; — de Germain Bernard, lieutenant en la justice de Cloyes ; — d'Edme Gauffre, lieutenant en la justice de Montabert ; — de Jacques Buisson, fermier-général des domaines du Roi ; — du commis-buraliste de la paroisse de Bouilly ; — de Jacques Bottat, lieutenant en la justice de Laines-aux-Bois ; — de Philippe Hilaire, adjudicataire des octrois de la ville de Troyes ; — des dames supérieure et religieuses du couvent des Carmélites de Troyes ; — de Jean Champenous, avocat en parlement, bailli d'Isle-

Aumont, demeurant à Troyes ; — de Jacques Honnet, lieutenant en la justice de Saint-Jean-de-Bonneval, etc.

C. 2253. (Registre.) — In-folio, 108 feuillets, papier.

1679-1680. — Jugements rendus par les élus de Troyes à la requête : du buraliste et distributeur de papier de Mesnil-Scellières ; — de François Lévesque, Louis Lebrun, Louis Cagney, Paul Rigolley, Jean Blanchard, Nicolas Barrois, Nicolas Moret, Nicolas Gobin, procureurs en l'Élection de Troyes ; — de Louis Hocquet, écuyer, sieur du Moulinet, gentilhomme de la grande fauconnerie de France ; — d'Edme Ganne, procureur fiscal en la justice de Daudes ; — de demoiselle Madeleine Sauvelet, veuve de Jean Le Nerat, chevalier du guet de la ville de Troyes ; — de Claude Navarre, avocat en Parlement, lieutenant au bailliage de Jaucourt ; — de Charles Bourgeois de La Martinière, adjudicataire de la ferme des octrois de la ville de Troyes ; — de Noël Charvet, docteur en médecine, demeurant à Beaufort ; — d'Antoine Dere-nesson, président, prévôt et juge ordinaire de la ville de Vassy, ancien président au grenier à sel de Beaufort ; — du maître d'école de Montgueux, etc.

C. 2254. (Registre.) — In-folio, 149 feuillets, papier.

1680-1682. — Jugements rendus par les élus de Troyes à la requête : de Charles-Henri de Vienne, écuyer, capitaine, héritier par bénéfice d'inventaire de feu Étienne de Vienne, écuyer, sieur de La Thuillerie, son père ; — d'honorable homme Jean Labrun, capitaine des arquebusiers de Troyes ; — de Claude Boutet, fermier-général des aides ; — des buralistes de la paroisse d'Allibaudières, Nogent-sur-Aube, Villechétif ; — d'Edme Milon, procureur fiscal en la justice d'Auzon ; — de Jean Cadet, mayeur en la justice de Montau-
lin ; — de Pierre Des Bœufs, écuyer, garde-du-corps du Roi ; — de Claude de Berey, capitaine de la forêt d'Aumont ; — de François Bruyant, fermier des droits sur le papier et le parchemin timbrés, ou autrement dit des formules de la Généralité de Champagne ; — des maîtres-gardes des boulangers de Troyes ; — d'honorable homme Antoine Michelin, marchand papetier à Troyes.

C. 2255. (Registre.) — In-folio, 151 feuillets, papier.

1680-1682. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : des habitants d'Assencières, des Noës, de Sou-
ligny, etc. ; — de Nicolas Bezanson, lieutenant en la justice de Lépine ; — d'honorable homme, Claude Boulard, marchand, demeurant à Villeneuve, près de Bar-sur-Seine ; — d'honorable homme, Nicolas Berthelin, capitaine enseigne de la compagnie

des arquebusiers de la ville de Troyes ; — de François Beau-
fils, écuyer, gendarme de la garde écossaise du Roi et aupa-
ravant de défunte la reine, mère de sa Majesté, demeurant à
Montreuil ; — du meunier du moulin à tan de Villy-le-Maré-
chal ; — des buralistes de Saint-Lyé, de Lusigny ; — d'hon-
orable homme, Claude Matagrin, marchand, héritier à
cause de sa femme, de noble homme Jean Collot, élu en l'Élec-
tion de Troyes ; — d'Hierôme de Voulges, intéressé aux
aides et directeur des aides de l'Élection de Troyes ; — du
supérieur et des religieux du couvent de Saint-Antoine, au
faubourg Saint-Martin de Troyes ; — de noble homme Nico-
las de Lahuproye, conseiller du Roi, élu ; — de M^{le} Anne
Tetel, veuve de noble homme Anthoine Paillot, lieutenant
en l'Élection de Troyes ; — d'Anthoine Carrey, lieutenant
général au bailliage de Brienne, etc.

C. 2256. (Registre.) — In-folio, 113 feuillets, papier.

1682-1683. — Jugements rendus par les élus de Troyes,
à la requête : des habitants de Saint-Phal, Payns, Planey,
Arcis-sur-Aube, Barberey, Montiéramey, etc. ; — du commis
aux regrats et distribution du sel à petite mesure ; — de Gé-
rard Martin, fermier des aides de l'Élection de Troyes ; — de
Nicolas Gillebert, procureur fiscal en la justice de Mesnil-
Scellières ; — de Pierre Lasnier, lieutenant en la justice d'Es-
chenilly ; — des collecteurs des tailles de Larivour, Montiéra-
mey, etc. ; — de Louis de La Ferté, écuyer, conseiller du
Roi, son procureur en toutes les juridictions royales de la
ville de Troyes, légataire universel de feu dame Catherine
Nivelle, sa mère ; — de demoiselle Anne Dupont, veuve de
Pierre Martel, officier chez le Roi, demeurant à Faux-Fres-
nay ; — du buraliste de Bouilly ; — de Jean Milon, lieutenant-
en la prévôté de Pargues, etc.

C. 2257 (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1683-1684. — Jugements rendus par les élus de Troyes,
à la requête : des habitants de Vauchassis, Pelmontier, Rouilly-
les-Sacey, Bonsacq, etc. ; — de Bonaventure Ninoreille,
lieutenant en la prévôté de Bouilly ; — de Pierre Des Bœufs,
écuyer, ancien garde-du-corps du Roi ; — des collecteurs de
Longueville, Culoison, Montaulin, Laines-aux-Bois, etc. ; —
de François Legendre, ci-devant fermier des aides ; — du
maître d'école de Lesmont ; — de Pierre Paillot, conseiller
au grenier à sel de Troyes ; — de Messire Eustache Lenoble,
ancien président et lieutenant-général au bailliage et siège
présidial de Troyes ; — de Pierre-Jean-Jacques Acaut de
Bussière, ci-devant directeur des formules de l'Élection ; —
de Jean Hédouin, receveur des domaines du Roi à Arcis ; —

de Claude-Charles Boulanger, écuyer, seigneur de Magni-
court ; — de Jean Pajot, fermier des domaines du Roi en la
ville et Élection de Troyes ; — du maître d'école de Torcy-
le-Grand ; — des buralistes de Saint-Germain, Orvilliers,
Saint-Nabord, etc. ; — de Sébastien Nieps, piqueur au vol
pour corneille de la grande fauconnerie de France ; — de
François Passerat, fermier du double huitième de la ville de
Troyes, etc.

C. 2258. (Registre.) — In-folio, 149 feuillets, papier.

1683-1684. — Jugements rendus par les élus de Troyes,
à la requête : de Pierre Verdin, lieutenant au bailliage de Gy-
sur-Seine ; — d'Étienne Simon et Jean Hérault, receveurs des
tailles de l'Élection de Troyes ; — des syndics de La Rivière-
de-Corps, Culoison, Sainte-Savine, etc. ; — de Gérard Mar-
tin, fermier des aides de l'Élection ; — des maires et éche-
vins de la ville de Troyes ; — de la communauté des procu-
reurs en l'Élection de Troyes ; — de Jean Drossement, lieu-
tenant en la justice de Lusigny ; — des buralistes de Fay,
Villechétif ; — de Jean Hauréau, demeurant à Lusigny ; —
d'honorable homme, Antoine Thomas, directeur du tabac,
demeurant à Troyes, etc.

C. 2259. (Registre.) — In-folio, 25 feuillets, papier.

1683-1684. — Jugements rendus par les élus de Troyes,
à la requête : de noble homme Pierre Laurent, bourgeois
de Troyes ; — du syndic des habitants de Saint-Martin ; —
de François Passerat, fermier du double huitième et des
octrois, etc.

C. 2260. (Registre.) — In-folio, 166 feuillets, papier.

1684-1685. — Jugements rendus par les élus de Troyes,
à la requête : de Charles Havard, directeur et receveur gé-
néral des aides de l'Élection de Troyes ; — de Claude Fromont,
procureur fiscal à Somme-Fontaine ; — de Nicollas Grillot,
garde des traites foraines et au grenier à sel de Troyes ; — de
Nicolas Lasnier, avocat en Parlement, bailli de Saint-Phal ;
— de Nicolas Hugot, commissaire receveur général hérédi-
taires des deniers provenant des saisies réelles des bailliage,
présidial, prévôté, Élection, grenier à sel et autres justices et
juridictions de la ville de Troyes ; — de Charles Blampignon,
voiturier par eau de Méry-sur-Seine ; — des religieuses et
couvent des Ursulines de Troyes ; — de François Bruyart,
fermier général des formules de Champagne ; — de Joseph de
Lutel, capitaine, seul commandant la compagnie du noble jeu de
l'arquebuse de Troyes ; — de Charles Mouy, bourgeois de Paris,
procureur fiscal d'Arcis-sur-Aube ; — de Jean Fauconnet,
fermier général des fermes unies de France ; — du commis à

la recette des droits du domaine du Roi à Arcis-sur-Aube ; — de Pierre Damet, procureur fiscal à Montaulin ; — de Claude Charbonnet, lieutenant en la justice de Saint-Lyé ; — du commis aux formules de Méry-sur-Seine ; — de noble Jean de Corberon, seigneur de Saint-Aventin, conseiller du Roi, son président au présidial de Troyes ; — de la communauté des mégissiers et parcheminiers de la ville de Troyes ; — de Nicolas Paillot, lieutenant-général en l'Élection de Troyes ; — de noble homme, Jean Gallien, seigneur du Haut-Chêne, ci-devant receveur au grenier à sel de Villemaur ; — du buraliste de Brantigny, etc.

C. 2261. (Registre.) — In-folio, 130 feuillets, papier.

1687-1689. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : de Jean Lauxerrois, prévôt de Bar-sur-Seine ; — de Jean Joneau, fermier des aides, papiers et parchemins timbrés de l'Élection de Troyes ; — de François Passerat, régissant pour la ville de Troyes la ferme des octrois, suivant l'ordre de l'intendant ; — de Gérard Martin, ci-devant fermier des aides ; — de Jean Fauconnet, ci-devant fermier général des Gabelles de France ; — d'Antoine Piat, procureur fiscal à Champigny ; — de noble homme Gédéon Ricard de La Chevaleraie, demeurant aux Vasseaux, paroisse du Chesne ; — d'Antoine de Vienne, écuyer, seigneur de Plancy, demeurant à Bar-sur-Seine ; — de Jean Rignier, fermier du droit de seigneurie, et de la marque sur l'or et l'argent fabriqués et mis en œuvre dans la Généralité de Champagne ; — de Claude Deheurles, lieutenant en la mairie foncière du faubourg Saint-Jacques ; — de Paul Mandonnet, commissaire à l'inspection des manufactures de Champagne ; — de Claude Maury, lieutenant au bailliage de Chavanges ; — du commis buraliste de Mesnil-Scellières ; — de Jean-Jacques Labbé, directeur général des aides, papier et parchemin timbré de l'Élection de Troyes ; — de Pierre Domergue, admodiateur général des gabelles de France, — du contrôleur des exploits d'Aix-en-Othe ; — de François Pairant, fermier des aides de l'Élection de Troyes ; — de Louis Hocquet, sieur du Moulinet, gentilhomme de la grande fauconnerie de France, demeurant au Moulinet, paroisse de Pont-Sainte-Marie, etc.

C. 2262. (Registre.) — In-folio, 141 feuillets, papier.

1684-1689. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : de noble homme Joseph Gombaut, conseiller du Roi, élu en cette Élection ; — des supérieur, religieux et couvent de la commanderie Saint-Antoine de Troyes ; — de Charles Blampignon, voiturier par eau, demeurant à Méry-sur-Seine ; — de Nicolas Maillet, capitaine du jeu de l'arque-

buse de Troyes ; — de Nicolas Varlet, commis à la distribution et vente du sel à petite mesure dans la ville de Troyes ; — de Sébastien Nieps, piqueur de la fauconnerie du Roi, demeurant à Bouilly ; — de noble homme Nicolas Sorel, docteur en médecine, demeurant à Troyes ; — d'Abraham Letellier, ci-devant intéressé à la ferme des aides de cette Élection, sous le nom de Jean Joneau ; — du buraliste de Prugny ; — de Claude Dupont, archer en la compagnie du lieutenant criminel de robe courte au bailliage de Troyes ; — de Charles de Cléry, écuyer, seigneur de Cauny ; — de Claude Delacour, mayeur de Laubressel ; — de Louis Berrier, abbé de Lengley, archidiacre et chanoine en l'église Notre-Dame de Paris, prieur de Villenauxe, conseiller au Parlement de Paris ; — de Denis Martel, fauconnier au premier vol pour corneille de la grande fauconnerie, etc.

C. 2263. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1689-1690. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : de François Peirant, fermier des aides ; — de noble homme Nicolas Doé, receveur des tailles ; — des collecteurs de Méry-sur-Seine, Longeville, Souigny, etc. ; — des maîtres d'école de Lusigny, Torcy-le-Grand, Vignets, etc. ; des buralistes de Mesnil-Vallon, Piney, Machy, Arrembécourt, Feuges, etc. ; — des habitants de Saint-Germain, Saint-Jean-de-Bonneval, Saint-Flavy, etc. ; — de Jérôme de Vaulges, bourgeois de Paris, ci-devant intéressé en la ferme des aides de l'Élection de Troyes ; — de Pierre Martel, lieutenant en la justice de Courcemain ; — de noble homme Jean Vauthier, conseiller en l'Hôtel-de-Ville de Troyes ; — de Pierre Dauvergne, adjudicataire général des cinq grosses fermes ; — de noble homme Charles Lecointe, conseiller du Roi, trésorier de France en la Généralité de Champagne ; — du syndic de Villehardouin ; — de Claude Chérot, fermier des octrois de la ville de Troyes ; — de Jean de Passepain, écuyer, gendarme du Roi, demeurant à Marmoret, paroisse de Lesmont ; — de Noël Charvet, docteur en médecine à Beaufort ; — de Jean Bordel, fermier des domaines de Champagne ; — du commis aux regrats de la ville de Troyes ; — de Jean Lemaire, ancien lieutenant en la prévôté de Rumilly ; — de Jean Barton, écuyer, sieur de Bouranton, etc.

C. 2264. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1692-1695. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : des greffiers des rôles d'Isle-sous-Ramerupt ; — du contrôleur en titre des exploits de la paroisse de Bouilly ; — du collecteur de Voué ; — du maître d'école de Barberey-Saint-Sulpice ; — des habitants d'Allibaudières ; — de Jean

Noslay, titulaire de l'office de contrôleur des exploits au bailliage d'Aix-en-Othe ; — de Claude Lizard, procureur fiscal de la justice de Romaine ; — de Jean Pinson, fermier des aides de l'Élection de Troyes ; — du commis buraliste de Bouilly ; — de Claude Martin, lieutenant en la prévôté de Bouilly ; — de Sébastien Nieps, prévôt du même lieu ; — de François Pairant, ci-devant fermier des aides ; — de Lupien Drouin, greffier en chef de la Douane et des Traités foraines de Troyes ; — d'Étienne Lefèvre, receveur des aides au département de Montmorency ; — de Pierre Pointeau, fermier général des gabelles de France ; — de Jean Dumerger, prévôt de Saint-Nabord ; — de Pierre Boyer, sous fermier des regrats des greniers de Troyes ; — d'Antoine Crévilliers, lieutenant au bailliage de Piney, etc.

C. 2265. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1692-1695. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : de Claude Chérot, fermier des octrois de la ville de Troyes ; — du procureur du Roi en l'Élection ; — du contrôleur des exploits de Pouan ; — des commis buralistes de Lusigny, Saint-Martin, Sainte-Savine, Molins ; — des collecteurs de Belley, Courgeraine, Prugny, Matignicourt, etc. ; — de Jacques Dumatous, lieutenant en la justice de Ville-sur-Terre ; — de Pierre Genne, propriétaire général des offices de courtiers commissionnaires des vins et autres liqueurs ; — d'Edme Gendre, lieutenant en la justice des Noës ; — de Barthélemy Gillier, procureur fiscal en la justice de Saint-Jean-de-Bonneval ; — du recteur d'école de Dierrey-Saint-Pierre ; — de Claude Pescheux, lieutenant en la justice de Montiéramey.

C. 2266. (Registre.) — In-folio, 148 feuillets, papier.

1695-1697. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : des commis buralistes de Nogent-sur-Aube, Villeret, Plancy, etc. ; — des collecteurs de Saint-Thibaut, Fontvannes, Montabert, etc. ; — du vicaire du Pavillon ; — de Nicolas Philippe, fermier de regrats ; — des greffiers des rôles de Brienne, Vauchassis, Aubigny, etc. ; — de Louis Leseur, adjudicataire des offices de gourmet pour la ville et Élection de Troyes ; — du syndic de Villemoiron ; — de Charles Baiot, procureur fiscal au bailliage d'Arcis-sur-Aube ; — de Philippe Paillet, receveur au grenier à sel de Villemaur, etc.

C. 2267. (Registre.) — In-folio, 148 feuillets, papier.

1695-1697. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : des buralistes de Larivour, Laines-aux-Bois, Montangon, etc. ; — de Jean Pinson, fermier des aides ; — des collecteurs de Bucey, Ocey, Barberey, Saint-Germain,

etc. ; — des greffiers des rôles des tailles de Paisy-Cosdon, Laines-aux-Bois, Torvilliers, etc. ; — de Pierre Gauthier, drapier, demeurant à Luyères ; — de Pierre Pointeau, fermier général des gabelles ; — des procureurs en l'Élection, savoir : Nicolas Rousselot, Pierre Braconnier, Jacques Girardon, Nicolas Moret, Louis Lebrun, etc. ; — de Pierre Nivelle, archer en la juridiction criminelle de robe courte ; — du contrôleur des exploits de la paroisse de Sainte-Sire ; — de la communauté des mégisssiers de la ville de Troyes ; — de Jean Angenoust, conseiller du Roi au bailliage de Troyes, — de Jean Leclerc, ancien greffier au grenier à sel de Troyes ; — de Georges Patriel, lieutenant au bailliage de Vauchassis, contrôleur des actes des notaires au même lieu, etc.

C. 2268. (Registre.) — In-folio, 149 feuillets, papier.

1697-1701. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : des premiers commis au greffe de l'Élection ; — d'Adrien Garnier et d'Antoine Borel, fermiers de la marque d'or et d'argent ; — du maître de poste des Trois Maisons ; — de Claude Chérot, fermier des octrois de la ville de Troyes ; — des maire et échevins de la ville de Troyes ; — de Pierre Vauthier, fermier des aides de l'Élection ; — de Charles Danisy, fermier des formules ; — de Louis Hardy, receveur des deniers patrimoniaux de la ville de Méry-sur-Seine ; — des receveurs des terres du Rué, de Villemaur, de Riancey, des Bons-Hommes-d'Isle ; — de Nicolas Delaforest, directeur des formules et receveur des contrôles de l'Élection de Troyes, etc.

C. 2269. (Registre.) — In-folio, 158 feuillets, papier.

1697-1701. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : de Nicolas Hédelin, conseiller du Roi, son président en la juridiction de Traités foraines de Troyes ; — du procureur fiscal d'Étrelles, receveur de la terre du même lieu ; — des syndics de Mesnil-Vallon, Vannes, Aix-en-Othe, etc. ; — des greffiers des rôles de Charmont, de Saint-Parres et Baire, etc. ; — des recteurs d'école de Piney, des Loges-Margueron, etc. ; — d'un drapier de Chauchigny ; — de Thomas Templier, adjudicataire général des cinq grosses fermes ; — du receveur des aides du département d'Arcis ; — de Mesire Jean Baptiste de Coiffy, seigneur de Nozay ; — de Nicolas Mouton, lieutenant en la prévôté de Marcilly ; — du regrattier et vendeur de sel à petite mesure de Rumilly ; — de Jean Gadel, fermier de la marque du tabac, etc.

C. 2270. (Registre.) — In-folio, 101 feuillets, papier.

1701-1703. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : de Nicolas Duplantier, fermier du tabac ; —

des syndics de La Chapelle-Saint-Luc, Lavau, etc. ; — des collecteurs d'Isle-sous-Ramerupt, Vaudes, Montaulin, Pâlis, etc. ; — des buralistes de Villeret, Droupt-Saint-Basle, Payns, Saint-Mesmin, etc. ; — de Pierre Vaultier, fermier des aides ; — de Hubert Desguerros, conseiller du Roi, son grenetier au grenier à sel d'Arcis ; — de Jean Guillemot, procureur fiscal en la justice de Courcelles ; — de Claude Charbonnet, lieutenant au bailliage de Saint-Lyé ; — de Jean Thiénot, lieutenant en la justice de Mesnil-Lettre ; — de Jean Aveline, lieutenant en la justice de Boulage, etc.

C. 2271. (Registre.) — In-folio, 110 feuillets, papier.

1701-1703. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : de Claude Bailly, lieutenant en la justice de Viâpres ; — des syndics de Bercenay, Villemaur, Croncels, Saint-Nabord, Bray, etc. ; — de Claude Moret, lieutenant en la justice de Plancy ; — d'Edme Ganne, procureur fiscal en la justice de Vaudes ; — d'Armand Léon Guyon, fermier des octrois de la ville de Troyes ; — de Nicolas Lepage, écuyer, seigneur d'Errey, et de damoiselle Jeanne de La Chambre, son épouse ; — du recteur d'école de Saint-Jean-de-Bonneval, etc. (Étaient alors membres du tribunal de l'Élection : MM. Comparot, Laurent, Lajesse, Poterat, Corrard, Paillot, Corps, Pictoris, Perriard, Mauroy, Maillet.)

C. 2272. (Registre.) — In-folio, 99 feuillets, papier.

1703-1705. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : du sieur de La Huproye, assesseur de robe courte ; — de Gilles Gibert, ci-devant directeur et receveur des aides à Villenauxe ; — de la communauté des mégissiers de Troyes ; — de Jean Gérard, fermier des aides de l'Élection de Troyes ; — de Louis Jolly, avocat en Parlement, bailli d'Arcis ; — de Jean Lemaire, ancien lieutenant en la prévôté de Rumilly ; — des syndics de Mâchy, Saint-Phal, l'Abbaye-sous-Plancy ; — du concierge du château de Monbron, paroisse de Piney ; — de Jacques Cousin, lieutenant en la justice d'Isle-sous-Ramerupt : — de l'agent des affaires de M. le comte de Mainville, seigneur de Marigny ; — de Dame Angélique Dapremont, veuve de Clément Souin, lieutenant criminel de robe courte à Troyes ; — des prêtres de la Mission de Troyes ; — de Jean Lecointe, conseiller du Roi en la prévôté de Troyes ; — de Nicolas Hérault, conseiller du Roi, receveur des tailles de l'Élection de Troyes ; — des supérieur et religieux de Saint-Antoine, au faubourg Saint-Martin de Troyes ; — de Denis Guiot, arpenteur royal à Saint-Mards ; — de Nicolas Sissons des Angles, contrôleur des actes des notaires et des routes des gens de guerre à Méry-sur-Seine, etc.

C. 2273. (Registre.) — In-folio, 97 feuillets, papier.

1703-1705. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : des maîtres d'école de Charny et de Bessy ; — de Nicolas Durand, syndic perpétuel de Virloup-Pavillon ; — de Nicolas Paris, procureur fiscal au bailliage de Villacerf ; — de Gilles Gibert, directeur et receveur des aides à Villenauxe ; — des buralistes de Lusigny, Mesnil-Scellières, Pougy, Saint-Léger, Chauchigny, etc. ; — de René Bonnaire, greffier des domaines des gens de main-morte à Ramerupt ; — des collecteurs de Plancy, Chaudrey, Molins ; — des Ursulines de Troyes, etc.

C. 2274. (Registre.) — In-folio, 93 feuillets, papier.

1706-1707. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : des buralistes de Rosson, Assencières, Prugny, etc. ; — de Jacques Hardy, échevin de la ville de Méry-sur-Seine ; — de Jean de Saligny, avocat en Parlement, bailli de Ramerupt ; — des maître-garde et receveur de la communauté des tanneurs de Troyes ; — de Claude Corrard, procureur fiscal à Étrelles ; — d'un drapier demeurant à Nogent-sur-Aube ; — de Jacques Michault, syndic perpétuel de Pellet-Der ; — du concierge du château de Villeneuve-aux-Riches-Hommes, appartenant à l'évêque de Châlons, seigneur du lieu ; — du domestique de M. Legras, conseiller du Roi, receveur en titre au grenier à sel d'Arcis, en son château du Petit-Mesnil, Élection de Bar-sur-Aube ; — d'Alexandre Grennet, prévôt royal de Grandville ; — du domestique du sieur Durand, seigneur de Virloup ; — du recteur des écoles de Saint-Léger-sous-Brienne ; — de Jean Jugrand, conseiller du Roi, son contrôleur au grenier à sel d'Arcis ; — de Guillemin Fontaine, fermier des formules de la Généralité de Champagne ; — de Lupien Briet, lieutenant en la justice de Luyères, etc.

C. 2275. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1707-1708. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : de Jean Gérard, fermier des aides de l'Élection de Troyes ; — des collecteurs des tailles du faubourg Croncels, de Lentille, de Cormost, etc. ; — de Pierre Bonnemain, receveur général du marquisat de Payns ; — d'un drapier, demeurant à Grandville ; — de Jean Marin, prieur de Saint-Julien-de-Sezanne ; — de Michel Branchard et Claude Guerapin, échevins en charge de la ville de Méry ; — du receveur de la terre de Trancault ; — des collecteurs de Barberey-Saint-Sulpice, Gérosdot, Massey, etc. ; — de la communauté des suppôts et des mégissiers de la ville de Troyes ; — de Pierre Jaillant, garde-note et tabellion, demeurant à Troyes ;

— des vénérables prieur et religieux de Larivour ; — de Pierre Vauthier, ci-devant fermier des aides de l'Élection de Troyes, etc.

C. 2276. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1707-1708. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : de Jean Michelin, officier de la maison du Roi, demeurant à Troyes ; — de Jacques Michel, procureur fiscal et syndic de Sainte-Maure ; — du concierge du château de Chamoy ; — de Florentin de Drouard, écuyer, seigneur de Vaux ; — d'un fileur de laine, demeurant aux Grandes-Chapelles ; — de Jean Huot, sieur de Grandcour, pensionnaire du Roi, demeurant à Rhèges ; — du recteur d'école de la paroisse de Champigny ; — des syndics perpétuels et greffiers des rôles de Somme-Fontaine, Mesgrigny et Saint-Germain ; — des syndics perpétuels de Fontvannes et Luyères ; — de Nicolas Huguier, notaire royal et procureur au bailliage de Méry-sur-Seine ; — de dame Louise de Villemort, femme de René de La Coudre, chevalier, seigneur de Molème ; — de Germain Gauthier, adjudicataire général de la ferme du tabac ; — de Joachim Hanrion, conseiller du Roi, président aux Traités foraines de Troyes ; — de Jean-Baptiste Thiénot, greffier en chef des scellés et inventaires de la ville, bailliage et prévôté de Troyes ; — de la communauté des mégissiers et parcheminiers de la même ville, etc.

C. 2277. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1708-1709. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : de Gabriel Coutant, lieutenant en la justice d'Allibaudières ; — des syndics perpétuels d'Isle-sous-Ramerupt, Saint-Benoit-sur-Vannes, Onjon, etc ; — de Jacques Jolly, receveur des domaines de Méry-sur-Seine ; — des buralistes de Brévonne, Sancey, Brantigny, Bouy, Savières, etc ; — de Charles Lucey, commis aux Traités foraines de la ville de Troyes ; — de Simon Collarey, fermier des octrois de la même ville ; — de Charles Thierriat, procureur fiscal en la justice de Trancault ; — du greffier ancien, alternatif et mi-triennal des rôles des tailles de Bercey-le-Hayer ; — de Philippe de Nonville, fermier des droits de jaugeurs-courriers des vins de l'Élection de Troyes ; — de Jacques Doé, conseiller du Roi au bailliage et présidial de Troyes, etc.

C. 2278. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1708-1709. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : des collecteurs de Boulage, Dierrey-Saint-Julien, Villemereuil, Montiéramey, Avant, etc. ; — de chirurgiens demeurant à Saint-Nabord et Montiéramey ; — des recteurs d'école de Piney et Pouy ; — de Maître Denis François

Bouthillier de Chavigny, conseiller du Roi en ses conseils, évêque de Troyes, gros décimateur à Plançay ; — de Jacques Lefèvre, conseiller du Roi, commissaire vérificateur général des rôles et états de distribution du sel au grenier de Troyes ; — de Jean Aveline, lieutenant en la justice de Boulage ; — de Jean Gérard, fermier des Aides de l'Élection de Troyes ; — de Charles Bazin, procureur fiscal au bailliage de Saint-Mards ; — de Jacques de La Huproye, conseiller du Roi, assesseur en la juridiction criminelle de robe courte de Troyes ; — de Louis Thomas, receveur des octrois de la ville de Troyes ; — de Jacques Carré, peintre à Troyes ; — de Louis Hauffroy, directeur des Aides à Troyes, etc.

C. 2279. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1709-1713. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : de Jean d'Aulnay de Bailly, écuyer, seigneur de Rhèges ; — de Philippe Prieur, procureur fiscal à Aix-en-Othe ; — du recteur d'école de Viâpres-le-Grand ; — des collecteurs de Lusigny, Mergey, Rouillerot, Barberey-Saint-Sulpice, etc. — de Charles Michault, adjudicataire général, de la ferme du tabac ; — de Gilles Lajesse, lieutenant en la prévôté de Saint-Mesmin ; — de Nicolas Le Page, écuyer, seigneur d'Errey et Messon en partie ; — du concierge du château de Brantigny ; — d'Antoine Pothier, seigneur de La Franchecourt, conseiller du Roi, contrôleur au grenier à sel de Montmorency ; — de Dame Catherine Dufour, veuve de Messire Pierre de Paluot, vivant seigneur de Paluot, Rozières et autres lieux ; — de Charles Goubaut, fermier des Aides et droits joints de l'Élection de Troyes.

C. 2280. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1709-1713. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : des collecteurs des tailles d'Aix-en-Othe, Culoison, Ormes, Mergey, Bréviandes, Mesgrigny, etc. ; — de chirurgiens demeurant à Clérey et Vauchassis ; — des syndics perpétuels de Villehardouin, Sainte-Savine, Fontaine-Beton, Ramerupt, Crésantignes, Magnicourt, etc. ; — de Pierre-Marie Gauthier, receveur général des octrois et rouages de la ville de Troyes ; — des procureurs fiscaux de Baire-Saint-Loup, de la prévôté de Saint-Mesmin, d'Étrelles, de Villehardouin, etc. — de Nicolas Molin, commis-buraliste, contrôleur des exploits et distributeur des formules de Mesnil-Scellières ; — des frères supérieur et religieux ermites du Hayer de Chennevy ; — de Gilles Lajesse, lieutenant en la prévôté de Saint-Mesmin ; — de Jean Villain, prévôt en la prévôté d'Ardusson, demeurant à Saint-Loup-de-Buffigny ; — de Louis Rousseau, gentilhomme ordinaire du Roi, ci-devant son ministre plénipotentiaire près la diète de l'Empire, à Ratis-

bonne, seigneur de Chamoy ; — de Louis Diot, lieutenant en la justice de Premierfait ; — du recteur d'école de Trouan-le-Grand ; — du greffier alternatif des rôles de Courteranges, etc

C. 2281. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1713-1716. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : de Claude Gargan, lieutenant en la justice de Montabert ; — d'Edme Dauvet, syndic et greffier des rôles d'Argentolles ; — de Pierre Huet, syndic perpétuel de la paroisse de Rance ; — de plusieurs procureurs en l'Élection, savoir : Louis Lebrun, Nicolas Sourdat, Jean-Baptiste Thiénot, André Lefebvre, etc. ; — des receveurs du dixième denier de Luyères, Molins, Vailly, Saint-Thibaut, Chauchigny, etc. ; — de Jean Bourcier, lieutenant en la justice de Rilly ; — de Louis Fourey, contrôleur des dépenses de la juridiction consulaire de Troyes ; — de chirurgiens demeurant à Vallant-Saint-Georges, Fontvannes, Ramerupt ; — de Pierre d'Harandier, écuyer, seigneur en partie de Villemoiron ; — de François Vaillant, écuyer, gendarme du Roi, demeurant à Rhèges ; — du domestique du sieur Huez, conseiller au présidial de Troyes, demeurant en son château de Vermoise ; — du concierge du château d'Ortillon, etc.

C. 2282. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1713-1716. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : des collecteurs des tailles de Saint-Martin-ès-Vignes, Eschenilly, Méry-sur-Seine, Chauchigny, etc. ; — des syndics perpétuels de Laines-aux-Bpis, Sainte-Sire, Rhèges, Orvilliers, etc. ; — d'un regratier ou marchand de sel à petite mesure, établi à Rumilly-les-Vaudes ; — de chirurgiens demeurant à Prunay, Droupt-Sainte-Marie, Dierrey-Saint-Julien, Rhèges, etc. ; — de Toussaint Picard, adjudicataire des droits de jaugeurs-courtiers de la Généralité de Champagne ; — de François Delagne, lieutenant en la prévôté de Mathault ; — de Nicolas Pillon, fermier des Aides et droits joints de l'Élection de Troyes ; — d'Eustache Bolin, fermier des octrois et rouages de la ville de Troyes ; — de demoiselle Louise de Mertrus, veuve de Jean-Baptiste de l'Ormeau, demeurant à Falourdet, paroisse de Longseaux ; — de Martin Noël, avocat en Parlement, bailli de Piney ; — du recteur d'école de Rosson ; — d'Edme Chacherey, seigneur de Montmorency, intéressé dans les affaires du Roi, demeurant à Troyes ; — de Louis Dumesnil, écuyer, seigneur en partie de Chaumesnil ; — de Guillaume Fils, adjudicataire de la ferme générale des tabacs, etc. — Installation de Claude Nicolas Comparot, conseiller du Roi au bailliage et siège présidial de Troyes, nommé ancien président en l'Élection de Troyes.

AUBE. — SÉRIE C.

C. 2283. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1716-1718. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : des collecteurs des tailles de Premierfait, Plancy, Bréviandes, etc. ; — des syndics perpétuels et greffiers des rôles de Croncels et de Somme-Fontaine ; — des receveurs du dixième de Montaulin, Montceaux, Luyères, etc. ; — de chirurgiens demeurant à Voué, à Fontvannes, à Saint-Georges, paroisse de Vallans ; — de Michel Garnier, receveur des octrois de la ville de Troyes ; — d'Étienne Dubouge, fermier des Aides, papiers et parchemins timbrés et droits joints de l'Élection de Troyes ; — de Nicolas Pillon, son prédécesseur ; — de Guillaume de Chavaudon, abbé de Mores, conseiller au Parlement de Paris, et de Pierre Guillaume de Chavaudon, lieutenant-général du bailliage de Troyes, seigneur de Droupt-Saint-Basle, etc.

C. 2284. (Registre.) — In-folio, 63 feuillets, papier.

1716-1718. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : des collecteurs de Bréviandes, Saint-Nabord, Fontaine-Saint-Georges, Plancy, Bréviandes, etc. ; — de plusieurs procureurs en l'Élection, savoir : Louis Lebrun, Jean-Baptiste Thiénot, Nicolas Sourdat, Charles Moret, Claude Rousselot, Jérôme Boude, dit Granville, Jean Gauthier, syndic de la communauté, André Lefebvre ; — du procureur fiscal de Villery ; — des receveurs du dixième de Dierrey-Saint-Julien, Dierrey-Saint-Pierre, Argentolles, Rance ; — de Nicolas Lefebvre, chevalier, seigneur de Saint-Benoît-sur-Seine, lieutenant-général d'épée au bailliage de Troyes, et maître particulier des eaux et forêts de la même ville ; — de Louis Houillier, fermier des formules de Champagne ; — des syndics de Saint-Liébaud, Courgeraines, Aubeterre, etc. ; — de Jean Bourrié, lieutenant en la justice de Rilly ; — de François Depoivre, bailli d'Arcis, contrôleur des actes des notaires, greffier des insinuations et garde des sceaux des actes judiciaires dudit lieu ; — de Michel Garnier, receveur des octrois et rouages de la ville de Troyes ; — du commis à la recette et à la distribution des formules en la paroisse de Chavanges ; — de Nicolas Tassin, lieutenant en la justice de Géraudot ; — de Jacques Demeufve, sous-fermier de la ferme des toiles à Troyes ; — d'Alexis Charpentier, adjudicataire des offices de contrôleur des octrois.

C. 2285. (Registre.) — In-folio, 62 feuillets, papier.

1723-1724. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : du buraliste de Rouilly-Sacey ; — des recteurs d'école de Torvilliers et de Villemoyenne ; — de Charles Cordier, chargé par sa Majesté de la régie des fermes unies de France ; — du substitut du procureur fiscal en la justice

de Vinet ; — de Jacques Lavocat, adjudicataire des droits sur les cuirs ; — d'un potier de terre, demeurant à Villadin ; — de commis de la marque des cuirs, résidant à Vitry-le-François, etc.

C. 2286. (Registre.) — In-folio, 67 feuillets, papier.

1723-1724. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : des collecteurs des tailles de Neuville-sur-Vannes, Pougy, Fays, près de Saint-Phal, Échemines, etc. ; — d'Édouard Du Verdier, chargé par Sa Majesté de la vente exclusive du tabac ; — du procureur fiscal de Vinet ; — de Pierre Lemuet de Jully, prêtre, bachelier en théologie ; — de Claude Colleson, lieutenant en la justice de Vallans ; — de Pierre Lesueur, chargé par la Compagnie des Indes de la régie de la vente exclusive des tabacs de toute espèce dans toute l'étendue du royaume ; — du buraliste de Thenne-lières ; — de Pierre Jacques Doé, conseiller du Roi, receveur des tailles de l'Élection de Troyes ; — de la communauté des mégissiers et de celle des tanneurs de Troyes, etc.

C. 2287. (Registre.) — In-folio, 140 feuillets, papier.

1733-1739. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : de Pierre Nicolas, ancien fermier des Aides et droits joints de la Généralité de Champagne ; — de Nicolas Andry, ci-devant fermier des octrois de la ville de Troyes ; — de Jean Lesage, fermier des Aides et droits joints de la Généralité ; — de Pierre Laudereau, tanneur à Troyes, receveur des droits sur les cuirs ; — de Nicolas Millard, fermier des octrois de la ville de Troyes ; — de Nicolas Desboues, adjudicataire de la vente exclusive du tabac dans tout le royaume ; — des procureurs fiscaux de Saint-Phal et de Droupt-Saint-Basle.

C. 2288. (Registre.) — In-folio, 136 feuillets, papier.

1733-1739. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : de Nicolas Huguier, adjudicataire de la marque des toiles de la ville et des faubourgs de Troyes ; — des collecteurs des tailles de Montabert, Avon-la-Pèze, Saint-Jean-de-Bonneval, etc. ; — des recteurs d'école d'Aubigny et de Luyères ; — du procureur fiscal du Pont-Hubert ; — d'un ancien foulonnier du moulin à foulon de Courcelles, paroisse de Clérey ; — de François Billet, fermier des octrois de la ville de Troyes ; — de Jean Michelin, adjudicataire des droits de prud'homme-vendeur, parisis, sol et six deniers pour livre, qui se perçoivent sur les cuirs et peaux dans la ville de Troyes, etc.

C. 2289. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1743-1745. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : de dame Antoinette Feydeau, veuve de messire Bon-Dumas, conseiller au Parlement de Paris, héritière d'Henry Feydeau, chevalier, seigneur de Trancault, président au Parlement, son frère ; — de dame Antoinette Lefebvre de La Barre, veuve de Charles-Simon Feydeau, seigneur des Ormeaux, épouse de François-Charles de Bragelogne, chevalier, lieutenant au régiment des gardes françaises, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis ; — de Nicolas Joblot, fermier des Aides et droits y joints de la Généralité de Champagne ; — des collecteurs des tailles de Saint-Phal, Trancault, etc. (Étaient alors membres du tribunal de l'Élection : MM. Comparot, président, Bazin, lieutenant, Labrun, doyen, Nortas, Guérard Du Chemin, Bourotte, Paillot de Montabert, Legras, élus.

C. 2290. (Registre.) — In-folio, 83 feuillets, papier.

1746-1750. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : de Nicolas Lamblinot, fermier des Aides et droits y joints de la Généralité de Champagne ; — d'Antoine Nivelles, lieutenant des monnayeurs de la Monnaie de Troyes ; — de Jean François Demeufve, sous-fermier des droits de marque et de contrôle sur les toiles de la ville de Troyes ; — des collecteurs des tailles de Plantis, Aix-en-Othe, Lusigny, Trancault, etc. ; — d'Edme Jaillant, contrôleur des actes des notaires et sergent au bailliage de Vauchassis ; — de chirurgiens demeurant à Villemaur, Laubressel, Montiéramey ; — du meunier du moulin à vent de Messon, ci-devant meunier de celui de Montgneux ; — du procureur fiscal de Mesnil-Lettre ; — du buraliste de Verrières ; — de Thibaut Larue, adjudicataire général des fermes et gabelles unies de France ; — du maître d'école de Feuges, etc.

C. 2291. (Registre.) — In-folio, 99 feuillets, papier.

1750-1756. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : de Pierre Huet, conseiller du Roi, son procureur au grenier à sel de Montmorency ; — de chirurgiens demeurant à Pont-sur-Seine, Clérey, Massey, Pavillon ; — de Joseph Godet, sous-fermier des domaines de la Généralité de Champagne ; — de François Thibaut, fermier des Aides et droits joints de la même Généralité ; — du comte d'Épeuse, lieutenant pour le Roi des ville et château de Sainte-Menehould, mari de dame Desmarest de Pâlis, fille et héritière de Nicolas Desmarest, seigneur de Pâlis ; — de Jean-Baptiste Boquillon, adjudicataire général des fermes et de la vente du tabac dans tout le royaume ; — de Nicolas Hatot, fermier des

octrois de la ville de Troyes ; — de Pierre Nancey, notaire, procureur et laboureur, demeurant à Dierrey-Saint-Julien ; — des recteurs d'école de Somme-Fontaine, Rigny-la-Neuse, Messon. — Réception de Jacques Harlan, avocaten Parlement, successeur d'Edmond Guérard, receveur ancien des tailles de l'Élection de Troyes, assisté de Jacques Doë, receveur des tailles de la même Élection. — Installation de François-Félix Nortas, successeur de Louis Nortas, son père, assisté de M. Grosley, son avocat. — Prestation de serment par Antoine Bourgoin, procureur au bailliage, désigné pour faire fonction de greffier, par M^e Lévesque de Laravalière, propriétaire du greffe de l'Élection.

C. 2292. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1756-1764. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : d'un fabricant de bas au métier, ci-devant à Arcis-sur-Aube, maintenant à Méry-sur-Seine ; — de Pierre Henriot, adjudicataire des fermes unies de France ; — des recteurs d'école de Mergey, Sainte-Savine, Verrières, etc. ; — de demoiselle Marguerite de Saligny, veuve de Pierre Merlin, lieutenant-général au bailliage de Ramerupt ; — d'Étienne Sompsois, régisseur des droits établis sur la marque des cuirs ; — de Pierre Bonneau, chirurgien et laboureur à Montsuzain ; — de Jacques Aubert, seigneur du grand Brevonelle ; — de Jean Vallade, régisseur pour le Roi des droits sur les cuirs ; — de la communauté des orfèvres de Troyes ; — de Pierre Beguin, conseiller du Roi, son contrôleur au grenier à sel d'Arcis-sur-Aube, etc.

C. 2293. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1764-1781. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : de Louis Doë, conseiller du Roi, receveur des tailles de la ville et Élection de Troyes ; — de maîtres en chirurgie, demeurant à Chappes et à Plançay ; — de Jean-Jacques Prévôt, Julien Alaterre, et Laurent David, adjudicataires généraux des fermes unies de France ; — d'Henri de Saligny, prévôt de Magnicourt ; — des recteurs d'école de Somme-Fontaine et de Messon ; — d'un chirurgien demeurant à Rosières, paroisse de Saint-André ; — de Simon Mérat, lieutenant en la prévôté de Brevonnes ; — de François Noël, régisseur des droits réservés, établis par l'édit du mois d'avril 1768 ; — de la communauté des maîtres et marchands potiers d'étain de la ville de Troyes ; — de Jean-Baptiste Fouache, régisseur pour le Roi des droits sur les cuirs ; — de Dominique Compand, régisseur des droits des offices supprimés ; — de Charles Lafrougne, garde-général en la maîtrise des eaux et forêts de Troyes ; — de Charles Jacques

Harlan, receveur des impositions royales de la ville et Élection de Troyes, etc. — Délibérations des élus concernant les édits de février, avril et juillet 1771, qui créent des conseils supérieurs, suppriment la Cour des Aides de Paris, l'Élection, le grenier à sel, les traites foraines de Troyes et établissent à Troyes un nouveau siège d'Élection, etc.

C. 2294. (Registre.) — In-folio, 70 feuillets, papier.

1684-1687. — Sentences rendues sur assignations extraordinaires, tant hors de l'audience qu'à l'audience, par les élus Nicolas de La Huproye, Pierre Corrard, Joseph Gombaut, Claude Belin, Pierre Paillot, etc. ; — à la requête : de Joseph de Lutel, officier, seul commandant la compagnie de l'arquebuse de Troyes ; — de Gérard Martin, fermier des Aides de l'Élection ; — de Claude Charbonnet, lieutenant en la justice de Saint-Lyé ; — de Jean Pajot, fermier des Domaines de Troyes, etc.

C. 2295. (Registre.) — In-folio, 102 feuillets, papier.

1687-1692. — Sentences rendues sur assignations extraordinaires, tant hors de l'audience qu'à l'audience ou à la chambre du conseil, par les élus Comparot, Laurent, N. Paillot, Gombaut, Poterat, Corrard, Belin, P. Paillot, à la requête : d'Abraham Letellier et de ses associés à la ferme des Aides de l'Élection de Troyes ; — de Jean de Lauxerrois, prévôt de Bar-sur-Seine ; — de Jean Hérault, conseiller du Roi, receveur des tailles de l'Élection de Troyes ; — de Claude Dupont, archer en la compagnie du lieutenant de robe courte au bailliage et présidial de Troyes ; — de François Mosle, arpenteur royal, demeurant aux Faux-Fossés de Troyes ; — de noble homme, Jacques Dufour, marchand, demeurant à Troyes, etc.

C. 2296. (Registre.) — In-folio, 101 feuillets, papier.

1692-1696. — Sentences rendues sur assignations extraordinaires par les élus Comparot, Belin, N. Paillot, grenetier et contrôleur, etc. ; à la requête : des collecteurs de Saint-Nabord, de Lusigny, de Méry, de Souigny, de Bercenay, de Chavanges, de Saint-Lyé, du hameau du Bois, paroisse de Villy-le-Maréchal, etc. ; — de Claude Martin, lieutenant en la prévôté de Bouilly ; — de Sébastien Nieps, prévôt de Bouilly ; — d'un chirurgien demeurant à Montaulin ; — de Jacques Demateus, lieutenant de la justice de Ville-sur-Terre ; — de Jean Pinçon et de Pierre Gauthier, fermiers des Aides de l'Élection de Troyes ; — de Charles Denis Penel, fermier de la marque d'or et d'argent ; — du fermier de la ferme de Tanière, paroisse de Chavanges ; — de noble homme Edme

Guérard, conseiller du Roi, receveur au grenier à sel de Troyes; — de messire François de Noël, écuyer, seigneur de Bûchères; — de nobles hommes Henri Langlois et Nicolas Dufour, marchands, demeurants à Troyes; — de Jean Hé-rault, conseiller du Roi, receveur des tailles de l'Élection.

C. 2297. (Registre.) — In-folio, 30 feuillets, papier.

1720-1748. — Sentences rendues sur assignations au greffe, par Comparot, président en l'Élection, Laurent, lieutenant, Legras, élu, etc.; à la requête : du procureur du Roi; — de Charles Cordier, chargé de la régie des fermes unies de France; — de Claude Dusart, écuyer, demeurant à Belley; — de dame Françoise Janot, veuve de Pierre Bobart, écuyer, sieur de La Grurie, demeurant à Bercenay-en-Othe; — d'Adrien Delafosse et Pierre Nicolas, fermiers des Aides de l'Élection de Troyes; — de Nicolas Huguier, adjudicataire de la marque des toiles de la ville de Troyes; — de Jean Lesage et Nicolas Joblot, fermiers des Aides et droits joints de la Généralité de Champagne; — de Jean Michelin, adjudicataire des droits sur les cuirs; — de messire René-François, marquis Des Réaulx, demeurant ordinairement en son château de Brantigny; — de Jacques de Forceville, adjudicataire général des fermes unies de France, etc.

C. 2298. (Registre.) — In-folio, 91 feuillets, papier.

1747. — Tarif indiquant les bases adoptées pour l'assiette de la taille dans l'Élection de Troyes. (Il donne la nomenclature des communautés, et, pour chaque communauté, la distance qui la sépare du chef-lieu de l'Élection, la contenance et les divisions de l'arpent du lieu et de la mesure locale des grains, l'évaluation des différentes natures de biens-fonds, l'indication de la quantité de terre qu'une charrue peut labourer, du nombre des chevaux nécessaires pour tirer cette charrue, l'estimation de ce que peuvent gagner par jour et par an les ouvriers des différents états pratiqués dans la localité, etc.)

C. 2299. (Registre.) — In-folio, 266 feuillets, papier.

1774. — Tarif indiquant les bases adoptées pour l'assiette de la taille dans les différentes communautés de l'Élection de Troyes. (Il donne pour chaque communauté : l'estimation du revenu total, et l'indication de celui qui est produit par chaque nature de bien; le poids et la valeur de la mesure locale de froment, seigle, orge et avoine; le rapport entre la taille et le revenu; le montant de la taille pendant les huit dernières années; le nom des commissaires de la taille pendant les huit dernières années; celui du seigneur, etc.)

C. 2300. (Registre.) — In-folio, 60 feuillets, papier.

1710-1718. — Rapports de prud'hommes ou experts nommés pour examiner s'il y a lieu d'accueillir les demandes en décharge de taille formées par Gille Lajesse, lieutenant en la prévôté de Saint-Mesmin; — par les syndics perpétuels de Villadin, Ramerupt, Sainte-Savine, etc.

C. 2301. (Registre.) — In-folio, 51 feuillets, papier.

1719-1723. — Rapports de prud'hommes ou experts nommés pour examiner s'il y a lieu d'accueillir les demandes en décharge de taille formées par le fermier de La Motte, paroisse de Sainte-Savine; — par Edme Thiénet, procureur fiscal en la justice d'Onjon; — par Claude Huot, notaire à Saint-Pouange, etc.

C. 2302. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1723-1729. — Rapports de prud'hommes ou experts nommés pour examiner s'il y a lieu d'accueillir les demandes en décharge de taille formées par Savinien Guillaume, substitut du procureur fiscal en la justice de Vignets; et par divers laboureurs et manouvriers : ces rapports faits devant les élus Pictory, Labrun, Legras, Paillot-de-Montabert, etc.

C. 2303. (Registre.) — In-folio, 40 feuillets, papier.

1729-1735. — Rapports de prud'hommes ou experts nommés pour examiner s'il y a lieu d'accueillir les demandes en décharge de taille formées par Jean Collin, chirurgien, demeurant à Clesles; — du buraliste de Rouilly-les-Sacey; — de Pierre Legnier, procureur fiscal du Pont-Hubert, etc.

JURIDICTION DES TRAITES FORAINES DE TROYES.

C. 2304. (Registre.) — In-folio, 75 feuillets, papier.

1731-1766. — Mandements du Roi. — Lettres patentes qui prorogent pour trois ans, à compter du 1^{er} janvier 1731, la perception du droit d'un pour cent sur les marchandises provenant des colonies françaises; — Commission de receveur des traites du bureau de la douane de Troyes pour François Leguerry. — Arrêt du Conseil établissant une marque à l'huile, pour les coupons de toile de Laval, Marigny, etc., blanchis à Troyes, Senlis, Beauvais et Compiègne, qui n'auront pas la marque de fabrique. — Provisions de premier huissier-audiencier aux traites foraines de Troyes. — Édit portant création de 600,000 livres de rentes sur la ferme générale des postes. — Commissions de commis et garde du tabac à Troyes. — Provisions de l'office : d'huissier-sergent

des droits d'entrée et de sortie au bureau de Troyes; — de procureur du Roi au bureau de la douane de Troyes. — Procès-verbal dressé en l'absence de M. Guérard, président, par M. Doué, lieutenant, pour l'installation de Bonaventure Nicolas Sourdat, substitut du procureur du Roi. — Arrêt du Conseil d'État concernant le déballage des marchandises dans les foires, etc.

BUREAU DE LA DOUANE DE TROYES.

C. 2305. (Registre.) — In-folio, 400 feuillets, papier.

1685-1686. — Enregistrement des toiles et autres ouvrages des tisserands sujets à la visite, à la marque et aux droits de contrôle, cet enregistrement fait par le commis préposé à la recette desdits droits au bureau général de la douane du Roi. (Les tisserands habitent la plupart Troyes et quelques uns les localités suivantes : Jully (Aube), Doulevant (Haute-Marne), Lhuître (Aube), Sommevoire (Haute-Marne), Piney (Aube), Dienville (Aube), Chaource (Aube), Vaupoisson (Aube), Vignets (Aube), Vitteaux (Côte-d'Or), Asniel-le-Duc (Aignay-le-Duc, Côte-d'Or), Mesnil-Lettre (Aube), Saint-Nabord (Aube), Villy-en-Trode (Aube), Saint-Dizier (Haute-Marne), Villemorien (Aube), Grandville (Aube), Arthonnay (Yonne), Tonnerre (Yonne), Ervy (Aube), Pougy (Aube), Poliset (Aube), Bar-sur-Seine (Aube), Eschemine (Aube), Beurey (Aube), Villemaur (Aube), Magnan (Aube), Chauffour (Aube), Meurson (Meursault, Côte-d'Or), Saint-Léger-sous-Margerie (Aube), Vitry (Marne), Villeneuve-la-Guyard (Yonne), Ricey-le-Haut (Aube), Magnicourt (Aube), Guyenville, (Guyonville, Haute-Marne), Joinville (Haute-Marne), Sézanne (Marne), Laines-aux-Bois (Aube), etc.

BUREAU DES MANUFACTURES DE LA VILLE DE TROYES.

C. 2306. (Registre.) — In-folio, 244 feuillets, papier.

1787-1789. — Enregistrement des toiles présentées au bureau des manufactures pour y être marquées, et état des recettes faites par le préposé à la visite et à la marque, conformément aux lettres patentes du 4^{er} juin 1780 (paraphé par François-Nicolas Sourdat, lieutenant-général de police de la ville, faubourgs et banlieue de Troyes, juge des manufactures). — Le 8 mars 1787, marqué le nombre de pièces qui suit : toile, 96; futaine, 44; basin uni, 39; basin rayé, 48; piqué, 46; toile à fleurs, néant; coutil, néant; brillant, 2; toile de coton de campagne, 60; toile de chanvre et coupons, 46; reçu de 43 fabricants, dont MM. Charles Huot, Lemuet de

Mauroy, M^{re} Patris, 28 livres 46 sous. — Le lendemain : toile, 427; futaine, 47; basin uni, 47; basin rayé, 36; piqué, 42; toile à fleurs, néant; coutil, néant; brillant, 3; toile de coton de campagne, 32; toile de chanvre et coupons, 3; reçu 27 livres 48 sous. — Le 42 mars, reçu : de MM. Duchatel, Gréau, Aviat, de la veuve Hérard, etc., 42 livres 42 sous.

C. 2307. (Registre.) — In-folio, 152 feuillets, papier.

1789-1791. — Enregistrement des toiles présentées au bureau des manufactures pour y être marquées, et état des recettes faites par le préposé à la visite et à la marque. — Le 4^{er} juillet 1789, marqué le nombre de pièces qui suit : toile, 45; futaine, néant; basin uni, 28; basin rayé, 2; piqué, 2; toile à fleurs, néant; coutil, 2; brillant, 2; toile de coton de campagne, 2; toile de chanvre et coupons, 7; reçu 5 livres 48 sous. — Le 2 juillet 1789, marqué le nombre de pièces que voici : toile, 72; futaine, 7; basin uni, 26; basin rayé, 41; piqué, 7; toile à fleurs, néant; mousselinette et drap de coton, 26; brillant, 3; toile de coton de campagne, 46; toile de chanvre et coupon, 45.

ASSEMBLÉE PROVINCIALE ET COMMISSION INTERMÉDIAIRE DE LA PROVINCE DE CHAMPAGNE.

C. 2308. (Liasse.) — 94 pièces, papier.

1788-1789. — Impôts de l'Élection de Bar-sur-Aube. Correspondance entre la Commission intermédiaire de la province de Champagne et le Bureau intermédiaire de l'Élection de Bar-sur-Aube, concernant : la capitation de la noblesse dont les rôles, aux termes d'une décision du contrôleur général, doivent être dressés par les Bureaux intermédiaires; — les remises de taille; — les cadastres ou rôles tarifés des communautés, ces rôles contenant le détail et l'évaluation des biens de chaque contribuable et de chaque exempt; — la comptabilité des deux receveurs particuliers des finances de l'Élection de Bar-sur-Aube : MM. Charton de Fontenay pour les exercices des années impaires, et M. Beugnot pour les années paires. — Ordonnance de la Commission intermédiaire de la province de Champagne, accordant à divers particuliers de l'Élection de Bar-sur-Aube décharge de la contribution représentative de la corvée.

C. 2309. (Liasse.) — 140 pièces, papier.

1788-1789. — Ponts et chaussées de l'Élection de Bar-sur-Aube. — Mandats de paiement délivrés par les députés composant la Commission intermédiaire de la province de Champagne, au profit des adjudicataires de l'entretien des

routes : de Paris à Besançon (n° 8 de l'itinéraire de Champagne), de Châlons à Dijon (n° 12 de l'itinéraire de Champagne), de Troyes à Dijon (n° 13 de l'itinéraire de Champagne). — La plus grande partie des mandats contiennent l'état de situation des travaux.

C. 2310. (Liasse.) — 85 pièces, papier.

1785-1789. — Ponts et chaussées et travaux de charité dans le ressort de l'Élection de Bar-sur-Aube. — Réparation du pont de Mussy-l'Évêque sur la route de Troyes à Dijon. — Devis concernant le chemin d'Argançon et Dolancourt à la route de Troyes à Bar-sur-Aube. — Délibération des habitants de Bergères qui s'engagent à contribuer pour 200 livres à la construction des chemins de Bergères à Meurville. — État de nouveaux ateliers de charité proposés pour le département de Bar-sur-Aube en 1789. — Rôles de journaliers employés sur divers ateliers de charité, etc.

C. 2311. (Liasse.) — 61 pièces, papier.

1788-1789. — Administration municipale de l'Élection de Bar-sur-Aube. — Correspondance entre la Commission intermédiaire de la province de Champagne et le Bureau intermédiaire de l'Élection de Bar-sur-Aube, concernant : la présidence des assemblées municipales; — la suppression des syndics des paroisses; — la composition de l'assemblée municipale de Magnan; — la nomination du syndic de Montier-en-l'Isle; — la destitution du syndic de la municipalité de Briel; — la nomination d'un receveur de la municipalité de Gyé-sur-Seine, etc.

C. 2312. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1787-1789. — Administration municipale de l'Élection de Bar-sur-Aube. — Correspondance entre la Commission intermédiaire de la province de Champagne et le Bureau intermédiaire de l'Élection de Bar-sur-Aube, concernant : la comptabilité des syndics municipaux; — la réparation des églises et presbytères de Chaumesnil, Dampierre, Fontaine, Fontette, La Loge-Mesgrigny, Le Puits et Nuisement, Longpré, Meurville, Montier-en-l'Isle, Pel-et-Der, Thieffrain, Trannes, Valentigney, Verpillières. — Arrêt du Conseil d'État décidant que le subdélégué de l'intendant est compétent pour recevoir les adjudications du droit de gourmetage; — avis du bureau intermédiaire concluant à l'approbation de l'adjudication du droit de gourmetage de Gyé-sur-Seine et de Jaucourt.

C. 2313. (Liasse.) — 98 pièces, papier.

1787-1789. — Administration municipale de l'Élection de Bar-sur-Aube. — Correspondance entre la Commission

intermédiaire de la province de Champagne et le Bureau intermédiaire de l'Élection de Bar-sur-Aube, concernant : les impositions communales demandées par diverses communautés; — les honoraires dus aux députés envoyés par les communautés de Fontaine (Aube) et de Sauvage-Magny (Haute-Marne), à l'assemblée des trois ordres du bailliage de Chaumont; — le curage du ruisseau qui traverse le village de Dienville (Aube), etc.

C. 2314. (Liasse.) — 77 pièces, papier.

1788-1789. — Santé publique de l'Élection de Bar-sur-Aube. — Correspondance entre la Commission intermédiaire de la province de Champagne et le Bureau intermédiaire de l'Élection de Bar-sur-Aube, concernant l'instruction des sages-femmes, les secours à donner aux noyés et une épizootie à Éclance. — Avis du Bureau intermédiaire visant des certificats délivrés à des particuliers qui ont tué des loups et concluant à ce que ces particuliers reçoivent une gratification de six livres par tête, suivant la décision du Conseil du 6 avril 1773 et la délibération de la commission intermédiaire du 31 décembre 1788, etc.

C. 2315. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1788-1789. — Agriculture et commerce de l'Élection de Bar-sur-Aube. — Correspondance entre la Commission intermédiaire de la province de Champagne et le Bureau intermédiaire de l'Élection de Bar-sur-Aube, concernant l'état des récoltes et le commerce des grains. — Tableau comparatif, par arrondissements, des récoltes de l'Élection en 1788 et en 1789. — Mémoire intitulé : Essai sur le commerce de l'Élection de Bar-sur-Aube.

C. 2316. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

1789. — Logement de la maréchaussée dans l'Élection de Bar-sur-Aube. — Correspondance entre la Commission intermédiaire de la province de Champagne et le Bureau intermédiaire de l'Élection de Bar-sur-Aube, concernant des ouvrages faits par augmentation à la caserne de Vendeuvre, et la répartition par imposition de l'indemnité de logement due à la brigade de Bar-sur-Aube.

C. 2317. (Liasse.) — 87 pièces, papier.

1787-1789. — Correspondance entre la Commission intermédiaire de la province de Champagne et le Bureau intermédiaire de l'Élection de Bar-sur-Aube, concernant la franchise de leurs lettres; — la nomination de M. Beugnot, procureur-syndic de l'assemblée d'Élection, aux fonctions de

lieutenant-général du bailliage et siège présidial nouvellement créé dans cette ville ; — des secours extraordinaires accordés par l'État ; — la mort du baron de Coucy, député de la noblesse à l'assemblée provinciale et président de la commission intermédiaire ; — les frais des élections des bailliages pour la nomination des députés aux États-Généraux ; — les troubles qui se produisirent vers la fin d'août et le commencement de septembre 1789 ; — l'incendie qui a détruit trente-quatre maisons à Beurey, le 8 juillet 1788.

C. 2318. (Liasse.) — 30 pièces, papier.

1787-1789. — Correspondance entre la Commission intermédiaire de la province de Champagne et le Bureau intermédiaire de l'Élection de Bar-sur-Aube, concernant les dépenses du Bureau intermédiaire et de l'assemblée d'Élection. — Compte-rendu au Conseil des frais d'administration de l'assemblée du département de Bar-sur-Aube depuis le 13 septembre 1787 jusqu'au 1^{er} janvier 1788, et pour l'année entière 1788. — Procès-verbaux des séances de l'Assemblée d'Élection de la ville de Bar-sur-Aube, tenues les 13 et 14 septembre, 22, 23 et 24 octobre 1787, sous la présidence de l'abbé de Beaulieu, en l'absence des comtes de Brienne et de Mesgrigny-Villebertain. (Le procès-verbal des deux premiers jours est imprimé.)

C. 2319. (Registre.) — In-folio, 115 feuillets, papier.

1788. — Première copie du procès-verbal des séances de l'Assemblée du département de Bar-sur-Aube, tenues au mois d'octobre, dans le monastère des Cordeliers de cette ville, sous la présidence du comte de Mesgrigny-Villebertain, désigné par le Roi pour succéder au comte de Brienne, qui a été élevé aux fonctions de ministre de la guerre. — Membres de l'assemblée pour l'ordre du clergé : l'abbé de Beaulieu, l'abbé Evers, doyen du chapitre de Bar-sur-Aube ; Raverat, curé de Chesley, Elloy, procureur de l'abbaye de Clairvaux ; — pour l'ordre de la noblesse : le comte de Saint-Blin, seigneur de Lignol et de Vaudremont ; le comte de Nogent, seigneur d'Éclance ; le baron d'Allonville, seigneur de Fuligny ; le marquis de Pons-Praslin, seigneur de Chaource ; le comte de Dampierre, seigneur de Dampierre ; — pour le Tiers-État : Le Seurre, directeur du change à Bar-sur-Aube ; Vanier, bailli de Vendœuvre ; Navarre, avocat à Brienne ; Duval, avocat à Gyé-sur-Seine ; Étienne, avocat à Mussy-l'Évêque ; Liégeois, négociant à Soulaing ; Gallée, prévôt de Lafferté ; Vouillemont, avocat à Arsonval ; Maizière, marchand de bois à Proverville ; Rabouot, propriétaire à Bayel ; Breton, admodiateur à Maisons. — Procureurs-syndics :

Le Bloy, seigneur de Levigny ; Beugnot fils, demeurant à Bar-sur-Aube. — Secrétaire : M. Tassin, procureur ès sièges royaux à Bar-sur-Aube. — Rapports et délibérations concernant les impôts, les routes, le commerce, l'agriculture, etc.

C. 2320. (Registre.) — In-folio, 117 feuillets, papier.

1788. — Seconde copie du procès-verbal des séances de l'assemblée du département de Bar-sur-Aube, tenues au mois d'octobre dans le monastère des Cordeliers de cette ville.

C. 2321. (Liasse.) — 115 pièces, papier.

1787, octobre. — 1788, mai. — Correspondance entre la Commission intermédiaire de la province de Champagne et le Bureau intermédiaire de l'Élection de Troyes, concernant : la vérification des travaux des routes ; — la forme de la convocation des États Généraux ; — la contribution représentative de la corvée ; — la répartition des fonds des ateliers de charité ; — la réparation du pavé de la rue de Preize à Troyes ; — un vol de matériaux sur la route de Troyes à Arcis-sur-Aube, etc.

C. 2322. (Liasse.) — 137 pièces, papier.

1788, juin-novembre. — Correspondance entre la Commission intermédiaire de la province de Champagne et le Bureau intermédiaire de l'Élection de Troyes, concernant : la nomination des commissaires aux tailles ; — l'imposition que doit payer la comtesse de Paillot, pour l'exploitation de trois étangs situés sur les finages de Paillot et de Laubressel ; — la comptabilité de M. Doë, receveur particulier des finances à Troyes ; — la question de savoir qui a autorité pour châtier ceux qui refusent d'exécuter les corvées bourgeoises prescrites par les municipalités ; — les ponts de Ramerupt et de Pougy, etc.

C. 2323. (Liasse.) — 126 pièces, papier.

1788, décembre. — 1789, juin. — Correspondance entre la Commission intermédiaire de la province de Champagne et le Bureau intermédiaire de l'Élection de Troyes, concernant : la forme des contraintes décernées par le receveur particulier des finances de Troyes ; — le vœu par lequel l'assemblée d'Élection de Troyes demande l'établissement d'États provinciaux en Champagne ; — une pétition de la comtesse d'Hautefort, qui demande que le pont de Villacerf soit reconstruit aux frais du Roi ; — la destruction du pont de Viâpres, emporté par la débacle des glaces en février 1789, etc.

C. 2324. (Liasse.) — 136 pièces, papier.

1789, juillet-décembre. — Correspondance entre la

Commission intermédiaire de la province de Champagne, et le Bureau intermédiaire de l'Élection de Troyes, concernant : la réception des approvisionnements en grève faits pour l'entretien des routes ; — l'imposition supplémentaire des ci-devant privilégiés ; — une contestation entre les habitants de La Vacherie et de La Moline près de Troyes, au sujet de la construction de leur maison d'école, etc.

C. 2325. (Liasse.) — 97 pièces, papier.

1788. — Certificats d'avancement de travaux délivrés à des entrepreneurs des routes de l'Élection de Troyes, par le sous-ingénieur des ponts et chaussées du département de Troyes, visés par le Bureau intermédiaire de l'Élection de cette ville, et par l'ingénieur en chef de la province de Champagne : routes de Châlons à Troyes, de Paris en Franche-Comté, de la Belle-Étoile à Brienne, etc.

C. 2326. (Liasse.) — 116 pièces, papier.

1788-1789. — Certificats d'avancement de travaux délivrés à des entrepreneurs des routes de l'Élection de Troyes, par le sous-ingénieur des ponts et chaussées du département de Troyes, visés par le Bureau intermédiaire de l'Élection de cette ville, et par l'ingénieur en chef de la province de Champagne : ateliers de La Malmaison, de Troyes à La Guillotière, de Pouan à Arcis, de Nogent à Lesmont, de Lesmont à Brienne, etc. — Réceptions d'approvisionnements de matériaux.

C. 2327. (Liasse.) — 112 pièces, papier.

1777-1789. — Travaux de charité dans le ressort de l'Élection de Troyes. — Devis concernant les chemins : d'Estissac à Neuville-sur-Vannes, — de Troyes à Coclois, — de Droupt-Saint-Bâle à Méry-sur-Seine, — de Chauchigny à Merges, — de Montsuzain à la grande route d'Arcis à Troyes, — de Bucey-en-Othe à la route de Troyes à Sens, — de Vaudes et de Fouchères à la route de Troyes à Bar-sur-Seine, — de Clérey à Troyes, — de Verrières à la grande route de Troyes à Bar-sur-Aube, — d'Auzon à la route de Troyes à Lesmont, — de Saint-Benoît-sur-Seine à Sainte-Maure ; — les abords de la ville de Troyes ; — la rue de Villette à Arcis ; — les rues des villages de Droupt-Saint-Basle, Vaudes, Viâpres-le-Petit, Javernant, Dosnon ; — la chaussée dite du Marais-de-Molins ; — la Voie-Neuve à Villenauxe ; — la rue de la Mission à Troyes, etc.

C. 2328. (Liasse.) — 59 pièces, papier.

1787-1789. — Observations de l'Assemblée d'Élection

de Troyes, sur les règlements concernant les assemblées provinciales. — Comptes, rendus par M. Prignot, secrétaire de l'Assemblée d'Élection de Troyes à la Commission intermédiaire de Champagne, des sommes qu'il a reçues et de celles qu'il a dépensées pour le Bureau intermédiaire. — Extraits des procès-verbaux des séances du Bureau intermédiaire de Troyes, etc.

C. 2329. (Registre.) — In-folio, 129 feuillets, papier.

1788. — Première copie du procès-verbal des séances de l'Assemblée d'Élection de Troyes pendant la session d'octobre. — Rapport des procureurs syndics sur les travaux du Bureau intermédiaire. — Formation des bureaux. — Rapports présentés : au nom du bureau de l'impôt, sur la péréquation de l'impôt ; — au nom du bureau des règlements, sur les règlements du 23 juin et du 5 août 1787, concernant l'assemblée provinciale, les assemblées d'Élections et d'arrondissement et les municipalités ; — au nom du bureau du bien public, sur les établissements de charité et sur l'instruction des sages-femmes ; — au nom du bureau des routes sur la situation de ce service et sur les améliorations dont il est susceptible, telles que : construction de ponts et création d'un fonds de gratification pour les cantonniers, etc. — Vœux de l'assemblée : concluant à ce que les prochains États Généraux soient convoqués dans la même forme que ceux de 1614, et à ce que le bailliage de Troyes ait six députés, deux pour chaque ordre ; demandant la conservation du chapitre de Saint-Étienne de Troyes que des commissaires nommés par le Roi paraissent devoir prochainement supprimer. — Mémoire concernant les États Généraux du Royaume, leur convocation, leur tenue et l'élection des députés aux dits États Généraux, principalement eu égard aux précédents constatés dans le grand gouvernement de Champagne et en l'Élection de Troyes. — Arrêt du Conseil d'État fixant le montant des droits qui seront perçus au bac de Brillecourt appartenant à M. le marquis Des Réaulx.

C. 2330. (Registre.) — In-folio, 111 feuillets, papier.

1788. — Seconde copie du procès-verbal des séances de l'Assemblée d'Élection de Troyes, pendant la session d'octobre.

BUREAU INTERMÉDIAIRE DU DÉPARTEMENT DE BAR-SUR-AUBE.

C. 2331. (Registre.) — In-folio, 102 feuillets, papier.

1787-1790. — Copie de lettres adressées par la Commission intermédiaire provinciale de Champagne, au Bureau intermédiaire de Bar-sur-Aube concernant : le régime des cor-

vées, — les adjudications des travaux sur les routes, — l'organisation du service des cantonniers, — le service de la poste entre Bar-sur-Aube et Châlons, — la contribution aux travaux des routes, — les cours d'accouchement, — la statistique hospitalière, — les honoraires des membres des Commissions et des Bureaux intermédiaires, — la statistique commerciale et industrielle, — l'inhumation des non catholiques, etc.

C. 2332. (Registre.) — In-folio, 46 feuillets, papier.

1787-1788. — Copie de lettres écrites au nom de la Commission intermédiaire de la province de Champagne au Bureau intermédiaire de l'Élection de Bar-sur-Aube, concernant : la franchise de sa correspondance, cette franchise limitée par le Roi aux imprimés relatifs aux ponts et chaussées et aux impositions ; — l'établissement d'un pont à Lhuître sur la rivière de ce lieu ; — les élections municipales ; — la suppression des syndics de paroisse ; — un mémoire de M. Tassin, sur la répartition de la taille entre les paroisses de l'Élection ; — les instructions ministérielles d'après lesquelles les Assemblées d'Élection se réuniront au mois d'octobre, l'Assemblée Provinciale au mois de novembre ; — un arrêt du Conseil d'État qui ordonne de rechercher les précédents relatifs aux États Généraux, etc.

C. 2333. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1788-1789. — Copie de lettres écrites au nom de la Commission intermédiaire de la province de Champagne au Bureau intermédiaire de l'Élection de Bar-sur-Aube, concernant : le nombre des voitures qui ont parcouru les routes de la province du 20 août au 20 septembre 1788 ; — la décision du Roi qui a convoqué de nouveau les notables, et qui a cru inutile de réunir les Assemblées provinciales en novembre 1788 ; — la question de savoir si les adjudications du droit de gourmetage doivent toujours avoir lieu devant le subdélégué ; — des conflits entre les Bureaux intermédiaires et les tribunaux d'Élection, etc.

C. 2334. (Registre.) — In-folio, 42 feuillets, papier.

1788-1789. — Avis du Bureau intermédiaire sur la question de savoir : si les deniers communs de la communauté de Montier-en-l'Isle, peuvent être affectés au paiement d'une partie de la contribution de la corvée ; — s'il y a lieu de lever une imposition sur les habitants d'Essoyes qui prennent part aux affouages ; — si l'église de Trannes et le presbytère de Verpillières doivent être réparés, etc.

AUBE. — SÉRIE C.

C. 2335. (Registre.) — In-folio, 44 feuillets, papier.

1789-1790. — Avis du Bureau intermédiaire concluant à ce que : il soit proposé à l'intendant de rendre exécutoire le procès-verbal d'adjudication du gourmetage de la communauté de Jaucourt ; — une indemnité de 445 francs, à titre de frais de voyage, soit allouée aux députés qui ont représenté la communauté de Dampierre à l'Assemblée des trois ordres du bailliage de Chaumont ; — il soit payé une somme de 145 francs à un vétérinaire, envoyé officiellement à Éclance pendant une épizootie, etc.

ASSEMBLÉE D'ÉLECTION ET BUREAU INTERMÉDIAIRE DU
DÉPARTEMENT DE TROYES.

C. 2336. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1787-1788. — Délibérations de l'Assemblée d'Élection composée des membres suivants nommés par l'assemblée provinciale : pour l'ordre du clergé, M^{re} l'évêque de Troyes, président, l'abbé Félix, chanoine de l'église de Troyes, syndic de l'assemblée, l'abbé Clercier, sous-doyen de Saint-Étienne de Troyes, vicaire-général du diocèse ; pour la noblesse, Dubourg, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, Deloynes, chevalier, conseiller du Roi, auditeur ordinaire en sa Chambre des Comptes ; le marquis Des Réaulx, colonel d'infanterie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis ; pour le Tiers-État, Huez, doyen du bailliage et siège présidial de Troyes, maire de la ville ; Fromageot, échevin de la ville de Troyes, syndic de l'assemblée ; Jaillant-Deschainets, procureur du Roi au bailliage et siège présidial de Troyes ; Noché, conseiller au bailliage et siège présidial de Troyes ; Berthelin, seigneur de Rosières ; Delaffertey, propriétaire du Mauny ; — et des membres suivants nommés par ceux qui précèdent : pour le clergé, Manche, prieur des chanoines réguliers de la Trinité-Saint-Jacques ; Berthe, curé de Boulage ; Guiot, curé d'Aix ; de Champagne, grand-chantre de l'église de Troyes ; pour la noblesse, Legras, seigneur de Vaubercey ; Lemarchant de Criston, seigneur d'Auzon ; de Chavaudon de Sainte-Maure, seigneur de Droupt, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis ; pour le Tiers-État, Rapault, ancien directeur de la Monnaie ; Le Rouge, avocat à Troyes ; Martin, bailli du duché d'Estissac ; Guerrapin, fils, bailli de Méry-sur-Seine ; Duclozet, bourgeois d'Arcis-sur-Aube ; Auger, demeurant à Saint-Phal ; Guérard, président en l'Élection. — Division de l'Élection en six arrondissements, qui ont pour chefs lieux : Troyes, Méry-sur-Seine, Arcis-sur-Aube, Villenauxe, Estissac, Piney. — État des paroisses de l'Élection de Troyes, qui renferment plusieurs communautés ; — nom-

bre des paroisses, 194; des communautés qui ne sont pas chefs-lieux d'une paroisse, 68; des communautés, 262. — État des communautés qui renferment plusieurs paroisses. — État de la population en 1788, 24,173 feux, 85,519 individus, savoir : 20,298 hommes, 21,564 femmes, 21,611 garçons, 22,046 filles, non compris la ville de Troyes, où il y a quelques années, on comptait environ 6,500 feux. — Nombre des chevaux, 12,049; des vaches, 24,722; des moutons et brebis, 105,031; des pores, 10,249. — Montant total des impôts directs y compris les vingtièmes et la contribution représentative de la corvée, 4,044,027 livres 15 sous 3 deniers. — Délibération qui divise l'assemblée en quatre bureaux, qui s'occuperont : le premier de l'impôt, le second des routes, le troisième du bien public, le quatrième des règlements, et qui crée en outre, une commission pour la comptabilité, et une autre pour la rédaction du procès-verbal.

C. 2337. (Registre.) — In-folio, 330 feuillets, papier.

1787-1790. — Délibérations du Bureau intermédiaire. — Aperçu des dépenses annuelles du Bureau intermédiaire et de l'Assemblée d'Élection. — Vérification des travaux faits sur les routes. — Organisation des municipalités. — État des chefs de conduite qui surveilleront les travaux des routes de l'Élection de Trôyes et de celle de Barsur-Aube. — Division de l'Élection en onze départements, attribués chacun à un commissaire des tailles : 1^{er} département, 30 communautés et 2,426 cotes; 2^e département, 18 communautés et 2,547 cotes; 3^e département, 12 communautés et 2,409 cotes; 4^e département, 30 communautés et 2,755 cotes; 5^e département, 29 communautés et 3,205 cotes; 6^e département, 18 communautés et 2,629 cotes; 7^e département, 22 communautés et 2,858 cotes; 8^e département, 26 communautés et 2,761 cotes; 9^e département, 26 communautés et 2,441 cotes; 10^e département, 28 communautés et 3,051 cotes; 11^e département, 22 communautés et 2,137 cotes. — Nomination des commissaires des tailles, etc.

C. 2338. (Registre.) — In-folio, 142 feuillets, papier.

1789-1790. — Transcription des décrets, lettres patentes et proclamations. — Lettres patentes du Roi sur les décrets de l'Assemblée nationale concernant : l'envoi des décrets aux cours, tribunaux, corps administratifs et municipalités; — la nomination des suppléants ou des successeurs des députés de l'Assemblée nationale; — les Droits de l'homme et du citoyen; — la Constitution française; — l'abolition de la féodalité, etc.

C. 2339. (Registre.) — In-folio, 461 feuillets, papier.

1787-1788. — Correspondance du Bureau intermédiaire et des syndics de l'Assemblée de l'Élection, avec la Commission intermédiaire provinciale, les municipalités, etc. — Copie des lettres écrites, analyse des lettres reçues concernant : la première séance de l'Assemblée de l'Élection; — l'organisation municipale; — la réception des travaux des routes; — les adjudications des bois communaux et des réparations des églises et presbytères, la reddition des comptes des syndics; — des communautés; — les abus commis par les entrepreneurs des routes, etc.

C. 2340. (Registre.) — In-folio, 141 feuillets, papier.

1788-1790. — Correspondance du Bureau intermédiaire et des syndics de l'Assemblée d'Élection, avec la Commission intermédiaire provinciale, les municipalités, etc. — Copie des lettres écrites et analyse des lettres reçues concernant les grandes routes, les ouvrages publics et les travaux de charité. — Lettres des syndics aux officiers municipaux de Villenauxe, sur la question de savoir s'il est possible de faire passer la route à travers la ville, depuis la porte des Bouchers jusqu'à celle de Provins, mesure qui aurait pour conséquence l'élargissement des rues des Bouchers et du Château, et la démolition des portes des Bouchers et de Provins, ou au moins de la seconde, laquelle est trop basse, etc.

C. 2341. (Registre.) — In-folio, 82 feuillets, papier.

1788-1790. — Correspondance du Bureau intermédiaire et des syndics de l'Assemblée d'Élection, avec la Commission intermédiaire provinciale, les officiers municipaux de diverses communautés, etc. — Copie des lettres écrites et analyse des lettres reçues concernant les règlements et les municipalités. — Lettres des syndics à la municipalité de Châtres, pour l'inviter à faire procéder à une nouvelle Élection. — Lettres du Bureau à la Commission intermédiaire au sujet de la prétention qu'a le subdélégué de faire rendre devant lui les comptes des syndics des communautés, etc.

C. 2342. (Registre.) — In-folio, 77 feuillets, papier.

1788-1790. — Correspondance du Bureau intermédiaire et des syndics de l'Assemblée d'Élection, avec la Commission intermédiaire provinciale, les officiers municipaux des communautés, etc. — Copie des lettres écrites et analyse des lettres reçues concernant la comptabilité et divers objets tels que : la forme de la convocation des États-Généraux; — un voyage des syndics à Villenauxe; — la question de savoir si les ad-

judications passées devant le bureau intermédiaire sont sujettes au contrôle ; — l'indemnité de logement de la maréchaussée ; — les honoraires du Bureau intermédiaire ; — les frais de voyage alloués aux députés composant les assemblées du Tiers-État des bailliages ; — la caserne de maréchaussée de Méry-sur-Seine ; — l'émeute arrivée à Troyes les 18, 19 et 20 juillet 1789 ; — la contrebande du sel et une sorte d'émeute qui força les officiers de l'Élection à réduire le prix du sel à six sous le minot ; — l'émeute où a péri M. Huez, maire de Troyes.

C. 2343. (Registre.) — In-folio, 164 feuillets, papier.

1788-1790. — Enregistrement : des mandats délivrés aux adjudicataires des travaux des routes, — des oppositions, — de l'envoi des certificats délivrés aux adjudicataires de matériaux, — des paiements pour solde aux entrepreneurs, etc.

C. 2344. (Liasse.) — 138 pièces, papier.

1787-1788. — Dépêche du baron de Breteuil, ministre, à l'évêque de Troyes, nommé par le Roi président de l'Assemblée d'Élection de Troyes : il lui annonce cette nomination. — Lettres adressées par la Commission intermédiaire de la province de Champagne, au Bureau intermédiaire de l'Élection de Troyes, concernant : une remise de 445,000 livres accordée par le Roi à la province sur les impositions de l'année 1788 ; — la décision du Conseil du 8 mars de cette année, qui attribue à la Commission intermédiaire, la connaissance de toutes les demandes en décharge ou modération de capitation, pour y statuer d'après les formes prescrites par les vingt-deux premiers articles du règlement du Berry, du 6 juin 1787 ; — le tarif établi pour la taille en Champagne, depuis 1738, perfectionné en 1752, et surtout en 1765 ; — une décision du contrôleur général qui prescrit aux commissaires des tailles de déposer les minutes des rôles dans les archives des bureaux intermédiaires ; — une tournée de l'intendant dans sa Généralité pour la création des nouveaux bailliages ; — une décision de l'Assemblée provinciale qui confie aux Bureaux intermédiaires le choix des commissaires des tailles ; — l'édit de mai 1788 qui supprime les bureaux des finances et les tribu-

naux d'Élection ; — l'arrêt du Conseil qui ordonne que les papiers des greffes des Élections seront déposés dans les greffes des grands bailliages et des présidiaux, lesquels sont investis des attributions des tribunaux d'Élection, etc.

C. 2345. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

1789. — Lettres adressées par la Commission intermédiaire de la province de Champagne au Bureau intermédiaire de l'Élection de Troyes, concernant : la capitation des privilégiés ; — la question de savoir si les officiers de la monnaie de Troyes doivent être compris dans le rôle de la capitation des officiers de justice ; — les rôles des vingtièmes arrêtés par la Commission intermédiaire et soumis par elle à la signature de l'intendant ; — la nouvelle forme de comptabilité qui remet à l'Assemblée Provinciale l'entière disposition des fonds libres et variables, et l'autorise à expédier les mandats sans le concours de l'intendant ; — la fixation du montant de la contribution aux corvées, lequel doit être du sixième des contributions à la taille, aux accessoires et à la capitation ; — les privilèges des pères de dix enfants ; — la répartition du moins imposé, c'est-à-dire d'une somme de 120,000 livres dont le Roi a diminué la taille de l'Élection ; — la déclaration du 28 octobre 1788, qui donne aux collecteurs 4 deniers par livre du montant des rôles, et aux rédacteurs des rôles 2 deniers pour livre ; — la répartition du brevet général des impositions, etc.

C. 2346. (Liasse.) — 47 pièces, papier.

1787-1789. — Instructions envoyées : par le Roi pour l'Assemblée Provinciale de Champagne ; — par le contrôleur général Lambert, pour l'Assemblée d'Élection de Troyes. — Reçus de minutes de rôles de tailles par les commissaires des tailles. — Questions adressées au Bureau intermédiaire de l'Élection de Troyes, par la Commission intermédiaire de la province, sur la formation des rôles des tailles et sur diverses difficultés qu'elle présente. — Tarif annexé à la déclaration du Roi du 12 mars 1701, concernant la capitation ; — observations du Bureau intermédiaire de Troyes, sur la manière de répartir la capitation des officiers de justice et des employés, etc. — Mémoire sur les manufactures de l'Élection de Troyes.

SERIE C

Administrations provinciales

Supplément

La Direction départementale de l'Equipement a versé aux Archives de l'Aube, entre 1994 et 1995, des documents datant de l'Ancien régime et produits par l'administration des Ponts-et-Chaussées de la Généralité de Châlons, province de Champagne.

Ces archives ont donc été intégrés à la **série C "Administrations provinciales"** du cadre de classement des Archives départementales sous forme de supplément.

Ce sont essentiellement des dossiers "techniques" de construction d'ouvrages d'art, ce qui explique en partie le fait que la Direction départementale de l'Equipement les ait conservés si longtemps pour les besoins du service ; on peut y trouver de très beaux plans aquarellés.

C	Descriptif	Dates extrêmes
	VOIRIE	
2347	Construction d'une route de Troyes à Montier-en-Der (17 pièces)	1765 - 1771
2348	Route de Tonnerre à Brienne-le-Château, construction entre Magnant et Thieffrain sur 1186,80 m (6 pièces dont 1 plan aquarellé)	1785 - 1823
2349	Construction de la chaussée pavée de Brienne (15 pièces)	1786 - 1788
2368	Route de Troyes à Dijon en Bourgogne : minute par laquelle on a fait les corrections du toisé	1782
	PONTS, AQUEDUCS, PONCEAUX	
2350	Reconstruction des ponts Pleuvert et Brûlé à Arcis-sur-Aube (6 pièces dont 3 plans aquarellés)	1740
2351	Reconstruction et réparation de pont de la levée du marais de la Guillotière entre Troyes et Vendevre-sur-Barse (22 pièces)	1741 - 1753
2352	Reconstruction des ponts Nonnain et la Croix, et réparation des ponts Pleuvert et Brûlé aux abords d'Arcis-sur-Aube (3 pièces)	1741 - 1844
2353	Reconstruction du pont d'Arcis-sur-Aube (8 pièces dont 1 plan aquarellé)	1744 - 1846
2354	Reconstruction du ponceau du Croc des deux fossés à la sortie de Vendevre-sur-Barse (3 pièces)	1745 - 1746
2355	Reconstruction du pont de Lesmont (3 pièces)	1748
2356	Reconstruction du pont de Plumery près de Lusigny-sur-Barse et de deux aqueducs entre Saint-Lyé et La Chapelle-saint-Luc (11 pièces dont 4 plans aquarellés)	1749 - 1773
2357	Reconstruction du pont de Bréviandes sur la Hurande (3 pièces)	1750 - 1751
2358	Réparation des ponts de Lesmont et de Pont-Hubert (7 pièces)	1755 - 1779

C	Descriptif	Dates extrêmes
	PONTS, AQUEDUCS, PONCEAUX (suite)	
2359	Reconstruction du pont de Dolancourt (7 pièces dont un plan aquarellé)	1756 - 1768
2360	Construction des ponts du Chêne entre Villeneuve et Vendevre, du pré Saint-Nicolas et des Plantins entre Mesnil-saint-Père et Vendevre-sur-Barse (11 pièces dont 2 plans aquarellés)	1757 - 1771
2361	Construction de cinq aqueducs entre la Guillotière et Vendevre-sur-Barse (à Courteranges, Lusigny, Montiéramey (5 pièces)	1759
2362	Construction des ponceaux de Villemaur et de Cosdon (5 pièces)	1760 - 1767
2363	Construction de trois ponts et de deux ponceaux entre les Granges et la Malmaison et à Arcis-sur-Aube (15 pièces dont 4 plans aquarellés)	1768 - 1876
2364	Construction d'un pont sur la Barse à la Guillotière (Lusigny) et réparation de divers ponts (22 pièces dont 1 plan aquarellé)	1779 - 1784
2365	Construction d'une arche à Brantigny et trois aqueducs entre Creney et Piney (3 pièces dont 1 plan aquarellé)	1779
2366	Réparation du pont d'Arcis-sur-Aube (6 pièces)	1781 - 1783
2367	Réparation de deux ponts sur la chaussée de la Guillotière et de deux aqueducs situés entre la Guillotière et Courteranges (5 pièces)	1785 - 1786



Archives départementales

Supplément de la série C

Série CS

Répertoire numérique provisoire

Redactylographie 2006-2007

SUPPLEMENT DE LA SERIE C

Avant-propos

La plus grande partie des fonds issus des administrations provinciales de l'Ancien Régime (principalement l'intendance de Champagne) a été classée au XIX^e siècle. L'inventaire sommaire de ces archives qui composent la série C a été publié en 1864 par l'archiviste de l'Aube Henry d'Arbois de Jubainville.

Les registres provenant de l'administration du contrôle des actes (Enregistrement) et des Hypothèques ont été versés plus tardivement, puis regroupés dans la sous-série II C, dont le répertoire n'a été publié qu'en 1938 par Paul Dupieux et Jules Blanc.

Par la suite, d'autres documents relevant de cette série ont été versés ou retrouvés : plusieurs dizaines de registres ont été cotés en sous-série 2 CS.

Par ailleurs, un ensemble de liasses non inventoriées étaient signalées en 1967 dans le *Guide des Archives de l'Aube*. Ces documents, qui sont à rattacher à la série C, étaient cotés dans les sous-séries 1 C et 3 C à 14 C. Seuls quelques dossiers avaient été pré-inventoriés dans les années 1920 par Pierre Piétresson de Saint-Aubin, sous les cotes 4 C 1 à 127 (document dactylographié et collationné en 1943). Enfin, lors du déménagement des Archives en 1988, 6 liasses non identifiées avaient été référencées sous les cotes CV (pour « C vrac ») 1 à 6.

La série provisoire CS contient les documents appartenant à la série C principale, qui complètent les fonds déjà inventoriés. Ces dossiers sont identifiés succinctement et seront reclassés ultérieurement, lorsqu'ils seront tous traités.



CS 1	Rôle des tailles de la paroisse de Sacey. 1 cahier de 4 feuillets.	1683
CS 2	Officiers de l'élection de Troyes. Lettre du Sr Noché, grenetier au grenier à sel de Troyes, au secrétaire de l'Intendant se recommandant à lui. 1 pièce.	1767
CS 3	La Saulsotte. Réparations à l'église. 1 pièce.	1736
CS 4	Ville de Troyes. Voirie. 3 pièces.	XVIII ^e siècle
CS 5	Flottage de la Seine au-dessus de la ville de Troyes. Deux arrêts du Conseil imprimés, lettre d'envoi. 3 pièces	1733, 1756

- CS 6 Ville de Troyes. Impositions.
- Lettre des échevins à l'Intendant pour obtenir la réduction des 30.000 livres réservées au roi sur les fermes de la ville à 15.000. Dans la lettre, détails sur le flottage au-dessus de Troyes : dangers résultant de la rupture de l'Arrêt de Bourguignons.
- 1 pièce.
- 10 janvier 1733
- CS 7 Election de Troyes. Traités foraines.
- Difficultés entre les employés des fermes et les marchands de Troyes. Rapports et correspondance à ce sujet.
- 3 pièces.
- 1758
- CS 8 Le Chêne. Demande de décharge pour les habitants.
- 3 pièces.
- 1771
- CS 9 Buchères.
- Correspondances au sujet d'irrégularités dans les comptes des syndics.
- 4 pièces.
- 1763
- CS 10 Lurey. Procès-verbal d'élection d'un collecteur des tailles.
- 1 pièce.
- 1703
- CS 11 Clesles. Nomination de collecteur. Adjudication de terres.
- 2 pièces.
- 1691 ; 1781
- CS 12 Clérey. Adjudication de prés.
- 3 pièces.
- 1779

CS 13	Ponts et chaussées de l'élection de Troyes Route de Troyes à Sens, travaux. 2 pièces.	1783
CS 14	Plancy. Nomination de collecteurs. Adjudication de terres. 3 pièces.	1679 ; 1767-1768
CS 15	Chamoy. Rôle des tailles. 1 cahier.	1678
CS 16	Troyes. Logement des gens de guerre. 1 pièce.	1767
CS 17	Troyes. Marchés. Contestations au sujet du marché au blé (employée, prix). 2 pièces.	1693-1756
CS 18	Troyes. Impositions. Réclamation. 1 pièce.	1774
CS 19	Troyes. Capitation. Réclamations. (Despinais, ancien officier). 9 pièces.	1785
CS 20	Troyes. Contrôle des toiles. (Perception). 2 pièces.	1746-1751

CS 21	Troyes. Arts et métiers. Tisserands. Tonneliers. Différends avec l'administration. 2 pièces.	1782
CS 22	Troyes. Prisons. Délibération du comité permanent expliquant pourquoi il a illégalement fait libérer un détenu de prison. 1 pièce.	1789
CS 23	Troyes. Foires. Envoi par les officiers municipaux à l'intendant d'un rapport statistique sur les foires de Troyes et d'un arrêt du Conseil confirmant les deux foires de Troyes. 3 pièces dont une brochure imprimée.	1716 ; 1779
CS 24	Troyes. Rentes sur l'Hôtel de Ville. Une lettre de Grosley à l'intendant. 1 pièce.	1758
CS 25	Troyes. Octrois. Divers. 1 pièce papier, 1 pièce parchemin.	1606-1675
CS 26	Election de Troyes. Arts et métiers. Correspondance relative à l'invention, par un sieur Baille, d'un enduit destiné à préserver la craie des intempéries, et à ses démêlés avec la municipalité de Troyes. 3 pièces.	1758
CS 27	Election de Troyes. Ban et arrière ban. Lettre de l'intendant au subdélégué au sujet du dernier procès-verbal de comparution. 1 pièce.	1689

- CS 28 Election de Troyes. Navigation.
- Les héritiers de Jean Le Mairat, seigneur de Droupt, signifient où César de Choiseul Praslin, maréchal de France, qu'ils ne s'opposent pas à son projet de navigation de la Seine, mais qu'ils le prient d'attendre les basses eaux pour l'évaluation des dommages intérêts à accorder.
- 1 pièce.
- Non daté, XVIII^e s.(?)
- CS 29 Election de Troyes. Registre d'ordre, mutilé.
- Ce registre est divisé par paroisses, dans un ordre alphabétique. Presque blanc, il n'indique que des frais de procédures judiciaires, d'une façon extrêmement laconique. Le titre manque, mais les paroisses inscrites semblent toutes appartenir à l'Election de Troyes
- 1 cahier.
- 1700-1701
- CS 30 Election de Troyes. Incendies.
- Minute d'une circulaire à adresser aux communautés pour leur ordonner l'achat de seaux à incendie.
- 1 pièce.
- 1778
- CS 31 Election de Troyes. Milices. Pièces diverses
- Difficultés entre les employés des fermes et les marchands de Troyes. Rapports et correspondance à ce sujet.
- 3 pièces.
- 1785
- CS 32 Nozay. Imposition.
- Dégrèvement demandé par le sieur Farnier, curé de Nozay. La lettre d'envoi de cette pièce au subdélégué (?) est signée Epoigny, et vient peut-être d'Arcis. En post-scriptum, il dit qu'on lui offre une place dans le district d'Arcis, et qu'il préférera sans doute conserver celle de commissaire aux impositions.
- 2 pièces.
- 1790
- CS 33 Villacerf. Chaussée et pont.
- 1 pièce.
- XVIII^e s.

CS 34	Ruvigny. Procès entre les habitants et Montiéramey. 1 pièce.	1775
CS 35	Villemaur. Procès entre la communauté des Bordes et le sieur Angenoust de Villechétif. 1 pièce.	1775
CS 36	Faux Fresnay. Procès entre les habitants et le seigneur. 1 pièce.	1775
CS 37	Fontaine-Saint-Georges. Procès entre les habitants et le sieur Besnier. 1 pièce.	1775
CS 38	Bréviandes (hameau). Terrains de la communauté. 1 pièce.	1775
CS 39	Fontaine Luyères. Procès entre les habitants et le prieur-curé de Luyères. 1 pièce.	1778
CS 40	Arcis-sur-Aube. Maître de latin. Exemption de taille du syndic militaire. 2 pièces.	1780 ; 1775
CS 41	Mailly. Exemption de corvée. 1 pièce.	1786

CS 42	Villenaux. Secours aux habitants. 2 pièces.	1787
CS 43	Barberey. Corvées. 1 pièce.	1786
CS 44	Bercenay-en-Othe. Corvées. Exemptions. 1 pièce.	1786
CS 45	Les Essarts-le-Vicomte. Capitation. Demande de décharge d'un père de 15 enfants. 1 pièce.	1774
CS 46	Courteranges. Presbytère. 2 pièces.	1787
CS 47	Rouilly-Saint-Loup. Maison d'école, église, presbytère. 5 pièces.	1771-1774
CS 48	Dosches. Presbytère. 1 pièce.	1781
CS 49	Chennegy. Coupes des bois. 1 pièce.	1779
CS 50	Montiéramey. Usurpation d'un chemin pour l'abbaye. 1 pièce.	1784

CS 51	Pont-Sainte-Marie. Presbytère. 3 pièces.	1777-1778
CS 52	Piney. Eglise. 2 pièces.	1772
CS 53	Rouilly-lès-Sacey. Presbytère, église. 8 pièces.	1776-1779
CS 54	Rosson. Eglise. 3 pièces.	1767-1770
CS 55	Savières, Sommeval, Macey, Verricourt. Presbytères et églises. 1 pièce.	1773
CS 56	Sacey. Tailles. 1 pièce.	Non datée
CS 57	Macey. Eglise. 3 pièces.	1772-1778
CS 58	Montgueux. Eglise. Correspondance au sujet d'une demande des habitants d'être déchargés des réparations de l'église de Macey. 3 pièces.	1773-1779
CS 59	Thuisy. Plan du presbytère. 1 pièce coloriée.	1781

CS 60	Plancy. Lettre du subdélégué Paillot à l'Intendant, lui demandant d'autoriser la communauté de Plancy à choisir un certain nombre de notables. 1 pièce.	1780
CS 61	Sacey. Imposition. Fragment du rôle d'imposition pour 1767. 1 cahier.	1767
CS 62	Election. Juridiction des élus. Appointements non signés. 2 pièces papier.	1620
CS 63	Fouchères. Réparations du pont. Honoraires dus à M. de Montrocher, ingénieur. (Mention de réparations au presbytère de Villacerf). 2 pièces.	1775
CS 64	Allemant. Demande de décharge des tailles pour l'ajudicataire des dîmes (par Louis de Gaulle, procureur de Montier-la-Celle et du prieuré d'Allemant). 1 pièce.	1773 ou années suivantes
CS 65	Communautés religieuses. Lettre adressée à l'Intendant, sans doute par l'Evêque de Troyes (non signé, mais il parle de <u>sa</u> cathédrale et de <u>son</u> grand vicaire au sujet des finances (?) des communautés religieuses (2 couvents de Carmélites et Sainte Scholastique). 1 pièce.	1734

CS 66	Ponts-et-Chaussées. Pièces diverses concernant les départements de Troyes et de Bar-sur-Aube, (réunis sous le même ingénieur, de Montrocher). Exemptions de corvées de plantations sur les routes, pont de Mesgrigny, etc... 1 dossier. 1773-1786 (?)
CS 67	Montreuil. Rôle des vingtièmes. 1 cahier (cadres imprimés). 1762
CS 68	Troyes. Imposition. Pièces fragmentaires relatives à des impositions sur les vins (?). 2 pièces. ?
CS 69	Sancey. Contestations au sujet de personnes sujettes à la taille. 1 pièce. 1712
CS 70	Bonsac. Procès soutenu par la communauté ; autorisation de plaider 1 pièce. 1788
CS 71	Champlost, Avrolles et Arces. Lettre d'envoi de pièces. 3 pièces. 1779-1780
CS 72	Potangis. Adjudication de prés. 1 pièce. 1784
CS 73	Clesles. Adjudication de prés (1784). Arrêt du conseil de 1767 sur la manière de vendre les revenus communaux (imprimé). 4 pièces. 1767 ; 1784

CS 74	Esclavolles. Adjudication de prés (1784). Pièces relatives au compte des syndics (1789). 6 pièces.	1620
CS 75	Luyères. Requête des habitants pour l'établissement d'un passage dans le cimetière. 1 pièce.	Non datée
CS 76	Police. Lettre du subdélégué à l'Intendant lui signalant qu'il a retiré à un habitant de Francheville un procès-verbal irrégulier lui permettant de quêter pour les grêlés dudit pays. 1 pièce.	1782
CS 77	Assenay, Jeugny, Roncenay. « Etat ou revenu de la matière imposable des communautés ». 1 pièce.	1790
CS 78	Ville de Troyes. Ponts-et-Chaussées. Ordonnance des maire et échevins enjoignant aux habitants de Sancey de travailler aux réparations de la chaussée de Croncels. 1 pièce papier.	1631
CS 79	Villiers-Herbisse. Traité entre les habitants et le recteur d'école. 1 pièce.	1772
CS 80	Droits sur les vins. Divers ; pièces imprimées. 3 pièces.	1643-1721

- | | |
|-------|---|
| CS 81 | <p>Troyes. Arts et Métiers.</p> <p>Mémoire adressé par le subdélégué Sourdat à l'Intendant au sujet de « l'espèce amphibie des maîtres reçus en bas âge ».</p> <p>3 pièces.</p> <p style="text-align: right;">1783</p> |
| CS 82 | <p>Flottage.</p> <p>Mémoire adressé au Contrôleur général par les sieurs Canot et La Varenne au sujet du flottage, et de la perte que peut leur faire éprouver le retard dans le règlement des litiges soulevés par la ville de Troyes (canal des flotteurs).</p> <p>1 cahier.</p> <p style="text-align: right;">1724</p> |
| CS 83 | <p>Vingtièmes.</p> <p>Pièces diverses. Correspondance entre le contrôleur de l'élection de Troyes et le directeur des vingtièmes de la province ; demandes de dégrèvements de Monsieur Chavaudon de Sainte-Maure, du duc d'Aumont...</p> <p>1 dossier ; 1 cachet.</p> <p style="text-align: right;">1773-1776</p> |
| CS 84 | <p>Rentes sur l'hôtel de ville (?).</p> <p>Pièces diverses.</p> <p>1 dossier.</p> <p style="text-align: right;">1721-1739</p> |
| CS 85 | <p>Ponts-et-Chaussées.</p> <p>Route de Troyes à Saint-Florentin par Auxon. Jonction entre les 2 généralités.</p> <p>2 pièces.</p> <p style="text-align: right;">1786</p> |
| CS 86 | <p>Election de Troyes.</p> <p>Juridiction des élus. Requêtes, ordonnances.</p> <p>1 dossier.</p> <p style="text-align: right;">1620</p> |

- CS 87 Aides.
- Enregistrement des vins et boissons trouvés chez les cabaretiers dans l'étendue du département de la banlieue de Troyes.
En tête, une liste des villages de la banlieue :
Assencières, Bréviandes, Buchères, Bouilly, Clérey, Chappes, Chamoy, Courteranges, Fouchères, Isles, La Vacherie, Les Bordes d'Isle, Les Loges Margueron, Laines-aux-Bois, Lépine, Le Cheminot, Laubressel, Luyères, Larrivour, Lusigny, Montiéramey, Montreuil, Montaulin, Montchevreuil, Montceaux, Opterre, Rumilly, Roche, Rouilly-Saint-Loup, Sancey, Saint-Germain, Sommeval, Souigny, Saint Fal, Serres, Saint-Parres-lès Vaudes, Saint-Parres-aux-Tertres, Saint-Jean-de-Bonneval, Thennelières, Vaudes, Villy-le-Maréchal, Verrières, Villemoyenne, Creney, Palluau (?), Lirey, Roncenay, Mesnil Sellières, Le Perchois.
- 1 registre papier.
- Juin-juillet 1687
- CS 88 Aides (registre analogue au CS 87)
- Ajouter à la liste du CS 87 : Le Long du Bois, Javernant, Richebourg, Bouranton.
- 1 registre papier.
- Août-septembre 1697
- CS 89 Aides.
- Enregistrement des vacations des officiers des aides.
- 1 registre papier.
- 1695-1702
- CS 90 Aides.
- Enregistrement par Jean Comparot, président de l'élection et juge des traites foraines au bureau de Troyes de la déclaration du Roi du 27 août 1669, portant règlement pour les juges des traites foraines.
- 1 cahier papier.
- 1670
- CS 91 Aides.
- Registre de réception des commis des aides.
- 5 cahiers papier.
- 1739, 1744, 1753, 1775
- CS 92 Arcis-sur-Aube. Hôpital.
- Etats, pièces diverses, correspondances, relatifs aux soldats qui y sont traités.
- 1 liasse.
- 1771-1784

- CS 93 Casernes de Brienne.
- Etat des impositions à lever sur les paroisses de Mathaux et de Villehardouin pour la construction des casernes de Brienne.
- 4 cahiers papier.
- 1776
- CS 94 Election de Troyes.
- Registre d'audience (ancien registre 606 du bailliage).
- 1 registre in-folio.
- 2 juin 1678-11 mars 1679
- CS 95 Election de Troyes.
- Registre d'audience (ancien registre 624 du bailliage).
- 1 registre in-folio.
- 10 juin 1689-13 janvier 1691
- CS 96 Election de Troyes. Tailles.
- « Procès-verbal de division et d'estimation des biens fonds et des journées des manouvriers et artisans pour l'imposition de 1754 », 1753, 19 juillet.
Suivants : folios 135 : réformes d'estimations, 1754-1763.
Folio 2 : indication des diverses mesures de grains de Troyes, Arcis, Méry, Nogent, Villenauxe, Provins et Brienne, avec poids et estimation.
Folio 3 et suivants : tableaux avec cadre imprimé, chacun affecté à une paroisse (ordre alphabétique). Ces tableaux, fort intéressants, indiquent : mesures en usages (terres, grains) et valeur ; nature et valeur des terres ; nombre des terres qu'une charrue peut labourer ; nombre de chevaux par charrue ; prix de la journée des différents métiers.
- 1 registre in-folio, 136 ff.
- 1620
- CS 97 Election de Troyes.
- Enregistrement des nominations de collecteurs des tailles.
- 1 cahier.
- 1743-1744
- CS 98 Election de Troyes.
- Enregistrement des nominations de collecteurs des tailles.
- 1 cahier.
- 1760-1761

CS 99	Election de Troyes. Enregistrement des nominations de collecteurs des tailles. 1 cahier.	1761-1762
CS 100	Election de Troyes. Enregistrement des frais de garnison et autres pour le recouvrement des vingtièmes de 1762. 1 registre.	1762
CS 101	Election de Troyes. Enregistrement des translations de domicile. 1 registre in-4°.	1741-1742
CS 102	Election de Troyes. « Registre pour servir à la distribution des procès ». 1 registre in-4°.	1708-1720
CS 103	Election de Troyes. Registre des présentations. 1 registre in-folio.	1699-1705
CS 104	Election de Troyes. Enregistrement des nominations de collecteurs des tailles. 2 cahiers in-4°.	1758-1760
CS 105	Election de Troyes. Enregistrement des translations de domicile. 1 registre in-4°.	1743-1744

CS 105 bis	Election de Troyes. Conclusions du procureur du Roi en l'Election sur les requêtes jointes. 1 liasse papier.	1770-1784
CS 106	Election de Troyes. Distribution des procès. 1 cahier in-4°.	1682-1685
CS 107	Election de Troyes. Registre d'audiences. 1 fragment très mutilé de registre.	1641-1642
CS 108	Election de Troyes. Registre des productions déposées au greffe. 1 registre in-4°.	1708-1733
CS 109	Election de Troyes. Registre d'audiences. 1 fragment de registre très mutilé.	1639
CS 110	Election de Troyes. Registre des présentations. 1 fragment de registre très mutilé ; ancien 744 du baillage	1655
CS 111	Election de Troyes. Enregistrement des nominations de collecteurs des tailles. 7 cahiers in-4°	1758, 1765-1768, 1774, 1777 ; 1757-1776

CS 112	Election de Troyes. « Registre des charges ». Enregistrement et prise en charge par le greffier des productions déposées au greffe. Sortie desdites procédures. 1 cahier in-4°.	1698-1702
CS 113	Election de Troyes. Enregistrement des productions retirées du greffe. 1 registre in-4°.	1708-1727
CS 114	Election de Troyes. Enregistrement des productions déposées au greffe et de celles qui en sont retirées.	1691-1698
CS 115	Election de Troyes. Enregistrement des translations de domicile. 4 registres in-4°.	1676-1679, 1680, 1692-1693
CS 116	Election de Troyes. Enregistrement des translations de domicile. 11 cahiers in-4°.	1660-1670
CS 117	Election de Troyes. Enregistrement d'actes divers : provisions d'offices en l'élection, baux, arrêts du conseil... 1 registre in-4°.	1678-1680
CS 118	Election de Troyes. Etapas. Enregistrement des logements de troupes de passage (à Troyes ?) 1 registre in-folio mutilé.	1690-1692

- CS 119 Election de Troyes.
- Plan très sommaire de l'église de Vauchassis, dont les voûtes sont en partie ruinées. (cf C 1959)
- 1 p. papier.
- XVIII^e s.
- CS 120 Election de Troyes.
- Certificat du curé de Villacerf de la réception du manifeste contre l'Espagne que lui a envoyé le Subdélégué.
- 1 pièce.
- 1719
- CS 121 Election de Troyes.
- Lettre adressée au secrétaire de l'Intendance par Mme de Sainte-Maure, au sujet de la construction du chemin de Droupt-Saint-Basle à Méry-sur-Seine.
- 1 pièce papier.
- 4 septembre 1775
- CS 122 Election de Troyes.
- Pièces relatives à la reconstruction du presbytère de Saint-Pierre de Bossenay et Rigny-la-Nonneuse.
- 1 liasse dont un plan.
- 1754-1755
- CS 123 Election de Troyes.
- Attestation par Jacques de Roffey, élu à Troyes, que les 2 pièces auxquelles était jadis jointe ladite attestation, sont scellées de son propre sceau.
- 1 pièce parchemin.
- 1487
- CS 124 Ramerupt.
- Lettre de l'Intendant à M. Paillot, sur la requête présentée par les habitants de Ramerupt pour être autorisés à plaider contre le marquis des Réaulx.
- 1 pièce papier.
- 1782

CS 125 Troyes.

Requête au Conseil des Maire et Echevins, servant de réponse à la requête des officiers de la maîtrise des Eaux-et-Forêts du 1^{er} août 1754 (au sujet de la police des cours d'eau).

1 Imprimé, 80 pages, in-folio.

1756

Communautés d'habitants : fiscalité, entretien des édifices publics (presbytères, églises, ponts, moulins, pressoirs...) : correspondance, comptes de syndic, requêtes des habitants, rôles de contribution, procès-verbaux d'arpentage, procédures (classement par ordre alphabétique des communautés d'habitants).

NB : la plupart des dossiers CS 126 à CS 131 ne contiennent qu'une ou deux pièces isolées. Les dossiers CS 126 et CS 130 ont fait l'objet d'un dépouillement par une stagiaire (Mlle Carine Manigot, en décembre 2006), ce qui explique la présentation détaillée de leur description.

CS 126 Arcis-sur-Aube - Assenay

Arcis-sur-Aube

Communauté d'habitants d'Arcis-sur-Aube. Nomination du syndic et établissement du conseil de notables: ordonnances de l'intendant de Champagne, correspondance, minutes du greffe du bailliage, acte notarié, délibérations.

1774-1783

Nomination du syndic et du conseil de notables d'Arcis-sur-Aube, rappel des ordonnances du 29 avril 1780, du 1^{er} avril 1781 et du 22 décembre 1782 ; rappel des textes sur l'établissement du conseil de notables par l'Intendant de Champagne Gaspard Louis Rouillé d'Orfeuil, acte du 22 décembre 1782. (2 exemplaires) ; lettre du 27 décembre 1782 de M. de La Briffe concernant l'annulation du conseil du syndic ; lettre du 7 septembre 1782 concernant la nomination du syndic ; projet d'ordonnance établissant le conseil de notables ; lettre du 2 janvier 1783 de M. de Laverdy de Labriffe-Gambais concernant la nomination du syndic ; lettre du 3 janvier 1783 concernant le séjour à Arcis-sur-Aube du 1^{er} janvier 1783 et les frais de voyage de M. Patris, greffier de la subdélégation de Troyes, pour la lecture de l'ordonnance de l'Intendant aux habitants et sa remise au syndic ; lettre du 1^{er} juin 1783 du syndic et des notables à l'Intendant lui demandant d'annuler son ordonnance du 22 décembre 1782 au profit de celle du 29 avril 1780 ; lettre du 14 mars 1783 concernant la requête des habitants d'Arcis ; lettre du 22 janvier 1783 concernant la requête des habitants d'Arcis au sujet de la suppression de l'ordonnance du 22 décembre 1782 ; lettre de M. de Laverdy de La Briffe adressée à l'Intendant le 17 septembre 1781 concernant son ordonnance ; lettre du 25 juin 1781 adressée à l'Intendant concernant l'envoi de son ordonnance au syndic et aux notables d'Arcis ; acte du 1^{er} avril 1781 de l'Intendant de Champagne Gaspard Louis Rouillé d'Orfeuil contenant les six articles de son ordonnance ; copie de la délibération du syndic et des notables du 24 juin 1781 concernant l'ordonnance de l'Intendant ; lettre adressée par le syndic et les notables d'Arcis à l'Intendant concernant son ordonnance du 29 avril 1780 ; 9 lettres de 1781 adressées à l'Intendant au sujet du mécontentement des habitants d'Arcis envers son ordonnance ; acte du 1^{er} avril 1781 de l'Intendant de Champagne Gaspard Louis Rouillé d'Orfeuil contenant les six articles de son ordonnance ; lettre de l'intendant du 23 décembre 1782 à M. Payot concernant l'ordonnance qu'il vient de rendre ; 2 lettres du 22 décembre 1779 et du 21 février 1780 annonçant le projet de nomination des notables d'Arcis ; lettre du mois de mai 1782 concernant la décision des notables d'Arcis d'aligner la rue de l'Etape au Vin et d'en modifier les terrains ; copie d'un billet lu par le tambour annonçant la décision du syndic de taxer le prix des « faucilleurs » de 45 sols ; extraits des délibérations du syndic et des notables des 23 mai et 8 juin 1781 concernant des constructions ; extrait des minutes du greffe du bailliage et mairie royale d'Arcis du 21 mai 1781 concernant la contestation de M. Huguier pour la réquisition d'un terrain ; lettre adressée à l'Intendant contenant l'extrait de la délibération du syndic et des notables du 9 décembre 1782 concernant l'application de l'ordonnance de l'Intendant du 29 avril 1780 ; copie de 2

lettres de M. de l'Averdy ministre d'Etat du 26 novembre 1782 adressées à l'Intendant concernant les troubles provoqués par les notables d'Arcis au sujet de la promulgation de son ordonnance ; ensemble de 7 documents concernant la contestation des notables d'Arcis au sujet de l'ordonnance de l'Intendant : lettre de M. de Laverdy de Labriffe Gambais du 26 novembre 1782, de M. Lenoir du 22 novembre 1782, supplication du syndic d'Arcis, observations et réponse du syndic à la lettre de l'Intendant du 19 juillet 1782, concernant les taxes, mémoire d'observation sur la requête du syndic, note sur la communauté d'Arcis, extrait du traité de la police générale, affiche de l'extrait des registres du Conseil du Roi du 1^{er} juillet 1781 et nomination du syndic et des notables par l'Intendant le 29 avril 1780 ; acte notarié du 3 septembre 1776 concernant la donation à perpétuité d'une rente pour l'établissement à Arcis de trois sœurs de la Charité chargées d'enseigner aux enfants et soigner les malades ; 5 documents de 1774 concernant l'application des ordres de l'Intendant consistant à saisir 3 000 boisseaux de froment sur M. Marteau : ordonnance de mainlevée de Pierre-Jean Paillot, subdélégué de l'Intendance de Champagne au département de Troyes, du 13 avril 1774 et copies de lettres du 7 mars 1774.

Gestion des biens communaux (adjudication et location) : actes du subdélégué de l'Intendant, procès-verbaux d'adjudication, listes nominatives, mémoires, correspondance. Corvées : requêtes des habitants, correspondance.

1774-1787

5 documents sur l'application de l'ordonnance de l'Intendant instaurant une nouvelle adjudication des biens communaux à Arcis : acte du 26 avril 1784 de Pierre-Jean Paillot, subdélégué de l'Intendance de Champagne au département de Troyes, requête du syndic, liste de personnes avec au verso une note concernant le retour dans son

régiment de Pierre Poupard, certificat de Pierre Poupard du 25 avril 1784, procès-verbal des adjudications et adjudication du 30 juin 1784 de biens accordée à Nicolas Dacolles.

6 documents de 1784 sur la location des biens communaux à Arcis : 2 lettres adressées à l'Intendant sur l'application de son ordonnance du 3 avril, mémoire sur la publication par Pascal Jobert, syndic, des enchères des terres de la communauté, 2 lettres concernant une plainte sur les adjudications faites par Pascal Jobert et lettre concernant la nomination de Jerosme Pascal Jobert et des notables.

6 documents concernant les corvées : requête des habitants contre les corvées demandées pour construire le mur du nouveau cimetière (1785), lettre attestant la requête des habitants contre la fermeture du cimetière (1785), lettre attestant la corvée, lettre du syndic et des notables à l'Intendant expliquant les circonstances de la fermeture de l'ancien cimetière et la création d'un nouveau plus grand et excentré, acte de l'assemblée des habitants sur les réparations à faire sur les bas-côtés de l'église (1774) et lettre d'accompagnement adressée à M. Gauthier, réparation du mur de clôture du presbytère (1787).

Arrelles

Travaux à réaliser sur le presbytère, l'église et le cimetière d'Arrelles.

1781-1793

Documents sur la construction du presbytère d'Arrelles : extrait des feuilles et minutes de la subdélégation de Bar-sur-Seine du 22 avril 1785 sur l'adjudication des travaux, 2 lettres de 1791 et 1793 nomination de Jacques Camus entrepreneur d'ouvrages comme expert, requête de Jacques Camus adjudicataire des travaux, procès-verbaux de la visite des ouvrages (1792-1793), 2 plans (1785), devis des ouvrages (1783), requête de Jacques Camus présentée aux directeurs du département de l'Aube (1790), expédition des minutes du greffe de la subdélégation de Bar-sur-Seine (1785), versement d'une somme de réserve à Jacques Camus par les officiers municipaux de la paroisse d'Arrelles (1790).

Rôle de répartition sur les propriétaires de fonds dans l'étendue de la paroisse pour les ouvrages de réparation de l'église et du cimetière (1781), acte notarié de Nicolas Noble concernant le paiement des adjudicataires des travaux.

Abbaye-sous-Plancy

Travaux de reconstruction du presbytère d'Abbaye-sous-Plancy.

1785

Enregistrement du 17 décembre 1785 du devis des ouvrages à faire pour la reconstruction du presbytère de la communauté de l'Abbaye-sous-Plancy.

Ailleville

Travaux à réaliser sur l'église et le presbytère d'Ailleville.

1778

Extrait des registres du Conseil d'Etat concernant les adjudications des travaux et les diverses formalités enregistrées pour la réalisation des travaux sur l'église et le presbytère.

Aix-en-Othe

Contestations envers la nomination des gardes d'emblaves et vignes et du syndic d'Aix-en-Othe

1782-1789

5 documents de 1788 sur la contestation faite contre la nomination de gardes d'emblaves et vignes : extrait du registre des délibérations de l'assemblée municipale relatant la contestation, nomination des gardes, acte notarié, lettre des suppliants. Adjudication et contestation des comptes du syndic du 26 avril 1789.

13 documents sur les plaintes contre le syndic : requête des habitants et demande de démission contre M. Corniquet, syndic (1783), procès-verbal de l'assemblée du 24 août 1783, lettre à M. Payot, subdélégué de l'Intendant de

Champagne (1783), requête des habitants auprès de l'Intendant (1783), mémoire et sa copie des plaintes (1783), petite note, lettres adressées à M. Payot, subdélégué de l'Intendant et demande de nomination d'un nouveau syndic (1782-1783).

Allibaudières

Travaux à réaliser sur le presbytère d'Allibaudières et vente de prés.

1780-1786

10 documents sur la reconstruction du presbytère : requête de M. André, curé de la paroisse, pour la visite du presbytère (1780-1786), requête de l'adjudicataire des travaux, Charles Harriot (1786), courriers d'accompagnement (1780, 1781, 1783, 1785, 1786), lettre du curé à l'Intendant, lettre de l'Intendant sur l'application de son ordonnance du 6 juin 1782 (1783), lettre d'accompagnement du devis (1781).
Acte de vente d'arpents de prés du 30 juin 1784.

Arrentières

Travaux à réaliser sur le presbytère d'Arrentières.

1774-1779

15 documents sur les travaux du presbytère : lettre à l'Intendant sur les requêtes du syndic et de M. Baudot, Curé de la paroisse (1779), extrait des registres du Conseil d'Etat sur l'application de l'arrêt du 16 décembre 1684 sur la réparation des nefs des églises et des presbytères vétustes ou incendiés (1779), état de l'actif de la commune, demande d'adjudication des ouvrages (1774), lettre sur la requête du curé attestant la vétusté de la maison curiale (1774), envoi du devis à l'Intendant (1779), lettre sur les procès-verbaux des visites des ouvrages par l'expert (1778-1779), avis de M. Gehier, subdélégué de l'Intendant à Bar-sur-Aube (1778, 1779), requête de Gabriel Magister, charpentier, adjudicataire des travaux, visite des ouvrages par Bernard Lecuyé, entrepreneur d'ouvrages à Bar-sur-Aube (1779), lettre de M. Tassin attestant la réception des plans et devis (1779).

Assenay

Travaux dans la commune d'Assenay : coupe des saules et curage de la rivière de La Mogne

1766-An XI

4 documents sur la coupe des saules : adjudication des travaux (1784), lettre au Citoyen préfet du département de l'Aube (An II), extraits des registres des séances du Conseil municipal (an XI);
6 documents sur les travaux de curage de la rivière de La Mogne : réception des travaux (1768), lettre de demande de travaux auprès des habitants de Villy-Le-Maréchal et Villy-Le-Bois (1766), de Villemereuil (1766), procès-verbal de M. Mouillefarine, arpenteur royal de la Maîtrise des Eaux et Forêts du Bailliage de Troyes, de la visite des travaux d curage par l'adjudicataire des travaux, Martin Thoyer, de Villy-Le-Maréchal (1768-1769),

CS 127 Balignicourt-Cussangy

Balignicourt
Baroville
Bar-sur-Aube
Bar-sur-Seine
Bayel
Beauvoir
Bercenay-le-Hayer
Bertignolles
Bessy (Rhèges)
Bouilly
Boulages
Bourdenay
Bréviandes
Brienne-le Château
Bucey-en-Othe
Buxueil

Chalautre-la-Grande
Chervey
Chapelle-Vallon
Chaudrey
Chaumesnil
Chavanges
Cligny
Coclois
Colombé-la-Fosse
Courceroy
Courtaoult
Crancey
Creney
Crespy
Cunfin
Cussangy

CS 128 Dampierre-La Fosse-Corduan

Dampierre
Davrey
Dommartin-le-Coq
Echemines
Epagne
Ervy-le-Châtel

Essoyes
Ferreux
Fontaines-Luyères
Fontaine-Macon
Fontette
La Fosse-Corduan

CS 129 Géraudot-Orvilliers

Géraudot
Gyé-sur-Seine
Hampigny
Herbisse
Isle-Aumont
Juvancourt
Juvanzé
Lantages
Lassicourt
Laubressel
Lirey
La Loge-Pomblin
Longchamp
Lusigny-sur-Barse

Maizières-lès-Brienne
Le Mériot
Méry-sur-Seine
Mesnil-la-Comtesse
Mesnil-Lettre
Mesnil-saint-Loup
Montfey
Montier-en-l'Isle
Morvilliers
Nogent-sur-Seine
Nozoy
Origny-le-Sec
Ormes
Orvilliers

CS 130 Paisy-Cosdon / Sainte-Savine***Paisy Cosdon***

Usage des bois, broussailles et prés de Paisy-Cosdon.

1553

Copie littérale collationnée le 22 janvier 1871, de la transaction entre les habitants de Paisy Cosdon et le bailli de François I^{er} de Clèves, sur l'usage des bois, des broussailles et des prés, 20 et 22 février 1553.

Périgny-La-Rose

Election du maire et d'un adjoint à Périgny-La-Rose.

1815

Procès-verbal de la nomination d'un maire et d'un adjoint de la commune, 14 mai 1815.

Plancy L'Abbaye

Adjudication d'arpents de prés à faucher et demande d'exemption d'impôts.

1784-1788

Adjudications treize lots d'arpents de prés à faucher, 30 juin 1784.

Lettre adressée à l'Intendant le 26 novembre 1788, contenant la requête de Charles Avy demandant une exemption d'impôts pour famille nombreuse (17 enfants dont 10 en vie).

Pont-sur-Seine

Travaux de reconstruction du pont d'entrée de Pont-sur-Seine

1759-1778, 1791

Document servant de chemise : affiche : promulgation du décret de l'Assemblée nationale du 10 mars 1791 sur l'établissement des administrateurs du département du Loir-et-Cher.

11 documents sur la réparation du pont : adjudication des travaux (1778), extrait du greffe de la ville détaillant le procès-verbal des travaux (1759), état des paroisses dépendant du Bailliage royal de Pont-sur-Seine devant contribuer au transport de matériaux, lettre d'accompagnement, (1777), lettres concernant l'adjudication et le devis (1777), ordonnance (1777), état des propriétaires juxtaposant les fossés, mémoire adressé aux habitants répondant aux requêtes contre l'ordonnance de l'Intendant du 28 juin 1777 (1777), extrait du registre du greffe sur l'état dangereux du pont, lettre d'accompagnement (1777).

Pouy-sur-Vannes

Arpentage du terroir de la paroisse de Pouy, élection de Sens.

1788

Procès-verbal d'arpentage du 15 juin 1788, en application de l'ordonnance de l'Intendant de la Généralité de Paris du 11 juin 1787.

Quincey

Travaux de reconstruction du presbytère et sur l'église de Quincey.

An XI - An XII

5 documents sur l'adjudication de la reconstruction du presbytère : approbation des travaux par le préfet (An XI), approbation de l'adjudication des travaux par le préfet (An XII), délibération du Conseil municipal (An XI), adjudication au rabais des ouvrages et réparations de l'église (An XII), situation financière de la commune (An XI).

Les Riceys

Sentence contre Nicolas Gillet, facteur des Riceys.

1787

Sentence contre le facteur des Riceys, Nicolas Gillet, le condamnant à payer 500^l au chirurgien Henri Blanche et à Madeleine Françoise Margot, sa femme, trésorière de la Charité des pauvres des Riceys, 30 novembre 1787.

Romilly-sur-Seine

Travaux de construction d'une chaussée et d'un chemin et de réparation du chœur de l'église à Romilly-sur-Seine.

1764-1791

Document servant de chemise : affiche : promulgation du décret de l'Assemblée nationale du 10 mars 1791 sur l'établissement des administrateurs du département du Loir-et-Cher.

Adjudication des travaux pour la construction d'une chaussée, 27 août 1786.

Acte de l'Assemblée des habitants de Romilly-sur-Seine du 30 septembre 1764 pour la construction d'un chemin une route à travers les bois.

20 documents sur les travaux de réparation du chœur de l'église : lettre à l'intendant (1783) et visite de l'église et devis de travaux (1783), envoi de la délibération du de l'Assemblée des habitants de Romilly-sur-Seine du 16 novembre 1788 (1789), délibération du Conseil provincial d'Ile-de-France (1789), visite de l'église paroissiale (1782), extrait des minutes du greffe comparution du de Romilly (1783), autorisation demandée par les habitants, lettre au prieur de Seillière, condamnation des habitants à payer les réparations du chœur de l'église, lettre du prieur de Seillières (1789), copie de la consultation du 4 mars 1789, envoi de la consultation des avocats du Conseil de la province sur la délibération des habitants de Romilly (1789), envoi de l'avis des avocats (1788), mémoire et avis du département de Sens rejetant la demande des habitants (1788), envoi d'une copie de l'assignation du Syndic de Romilly (1788).

Rosnay L'Hôpital

Travaux de reconstruction de l'église et du presbytère de Rosnay L'Hôpital.

1786

Extrait des registres du Conseil d'Etat du 30 mai 1786 concernant la restauration des nefs de l'église et du presbytère pour vétusté.

La Saulsotte

Renseigment que la municipalité de La Saulsotte.

1788

Lettre du 18 août 1788 relatant les élections de la municipalité de La Saulsotte.

Soulaines

Plaintes des habitants contre le manque de moyens face aux inondations à Soulaines.

1769

3 documents sur les inondations : lettre de M. Desmarest concernant la requête des habitants (1769), observations de M. Montrocher et mémoire sur les travaux à faire pour luter contre les inondations, lettre des habitants à l'Intendant lui demandant de poursuivre les travaux contre les inondations.

Saint-André-les-Vergers

Travaux de réparation de la nef l'église et la reconstruction du presbytère de Saint-André.

1773-1785

16 documents sur la reconstruction de l'église et du presbytère : affiche annonçant l'adjudication des ouvrages (1775), devis estimatif des réparations, certificat de L. Courty, maçon pour la réception de la somme nécessaire aux travaux, mémoire des ouvrages de fourniture, détail estimatif, lettre à M. Payot (1775), devis estimatif (1784), requête des adjudicataires (1777), certificat de paiement (1775), lettre de M. Lecurant, entrepreneur de bâtiments à l'Intendant pour le paiement des frais avancés, annonce de l'adjudication des travaux (1775), devis des ouvrages (1775), adjudication pour le presbytère (1775), comparution de Jacques Lecurant devant M. Payot (1775).

Saint-Aubin

Travaux de réparation de l'église, du presbytère, des portes et du pavage des rues de Saint-Aubin.

1779-1787

Document servant de chemise : affiche : promulgation du décret de l'Assemblée nationale du 10 mars 1791 sur l'établissement des administrateurs du département du Loir-et-Cher.

10 documents sur les travaux à faire : adjudication des travaux dans les rues de Saint-Aubin (1786, 1787), adjudication des travaux de réparation de l'église (1782, 1786, 1789), adjudication pour les travaux sur les portes et le presbytère (1787), adjudication de la construction d'une cave dans le presbytère (1783), adjudication du pavage des rues (1783), adjudication de la reconstruction du presbytère (1780), extrait du registre des délibérations de la paroisse de Saint-Aubin sur la réparation du presbytère (1779).

Saint-Benoît-sur-Seine

Location des prés de Saint-Benoît-sur-Seine.

1784-1785

2 documents sur la location des prés : adjudication de la location des lots de prés (1785), état des prés à faucher (1784).

Saint-Benoist-sur Vanne

Procès entre le seigneur de Saint-Benoist-sur-Vanne et les habitants au sujet de l'usage des pâtures et des bois.

1703-1735

Jugement 16 mai 1720 entre François, seigneur de Saint-Benoist-sur-Vanne et les habitants, Charles Ducambour, évêque de Metz, au sujet du partage de 500 arpents de bois de taillis de la seigneurie.

22 documents sur le procès opposant Nicolas Desmarest, seigneur de la paroisse et les habitants sur l'usage des pâtures usagères et des bois : mémoire pour les habitants contre la pétition de Jacques Lecorche concernant des prés de pâture, extrait des titres, décès de Sieur Desmarests durant la procédure (1735), jugement (1735), procédure entre Nicolas Desmarest et les habitants (1730), sentence du lieutenant ordinaire du Bailliage (1729), requête des habitants (1730), requête de George Bonnemain, procureur des habitants (1729, 1730), exécution de la sentence de 1728, comparution des habitants (1729), rôles et impositions de l'amortissement des bois (1703), sentence d'Edme Bonnemain, lieutenant ordinaire du Bailliage (1729), pièces de procédure (1728, 1729).

Remarque : Nicolas Desmarest, ou Desmarests, Demarais (plusieurs orthographes).

Sainte-Maure

Procédure de justice concernant l'inondation de pièces de prés par les crues de la Grande Rivière et de la rivière appelée la montée des Grèves.

1763-1784

Extrait des registres du greffe de la Maîtrise particulière des Eaux et Forêts du Bailliage de Troyes concernant la requête des habitants demandant des travaux pour pallier aux crues de la rivière sur les prés, ci-joint un plan aquarellé des pièces de prés appartenant aux habitants de Culoison et du nouveau fossé construit par les Messieurs de Saint-Etienne depuis la sentence, 29 juillet 1779.

Comparution devant la cour de justice ordinaire et extraordinaire de Culoison de Pierre Mauchin, Syndic de Culoison, pour présenter sa requête au sujet de l'inondation d'une parcelle de prés située entre les deux rivières lors de leur crue, 15 septembre 1777.

Sentence de Louis Nicolas Paillot, enquêteur, commissaire et examinateur au Bailliage et siège royal de Troyes, concernant le procès opposant les doyen, chanoines et chapitre de l'église de Saint-Etienne de Troyes à Pierre Gobin, laboureur, Marie Philippe, sa femme et aux habitants de Culoison, au sujet de la crue des eaux chaudes situées sur le finage de Culoison, 18 juillet 1777.

Etat des prés appartenant à la communauté de Culoison mesurés en 1763. Annotation de la veuve de M. Brissonnet, du 23 janvier 1784.

Saint-Nicolas-la-Chapelle

Bail emphytéotique en faveur de M. Pajot pour des pièces de prés appartenant aux habitants de Saint-Nicolas.

1758

Acte rédigé le 18 décembre 1758, par les notaires royaux du Bailliage de Nogent-sur-Seine suite à la comparution de Simon Vernier, Syndic de la commune de Saint-Nicolas, pour l'établissement d'un bail emphytéotique de 99 ans en faveur de Pierre Pajot, concernant trois pièces de prés de pâture et de buissons appartenant aux habitants de Saint-Nicolas.

Sainte-Savine

Travaux de réparation du presbytère et de reconstruction la maison de l'école de Sainte-Savine.

1769-1792

9 documents sur les travaux de réparation du presbytère et de reconstruction de la maison de l'école : requête de Jacques Philippe Moyniez, Curé de la paroisse de Sainte-Savine auprès des officiers municipaux pour la réparation du presbytère (1792), requête des habitants contre le paiement des réparation du presbytère (1792), ordonnance de l'Intendant de la province obligeant les habitants contribuables à payer les frais des travaux (1771), lettre à l'Intendant concernant le paiement en deux fois des frais de reconstruction de la maison de l'école par les habitants de Sainte-Savine et de La Rivière de Corps (1770), état de la démolition et de la reconstruction à neuf de la maison de l'école (1769), lettre à l'Intendant concernant le paiement par les contribuables des travaux de réparation du presbytère suite au décès de l'ancien curé, M. Galland, qui en avait l'usufruit mais qui était non solvable et à la demande de l'actuel curé, M. Courtalon. (1771), assignation à faire les travaux de réparation du presbytère (1772), requête de Antoine Dauvet, entrepreneur des Ponts et Chaussées, auprès de l'Intendant concernant l'adjudication des travaux usufruitiers du presbytère à la charge de M. Galant, curé de la paroisse.

CS 131 Thieffrain-Voué
Thieffrain
Traînel

Thennelières (Paillot)
Troyes

Vallant-Saint-Georges
Vaudes
Vaupoisson
Verricourt
Villacerf

Villechétif
Villenauxe
Voigny
Voué

Table de concordance

Ancienne cote CV (« C vrac »)	Nouvelle cote CS (« C supplément »)
CV 1	CS 126
CV 2	CS 130
CV 3	CS 129
CV 4	CS 128
CV 5	CS 127
CV 6	CS 131

INDEX DE LA SERIE C

INDEX DES NOMS DE PERSONNES

INDEX DES NOMS DE LIEUX

INDEX DES NOMS DE MATIERES



Ces index sont imparfaits et incomplets. Ils peuvent néanmoins rendre des services

INDEX DE LA SERIE C

INDEX DES NOMS DE PERSONNES

(les numéros renvoient aux cotes des documents)

œ œ œ œ œ

Aiguillon (duc d') : 271.

Amboise (chevalier d') officier au régiment d'Auvergne : 266.

Amelot de Chailliers (secrétaire d'état) : 489.

Angervilliers (d') (ministre de la guerre) : 273-344-347-348-351-473.

Argenson (d') (ministre de la guerre) : 273.

Argenteuil (marquis d') : 4.

Aubertin (Francois) maitre chirurgien : 352.

Avirey (d') voir Hugot d'Avirey, Legendre d'Avirey :

Baudry (Valentin) syndic de la communauté d'Arrelles : 9

Bertin, ministre,secrétaire d'état : 465-489.

Beugnot (Edmé) : 261.

Beugon (Nicolas) commissaire des guerres : 461.

Beurville (Mme de) : 399.

Blondel, intendant général des finances : 355-368-409.

Bonnaire de forges (de) intendant des finances : 137-354-376-385-425.

Bossancourt (dame de) (Mme de) : 418.

Bouchotte, subdélégué de l'intendance de Bourgogne à Bar sur Seine : 48.

Bouchu (D.Pierre) 47^{ème} abbé de Clairvaux : 489.

Boullangé (Claude) officier chez le roi : 29.

Bourbon (Louis Henri,Joseph,duc de) : 368.

Bonnaire, de forges intendant général des finances : 354.

Brienne (comte de) ministre de la guerre : 272-283-290-297-434-436-441 à 444-

448-449-452-460-484-486.

Buffon (le comte de) : 1.

Calonne, controleur général (de) : 50-355.

Camus (François) syndic de la communauté d'Arrelles : 9.

Capperon (siegneur) : 47.

Carbon, conducteur principal des ponts et chaussés : 279.

Carrier, sous-ingénieur : 279.

Cars (des) : 274.

Chaillou (de) voir.Amelot de Chaillou.

Charles IX, roi de France 476.

Charpentier (Thomas) sous délégué à Bar-sur-Seine : 36.

Chassenay (dame de) : 483.

Chastellux (comtesse de) : 4.

Chatelain (dame) : 465.

Chaumesnil (Edmé de) écuyer : 484.

Chaumont de la Millière, intendant des finances au département des Ponts et
Chaussées : 285-290-292.

Chauvelin, ministre des affaires étrangères : 347.

Chauvelin, garde des sceaux : 368-1083.

Chéruel : 356.

Choiseul (duc de) ministre de la guerre : 270-271-273-294-351-474.

Clément (Jacques) : 193.

Coitet (baron de) : 399-400.

Coitet (de) (seigneur de Crespy) lieut.colonel de cavalerie : 615.

Coluel, ingénieur des ponts et chaussées : 290.

Commercy (prince de) seigneur de courcelles : 499.

Conighan (de) : 4.

Courtalon (Nicolas) arpenteur (auteur d'une carte de Champagne) : 444.

Crespy (de) voir.Montangon de Crespy.

Croix (Etienne de la) garde de la porte chez le roi : 29.

Crussol (marquis de) : 4.

Dalle, inspecteur des corvées : 279.

Dampierre (marquis de) : 427.

Descageul (Alexandre) écuyer : 30.

Des Cars : 274.

Descordat (seigneur de Blumerey) : 416.

Des Réaults (marquis) seigneur de Brillecourt : 453.

Douge : 4.

Du Coëtlosquet (vicomte) : 4.

Dufays, commissaire pour la répartition de la taille : 260.

Du Mesnil (Edmé) écuyer : 484.

Dumetz, de Rosnay seigneur en partie de Blignicourt : 403.

Dumetz (comte de Rosnay seigneur de Crespy) (président de la ou des comtes) : 515.

Evêque de Langres : 476.

Falkenstein (comte de) pseudonyme de l'empereur Joseph II : 368.

Fargès : 4.

Faudas (le comte de) seigneur de Bar-sur-Seine (commandant) : 30-44.

Fleury (cardinal de) : 489.

Fontaine, expert : 391.

Fontaine (Louis) architecte du château de Brienne : 438-444.

François 1^{er}, roi de France : 476.

Frérot, sous-ingénieur des ponts et chaussées : 279.

Friquot : 2.

Gassot (D.Robert) 48ème abbé de Clairvaux.

Girard, ingénieur chargé de l'exécution de la carte de France : 2.

Goussard : 50.

Gouthières (sieur) de Baroville : 373.

Guérichon : 4.

Hauffroy (veuve) : 4.

Henry III, roi de France : 398.

Henry IV, roi de France : 345-368.

Hérault, de la Closture (Marie-françoise) veuve de Thomas Charpentier : 36.

Hugot, d'Avirey : 4.

Jacobé, de Vienne : 403.

Joblot, recteur d'école : 26.

Joseph II, empereur d'Allemagne : 368.

La Croix (Etienne) garde de la porte chez le roi : 29.

Lafarre (de) élu du Clergé-de-Bourgogne : 73.

Lambert, contrôleur général : 44-347.

Lambert (J.B) fils d'Etienne, recteur d'école : 222.

Lambert (Etienne) recteur d'école.

Le Bloy (D.François) abbé de Clairvaux (50ème) : 489.

Lebrun, inspecteur général des ponts et chaussées : 279.

Legendre, d'Avirey : 4.

Le gendre, de Villemorien : 386.

Le jeune, conducteur principale et géographe.des ponts et chaussées du département
de Troyes : 356-411-413.

Le jolivet, sous-ingénieur des ponts et chaussées : 286.

Laménie (cardinal de) prieur de Radonvilliers : 434.

Louis (1779) roi de France : 260.

Louis XII, roi de France : 476.

Louis XIV, roi de France : 262.

Louis XV, roi de France : 474.

Louis XVI, roi de France : 260-507-508.

Machaut, contrôleur général : 49.

Martin (de saint) enseigne des gardes du corps : 345.

Mayeur (d.Pierre) abbé de Clairvaux (49^{ème}) : 489.

Menonville (de) : 4-515.

Merger (Claude) maitre écrivain de l'école royale militaire de Brienne-le -Château :
436.

Mesgrigy : 473.

Mesnil (Edmé de) : 484.

Michelet (Jean Louis) voyer piqueur : 279.

Miromesnil, commissaire départi en la généralité de Champagne : 262.

Montangon, de Crespy (de) : 434-515.

Montbarey (prince de) ministre de la guerre : 270-272-273-294.

Monteynard (marquis de) ministre de la guerre : 271.

Montmort (marques de) : 4-503.

Montmorency (duc de) : 260-321-412-418.

Montmorency (de) seigneur. de Beurey : 393.

Montrocher (de) sous ingénieur puis sous inspecteur des ponts et chaussées : 279.

Mormont (comte de) : 4.

Navarre, subdélégué militaire de Brienne : 273.

Necker, directeur général des finances : 295-449-505.

Neufville (Nicolas de), seigneur de Villeroy, secrétaire d'état des affaires étrangères :
345.

Nointel (de) Nointet (de) : 274.

Ormesson (d') intendant des finances : 425.

Orry, contrôleur général : 45-347-473.

Perrot (edme) substitut du procureur général à la cour des aides : 262.

Phelippeaux, comte de Saint Florentin (Louis) ministre de la maison du roi : 48.

Plancy (de) seigneur, de Chapelaine (seigneur, de Chassenay) : 386-477-481.

Plancy (de) seigneur, de Bertignolles (seigneur, de Chervey) : 386-477.

Pommereux (de seigneur, des Riceys) : 4-214.

Rayé, intendant : 9.

Réaults (marquis des) : 453.

Reims (archevêque de) : 290.

Rennepont-Praslin (marquis de) seigneur de Chaource : 468.

Reteaux, directeur des octrois de Lyon : 267.

Rigoley, baron d'Ogry, intendant général des postes : 281-296.

Rocourt (D.Louis-Marie) : 51^{ème} et dernier abbé de Clairvaux.

Rosnay (comte de) seigneur de Courcelles : 499.

Rouget, maire de Bar-sur-Seine : 49.

Rouillé d'Orfeuil, intendant de Champagne : 352.

Roussel de Pré (Philippe de) seigneur en partie de Blignicourt : 403.

Roy, curé de Balont-le-Châtel : 28.

Royer, directeur des fermes en Normandie : 434.

Saint Florentin (comte de) ministre de la maison du roi : 48-294-347-373.

Saint Florentin ministre secrétaire d'état : 348-489.

Saint Germain (comte de) ministre de la guerre : 294.

Sainte Maure (de) seigneur en partie de Blignicourt : 403.

Saint Priest (de) ministre de la maison du roi : 56.

Sainte Suzanne (de) seigneur en partie de Braux-le-Comte : 427.

Sauveboeuf (marquis de) seigneur de Bligny et de Couvignon : 405-409-510.

Ségur (maréchal de) ministre de la guerre : 271-272-274-294.

Ségur (maréchal de) ministre de la guerre : 348-376-494.

Tassin (Louis) greffier de la subdélégation de Bar-sur-Aube : 262.

Terray, contrôleur général : 46-473.

Tessier, maire de Bar-sur-Seine : 49.

Thomassin, seigneur de Balignicourt : 427.

Thors (commandeur de) : 400.

Tripier, procureur du roi à Bar-sur-Aube : 262.

Trudaine, intendant des finances au département des ponts et chaussées : 137-356-
279-283.

Turgot (contrôleur général : 296.

Vautier, (Claude-Bernard), receveur des impositions du comté de Bar-sur-Seine : 3.

Vautier (Claude-Bernard), maire de Bar-sur-Seine : 63.

Veugrey, architecte de l'évêque de Langres : 28.

Vial (sr et dame) : 1.

Villebertin (de) seigneur.de Briel : 430.

Villedueil (de) ministre de la maison du roi : 56-473.

Zedde (madame de) (siegneur de) : 393-394-395-398.

INDEX DE LA SERIE C

INDEX DES NOMS DE LIEUX

(les numéros renvoient aux cotes des documents)



Aillancourt (Haute-Marne) : 305.

Aillanville (Haute-Marne) : 254

Ailleville (Aube) : 281-305-310-360-371.

Aizanville (Haute Marne) : 311.

Allibaudières (Aube) : 253.

Amance (Aube) : 312-316-433.

Ambonville (Haute-Marne) : 317-318.

Andelot (Haute-Marne) : 254.

Anglus (Haute-Marne) : 319.

Anneville (Haute-Marne) : 254.

Arcis (Aube) : 290-435-447.

Arconville (Aube) : 320-371-369.

Argançon (Aube) : 321-322-323-383.

Argentolles (commune de Creney, Aube) : 253.

Argentolle (Haute-Marne) : 324.

Arrelles (Aube) : 6-8-9.

Arrentières (Aube) : 254-325-330.

Arsonval (Aube) : 281-331-à 334/371.

Assencières (Aube) : 253.

Aube, rivière : 292-320-357-358-380-449-462.

Aumont (Duché-Pairie d') aujourd'hui Isle-Aumont : 473-476

Aulnay (Aube) : 336-337-454.

Autreville (Haute-Marne) : 254.

Auvergne (province) (régiment d') : 266.

Auxerre (Yonne) : 47.

Avalleur (Aube) : 10-12.

Avenay (Marne) : 453.

Avirey-le-Bois (Aube) : 13-18-139-143.

Avranville (Haute-Marne) : 254.

Bailly-en-Chauffour : 19-21.

Baire (commune de Saint-Parres aux Tertres) (Aube) : 253.

Bâle (suisse) : 281-282-356.

Balignicourt (Aube) : 426-427.

Balnot-Châtel (aujourd'hui Balnot-sur-Laigne) : 22-28.

Balnot-et-Vaudron (Aube) : 338-341.

Balnot-la-Grange (Aube) : 338-341.

Barberey-aux-Moines (commune de Saint Lyé) (Aube) : 253.

Barberey-Saint Sulpice (Aube) : 253.

Baroville (Aube) : 369-376.

Bar-sur-Aube (Aube) : 254-255-257-258-260-274-281-283-285-287-288-290-291-

293-294-295-296-299-304-308-311-313-319-320-323-326-330

-334-336-342-369-371-373-376-377-380-385-388-390-

391-395-399-401-402-408-409-410-411-414-415.

Bar-sur-Aube (pont de) : 357-358.

Bar-sur-Aube (élection de) : 255-261-262-274-303-305-318-346.

Bar-sur-Aube (Ville de) : 254 à 257-259-261-267-269-273-274-279-281-283-285-287-

288-290-295-296-299-304-330-339-342-368- 371-385-399-401-411-416-

434-435-457-465-473-484-486-491-494-495-505-510-512.

Bar-sur-Seine : 1-2-3-29 à 73-79-105-107-110-111-160-170-193-233-252-290-393-398.

Bar-sur-Seine (bailliage de) : 138.

Bar-sur-Seine (comté de) : 2-3-4-5.

Baudrecourt (Haute-Marne) : 416.

Bayel (Aube) : 287-371-377-382.

Beaulieu (Abbaye de) (Aube) : 403-427-434-435-510.

Bergères (Aube) : 383-385.

Bertignolle (Aube) : 386-389.

Bernon (Aube) : 477.

Bétignicourt (Aube) : 390-391.

Besamçon (Doubs) : 281-282.

Beurey (Aube) : 387-392-398.

Beurville (Haute-Marne) : 399-401.

Bierne (Haute-Marne) : 402.

Bize (Haute-Marne) : 254.

Blancheville (Haute-Marne) : 254.

Bleinfeix, commune de Beurville (Haute-Marne) : 490.

Blézy (Haute-Marne) : 254.

Blignicourt (Aube) : 403-404-435.

Bligny (Aube) : 269-405 à 415.

Blumerey (Haute-Marne) : 416-417.

Bois-Corroy (Bois-sur-Polset) : 185.

Borde-le-hameau (la) aujourd'hui écart de Bar-sur-Seine : 79.

Bossancourt (Haute-Marne) : 418-423.

Boudelin (pont entre Bar-sur-Aube et Clairvaux) : 285-288-320-380.

Boulancourt (Haute-Marne) : 484-515.

Bourdons-sur-Rognon (Haute-Marne) : 254.

Bourgogne : 1-253-3-43-123-203-214-290.

Bourguignons (Aube) : 74-78-116 à 118-119.

Bourlemont, commune de Frebecourt (Vosges) : 254.

Bouverot (le) Fief royal : 137.

Braux-Châtel (Haute-Marne) : 424-425.

Braux-Comte (Aube) : 426-429.

Brethenay (Haute-Marne) : 254.

Bresse (riv.de la) : 360.

Brienne : 270-282-290-296.

Brienne (château de) : 260.

Brienne-Napoléon (Aube) : 270-272-290-296-429-435-436-440-452.

Brienne-le-Château : 255-455-461-485-515-516.

Brienne-la-Vieille (Aube) : 433-439-447.

Briel (Aube) : 430-432.

Brillecourt (Aube) : 453-456.

Buché, voir Buchey (Haute-Marne) : 457.

Buisson (le) (Haute-Marne) : 253.

Bussy-sous-Arzilières (Marne) : 457.

Bussy-aux-Bois (Marne) : 457.

Buxeuil (Aube) : 80-92.

Buxières (Aube) : 93-98-387.

Buxières (Haute-Marne) : 254.

Celles (Aube) : 99-11-171.

Cerizières (Haute-Marne) : 254-458-459.

Chaillouet (commune de Troyes) (Aube) : 253.

Chalette (Aube) : 460-463.

Châlons-sur-Marne : 257-259-285-288-345-359.

Chalvraines (Haute-Marne) : 254.

Champagne : 253-254-257-258-262-267-279-281 à 289-292 à 296-

330-352-356-359-364-376-385-394-409-414.

Champcourt (Haute-Marne) : 464

Champignol (Aube) : 369-465-467.

Chantraines (Haute-Marne) : 254.

Chaource : 255-262-264-338-468-476-477.

Chapelaines (Marne) : 477.

Chapelle-Saint-Luc (Aube) : 253.

Chassenay (Aube) : 387-481-483.

Château-Villain (Haute-Marne) : 458.

Châtillon-sur-Seine : 47.

Chauffour les Bailly : 19 à 21-112 à 115.

Chaumesnil (Aube) : 435-484-486.

Chaumont (bailliage de) : 254.

Chaumont (Haute-Marne) : 254-369.

Chaumont-en-Bassigny (Haute-Marne) : 254-500.

Chaumont-le-Bois (Haute-Marne) : 254.

Chaussée (la) (Marne) : 253.

Chavanges (Aube) : 426.

Chermisay (Vosges) : 254.

Chervey (Aube) : 386-387-477 à 480.

Chesley (Aube) : 488.

Choignes (Haute-Marne) : 254.

Cirey-le-Château (Haute-Marne) : 449.

Cirfontaines-en-Azois (Haute-Marne) : 487.

Clairvaux (Abbaye) : 260-285-287-288-292-432-342-320-359-369-371-377-

378-400-405-434-484-489-490-515.

Clos-le-roi (commune de Troyes) (Aube) : 253.

Coclois (Aube) : 454-455.

Coiffy (Haute-Marne) : 254.

Colombé-la-Fosse (Haute-Marne) : 254-296-491-493.

Colombé-le-Sec (Aube) : 495-497.

Colombey-les-deux-Eglises (Haute-Marne) : 411-494.

Condes (Haute-Marne) : 369.

Corbeil (Marne) : 426.

Courcelles (commune de Bar-sur-Aube) : 353-499-500.

Courtenot (Aube) : 501-502.

Courteron (Aube) : 503-509.

Couvignon (Aube) : 295-510-514.

Couvrot (Marne) : 253.

Crespy (Aube) : 447-515-516.

Cunfin (Aube) : 517-520.

Curmont (Haute-Marne) : 498.

Cussangy (Aube) : 521-525.

Dampierre (Aube) : 526-528.

Damrémont (Haute-Marne) : 254.

Dienville (Aube) : 255-290-435-447-529-540.

Dijon : 50-203-282-285-289.

Dolancourt (Aube) : 281-356-363-544-547.

Dommartin (Aube) : 454.

Dommartin-le-Coq (Aube) : 541-543.

Doulacourt, voir Dolancourt (Aube) : 544-547.

Doulevant-le-Châtel (Haute-Marne) : 548.

Durocortorum (Reims) : 287.

Eclance (Aube) : 435-447-551-555.

Eguilly (Aube) : 387-556-558.

Engente (Aube) : 254-549-551.

Epothémont (Aube) : 559-561.

Essoyes (Aube) : 255-562-572.

Evreux (Eure) : 270.

Fay (Aube) : 253.

Fays (Haute-Marne) : 254.

Flamerecourt (Haute-Marne) : 458.

Fuligny (Aube) : 573-575.

Fontaines-les-Montaulin (commune de Lusigny) (Aube) : 253.

Fontaines (Aube) : 254-360-371-576-578.

Fontette (Aube) : 268-578-584.

Foolz (hameau) (commune de Bourguignons) : 116 à 118.

Forest (la) (hameau, commune de Bourguignons) : 119.

Fraligne (Aube) : 393-587.

France : 359.

Franche-Comté : 281-282.

Fravaux (Aube) : 282-585-586.

Fraligne (Aube) : 587.

Fresnay : 588-590.

Fuligny (Aube) : 573-575.

Garnaches (Lieu dit, commune de Celles) : 109.

Gauchet (commune d'Andelot, Haute-Marne) : 254.

Genevroye (la) (Haute-Marne) : 254.

Jessains (Aube) : 593.

Gillancourt (Haute-Marne) : 254.

Gloire-Dieu (Aube) : 503.

Grancey-sur-Ource (Côte-d'Or) : 594-596.

Grand (Vosges) : 254.

Grosse-Forêt-la (Canton de Broussailles, commune de Courteron) (Aube) : 509.

Gudmont-Villiers (Haute-Marne) : 254.

Guindrecourt-sur-Blaise (Haute-Marne) : 597.

Gyé-sur-Seine (Aube) : 387-598-607.

Haricourt (Haute-Marne) : 402.

Jasseines (Aube) : 454.

Jaucourt (Aube) : 395-397.

Joinville (Haute-Marne) : 254-283-290-304-500.

Jonchery (Haute-Marne) : 254.

Juilly-le-Chatel aujourd'hui Jully-sur-Seine : 120 à 129.

Jusennecourt (Haute-Marne) : 346.

Juzanvigny (Aube) : 270-447.

Juvanze (Aube) : 435.

Juzennecourt (Haute-Marne) : 346.

Labouras (Faubourg de Troyes) : 253.

Laferté-sur-Aube (Haute-Marne) : 262.

Laigne (la) (rivière) : 193-214.

Laines-aux-Bois (Aube) : 253.

Lamancine (Haute-Marne) : 254.

Landreville (Aube) : 130-138-387.

Langres (Haute-Marne) : 28-254-287-411-458-476.

Lanty (Haute-Marne) : 477.

Leschères (Haute-Marne) : 458.

Lesmont (Aube) : 290.

Lignol (Aube) : 254-371.

Lingey (Hameau, commune d'Avirey) : 18-139 à 143.

Loches (Aube) : 144 à 162.

Longpré (Aube) : 387.

Lorraine : 262-273.

Lusigny (Aube) : 253.

Lyon (Rhône) : 267.

Magnicourt (Aube) : 292-454-434.

Magny-Fouchard (Aube) : 281.

Maizière (Aube) : 447.

Marault (Haute-Marne) : 254.

Maraye-en-Othe (Aube) : 253.

Marbeville (Haute-Marne) : 371.

Marcassel (Moulin de) : à Bar-sur-Aube 357-358.

Mareilles (Haute-Marne) : 254.

Margerie (Haute-Marne) : 455.

Marigny (Aube) : 253.

Marnesse (Haute-Marne) : 300.

Mathaux (prairie de) : 360.

Mathaux (Aube) : 438.

Maxey-sur-Meuse (Vosges) : 254.

Meix-Tiercelin (Marne) : 426.

Merey (Aube) : 163 à 170.

Méry-sur-Seine (Aube) : 290.

Mesnil-Sellières (Aube) : 353.

Mesnil-la-Comtesse (Aube) : 253.

Metz (Moselle) : 298.

Meurville (Aube) : 383-310.

Meuse (riv.de la) : 256.

Mirbel (Haute-Marne) : 254- 458.

Moeurs (Haute-Marne) : 254.

Moiron (Haute-Marne) : 369.

Melesne (Côte-d'Or) : 386.

Mont (Vosges) : 254.

Montaulin (Aube) : 253.

Montcharvot (Haute-Marne) : 254.

Montgueux (Aube) : 253.

Montièramey (Aube) : 282-342-468.

Montiérender (Haute-Marne) : 255-262-304-403-416-427-434.

Montier en l'Isle 281-342.

Montier-la-Celle (Aube) : 453.

Montisson (Haute-Marne) : 254.

Montmorency (Duché de) : 260.

Montsuzain (Aube) : 253.

Moreins (commune de Monterie, Haute-Marne) : 490.

Morembert (Aube) : 453.

Mores (ferme) commune de Celles (Aube) : 98-11-171- 177.380-386-393-405.

Morteau (Haute-Marne) : 254.

Morvilliers (Aube) : 447.

Moulins (porte des) à Bar-sur Seine : 57.

Mousson commune de Barberey (Aube) : 253.

Mussy l'Evêque (Aube) : 255-289-515.

Mussy-sur-Seine (Aube) : 262-503.

Nancy (Meurthe-et-Moselle) : 283-284.

Nantes (Loire-Atlantique) : 283-284.

Neuville-sur-Seine (Aube) : 387.

Nogent -sur-Aube : 454.

Noncourt (Vosges) : 254.

Normandie (prairie) : 434.

Nully (Haute-Marne) : 284.

Orient (forêt) : 436.

Orléans (Loiret) : 283-284.

Ormes (Aube) : 427.

Orquevaux (Haute-Marne) : 254.

Oudicourt (Haute-Marne) : 254.

Panay (commune de Saint Parres aux Tertres, Aube) : 253.

Paris (généralité de) : 202-203-214-222.

Paris : 259-262-281-282-274-356-293-371-386-472.

Pars (Aube) : 214-426.

Pars (lès Chavanges) (Aube) : 427.

Petit-Mesnil (Aube) : 515.

Piétè (la) prés Ramerupt (Aube) : 484.

Piney (Aube) : 426.

Pisseloup (Haute-Marne) : 254.

Polisot (Aube) : 178-185.

Polisy (Aube) : 185-194.

Pothières (Côte-d'Or) : 503.

Pouan (Aube) : 253.

Pougy (Aube) : 453-454.

Pouilly (commune de Troyes, Aube) : 253

Provenchère (Haute-Marne) : 458.

Proverville (Aube) : 281-387.

Quincy (Yonne) : abbaye 338.

Radonvilliers (Aube) : 434-435-436-447.

Reclancourt (seig.de) commune de Chaumont en Bassigny (Haute-Marne) : 254.

Reims : 287.

Riaucourt (Haute-Marne) : 254.

Ricey-Bas : 195-205.

Riceys (les) : 203-204-214.

Ricey-Haut : 206-214.

Ricey-Haute-Rive 215-223.

Riel-les-Eaux (Côte-d'Or) : 224.

Rivière-de-Corps la, (Aube) : 353.

Roches-sur-Rognon (Haute-Marne) : 254.

Rocourt (Haute-Marne) : 458.

Rorthey (commune de Sionne, Vosges) : 254

Rosières (Aube) : 253.

Rosnay (Aube) : 262-285-286-418-426-427.

Rosnay (pont de, (Aube) : 285-286.

Rosson (commune de Dosches) (Aube) : 253.

Rouen (Seine-Maritime) : 294.

Rouvres (Aube) : 254.

Rumilly-lès-Vaudes : 253.

Saint-Benoit-sur-Seine (Aube) : 253.

Saint-Dizier (Haute-Marne) : 290.

Sainte-Germaine (commune de Bar-sur-Aube) : 353.

Saint-Jacques (Faubourg, commune de Troyes) : 253.

Saint-Laurent-les-Châlons (Marne) : 67.

Saint-Léger-sous-Brienne (Aube) : 435-447-515.

Saint-Léger-sous-Margerie (Aube) : 426.

Saint Martin-aux-Champs (Marne) : 253.

Saint-Parres-au-Tertre (Aube) : 253.

Sarcicourt (Haute-Marne) : 254.

Semilly (Haute-Marne) : 254.

Sexfontaines (commune Blancheville, Haute-Marne) : 254.

Somme-Yèvre (Marne) : 253.

Soncourt (Haute-Marne) : 254-458.

Soulaines (Aube) : 255-284.

Souleaux (commune de Saint Pouange) : 253.

Spoix (Aube) : 281-383.

Strasbourg (Bas-Rhin) : 283-284.

Suisse : 281-282.

Taillancourt (Meuse) : 254.

Thiéffrain (Aube) : 387.

Thil (Aube) : 371.

Thors (Aube) : 342-400.

Tonnerre (Yonne) : 290-475.

Toul (Meurthe-et-Moselle) : 416.

Touraille (Meuse) : 254.

Traînel (Aube) : 253.

Troyes (bailliage de) : 253.

Troyes (Aube) : 253-262-282-283-289-296-296-304-359-387-393-411-453-469.

Urville (Aube) : 383-387.

Val-des-Ecoliers : 342.

Valentigney (Aube) : 447.

Vannes (commune de Sainte Maure) (Aube) : 253.

Vanvay (Côte-d'Or) : 515.

Varimont (Marne) : 253.

Vaudron (Aube) : 338-341.

Vendeuvre-sur-Barse (Aube) : 255-262-265-281-290-313-333-356-389-

393-396-415-432-435-479-482-502.

Verricourt (Aube) : 454.

Vermoise (commune de Sainte Maure) (Aube) : 253.

Vicq (Haute-Marne) : 254.

Vieville (Haute-Marne) : 254.

Vignory (Haute-Marne) : 254-371-458.

Ville-aux-Bois (Aube) : 435.

Villechétif (Aube) : 253.

Villemereuil (Aube) : 253.

Villemorien (Aube) : 225-232-386.

Villeneuves-aux-Fresnes (Haute-Marne) : 254.

Villeneuve-au-Roi (Haute-Marne) : 254.

Villeneuves (papeterie à Bar-sur-Seine) : 170-233-235.

Ville-sur-Arce (Aube) : 236-244.

Villiers-le-Sec (Haute-Marne) : 254.

Vitry-le-Croisé (Aube) : 264-265-269-387.

Vitry-le-François (Marne) : 253-282-285-286-288-304-403-426.

Viviers-sur-Artaut (Aube) : 98-245-251-386-477.

Voivre-près-Marault (Haute-Marne) : 254.

Vraincourt (Haute-Marne) : 254.

Yèvres (Aube) : 426.

INDEX DE LA SERIE C

NOM DE MATIERES

(LES NUMEROS RENVOIENT AUX COTES DES DECUMENTS)



Abattoir de Bar-sur-Seine : 59.

Abbaye d'Avenay (Marne) : 453.

Abbaye de Beaulieu (Aube) : 403-427-434-510.

Abbaye de Boulancourt : 484-515.

Abbaye de Châtillon : 503.

Abbaye de Clairvaux V.Clairvaux à la table des lieux :

Abbaye de la Piété près Ramerupt : 484.

Abbaye de Montiéramey : 342-468.

Abbaye de Montiérender : 403-416-427-434.

Abbaye de Montier-la-Celle : 453.

Abbaye de Mores (Aube) : 393-405.

Abbaye de Pothières : 503.

Abbaye du Val-des-Ecolers : 342.

Accouchement (cours de) à Bar-sur-Aube : 342-352.

Administration communale (Loches) : 160.

Administration municipale : 301-303-308-313-318-323-324-326-333- 336-361-373-383-388-

390-395-401-402-404-410-421-429-431-436-448-455-459-461

-464-465-474-483-485-488-491-495-498-500-502-505-513.

Agriculture dans l'élection de Bar-sur-Aube : 298.

Agriculture dans l'élection de Troyes : 1175-1176.

Aides : 2-43-262-344-445.

Aides de l'élection de Troyes : 1008-1025.

Aliénation de biens communaux : 508.

Alignement de la ville de Bar-sur-Aube : 359.

Amidon : 355.

Anoblissement : 1790.

Apothicaires : 1152-1915.

Arbres des routes : 292.

Archers gardes de la monnaie : 440.

Armuriers de Bar-sur-Aube : 354.

Arquebuse de Bar-sur-Seine : 73.

Aquebuse de Bar-sur-Aube : 342-368-342.

Arquebuse (compagnies de l') de Nogent-sur-Seine : 2104-2108-plan.

Arquebuse (compagnies de l') de Bar-sur-Seine : 73.

Arquebuse (compagnies de l') de Bar-sur-Aube : 342-368.

Arrière-ban : 274.

Arts et métiers (communauté d') : 354-448.

Assemblée d'élection et Bureau intermédiaire du département de Troyes : 2336-2346.

Assemblée provinciale de Champagne : 298.

Assemblée et admission intermédiaire de Champagne : 2308-2330.

Assemblée des habitants de Ricey-Bas : 203-222.

Assemblée du clergé de 1675 : 261.

Assemblée d'élection : 368.

Auditoire du bailliage de Bar-sur-Seine : 45-46-51-52.

Autorisation de plaider : 12-18-26-91-107-129-138-143-160-170-193-214-223-232-310

-314-323-334-365-376-382-389-401-402-414-423-425-429-464-467-476

-479-486-493-502-508-514.

Aveu et dénombrement de Colombey-les-Deux-glises : 494.

Bailliage projeté à Bar-sur-Aube : 368.

Bailliage de Bar-sur-Seine : 45-46-48-73.

Bailliage de Chaource : 468-471-474-476.

Bailliage de Chassenay : 483.

Bailliage de Chaumont-en-Bassigny : 254.

Bailliage de Langres (Haute-Marne) : 254.

Bailliage de Troyes (3e carte) : 1820-1827.

Bailli de Bligny : 410.

Bailli de Brienne : 452.

Bailli d'épée : 344.

Ban et arrière ban de bailliage de Bar-sur-Seine : 274-1087.

Baux de biens communaux : 64.

Barbiers perruquiers de Bar-sur Aube : 354.

Bas de coton :355.

Béliers de race espagnole : 298.

Bergers : 313-419.

Berger communal : 398-442.

Berger de Chervey : 478.

Berger de la communauté de Merrey : 170.

Betterave champêtre : 298.

Biens communaux : 303-310-314-320-323-327-330-334-337-365-382-

411-414-422-423-425-437-439-452-456-462

-464-466-467-476-479-495-497-505-509-514.

Blés (commerce des) : 473.

Blé ergoté : 298.

Blés (prix des) à Troyes : 1908-1912.

Blés (prix des) dans l'élection de Troyes : 1171-1173-1174-1179

Bois communaux :9-160-204-314-330-334-376-385-414-415-419-425-439-

452-464-467-476-486-487-493-497-509-514

Bois (statistique) : 300.

Boite de drogues : 297.

Bonneterie : 1300-1299-1893-1916.

Bonneterie à Arcis-sur-Aube : 1194.

Bonneterie (manufacture) à Bar-sur-Seine : 73.

Boucherie de Troyes : 253.

Bouchers de Bar-sur-Aube : 354.

Bouchers de Troyes : 19170.

Boues : 50.

Boulangerie : 299.

Boulangers de Bar-sur-Aube : 354.

Bourreliers de Bar-sur-Aube : 354.

Brigade de maréchaussée de Bar-sur-Aube : 348-350.

Brigade de maréchaussée de Brienne : 450-451.

Buralistes des Aides : 262-405.

Buralistes de Chaource : 471.

Bureau de Charité de Bar-sur-Aube : 360.

Bureau de la ville de Paris : 472.

Bureau d'élection de Bar-sur-Aube : 279.

Bureau des finances de Chalons-sur-Marne : 359-345-257-259-494.

Bureau des formules : 262.

Bureau des placets du roi : 465.

Bureau intermédiaire de Bar-sur-Aube : 2335-304-473-2331.

Bureau intermédiaire du département de Troyes : 2336-2346.

Calvaire de Bar-sur-Seine : 59.

Canaux : 1138.

Cantonnements sur les routes : 280.

Capitation : 258-259-261-305.

Capitation (voir rôle de la taille) : 346-465.

Capitation des privilégiés : 344.

Capitation de la ville de Troyes : 1785-1787-1792-1793.

Capitation dans l'élection de Troyes : 994-1001.

Carte de France : 2.

Casernes de maréchaussée : 294-315-330-348-350-382-385-389-391-396-401

-415-423-429-432-436-450-451-455-456-457

461-465-482-485-491-494-495-502-505-512-516.

Catarrhe épidémique : 297.

Cavaliers de la maréchaussée : 275-278.

Chamoiseurs de Bar-sur-Aube : 354.

Chapeliers de Bar-sur-Aube : 354.

Chapelle Sainte Catherine de Bligny : 405.

Chapelle Saint Nicolas de Bligny : 405.

Chapelle Saint Nicolas de Chervey : 477.

Chapelle Saint Vincent de Braux-le-Conte : 427.

Chapelle de Lingey : 18-143.

Chapitre de Saint Maclou de Bar-sur-Aube : 342-344-367-369-377-434-484-510.

Chapitre de Saint Urbain de Troyes : 393.

Chapitre de Toul : 416.

Charité de Chaource : 338.

Charruage de Chaumont en Bassigny (Haute-Marne) : 254.

Chasse : 409-488.

Chasse (ordonnance concernant la) (voir aussi.Loups) : 1146.

Château de Bar-sur-Aube : 345.

Château de Bar-sur-Seine : 44.

Château de Brienne : 438.

Chevauchées des élus de Bar-sur-Aube : 339.

Chevauchées des élus de Bar-sur-Aube : 372-383-388-400-408-420-459-479-482-487

-490-491-505-512.

Chef de conduite des chemins royaux : 282.

Chefs stationnaires : 279.

Chemin de Bar-sur-Aube à Joinville et Sait Dizier : 290.

Chemin de Vendeuvre à Bar-sur-Seine : 290.

Cimetière de Bligny : 411413.

Cimetière de Troyes : 1851.

Clerc d'audience en la prévoté de Bar-sur-Aube : 254.

Clercs du bailliage de Langres (Haute-Marne) : 254.

Clercs de la prévoté de Chaumont-Bassigny : 254.

Cloche : 389.

Collecteurs de la taille : 260-320-335-339-343-372-379383-388-390-394-401-404-406-

417-420-424-428-431-448-455459-461-464-465-473-479-482-485-488-499-502-516.

Collège de Bar-sur-Aube : 362-365.

Collège de Bar-sur-Seine : 59.

Collège de Brienne : 448.

Collège de Chaource : 469-474.

Collège de Nogent-sur-Seine : 2106.

Colombiers : 295.

Colportage : 347.

Commanderie de Thors : 342-400.

Commerce des grains : 299.

Commerce des grains de l'élection de Bar-sur-Aube : 2315-2319.

Commis des aides : 262-473.

Commissaire de police de Bar-sur-Seine : 69.

Commissaires généraux pour la recherche et la vérification du domaine : 253.

Commissaires des consignations et saisies réelles de Bar-sur-Aube : 254.

Commissaires pour la répartition de la taille : 260.

Commissaires des guerres : 464.

Commission intermédiaire de Champagne : 279-289.

Communautés d'arts et métiers : 295-354-448-473.

Comptes des revenus de la ville de Bar-sur-Aube : 362.

Comptes des Syndics des communautés : 9-21-92-111-129-162-170-185-193-205-302-

308-320-323-326-333-336-341-374-381-384-389-390-396-404-410-421-425-429-432-437

-452-456-462-466-475-479-483-485-487-488-490-491-495-498-502-506-513.

Conciergerie de l'hôtel de ville de Bar-sur-Seine : 69.

Conducteurs des chemins royaux : 465.

Conducteur principal des ponts et chaussées : 359-411-413.

Conducteur des ponts et chaussées : 279-280-409.

Confrérie de Bar-sur-Aube : 367.

Connétablie (gardes de la) et des maréchaux de France à la résidence de Troyes : 1818.

Contribution patriotique : 261-344-388-394-431-461-479-482-502-505.

Contribution représentative de la corvée : 261-305-339-424-428.

Contrôle des actes de baptême, mariage et sépulture : 47-262-448-494.

Contrôleur des actes de Chaource : 469.

Contrôle visiteur marqueur de cuirs de Joinville (Haute-Marne) : 254.

Contrôle des vingtièmes : 261.

Cordeliers de Bar-sur-Aube : 304-342.

Cordonniers de Bar-sur-Aube : 354.

Corporation d'arts et métiers de Bar-sur-Seine : 73.

Corporation d'arts et métiers de la ville de Troyes : 1913-1949.

Corps de garde de Bar-sur-Seine : 59.

Corvée : 261-291-339-352-373-386-395-404-417-420-505-511.

Corvée royale : 50-110-388-1094-1095.

Cotes d'office : 48.

Coton (toile de) : 355.

Courrier des dépêches de Troyes à Brienne : 296.

Cours d'accouchements de Bar-sur-Aube : 354-367.

Courtepinte (octroi sur les vins) : 363.

Couteliers de Bar-sur-Aube : 354-367.

Croix de Saint Louis : 395.

Curages du ruisseau qui traverse Dienville : 2313.

Décharges de la taille : 260.

Décorations : 395-1086.

Débit de communauté : 452.

Deniers patrimoniaux de la ville de Bar-sur-Seine : 66.

Département de Troyes : 282.

Dépenses des milices et gardes côtes : 258.

Déserteurs : 270-272.

Dettes de la communauté de Loches : 162.

Directeur des aides : 262.

Directeur des fermes de Normandie : 434.

Distilleries : 355.

Dixième (rôles) : 11-14-20-31-79-81-93-101-113-117-122-140-146-164-179-187-206-217-233-245.

Domaines aliénés : 253-254.

Domaine royal de Bar-sur-Aube : 344-345.

Domaine royal à Bar-sur-Seine : 44-47-253-254.

Domaine royal à Landreville : 137.

Domaine royal de l'élection de Troyes : 45-494-1031-1046-1841.

Douane (bureau de la) : de Troyes : 2305.

Doublement de la capitation : 465.

Drapiers merciers de Bar-sur-Aube : 354.

Droits réservés : 204-214-473.

Eau-de-vie (fabrication) : 355.

Eaux-et-Forêts (Maitrise particulière de Troyes) : 1829-1830.

Echenillage : 2.

Echevins de Bar-sur-Seine : 1-48.

Ecoles : 308-337-338-340-361-362-419-422-426-436-445-448-458-460-463-465

-474-478-479-488-505-513-515.

Ecole (maitre d') : 69-189-193-488-474-1742-2217-2139.

Ecole (maitre d') Ervy : 2241-2285.

Ecole (maitre d') (1) Arrêt du parlement concernant la nomination du (1) de Saint Martin de Bossenay : 2218.

Ecole (maitre d') de Mongueux : 2253.

Ecole militaire : 274-1077.

Ecole militaire de Brienne : 270-436-444-448.

Ecole militaire de Troyes : 1852.

Ecole (recteurs d') : 26-29-69-111-193-222.

Eglises paroissiales : 9-18-71-72-90-107-126-128-138-160-161-170-184-193-132-310-327

-334-337-385-396-411-413-422-437-438-456-463-465-467-483-486-493-496-508.

Eglises : 303.

Elagage des arbres des routes : 292.

Elections des abbés de Clairvaux : 489.

Election de Bar-sur-Aube : 346-2215-2218.

Election de Bar-sur-Seine : 2219-2229.

Election de Troyes (tribunal personnel de l') : 2230-2303-1808-1812.

Election de Bar-sur-Seine (tribunal) : 29.

Election des conseils de notables : 301.

Election de Joinville : 254.

Embranchement (ler) à gauche de la route numéron 8 de l'itinéraire de Champagne : 282.

Empareur de l' Arquebuse : 342.

Emprunt communal : 508.

Engagements dans les régiments royaux : 271.

Enfants abandonnés : 47.

Enfants trouvés : 297.

Enrôlements : 270-271.

Entreposeur de tabac : 444.

Epidémies : 297-1166.

Epidémies sur les bestiaux : 352.

Epizooties : 352-485-1168-2314.

Etats généraux de : 1789-367-1181-2329-2342

Etats généraux tenus à Orléans en : 1760-61-1181.

Evocation au conseil : 347.

Exempts : 29-30.

Exempts de maréchaussée : 348.

Fermiers généraux des messageries : 296.

Fiefs mouvant du roi : 253-254.

Filature de coton : 355.

Flottage sur la Seine : 1129-1132.

Foires : 368

Foire d'août à Bar-sur-Aube : 363.

Foires de Nogent-sur-Seine : 2107.

Foires de Troyes : 1906.

Forêt d'Orient : 436.

Formules : 262.

Fossés d'assainissement : 185.

Fossés de Bar-sur-Aube : 345.

Fossés de la ville de Bar-sur-Seine : 44-58.

Fossés de Beurey : 398.

Frères des écoles chrétiennes : 1852.

Fuyards (soldats réfractaires) : 263-269-270.

Gabelle : 262.

Garde des vignes : 92.

Gardes du corps (compagnie des) en garnison à Troyes : 1797-1803.

Garde forestier de l'abbaye de Clairvaux : 378.

Gardes jurés des marchands de Bar-sur-Aube : 354.

Garennes : 295.

Garnisaires mis chez les collecteurs de la taille : 343.

Garnisaires pour le recouvrement de la taille : 501.

Gendarmerie : 461.

Généralité de Châlons : 279.

Généralité de Paris : 203-214-222.

Génisse de race suisse : 298.

Géographe des Ponts-et-Chaussées : 359.

Geolier de Brienne : 445.

Geolier de Chaource : 471.

Glanage 298.

Gourmetage : 26-91-107-138-160-185-193-204-303-309-323-327-334-364-376-385-

389-414-423-439-467-479-493-497-507-514.

Gouverneur de Bar-sur-Aube : 274-362.

Grains (commerce des) : 299-355.

Greffe (ancien) de la prévôté d'Andelot : 254.

Greffe de la prévôté de Chaumont-en-Bassigny (Haute-Marne) : 254.

Greffe des appeaux du bailliage et siège présidial de Chaumont-en-Bassigny (Haute-Marne) : 254.

Greffe de la Maréchaussée de Chaumont-en-Bassigny (Haute-Marne) : 254.

Greffe des traites foraines et dominicales de Chaumont-en-Bassigny (Haute-Marne) : 254.

Greffe de l'élection de Joinville (Haute-Marne) : 254.

Greffe de la maréchaussée de Joinville (Haute-Marne) : 254.

Greffe du bailliage de Langres (Haute-Marne) : 254.

Greffe des présentations, du bailliage présidial, traites foraines, maréchaussées de Langres : 254.

Greffe de la ville de Bar-sur-Aube : 362.

Greffe de la mairie de Bar-sur-Seine : 48.

Greffe de la subdélégation : 262.

Grenier à sel d'Arcis : 1192.

Grenier de Bar-sur-Aube : 262-346.

Grenier de Troyes : 1804-1807.

Gros manquant droit de : 262-398.

Halle de Bar-sur-Seine : 59.

Haras : 259-380-445.

Hôpital de Bar-sur-Aube (Saint Esprit) : 37-342-367-355.

Hôpital de Bar-sur-Aube (Saint Nicolas) : 367.

Hôpital de Bar-sur-Seine : 73.

Hôpital de Chaource : 468.

Hôpital de Metz : 298.

Hôpital de Mussy-sur-Seine : 503.

Hôpital de Rosnay : 418.

Hôpital de Troyes : 453-1889-1900.

Horloge de Bar-sur-Seine : 29-44-55-69.

Horloge de Bar-sur-Aube : 354.

Houillères : 300.

Huitième dernier : 261-335-457-491-495-505.

Huitième dernier par les acquéreurs de biens communaux : 305.

Hypothèques (conservation des) : 2.

Imprimerie (police de l') : 1150.

Impositions communales : 9-18-26-68-92-111-185-203-223-303-311-314-320-323-

324-330-334-337-341-375-382-382-385-389-396-401-402-415-417-423-425

-429-432-439-452-456-457-462-464-467-476-486-493-494-497-500-508-514-516.

Impôts directs de la ville de Troyes : 1784-1795.

Impôts : 256-262-305-306-310-312-313-317-319-322-324-326-331-332-335-

339-342-344-369-372-377-379-383-386-388-390-392-394-399-401

-403-408-416-420-426-428-433-436-440-448-453-457-461-464-465-

-468-473-477-479-481-482-484-485-487-488-490-491-494-495-

498-499-501-505-510-512-515-517-519.

Incendie à Arcis 1203. (voir aussi : 1204 en 1727).

Incendie à Troyes (au XVIIIe siècle) : 1792-1795.

Incendie à Merrey : 170.

Incendie : 394-428-464-482-490-502.

Incendiés : 26.

Indiennes : 344-368.

Ingénieurs des Ponts-et-Chaussées : 463-473.

Ingénieurs géographes du duc de Montmorency : 412.

Inoculation de la petite vérole : 297-352.

Inspecteurs aux boucheries : 473.

Inspecteurs des corvées : 279.

Inspecteur général des chaussées : 279.

Intendance de Bourgogne : 1-252.

Intendance de Champagne : 253-2076.

Intendance de Lorraine : 273.

Intendant général des postes : 281.

Invalides : 272-1078-1085.

Jansénisme : 1143-1144-1294-1848.

Juge garde de Couvignon : 295.

Jurée (droit de) dû à Bar-sur-Aube : 345.

Juridiction consulaire de Troyes : 1847.

Justices royales (Etats des) de l'élection de Troyes : 1161.

Languayeur de porcs (office de) : 253.

Lavoir de Bar-sur-Seine : 59.

Lettres de cachet : 294-347-1143-1144-1294-1148.

Lettres de remission : 347.

Lieutenant général de police de Bar-sur-Aube : 494.

Lieutenant de la milice bourgeoise de Bar-sur-Aube : 361.

Logement des gens de guerre : 351.

Logement militaire : 49.

Loteries : 347-1153-1155.

Loups (destruction des loups) : 1156-1160.

Louveterie : 295-333.

Maçon de Bar-sur-Aube : 354.

Maire de Bar-sur-Aube : 283.

Maire de Bar-sur-Aube : 29-30-48-49-63.

Mairie royale d'Argentolles (Aube) : 253.

Mairie royale de Baire (Aube) : 253.

Mairie royale de Barberey aux Moines (Aube) : 253.

Mairie royale de Barberey Saint Sulpice, Belley, Chaillouet, Clos-le-Roi (Aube) : 253.

Mairie royale de la : Chapelle Saint luc, Lusigny, Mont Suzain, Mousson, Panay, (Aube) : 253.

Mairie royale de Pouilly, Saint Benoit-sur-Seine, Souleaux, Vanne, Vermoise, (Aube) : 253.

Maison-Dieu de Bar-sur-Seine : 73.

Maitres d'école (voir recteur d'école) : 340.

Maitre d'école (contrat d'un) : 2169.

Maitres de poste : 296.

Maitres de poste de Bar-sur-Aube : 346.

Maitrisés d'arts et métiers : 295.

Maitrise particulière des Eaux-et-Forêts de Bar-sur-Aube : 48.

Majorité de la milice bourgeoise de Bar-sur-Aube : 361.

Manufactures (bureau des) de la ville de Troyes : 2306-2307.

Marchés de grains : 299.

Maréchaussée (voir caserne de maréchaussée) : 49-275-278-294-330-348-350-373

-442-444-445-450-451-465-473.

Maréchaussée de Chaumont en Bassigny : 254.

Maréchaussée de Joinville (Haute-Marne) : 254.

Maréchaussée de Langres (Haute-Marne) : 254.

Marchaussée de Troyes (Aube) : 262-294-348-350-450-451-897-898-181-1831-1834.

Maréchaux de Bar-sur-Aube : 354.

Mares communales : 452.

Marques de juments : 391.

Marques des toiles : 354.

Marquage des bêtes à laines : 298.

Matrices du rôle de la taille : 306-312-317-321-331-335-338-342-369-371-377-379-386-

387-393-399-400-403-404-407-416-418-419-426-427-430

-433-434-440-447-453-454-458-460-468-472-

477-478-481-484-499-501-503-504-510-511-515-517-518.

Médecin gagé par la ville de Bar-sur-Seine : 69.

Mendiants : 29-30.

Mendicité : 1151-1895-1896.

Menuisiers de Bar-sur-Aube : 354.

Mercuriales : 347.

Messagers de Troyes à Brienne : 296.

Messagers de Troyes à Chaource : 469.

Messagerie de Chaumont en Bassigny : 254.

Messageries : 47-296.

Métiers à bas anglais : 355.

Milice Bourgeoise : 49-361-495.

Milice Bourgeoise de Troyes : 1846.

Milice provinciale : 49-111-263-270.

Militaires (affaires) : 264-274-351-436.

Minage de Bar-sur-Seine : 70.

Mines : 300.

Minimes de Bracancourt : 416.

Minimes de Brienne-le-Château : 515.

Monnaie de Troyes : 1813-1817.

Moulins à vent : 2290.

Moulins bannaux d'Andelot (Haute-Marne) : 254.

Moulins de Marcassel à Bar-sur-Aube : 357-358.

Moulins existant sur l'Aube (ou établis sur l'Aube) : 292-1137.

Mousseline : 355.

Municipalité : 301.

Murs de Bar-sur-Aube : 345-358-365.

Murs de Bar-sur-Seine : 55.

Murs de Beurey : 398.

Murs de Ricey-Bas : 204.

Navigation de l'Aube : 292-1137.

Navigation de la Seine : 2102.

Noblesse de l'élection de Troyes : 994-1077-1086-2234-2235-2240.

Noblesse du Bailliage de Troyes en : 1789-1181.

Non catholiques : 300.

Notaire royal en la prévôté d'Andelot (Haute-Marne) : 254.

Notaire royal en la prévôté de Coiffy (Haute-Marne) : 254.

Notaire royal en la prévôté de Grand (Vosges) : 254.

Notaire royal : 474.

Numérotage des maisons à Bar-sur-Seine : 49.

Octrois de Bar-sur-Aube : 363.

Octrois de Bar-sur-Seine : 65.

Octrois de la ville de Lyon : 267.

Octrois de Nogent : 2099.

Octrois de Troyes : 1860.

Opérateurs (acteurs) : 347.

Pain (fabrication du) : 49.

Palais de Paris : 259.

Palais de justice à Troyes : 1835.

Papier terrier de Champagne : 253-254.

Papier timbré : 1031.

Parlement de Paris exilé à Troyes : 1819-1181.

Partage de biens communaux : 439.

Pâtre : 334.

Pâtre communal : 404-410-442-457.

Paturages communaux : 185.

Pâtures communales (voir aussi prés) : 330-341-382-423-456-462-500.

Pavé de Bar-sur-Aube : 359.

Pavé des rues de Bar-sur-Seine : 50.

Péages : 262.

Péages de Bar-sur-Seine : 44.

Péages de Brienne : 449.

Pêche communale : 204.

Pêche de la Laigne : 193.

Pêche (droit de la) : 462.

Pêche (ordonnance concernant la) : 1145.

Pépinère (royale de Troyes) : 1842.

Pertes de bestiaux : 260.

Petite vérole : 352.

Pionniers : 280.

Plan d'alignement de la ville de Bar-sur-Aube : 359.

Plan de la caserne de Maréchaussée de Bar-sur-Aube : 351.

Plan de la route de Bar-sur-Aube à Clairvaux route départementale : 287.

Plan de la route de Nantes à Strasbourg entre Nully et Soullaines : 284.

Plan d'une chapelle pour l'église de Brienne-la-Vieille (Aube) : 438.

Plan du nouveau cimetière de Bar-sur-Seine : 61.

Plan du cimetière de Celles : 109.

Plan de la porte des moulins à Bar-sur-Seine : 57.

Plan de l'église de Juilly : 128.

Plan de l'église et du presbytère de Loches : 161.

Plan de coupe élévation du pont Boudelin : 288.

Plan de coupe élévation du pont de Rosnay : 286.

Plan du presbytère d'Amance : 315-316.

Plan du presbytère d'Arrentière : 328-329.

Plan de l'emplacement du presbytère projeté à Balnot-le-Châtel : 28.

Plan du presbytère de l'église et du cimetière de Bligny : 412-413.

Plan du prebytère de Buxeuil : 88-89.

Plan du presbytère de Celles : 108.

Plan de la Grosse-Forêt (commune de courteron) : 509.

Plan des prisons de Bar-sur-Seine : 54.

Plan d'un ruisseau à Balnot-le-Châtel : 27.

Plan de terrain échangé entre la ville de Bar-sur-Seine et le sieur Vautier Maire : 63.

Plaques des voitures : 277-278.

Point d'honneur (juridiction du) : 30.

Police : 49-69-203-222-313-326-333-347-373-380-395-401-409-

420-424-448-464-473-487-488-491-494-505.

Police de la ville de Troyes (ordonnance de) : 1901-1903.

Police générale : 294-295.

Police militaire : 272-273-347.

Police du roulage : 275-278-.

Pompes à incendie : 59-362.

Pompes à incendie de Bar-sur-Seine : 69.

Pompiers de Bar-sur-Seine : 69.

Pompiers pour les incendies : 442.

Ponts et Chaussées : 259-279-292-356-359-449.

Ponts et Chaussées de l'élection de Bar-sur-Aube : 279-293-2309-2310.

Ponts et Chaussées du département de Troyes : 1088-1138.

Ponts et Chaussées de l'élection de Troyes : 2327.

Ponts : 2322-2323-2329-2332.

Ponts de l'Aube à Bar-sur-Aube : 356-358.

Ponts Boudelin : 285-288-380.

Ponts de Dolancourt (Aube) : 356.

Ponts de Mussy l'évêque : 289.

Ponts de Rosnay : 285-288.

Portes de Bar-sur-Aube : 365.

Porte Notre Dame de Bar-sur-Aube : 357.

Porte de Bar-sur-Seine : 55-57.

Porte de la ville de Troyes : 1852.

Porte de Ricey-Bas : 204.

Porte de Ricey-Haute-Rive : 223.

Portiers de la ville de Bar-sur-Seine : 69.

Ports maritimes : 259.

Poste aux chevaux : 29-47-346.

Poste aux chevaux de Brienne-le-Chatel : 443.

Poste aux lettres de Brienne-le-Chatel : 443.

Poste aux lettres : 47.

Postes : 281-296.

Postes et messageries : 47-296-346-443-445-474-1162-1163-1843.

Postillon des lettres de Brienne : 445.

Postillon des lettres de Chaource : 469.

Poudres : 262.

Poulains : 342.

Prairies artificielles : 298.

Prédicateur de l'avent et du carême à Bar-sur-Aube : 362.

Presbytères : 9-18-26-28-59-87-89-90-98-107-108-160-161-193-204-303-310-

314-316-327-329-337-341-366-

385-391-396-411-413-422-437-456-463-486-496-508-516.

Prés communaux : 91-204-334-337-385-429-439-486-493-497-502.

Présidial de Langres (Haute-Marne) : 254.

Prévoté d'Andelot (Haute-Marne) : 254.

Prévoté de Bar-sur-(Aube : 254-346.

Prévoté de Chaumont-en-Bassigny (Haute-Marne) : 254

Prévoté de Brienne-Napoléon : 443.

Prévoté de Coiffy (Haute-Marne) : 254.

Prévoté de Grand (Vosges) : 254.

Prévoté de Romilly (Aube) : 253.

Prévoté de Troyes : 18128.

Prieuré de Belroy (Aube) : 342-371-377-510.

Prieuré de Blignicourt : 403.

Prieuré de Chalette : 420.

Prieuré de la Gloire-Dieu : 503.

Prieuré de Moiran (Haute-Marne) : 371.

Prieuré de Montier en l'Isle : 342.

Prieuré de Radonvilliers (Aube) : 434.

Prieuré de Rosnay (Aube) : 434.

Prieuré de Sainte Eulalie de Bligny : 405.

Prieuré de Sainte Germaine de Bar-sur-Aube : 342-510

Prieuré de Saint Pierre de Bar-sur-Aube : 367-399.

Prieuré de Vanvanay (Cote d'Or) : 515.

Prieuré de Vendeuvre-sur-Barse (Aube) : 393.

Prieuré de Viviers (Aube) : 386-477.

Prisons de Bar-sur-Aube : 365.

Prisons de Bar-sur-Seine : 45-46-51-54.

Prisons de Troyes 1837-1840.

Privilégiés (vingtièmes des) : 4-5.

Procureur des consignations et saisies réelles de Bar-sur-Aube : 254.

Procureur de l'élection et de la prévoté de Bar-sur-Aube : 346.

Procureur du roi de Bar-sur-Aube : 295.

Procureur du roi au bureau de la ville de Paris : 472.

Promenades de Bar-sur-Aube : 300.

Promenades de Bar-sur-Seine : 50.

Protestantisme 300-1143-1171.

Prudhomme pour la visite des cuirs de Chaumont en Bassigny (Haute-Marne) : 254.

Prudhomme pour la visite des cuirs de Bar-sur-Aube : 254.

Prudhomme pour la visite des cuirs de Joinville (Haute-Marne) : 254.

Puits de Bar-sur-Seine : 58.

Puits communaux : 90.

Quai de l'Aube à Bar-sur-Aube : 357-358.

Quartiers d'hivers : 258-259.

Rebellion pour cause d'aides : 262.

Recette articulière des finances de Bar-sur-Aube : 261-304.

Receveur des aides de Brienne : 445.

Receveur des aides de Chaource : 471.

Receveur des aides : 262.

Receveur principal des aides : 262.

Receveur des épices des bailliages et présidial de Langres (Haute-Marne) : 254.

Receveur des deniers patrimoniaux de Bar-sur-Aube : 361.

Receveur des deniers patrimoniaux de Buxeuil : 92.

Receveur des tailles de l'élection de Bar-sur- Aube : 261-454-461.

Receveur des tailles de l'élection de Bar-sur-Aube : 343.

Receveur des impositions du comté de Bar-sur- Aube : 3.

Receveur municipal à Polisy : 193.

Receveur municipal : 203.

Recteurs d'école : 308-338-340-361-362-419-426-436-445-448-458

-460-465-474-478-479-488-505-513-515.

Réforme de la France (plan pour la) : 1.

Réfractaires (corvéables qui n'ont pas fait leurs tâche) : 291.

Réfractaires à la corvée : 373-401-511.

Régiment d'Auvergne : 266.

Régiment du roi : 1064-1071.

Régiment royaux : 271-273.

Régiment (1er) d'état-major ci-devant régiment provincial de Troyes : 1047-1063.

Régisseurs généraux des poudres et salpêtres : 262.

Réjouissances publiques à Bar-sur Seine : 73.

Remparts de Bar-sur-Aube (voir murs) : 358.

Remparts de Bar-sur-Seine : 44.

Résultats des comptes des syndics : 302.

Rivière de l'Aube : 292-1137.

Rivière de Seine : 1129-1136.

Rôle de la taille et accessoires : 260-305-311-313-318-320-322-324-325-332-

339-343-372-401-424-428-457-46-487-490-494-498.

Rouage de Chaumont en Bassigny : 254.

Rouage : 1854-1855-et suivants.

Roulage (police du) : 275-278.

Route départementale numéros 1 de la belle étoile à Lesmont : 290.

Route départementale numéros 2 : 282-285-288.

Route départementale numéros 3 : 290.

Route impériale numéros 19 : 281-282.

Route impériale numéros 60 : 283-284.

Route impériale numéros 71 : 289.

Route de Châlons-sur-Marne à Dijon : 285-288.

Route départementale de la Haute-Marne (numéros 2) : 282.

Route numéros 8 de l'itinéraire de Champagne : 282.

Route numéros 9 de l'itinéraire de Champagne : 283-284.

Route de l'itinéraire de Champagne numéros 12 : 285-288.

Route de l'itinéraire de Champagne numéros 13. : 289.

Route de Nantes à Strasbourg : 283-284.

Route de Paris à Bâle : 358-411.

Route de Paris Besançon ou de Paris en Suisse par la Franche Comté : 281-282.

Route de Troyes à Dijon : 289.

Route de Troyes à Tonnerre par Chaource : 473.

Royal Dragon (régiment) : 351-473.

Ruisseau d'Amance : 313.

Sages femme : 352-1167-2314-2331.

Sapêtres : 9-12-18-92-138-143-170-204-223-262-429-432-436-452-497.

Santé publique : 297-2314.

Santé publique dans l'élection de Bar-sur-Aube : 297-2314

Santé publique dans l'élection de Troyes : 1164-1166.

Secrétariat de la communauté : 222.

Secrétariat de l'hôtel de ville de Bar-sur-Seine : 69.

Secrétariat de la mairie de Buxière : 98.

Secrétariat greffier de la ville de Chaource : 474.

Secrétariat de l'intendance de Champagne : 362.

Selliers de Bar-sur-Aube : 354.

Sergent de ville de Bar-sur-Aube : 360.

Sergent de ville de Bar-sur-Seine : 29-69.

Sergent de ville de Chaource : 471.

Sergent piqueur : 470.

Serruriers de Bar-sur-Aube : 354.

Siège présidial de Chaumont en Bassigny (Haute-Marne) : 254.

Soldats provinciaux : 263-270-1047-1062.

Soldats des régiments royaux : 271-273.

Sous-ingénieurs des Ponts et Chaussées : 279.

Sous-inspecteurs des Ponts et Chaussées : 279.

Statistique : 300-307-311-313-318-320-322-324-326-333-336-340-353-355-

373-380-383-388-390-395-401-402-404-409-417-420-424-428-431-436-448-455-457-459

-461-464-465-473-479-483-485-487-488-490-491-495-498-500-502-505.

Statistique de l'élection de Troyes : 1171-2298-2299.

Statistique agricole : 1172.

Subdélégation de Bar-sur-Aube : 1-252-256-398.

Subdélégation de Chaumont (Haute-Marne) : 500.

Subdélégation de Joinville (Haute-Marne) : 500.

Subdélégation de Montierender : 304.

Subdélégation de Troyes : 2182-2214.

Subdélégué de l'intendant à Brienne : 444.

Subdélégué militaire de Brienne : 273.

Substances dans l'élection de Bar-sur-Aube : 299.

Substances dans l'élection de Troyes 1177-1180-(voir aussi Blés) :

Substitut du procureur du roi au bureau de la ville de Paris : 472.

Syndics communaux : 344.

Syndics des communautés : 301.

Syndics des communautés (élection des) : 26-214.

Syndics des communautés (plaintes contre eux) : 222

Syndics militaire de Brienne : 444.

Syndics militaire de Vendeuvre-sur-Bare : 272.

Tabac (vente) : 1020.

Taillandiers de Bar-sur-Aube : 354.

Taille : 305-311-312-317-318-320-322-324-325-331-332-335-338-339-342-344-369-371

-377-379-383-386-388-390-392-394-399-401-403-408-416

-420-424-426-428-430-431-433-436-440-448-453-455-461-

464-465-468-473-477-479-481-482-484-485-487-488-490-494-495

-498-499-501-505-510-512-515-519.

Tailles de l'élection de Troyes : 968-992.

Tailles et capitation (rôles) : 6-10-13-19-21-29-30-74-79-80-100-112-116-

120-121-130-131-139-144-145-163-171-178-186-195-196-215-216-225.

Taille (rôles de la) : 170.

Tailleurs d'habits de Bar-sur-Aube : 354.

Tambour de ville de Bar-sur-Seine : 29-69.

Tanneurs de Bar-sur-Aube : 354.

Taureaux de race suisse : 298.

Taxe du pain à Bar-sur-Aube : 299.

Taxe du pain à Troyes et autres localités : 1180.

Théâtre de Troyes et de Châlons-sur-Marne au XVIIIe siècle : 1905.

Tirage de la milice : 263-269.

Toiles (enregistrement des toiles) : 2305-2307.

Toiles (marque des) : 1026-1030.

Tonneliers de Bar-sur-Aube : 354.

Tourbières des environs de Troyes : 1139.

Traites foraine et domaniales de Chaumont en Bassigny (Haute-Marne) : 254.

Traites foraines de Langres (Haute-Marne) : 254.

Traites foraines de l'élection de Troyes : 1026-1030-2304.

Transport des troupes : 362.

Transport militaires : 49-272.

Travaux de charité : 293-360-383-436-464-495-502.

Trésor découvert à Chaource : 476.

Tuerie de Bar-sur-Aube : 354.

Turneps (ou gros navets) : 298.

Ursulines de Bar-sur-Aube : 65-342-393-416.

Ustensiles de l'infanterie : 258.

Usurpation de biens communaux : 214-223.

Vannes des moulins de l'Aube : 292.

Vétérinaires : 1169.

Vicaire de Buxières (supplément de traitement) : 98.

Vingtièmes : 305-322-325-332-244-379-383-388-394-408-420-428-491-495-512.

Vingtièmes (Déclaration et réclamations des contribuables) : 5-8-12-16-17-21-25-33-

43-68-77-7-83-86-96-97-103-106-115-118-124-125-134-136-142-149-159-

166-169-174-177-181-183-189-192-199-202-208-213-219-

221-228-232-235-240-244-247-251.

Vingtièmes de l'industrie : 5.

Vingtièmes (rôles des) : 4-5-7-8-11-14-15-20-23-24-31-29-32-

75-76-79-81-82-93-95-101-102-113-11-114-117-119-122-123-132-133-140-

141-146-148-164-165-172-173-179-180-187-188-197-

198-206-207-217-218-224-226-227-233-234-236-238-245-246-252.

Visitation de Troyes (Aube) : 153.

Vitriers de Bar-sur-Aube : 354.

Vins (aides sur les) : 262.

Vins d'honneur offerts par la ville de Bar-sur-Seine : 73.

Voie romaine de Langres à Reims : 287.

Voirie : 26-27-50-90-110-160-184-203-311-313-318-336-340-356-360

-373-383-387-395-401-404-409-417-420-424-431-436

-449-455-464-465-473-479-485-490-491-495-500-505-513-516.

Voirie de la ville de Troyes : 1871-1888.